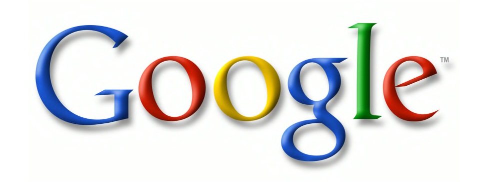





BIB. DOM.
LAVAL. S. J.



BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE,

OU

HISTOIRE DE LA LITTERATURE FRANÇOISE.

Dans laquelle on montre l'utilité que l'on peut retirer des Livres publiés en François depuis l'origine de l'Imprimerie, pour la connoissance des Belles Lettres, de l'Histoire, des Sciences & des Arts ;

Et où l'on rapporte les Jugemens des critiques sur les principaux ouvrages en chaque genre écrits dans la même Langue.

Par M. l'Abbé GOUJET, Chanoine de S. Jacques de l'Hôpital.

TOME DOUZIE'ME.



A PARIS, RUE S. JACQUES,

Chez PIERRE-JEAN MARIETTE, aux Colonnes d'Hercules.
HIPPOLYTE-LOUIS GUERIN, à Saint Thomas d'Aquin.

M. DCC. XLVIII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.



BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE,

OU

HISTOIRE DE LA LITTERATURE FRANÇOISE,

SUITE DE LA HUITIE'ME PARTIE.

POETES FRANÇOIS.

HUGUES SALEL.



OLIVIER de Magny avoit pleuré la mort d'Hugues Salel avant celle de Mellin de Saint Gelais. Ces trois Poëtes étoient amis, & s'encensoient mutuellement. Salel qui a mérité aussi les éloges de Clément Marot, naquit à Casals en Quercy vers l'an 1504. On ne sçait rien de sa famille, ni de sa premiére éducation. Livré de bonne heure

HUGUES SALEL.

à la passion des vers, qui saisit si violemment ceux qui sont nés pour la poësie, ce fut par-là qu'il se fit connoître. Ce talent lui acquit l'estime & l'affection du Roi François I. qui l'honora de la qualité de son Poëte, & le combla de biens. Comme il avoit embrassé l'Etat Ecclésiastique, il eut de la libéralité de ce Prince plusieurs bénéfices, entr'autres l'Abbaye de saint Cheron, Ordre de saint Augustin, Congrégation de France, dans le Faubourg de Chartres. Salel en fut le premier Abbé Commendataire. A la tête de ses œuvres, il prend de plus la qualité de Valet de Chambre ordinaire du Roi; & dans sa traduction de l'Iliade, il est qualifié l'un des grands Maîtres-d'Hôtel du Roi.

Après la mort de François I. arrivée le 31 Mars 1547. il se retira dans son Abbaye de Saint Cheron, pour y passer le reste de sa vie dans le repos & la tranquilité. Ce fut en ce lieu qu'il mourut après une longue maladie, l'an 1553. âgé de quarante-neuf ans & six mois. Je n'ai pas trouvé de date plus précise. Il vivoit encore à la fin de Mars de l'année que je viens de citer, puisque l'Epître par laquelle Olivier de

Magny lui adresse ses *Amours*, est datée de Paris le 27 Mars 1553. Magny y souhaitoit à Salel *une parfaite santé, très-longue & très-heureuse vie* : il ne comptoit pas que son ami fût si près de la mort. A la tête de cette Epître, il nomme Salel, *Monseigneur de saint Chéron & de saint Sanson, Conseiller & Aumosnier ordinaire de la Royne.* Pierre de Paschal, Gentilhomme de Languedoc, Historiographe du Roi, composa pour Salel une Epitaphe en prose Latine, qui nous instruit d'une partie des faits que vous venez de lire ; & Olivier de Magny, dans sa piéce intitulée, l'*Ombre de Salel à M. d'Avanson*, en fait faire par le Poëte des remercimens à Paschal. Etienne Jodelle & Claude Binet ont consacré à la mémoire du même deux autres Epitaphes en vers François : voici celle de Jodelle : c'est Salel qui y parle.

HUGUES SALEL.

Quercy m'a engendré, les neuf sœurs m'ont appris,
Les Roys m'ont enrichi, Homere m'éternise,
La Parque maintenant le corps mortel a pris ;
Ma vertu dans les Cieux, l'ame immortelle a mise.
Donc ma seule vertu m'a plus de vie acquise,
Plus de divin sçavoir, plus de richesse aussi,
Et plus d'éternité, que n'ont pas fait ici
Quercy, les Sœurs, les Roys, l'Iliade entreprise.

HUGUES SALEL.

Celle de Claude Binet eſt plus badine que panégyriſte :

Paſſant, or' que tu ſois haſté,
Toutesfois ceſte lourde pierre
Te prie qu'eſtant arreſté
Tu ſçaches ce qu'ell' tient en ſerre ;
Cy deſſous giſſent en repos
De Salel Poëte les os.
Or adieu, va-t'en, puis repoſe,
Je ne te voulois autre choſe.

Bibl. Franç. ſeconde édit. t. IV. p. 11. & ſuiv.

Je vous ai ſuffiſamment parlé ailleurs de la traduction en vers des douze premiers livres de l'Iliade, & du commencement du treiziéme que Salel avoit faite par l'ordre de François I. de l'*Epître de Dame Poëſie* où ce Traducteur s'attache principalement à faire l'éloge d'Homere, & de l'apologie qu'Olivier de Magny fit de ſon ami contre ceux qui prétendoient qu'il n'avoit traduit le Poëte Grec que ſur quelques verſions Latines.

Il eſt certain que Salel étoit ſavant, & qu'en particulier il avoit bien étudié la langue Grecque. Tous ceux qui ont compoſé de ſon tems des Epitaphes en ſon honneur, ou qui durant ſa vie ont eu occaſion de parler de ſes talens, lui rendent ce témoignage. Outre ſa tra-

duction des douze premiers livres de l'Iliade, on sçait qu'il avoit encore traduit du Grec la Tragédie d'Hélene d'Euripide. Mais nous ne croions pas que cette traduction ait été publiée. Ses autres ouvrages se réduisent à quelques poësies, dont la plus grande partie a été imprimée au moins deux fois, en 1539. & en 1573. & à un *Dialogue non moins utile que delectable; auquel sont introduits les Dieux Jupiter & Cupidon, disputant de leur puissance; & par fin un antidote & remede pour obvier aux dangiers amoureux.* Ce Dialogue est sans date; mais l'Epître dédicatoire, signée *Hugues Salel de Casals en Quercy*, est datée de Lyon le 28 Août 1538. Ainsi l'impression est de cette année, & apparemment de Lyon.

HUGUES SALEL.

Les poësies de Salel sont en petit nombre, & ne répondent point aux éloges que les Poëtes de son tems lui ont prodigués à cette occasion. La plûpart d'ailleurs sont indignes de l'état qu'il avoit embrassé. Presque toutes roulent sur l'amour, & sont remplies d'expressions peu chastes, & de sentimens trop passionnés. Le Poëte avoit même si peur qu'on ne crût pas que ces sentimens avoient un objet réel,

HUGUES SALEL.

que lorſqu'il commence à parler de ſa paſſion, il a ſoin d'avertir & de proteſter qu'il n'en dira rien qui ne ſoit véritable. Il jure à *M. de Plays*, *Secrétaire & Valet de Chambre des Dames de France*, *ſon grand ami*, & il jure *par le Dieu qu'il ſert*, c'eſt-à-dire par l'Amour,

Que tout cela que liras en ces vers
Et plus encor, eſt auſſi véritable
Comme je veux que me ſoys charitable.

Il ne parle du mépris qu'il avoit fait d'abord de l'amour, il ne ſe glorifie de l'eſpéce d'inſenſibilité dans laquelle il avoit longtems vécu, que pour mieux exalter la victoire que l'amour avoit enfin remportée ſur lui, & pour lui décerner un triomphe plus glorieux. C'eſt un eſclave qui ſe vante de la perte de ſa liberté, qui baiſe ſes chaînes, & qui veut que tout le monde le trouve heureux de les porter. Encore s'il n'avoit dit à ſa *Marguerite* que des douceurs amoureuſes, on pourroit lui paſſer ces fadeurs, quoiqu'inexcuſables dans un homme de ſon état : mais il a la ſottiſe de s'amuſer à loüer dans ſa Belle tout ce que la ſimple pudeur devoit l'empêcher de nommer, & de lui faire des demandes que le libertin a

peine à exprimer. Il ne tient preſque point d'autre langage dans cette multitude de *Dizains* & de *Huitains*, qui compoſent une grande partie du recueil de ſes poëſies, de même que dans quelques-unes de ſes Epîtres, dans pluſieurs Ballades, & dans ſes *Blaſons* de l'*Anneau* & de l'*Epingle*; & il finit gravement toutes ces impertinences, par un *Chant Royal de la Conception de la Vierge Marie.*

HUGUES SALEL.

Je n'ai guéres trouvé dans ce recueil que trois piéces qui méritent quelque attention. La premiére, qui eſt fort longue, a pour titre : *Chaſſe Royale contenant la priſe du Sanglier diſcord, par très-haultz & très puiſſants Princes l'Empereur Charles cinquieſme, & le Roy François premier de ce nom.* Le *Sanglier diſcord* eſt le Milanois, & il s'agit dans toute cette piéce, des entrepriſes des deux Rois ſur ce Duché ſucceſſivement promis, donné & enlevé à la France. Il y eſt auſſi parlé de la venuë de l'Empereur en France, & en particulier de la réception qui lui fut faite à Bayonne en 1539. Il paroît que Salel y avoit ſuivi les Princes, enfans de François I. qui y avoient été envoyés pour recevoir Charles-Quint, & l'accompagner

HUGUES SALEL.

partout. Je fonde cette conjecture sur un petit poëme que Salel dit avoir présenté à l'Empereur dans cette Ville, & qui est tout à la loüange de Charles-Quint, & pour l'inviter à se rendre promptement à la Cour de France.

François I. étant tombé malade vers le même tems à Compiegne, Salel célébra la maladie & la convalescence du Roi, dans une piéce où il donne des preuves de son affection pour ce Prince, & de sa reconnoissance pour les bienfaits qu'il en avoit reçus. La tristesse est plus propre que la joie à ramener l'homme à des réflexions sérieuses. Salel affligé de la maladie du Roi s'occupe de la misérable condition de l'homme sur la terre, & il en ébauche le portrait dans un poëme qu'il intitula par cette raison, *de la misere & inconstance de la vie humaine*, & qu'il commence par cet Epilogue :

Il n'est pas dict, que tousjours faille escrire
Propoz d'amour & matiere joyeuse ;
Communément l'homme changer desire,
Et longue joye est souvent ennuyeuse :
Qui veult sçavoir combien paix est heureuse,
Hanter luy fault guerre, noyse & contendz ;
L'on juge aussi jeunesse vigoureuse
Quand on est vieulx : toute chose a son temps.

Le moment où Salel écrivoit ces vers, étoit donc pour lui le tems d'occuper férieufement fon efprit. Il examine l'homme dans fon poëme depuis le moment de fa naiffance jufqu'à celui de fa mort, & il trouve que tous les inftans de fa vie font marqués par quelque affliction, foit de corps, foit d'efprit. C'eft une efpéce de Commentaire fur ces paroles du livre de Job : l'homme né de la femme, vit peu de tems, & eft rempli de beaucoup de miferes. Du refte, il n'y a rien que de fort commun dans ce poëme, & Salel n'y dit rien de plus en beaucoup de vers, que ce que M. Rouffeau a exprimé depuis en fi peu de mots dans ces Stances fi connuës :

HUGUES SALEL.

> Que l'homme eft bien durant fa vie
> Un parfait miroir de douleurs ! &c.

Salel vit un trifte effet de cette mifére humaine dans la mort précipitée de François de Valois, fils aîné de François I. qui mourut empoifonné de la main de Sébaftien Montecuculo, Gentilhomme Italien, lequel ayant été mis à la queftion, avoüa en effet qu'il avoit mis du poifon dans un verre d'eau que le Dauphin avoit bû, & découvrit

A v

HUGUES SALEL.

ceux qui l'avoient engagé à commettre cet attentat. Salel pleura cette mort dans une *Eclogue marine* ou Dialogue dans lequel il introduit deux prétendus *Mariniers*, c'est-à-dire, Mellin de de Saint Gelais & Victor Brodeau, Poëtes François, qui s'entretiennent de cet événement, & en gémissent alternativement, après s'être donnés réciproquement bien des loüanges qui me semblent fort déplacées.

Olivier de Magny qui ne voyoit rien que de merveilleux dans tout ce qui sortoit de la plume de Salel, fait, dans une Ode qu'il lui adresse, l'éloge suivant de l'*Eclogue marine* & de la *Chasse Royale* :

C'est luy qui plaignit doctement
Ce grand Dauphin qui revit ore,
Le regrettant si tristement,
Si délicatement encore,
Qu'à l'environ de luy les bois
Alléchez du son de sa voix,
S'assemblerent tous pesle-mesle,
Pour ouyr tant douce querelle.

Puis dressant son vol merveilleux
Jusques au Ciel, chanta la Chasse,
Où du Sanglier trop orgueilleux
Il dit la deffaite non basse,

Consacrant au siécle à venir
De ce grand Roy le souvenir,
Je dy ce Roy dont la prudence
Flambe en éternelle évidence.

HUGUES SALEL.

L'Eclogue marine est suivie de quelques Epitaphes qui n'ont rien d'intéressant, & d'un *Chant poëtique auquel Cupido est tourmenté par Venus.* Celui-ci n'est qu'une traduction de l'*Amour crucifié*, ou plutôt de l'*Amour tourmenté*, sixiéme Idylle du Poëte Ausone. Cette piéce vous est trop connuë pour que je m'y arrête, & je vous ai parlé ailleurs de quelques autres traductions & imitations qui en ont été faites. J'ignorois alors celle de Salel qui est naïvement racontée & assez bien versifiée.

Bibl. Franç. t. 6. p. 259. & suiv.

Voilà tout ce que j'ai observé de plus important dans le recueil dont je vous entretiens.

Olivier de Magny, qui appelloit Salel son *Seigneur & Maistre*, a fait imprimer en 1553. à la suite de ses propres poësies quelques autres piéces de son ami qu'il auroit dû, ce semble, laisser dans l'oubli, où il paroît que l'Auteur vouloit qu'elles restassent. Ce nouveau recueil ne contient que les piéces suivantes : *Chant poëtique présenté*

HUGUES SALEL.

au Roy le premier jour de l'an pour estrennes : trois *Chapitres d'amour* ; une Ode : deux Sonnets Italiens de Jean de Maumont, avec une réponse de Salel : & quatre Sonnets, le premier présenté au Roi (Henri II.) le jour de son entrée à Chartres, sous le nom de Mercure ; le second & le troisiéme présentés au même *en son entrée à Orléans*, l'un *sous le nom de Liber pater & de Cerès*, l'autre *sous le nom de la Déesse Aurelie* ; le quatriéme *aux Seigneurs de Ronsard & du Bellay.* Le Chant poëtique, piéce longue & ennuieuse, est un hommage que le Poëte rendit à Henri II. lors de l'avénement de ce Prince à la Couronne. Les Chapitres d'amour sont un recueil de pensées diverses sur ce sujet, que Salel s'est cru permis de rimer. C'est une multitude de Stances, de trois vers chacune, divisées en trois Chapitres. Dans la moitié du premier, le Poëte n'est occupé que de sa Maîtresse, dont il fait une beauté incomparable : cela devoit être puisqu'il l'aimoit. Dans la seconde partie, il vante l'Amour & ses effets, & en prend sérieusement la défense contre ceux qui croyoient avoir raison de le décrier. Il revient à sa Dame dans les deux autres

Chapitres : il ne tarit point sur ses loüanges, & il y entremêle celles des femmes en général, dont il a la bonté de plaindre le prétendu asservissement.

HUGUES SALEL.

Je ne vous rapporterai que ces cinq Strophes, au hazard de vous entendre rire des gémissemens de l'Auteur :

O pauvre sexe, helas comme on te meine
Au tabouret ! Comme l'on te déguise
Les entremects de cette vie humaine !

Ta liberté, ta naïve franchise,
Qui est un bien sur tous inestimable,
Est à grand tort asservie & sumise.

Nature fit de matiere semblable,
L'homme & la femme, & les unit ensemble,
Pour estre l'un à l'autre secourable ;

Or maintenant dites que vous en semble,
Dames d'esprit, trouvez-vous compagnie,
Quand l'un commande, & l'autre de peur tremble ?

Certainement, c'est une tirannie
Par les maris dessus vous usurpée,
Et qu[illegible]e soit justement ; je le nie.

Il entreprend de le prouver ; mais vous me dispenserez de rapporter ses preuves ; il y en a assurément plusieurs que l'on ne s'attendroit pas de voir sortir de la plume d'un Ecclésiastique & d'un

HUGUES SALEL.

Abbé. Olivier de Magny dit que ces Chapitres d'amour étoient faits depuis longtems, & que l'*Auteur les tenoit au fond d'un coffre, entre les papiers dont il faiſoit moins de cas :* a-t'il cru contribuer à la gloire de ſon ami en les en tirant ? Et puiſque Salel vivoit encore lorſque ces rapſodies furent miſes au jour, n'auroit-il pas dû en arrêter la publication ? On a lieu au reſte de penſer qu'il le trouva mauvais, puiſque nous n'avons pas *ces productions ſi divines, qu'il eſt peu d'hommes de ſçavoir qui ne les euſſent admirées*, dont Magny promettoit encore de régaler le public, ſi ſon ami ne ſe fâchoit pas de ſa premiére *hardieſſe*.

La Croix-du-Maine ajoute aux ouvrages de Salel, dont je viens de vous parler, *quelques vers de la nativité de Monſieur le Duc, premier fils de Monſeigneur le Dauphin de France, imprimés à Paris, par Jacques Nyverd, l'an* 1543. Je ne me ſuis pas trop mis en peine de chercher ces vers, & il y a lieu de croire que vous n'y perdez rien.

OLIVIER DE MAGNY.

Olivier de Magny avoit bien ſçu mettre à profit les exemples & les le-

çons d'amour que lui avoit donnés son *Seigneur & Maistre* Hugues Salel. Ces deux Poëtes étoient en quelque sorte compatriotes: Salel étoit de Casals, comme vous l'avez vu, & Magni étoit de Cahors, l'un & l'autre dans le Quercy. Le dernier étoit fils de Michel de Magny, *pourvû d'une charge honorable* dans sa patrie, & de *Marguerite* de Parra. Dans une Ode qu'il adresse à *son pere mourant*, il dit que celui-ci n'étoit ni pauvre, ni riche; qu'il avoit vécu sans ambition,

OLIVIER DE MAGNY.

Oliv. de Magny, l. 3. p. 112. 113.

Constant en son adversité,
Modeste en sa félicité,
Et toujours aux siens secourable,

sain de corps & d'esprit, & assez habile dans les lettres.

Cependant il donne à sa mere tout l'honneur de sa premiére éducation; car demandant pour elle après sa mort le secours des Muses qu'elle avoit aimées pendant sa vie, il dit:

..... Soubdain que je sçeuz parler,
Elle, pour plus heureux me rendre,
Me fit aux estudes aller,
Pour les douces lettres apprendre.

OLIVIER DE MAGNY.

Et tant euſt de ſoing de me veoir
Profiter en voſtre ſçavoir,
Que mille fois en ſa préſence,
Pour avoir quelque congnoiſſance
De cela que j'avois appris,
Elle me le faiſoit relire;
Ou, pour exercer mes eſpritz,
Par cueur me le faiſoit redire.

Elle avoit auſſi attention de défendre au maître de ſon fils, *de le traiter rudement*; & Magny dit que ce moyen lui rendoit

L'eſprit plus ardent à l'eſtude.

Joachim du Bellay qui avoit connu ce Poëte particuliérement, dit dans ſes alluſions en vers Latins, qu'*il étoit grand d'eſprit, & petit de corps.* (*a*) Il paroît qu'Hugues Salel l'attira de bonne heure auprès de lui, puiſque Magny en lui dédiant ſes amours au commencement de 1553. ſe félicite de ce qu'il l'avoit reçu autrefois *des ſiens dans ſa maiſon*, & le remercie des *biens qu'il en avoit reçus.* Depuis ce moment, tous les amis de Salel devinrent les ſiens, &

(*a*) *Magnus es ingenio, quamvis ſis corpore parvus*, &c.

Jean d'Avanſon, Seigneur de Saint Marcel, *Conſeiller du Roi en ſon privé Conſeil*, depuis Surintendant des Finances ſous Henri II. qui avoit été le protecteur & le *Mécene* du premier, accorda auſſi la même faveur à Olivier de Magny, qu'il ne ceſſa d'employer utilement. Il lui donna ſa confiance, & le chargea de diverſes affaires importantes, le jugeant capable de s'en acquitter dignement.

OLIVIER DE MAGNY.

Ce Magiſtrat ayant été envoyé en ambaſſade à Rome, de la part d'Henri II. il prit avec lui Olivier de Magny, qui paroît lui avoir été d'un grand ſecours dans ſes négociations. Je ne puis cependant fixer ni le tems, ni le ſujet de cette ambaſſade. Le Poëte ne déſigne ni l'un ni l'autre. Je vois ſeulement par une piéce en vers Latins que Joachim du Bellay adreſſa à cette occaſion à M. d'Avanſon, ſous le nom du Tibre, (*ad Janum Avanſonium apud Summum Pontificem Oratorem Regium, Tyberis*) que cette ambaſſade ſe fit ſous le Pontificat de Jules III. & par conſéquent dans l'intervalle de 1550. à 1555. & que le but principal étoit de veiller aux intérêts de la France en Italie.

OLIVIER DE MAGNY.

Magny étant ſur le point de ſe mettre en route, fit part de ſon voyage à ſon ami *Pierre de Paſchal*, *Hiſtoriographe du Roi :*

Je m'en vois, Paſchal, loing de toy,
Avec l'Ambaſſadeur du Roy
Mon Avanſon, qu'il me fault ſuyvre
En cette antique Cité libre,
Que ceux que Cybelle enfanta,
Que ceux qu'une Louve allaita,
Bâtirent jadis ſur le Tybre.

Là je verray les rarités
Et les belles antiquités
De quoy cette Ville s'honore ;
Et là je pourray veoir encore
Noſtre cher Pangeas ſi divin,
Et noſtre Bellay Angevin
Qui plus que cela la décore.

Je ne ſçai ſi le Poëte retourna en France avec ſon protecteur ; ce qui eſt sûr, c'eſt qu'il fit ſans lui, mais, ſans doute, par ſes ordres, d'autres courſes en diverſes provinces de France, qui lui cauſerent, ſelon ſon récit, beaucoup de peines, de fatigues & d'ennui, qui l'auroient beaucoup moins touché s'il eût été en la compagnie de M. d'A-

L. 2. des Odes de Magny, p. 74. 75. &c.

vanſon. C'eſt ainſi qu'il s'en explique dans une Epître qu'il adreſſa au dernier, pour ſoulager au moins une partie de ſon affliction en ſe procurant la conſolation de s'entretenir de lui un moment.

OLIVIER DE MAGNY.

Auprès de vous toute choſe me rid,
D'un doux repos mon eſprit ſe nourrit,
Mes ans je ſeme en ſervice fertile,
Et vous voyant rien ne m'eſt difficile.
Mais loing de vous je n'ay plus de vigueur,
Comme j'avois en l'eſprit & au cueur, &c.

Il rappelle dans cette Epître tout ce qui lui avoit fait plus de plaiſir à Rome, les curioſités de cette Ville, ſes beaux monumens, & plus encore les divertiſſemens & les galanteries de ſes habitans, qu'il décrit aſſez au long & avec beaucoup de liberté.

Je me ſouviens des belles antiquailles,
Des beaux tableaux & des belles médailles,
Que je voyois deſſous voſtre grandeur,
Quand vous eſtiez à Rome Ambaſſadeur.

Je me figure une autre Dianore,
Une autre Laure, ou une autre Pandore;
Et m'eſt advis qu'en long habit Romain,
Un évantail ou pannache en la main,
Je vois encore une brave Arthémiſe, &c.

OLIVIER DE MAGNY.

Mais quelle différence, s'écrie-t'il, entre le pays où j'étois avec vous, & les contrées que je parcourre sans vous, entre mes plaisirs passés & mes peines présentes !

Je perds le bien duquel je m'estois pleu
A figurer tout cela que j'ay veu ;
Et suis contraint de délaisser arriere
Ces doux pensers que je faisois n'aguiere,
Pour, maugré moy, Seigneur, me dispenser
De m'amuser quelque tems à penser
Aux monts pierreux, aux desertes bruyeres,
Aux longs chemins, aux personnes grossieres,
Aux bois hideux, aux obscures cités,
Aux pas fangeux, aux lieux inhabités,
Aux chasteigners, & au pauvre ménage,
Que je rencontre en faisant mon voyage.

Vous croirez peut-être à cette description, dont je ne vous rapporte qu'une partie, que le Poëte erroit dans les lieux du Nord les plus écartés. Il en étoit cependant bien éloigné : il parcouroit le Limousin, le Périgord, l'Agenois, & quelques autres provinces voisines. En un mot, il ne sortoit point de la France. Mais tout pays étoit pour lui un désert lorsqu'il n'y rencontroit pas M. d'Avanson. Cet ennui, exagéré sans doute, le portoit à desirer de

retourner promptement auprès de son Mécene :

OLIVIER DE MAGNY.

. . . . . pour luy faire service,
Soit dessouz luy quelque chose escrivant,
Soit après luy au Conseil le suivant,
Où près des Roys & près des plus grands Princes,
Et près des Chefs des plus grandes Provinces,
Pour son esprit & son parler doré,
De tout chascun je le vois honnoré.

Le voyage qu'il fit chez les Suisses, le chagrina encore davantage, si l'on en juge par le dépit avec lequel il en parle dans ses soupirs, Sonnet 149.

J'aymeroy mieux coucher dix nuictz dessus la dure,
Voire dix jours d'hyver demeurer tout botté,
Suyvant la Cour du Roy nuyct & jour tout crotté,
Mal sain, & mal garny d'argent & de monture.

J'aymeroy mieux me voir dans la prison obscure
D'un marane Espagnol, quinze jours garrotté,
En danger quinze jours d'estre si mal traicté,
Que d'eau seule & de pain on fit ma nourriture.

J'aymeroy mieux avoir sur mer un grand oraige,
Trente jours de reng en danger du naufraige,
Mais que de ce danger n'advinsent les effects :

Que passer aux Grisons la Vrigue & la Berline,
Le pont de Camogasc & le pont Arrasine,
Avecque leurs Marrons & leurs Poiles infects.

OLIVIER DE MAGNY.

Magny cependant n'avoit pas raiſon de ſe plaindre ſi fortement. Il eſt obligé d'avoüer que les *Ordres qu'il exploitoit* dans les courſes qu'il faiſoit, étoient en même tems une ſuite des devoirs attachés *à ſa charge*, & un témoignage de la confiance que l'on avoit en lui. Il y a toujours dans un bon ſujet de la ſatisfaction & de l'honneur à s'acquitter exactement de ſes fonctions & à être utile à l'Etat.

Il eſt vrai que le Poëte écrivant à Magny ſon frere aîné, ſe plaint d'être aſſez mal récompenſé ;

J'ay ja mis à ſervir le meilleur de mon âge,
J'ay jà plus voyagé que le Grec le plus fin,
Sans qu'à ma ſervitu j'aye peu mettre fin,
Ny gaigner en ſervant tant ſoit peu davantage.

Mais il ne travailla pas toujours inutilement, puiſqu'Henri II. l'honora d'une charge de l'un de ſes Secrétaires, dont il fut revêtu le reſte de ſes jours. La Croix-du-Maine dit que la mort l'empêcha d'en joüir longtems; mais il n'a pas eu ſoin de nous inſtruire du tems de cette mort. Elle a dû arriver vers 1560.

Olivier de Magny écrivant à Jean du Thier, Seigneur de Beauregard,

Conſeiller du Roi, Secrétaire d'Etat & de ſes Finances, mort en 1559. dit :

OLIVIER DE MAGNY.

J'ay diſette de biens, & de vers abondance.

On peut croire le premier ſur ſa parole ; pour le ſecond, ſes écrits en font foi. Quoique nous n'ayons pas toutes ſes poëſies, il en reſte aſſez pour faire preuve de ſon extrême fécondité. Cependant il étoit près de ſe fâcher quand on la lui remettoit devant les yeux : il vouloit qu'on le regardât comme un homme qui gémiſſoit ſous le poids des affaires : témoin cette réponſe à Lancelot de Carles, Evêque de Riez :

Soupirs de Magny, Sonnet 13.

Tu ris, quand je te dy que j'ay tousjours affaire,
Et penſes que je n'ay qu'à traſſer des papiers ;
Mais oy je te ſupply par combien de ſentiers
Il me fault tracaſſer, puis penſe le contraire.
Mon principal eſtat c'eſt d'eſtre Secretaire ;
Mais on me fait ſervir de mille autres meſtiers,
Dont celuy que je fais le plus mal volontiers,
Eſt cil qui me contraint d'endurer & me taire.
Auſſi je ne ſers pas un maiſtre ſeulement,
J'en ſers deux, voire trois ; & faut qu'également
Pour leur plaire à treſtous, à chacun d'eux je plaiſe.
Le plus riche d'entre eux m'eſt chiche de ſon bien,
Et tous enſemblement me livrent du mal aiſe ;
Et bref ſervant en tout je ne profite en rien.

OLIVIER DE MAGNY.

Je le veux ; mais c'eſt cela même qui prouve ſa fécondité. Comment ſans elle auroit-il pû au milieu de cette multitude d'affaires enfanter tant de milliers de vers ?

L'amour le fit rimer dès ſa jeuneſſe ; & jettant dans la ſuite un œil de complaiſance ſur ces premiéres productions, il les réunit, les adreſſa à Hugues Salel, & les mit au jour en 1553. C'eſt ce qu'il appelle le livre de ſes *Amours*, dans lequel il chante ſa *Caſtianire* & ſa paſſion pour elle, dans une ſoixantaine de Sonnets, qui ne méritent pas d'être lûs, & dans pluſieurs Odes qui ne ſont pas moins inſipides. Il quitte cependant ce ſujet ſi rebatu, &, ſelon moi, ſi ennuieux, dans quelques Odes qu'il a conſacrées à la loüange de M. l'Abbé de Saint Chéron, c'eſt-à-dire, Hugues Salel, de Jean Bertrand, ou plutôt Bertrandy, Préſident au Parlement de Paris, que Diane de Poitiers fit nommer Garde des Sceaux ; d'un *Gentilhomme François docte entre les plus Savans*, mais qu'il ne nomme point ; de Jean de Maumont, & de Lyon Jamet, Seigneur de Chambrun, le même à qui Clément Marot avoit adreſſé quelques-unes de ſes poëſies. Magny finit ſon recueil

recueil par une longue piéce qu'il intitule, *le Chant du desespéré*, parce qu'il y repasse ses infortunes, surtout en amour, mais sans nous apprendre aucun fait. Ronsard, Saint Gelais, Jodelle, Baïf, Belleau, Denisot s'empresserent de loüer ce livre d'amours : Dorat & Muret quitterent même les Muses Latines, pour toucher en sa faveur la lyre Françoise : Etienne de Navieres, Claude Gruget, Jean de Castaigne, Bourdelois, & Claude Colet, Champenois, furent leurs échos. Magny fut très-flaté de ce concert de voix réunies pour chanter ses loüanges ; il se crut au sommet du Parnasse, & ne pensa plus qu'à y répandre de nouvelles fleurs. Je doute que les Muses en ayent été contentes.

OLIVIER DE MAGNY.

Dès l'année suivante 1554. il publia ses *Gayetés*, que tout lecteur sage nommera à plus juste titre, ses obscénités. Il en fit présent à son ami Pierre de Paschal, en priant les Muses d'immortaliser également & son livre & le nom de cet ami :

Et vous Pégasides Déesses......
Faictes que le nom de Paschal,
Le nom de Paschal & mon livre...

Olivier de Magny.

Puiſſent d'âge en âge revivre,
Si bien qu'exemtés de mourir,
Ils ne puiſſent jamais périr.

Les Muſes ne ſe ſont pas trop prêtées à ces vœux. La réputation littéraire de Paſchal mourut preſque avec lui, & les *Gayetés* de Magny ſont oubliées depuis longtems. Tout ce qui pourroit engager à les parcourir encore, c'eſt que l'Auteur y louë quelques Ecrivains de ſon tems qui nous ſont peu connus d'ailleurs, tels que Jean de Hamelin, Etienne de Navieres, Poëte François, Denys Durand, Coſme & Jean de Loménie, François de Charbonnier, Gratien Chandon, Claude Martin, François de Vernaſſal, Jean Caſtin, Philippe le Brun, & quelques autres dont les noms ſont beaucoup moins ignorés, tels que Ronſard, Lancelot de Carles, Mellin de Saint Gelais, Pontus de Tyard, Ambroiſe de la Porte, & Remi Belleau. Il dit de Jodelle,

A ce tout divin Jodelle
Qui nous cele
Trop longtemps ſes doctes vers,
Et que le Ciel n'a fait naiſtre
Que pour eſtre
Miracle de l'Univers.

Une de ces *Gayetés* est adressée à *Corydon, serviteur de Ronsard*, à qui l'Auteur recommande d'avoir un grand soin de son maître ; une autre est sur la convalescence de Michel-Pierre de Mauléon, ami de Paschal. Dans celle qu'il envoie à Ambroise de la Porte, Parisien, il nous fait connoître que ce dernier est l'Auteur d'un petit recueil de poësies anonymes, qui parut en 1553. à Paris sous le titre de *Livret de folastries, à Janot Parisien, plus, quelques Epigrammes Grecs* (c'est-à-dire, imités du Grec, en vers François) *&* *des Dithyrambes chantés au bouc de Etienne Jodelle, Poëte tragique.* Magny à qui Ambroise de la Porte envoya ce livre, dit que lui & sa maîtresse le lurent avec avidité, & qu'il les réjoüit beaucoup l'un & l'autre. Si ce n'est pas un compliment, cet aveu fait aussi peu d'honneur à son esprit qu'à son cœur. J'ai de la peine à croire que ce recueil de turpitudes, fort grossiérement dites, pût amuser aujourd'hui la plus vile populace. L'Auteur de ces impertinences mourut en 1555. à l'âge de vingt-huit ans. Il étoit frere aîné de *Maurice* de la Porte, Auteur des *Epithétes Françoises* dont je vous ai parlé.

OLIVIER DE MAGNY.

Bibl. Franç. t. 3. second. édit. p 437.

OLIVIER DE MAGNY.

Olivier de Magny finit ses *Gayetés* par une protestation qu'il fait à Remi Belleau de ne plus chanter l'amour : mais les sermens des Poëtes ne sont pas irrévocables. Il y a longtems qu'ils ont fait à cet égard preuves d'inconstance. L'amour, & l'amour le plus profane, est encore l'objet principal des *soupirs* que notre Poëte fit entendre à toute la France en 1557. dans les cent soixante-seize Sonnets qu'il publia alors, & qu'il dédia à M. du Thier de Beauregard, que j'ai déja nommé. Il annonce ainsi lui-même la matiére de la plus grande partie de ces petites piéces, lorsqu'il dit dans la sixiéme,

Je chante en ces Sonnets une maîtresse belle,
Je chante les ennuys que j'endure pour elle,
Mon espoir & ma foy constante en mon tourment, &c.

Mais comme il traite dans les mêmes piéces divers autres sujets, il explique plus clairement son dessein dans le dernier Sonnet, en ces termes :

S'amour m'a fait le bien que de luy l'on desire,
Lors j'ay escrit le bien que j'ay reçeu de luy ;
Et s'il m'a tourmenté d'un langoureux ennuy,
Ma langueur seulement j'ay pris peine à descrire.

Auſſi quand mon Rouſſeau, enragé de meſdire,
M'a travaillé l'eſprit comme il fait aujourd'huy,
J'ay deſcrit ma conſtance, & l'injure de luy,
Et c'eſt comme j'ay fait ces vers que je ſouſpire.

OLIVIER DE MAGNY.

Selon les paſſions où j'ay eſté ſubmis,
Ou bien, ou mal, d'amour ou de mes ennemys,
J'ay deſcrit chacun jour la cauſe toute telle.

Et c'eſt pourquoy, du Thier, on void dedans ces vers
Par cy, par là, meſlés tant d'argumens divers,
Et que plains de ſouſpirs, *Souſpirs* je les appelle.

Le Poëte compoſa ces Sonnets à Rome, où, éloigné des tendres engagemens qu'il avoit contractés en France, il eut la foibleſſe de ſe forger de nouvelles chaînes. Il voudroit nous perſuader qu'il en ſentoit la peſanteur, mais le ton dont il le dit ne prouve point qu'il en fut convaincu :

Soupirs, Sonnet 4.

Je n'eſtois pas aſſez en France tourmenté,
Sans qu'il falluſt encore venir en Italye,
Sentir le traict poignant de l'enfant d'Idalye,
Et m'aſſervir encore à quelque autre beauté.

Je n'avois pas l'amour en France aſſez chanté,
Sans qu'il falluſt mener à Rome ma Thalye,
Et chanter derechef l'amoureuſe folye,
Pour adoucir encore une autre cruauté, &c.

Voyez auſſi le cent quarante-ſeptiéme

Sonnet, où il dit expreſſément qu'il étoit alors à Rome.

OLIVIER DE MAGNY.

J'ai cependant obſervé que dans ces petites piéces, le Poëte ne ſoupiroit pas toujours pour ſa belle. Il moraliſe dans pluſieurs, il invective dans d'autres contre un envieux qui le décrioit, & à qui il applique l'épithéte de *Rouſſeau*. Quelques-uns ſont emploiés à loüer M. du Thier, Lancelot de Carles, Jean Brinon, Jean de Pardeillan, Fumée & autres, & en particulier Pierre de Paſchal dont il vante beaucoup l'hiſtoire de France ſouvent annoncée, mais qui n'a été vûë de perſonne, & que l'on prétend n'avoir jamais été qu'ébauchée. D'autres ne ſont que des Complaintes où le Poëte gronde la Fortune, exalte ſes propres ſervices, gémit de ſa ſituation, s'en prend à ſes protecteurs, & accuſe preſque ceux-ci d'inhumanité. Il eſt bon de l'entendre lui-même dans deux de ces Sonnets. Je choiſis d'abord le cent quarante-ſixiéme ; c'eſt à ſon ami Paſchal que Magny ſe plaint ainſi :

Cependant, mon Paſchal, que tu fais ton hiſtoire,
Ton doux ſtyle égallant au mieux diſant Romain,
Icy, ſans liberté, un eſpoir inhumain
Me tient pris en ſes rets, & rit de ſa victoire.

OLIVIER DE MAGNY.

De cent papiers divers je brouille ma memoire,
Je veille en travaillant du soir au lendemain;
Autre tire le fruict du travail de ma main,
Qui plus est évident & moins on le veut croire.

Ce n'est pas tout, Paschal, l'infame pauvreté
De tant de longs ennuys redouble l'aspreté,
Et fait tous mes pensers aussi fresles qu'un verre:
Mais plus doux, si j'en ay, me seront les bienfaits;
Car celuy ne sçait pas que veult dire la paix
Qui n'a premierement esprouvé de la guerre.

Ces désagrémens lui causerent tant de dégoût qu'il auroit abandonné son emploi s'il n'eût craint d'être encore plutôt oublié, & de tomber dans un état pire que celui dont il se plaignoit. C'est ce que l'on voit en particulier par le Sonnet cent quarante-huitiéme.

Que feray-je, Truguet, dy moy que dois-je faire?
Puisque j'oy ce Prélat qui me deut avancer,
Ne faire en le servant sans fin que me tanser,
De ce qu'il m'a promis exploitant le contraire.

Si des maux qu'on me fait, tousjours je me veux taire,
D'un trop mordant ennuy je me sens offenser;
Et si je veux aussi ma pleinte commencer,
Je crains qu'on ne m'estime assez bon Secrétaire.

Pour faire doncques l'un & l'autre plus contens,
Et pour garder que plus je ne perde mon tems,
Ce sera le meilleur de nous partir d'ensemble.

OLIVIER DE MAGNY.

Je me partiray donc ? non je demeureray.
Je demeureray, non : ainçois je partiray.
Dy moy, pour Dieu, Truguet, dy moy ce qu'il t'en semble.

Jean de Pardeillan ne se contenta pas de faire l'éloge de ces Sonnets, il se crut encore obligé d'engager son ami à publier ses autres poësies, afin que Magny pût joüir de son vivant de la gloire qui, selon sa Panégyriste, devoit lui en revenir : car, dit-il,

. . . . quoyque nous chantons,
Nostre immortalité ne nous sauve la vie.

Magny qui n'étoit pas moins avide de gloire, ne se fit pas beaucoup prier. Il revit toutes ses Odes, les distribua en cinq livres, & les mit au jour en 1559. C'est le recueil le plus considérable de ses œuvres poëtiques. Je vous ai déja parlé de quelques-unes de ces Odes dans le récit que je vous ai fait de la vie de ce Poëte, & ce que je vous en ai rapporté suffit presque pour faire connoître le goût lyrique de l'Auteur. Ce n'est sûrement ni un Pindare, ni un Horace, à moins qu'on ne dise qu'il ressemble au premier par le peu d'ordre qu'il a mis dans la plûpart de ses Odes, & au second par la morale Epicurienne qu'il y a versé à pleines mains, sur-

OLIVIER DE MAGNY.

tout dans le cinquiéme livre. J'y ai trouvé cependant d'assez beaux endroits, & en plusieurs un certain feu qui montre que le Poëte étoit capable de s'animer quand il vouloit s'en donner la peine, ou que quelque passion le saisissoit. Mais souvent aussi il gâte les plus belles pensées par les expressions basses & triviales qu'il emploie, par des comparaisons peu justes, par son amour pour les diminutifs, qui le porte continuellement à estropier les termes de la langue, soit pour les ajuster à la mesure de ses vers, soit pour trouver des rimes, & plus souvent encore parce que suivant le mauvais goût de son siécle, il s'étoit imaginé qu'il y avoit de l'élégance & de la délicatesse dans ces maniéres de s'exprimer.

Il y a peu de ces Odes qui ne soient adressées à quelque personne distinguée par sa naissance, sa dignité, ou son amour pour les lettres; mais le recueil entier est dédié à M. d'Avanson. C'est un hommage que le Poëte rendoit à son protecteur, & en même tems, comme il le dit, un acte de sa reconnoissance pour les bienfaits qu'il en avoit reçus.

OLIVIER DE MAGNY.

Je ne donne ce livre à quelqu'autre qu'à toy,
Quand il lira dedans les Odes que j'adresse
A maint Prélat & Prince, & à mainte Princesse;
Mais le desir que j'ay d'ingrat ne demeurer,
Me fait à leur grandeur mon devoir préférer, &c.

M. d'Avanson méritoit d'ailleurs cette préférence, parce que, de l'aveu de tous les Ecrivains de ce tems-là, il étoit le protecteur de tous ceux qui cultivoient les lettres en France, & qu'il n'usoit de son crédit & de ses richesses que pour leur faire du bien, ou leur en procurer. Olivier de Magny lui rend en particulier ce témoignage si flateur dans un grand nombre d'endroits de ses poësies, & surtout dans ce recueil d'Odes où l'on en trouve plusieurs qui lui sont adressées. Les autres sont aussi décorées de noms illustres, comme de ceux de la sœur du Roi Henri II, de Diane de Poitiers, Duchesse de Valentinois, de Jean de Bourbon, Comte d'*Anghien* & de Soissons; des Cardinaux Alexandre Farnese, François de Tournon, Georges d'Armagnac; des Magistrats, Jean du Thier, Jean Bertrand ou Bertrandy, Nicolas Compain, Antoine Fumée, *grand Rapporteur de France*; des Poëtes ou autres Ecrivains,

Ronſard, Paſchal, Jean Brinon, Jean de Pardeillan, Honoré Caſtellan, Médecin ; Honoré Blanchy, Pierre Gilbert, Toulouſain, Jacques Guyon, Jean Caſtin, Nicolas Deniſot, dit le Comte d'Alſinoïs, Joachim du Bellay, Guillaume Aubert, Maurice Séve, Remi Belleau, &c.

OLIVIER DE MAGNY.

Les ſujets de ces Odes ſont extrêmement variés. On y lit des *Hymnes* à la *Santé* & à *Bacchus* ; des *vœux* au même, à Pan, à Palès, à Mercure, à Venus ; des Chanſons galantes ; des Epithalames ; des regrets ſur la mort de pluſieurs des amis de l'Auteur, entr'autres d'Hugues Salel & de Mellin de Saint Gélais ; quelques Odes hiſtoriques, comme celle au ſujet de la priſe de Calais ſur les Anglois en 1558. & celles où le Poëte décrit ſes voyages & ſes occupations, & je vous les ai fait connoître. Il y en a trois en forme de requête à M. d'Avanſon & à MM. Bertrandi & Compain pour les ſolliciter en faveur de Pierre de Paſchal : celui-ci pourſuivoit alors quelque procès qui l'intéreſſoit beaucoup, mais dont le Poëte ne dit pas le ſujet.

Dans la premiére de ces trois Odes, Magny fait également l'éloge de la Ju-

OLIVIER DE MAGNY.

ſtice, du Roi Henri II. de M. d'Avanſon & de Pierre Paſchal. Dans la ſeconde à Jean Bertrandi, il fait entendre qu'il avoit entrepris un ouvrage à l'honneur de la famille de ce Magiſtrat, mais qu'il avoit abandonné ſon deſſein, parce que ſon ami Paſchal travailloit ſur le même ſujet.

Quant à moy je faiſois un hymne
De tes vertuz ſainctement digne,
Qui jà, ce me ſemble, avoit pris
Entre ceux qui ſont mieux eſcritz.....
Lorſque mon Paſchal me deſcœuvre
Les premiers traitz d'un divin œuvre
Qu'il traſſe, Bertrand, doctement
Pour les Bertands tant ſeulement,
Où je vy ſi vivement painte
La nobleſſe de tes ayeux,
Qu'auſſi-tôt cette clarté ſainte
Obſcurcit celle de mes yeux :
Et cette divine merveille
Rompit l'entrepriſe pareille ;
L'entrepriſe que j'avançois
De compter ta race aux François.....
C'eſt pourquoy, Bertrand, je délaiſſe
Des Bertrands l'antique nobleſſe,
Sans oſer un labeur tenter,



Pour aux François le raconter,
Estimant trop mieux le silence,
Puisque Paschal en veut parler,
Qu'en parlant de telle excellence
Seulement Paschal n'esgaller.

OLIVIER DE MAGNY.

Ce n'est pas le seul écrit commencé & abandonné, sans doute, par Magny. Au moins parle-t'il dans son Ode à M. du Thier d'une traduction qu'il avoit entreprise du Zodiaque de la vie humaine de Marcel Palingenius : Liv. 1. des Odes, Ode 8

Tandis que mon ame ravie
D'une non vulgaire fureur,
Du Zodiaque de la vie
Me fait poursuivre le labeur, &c.

Et plus bas parlant du même travail, il ajoute :

Et fait qu'à l'œuvre entrepris
Quelque heureuse fin je donne.

Olivier de Magny avoit pris beaucoup de goût pour ce poëme, dont il cite cette pensée dans son Ode au Cardinal Georges d'Armagnac : Ib. Ode 7.

Et c'est pourquoy Palingénie
Au Zodiaque de la vie,

OLIVIER DE MAGNY.

Nous dit qu'un ſimple Laboureur,
Mais qu'il ſoit ſain dans ſa bourgade,
Eſt plus heureux qu'un Roy malade,
Qu'un Pape, ni qu'un Empereur.

Panégyriſte juſqu'à la flaterie dans la plûpart de ſes Odes, notre Poëte louë les Grands, ſes amis, ou ceux qui pouvoient le ſervir, avec la même emphaſe qu'il fait l'éloge de ſes maîtreſſes. Il n'écrit à perſonne qu'il ne l'éleve preſque juſqu'aux Cieux. Mais où il pouſſe cette adulation juſqu'à un excès intolérable, c'eſt dans la premiére Ode de ſon troiſiéme livre, dans laquelle il gratifie Diane de Poitiers de toutes les vertus morales & chrétiennes, que l'hiſtoire & la vérité ſe ſont toujours accordées à lui refuſer, & dans l'Ode ſuivante, où, pour plaire à cette maîtreſſe d'Henri II. il chante les loüanges du Jardin d'Anet.

Ailleurs il blâme ces caractéres toujours portés à flater aux dépens du vrai, & il ſe donne lui-même pour un homme ſimple & véridique. Mais la morale des Poëtes n'eſt pas plus conſtante que leur conduite. Liſez l'Ode de Magny ſur la vertu, *à Pierre de Pardeillan, Protonothere de Pangeas*, au pre-

mier livre de ses Odes, vous y verrez un Poëte qui se déclare l'ennemi de tous les vices des hommes, & qui sçait les démasquer. Parcourez cent autres endroits des mêmes Odes, c'est un écrivain plus licentieux lui-même que ceux qu'il reprend, & qui ne craint point de donner les mêmes leçons de libertinage qu'il avoit prises dans Horace, Ovide, Catulle, Gallus, Jean Second & Marulle, ses Poëtes favoris, & dont il recommande la lecture à ses amis. Voyez l'Ode dixiéme du second livre.

OLIVIER DE MAGNY.

Ce dernier recueil des ouvrages de Magny contient environ cent Odes, en y comprenant ses Chansons, un *Discours en inconstance d'amour, à François Charbonnier*, un *Devis rustique*, ou espéce d'Eclogue dont les interlocuteurs sont *Olivet* & *Janot*; & une longue piéce, mais où il y a beaucoup de naïf, *sur la mort du petit Chien Ploton :* Joachim du Bellay a traité le même sujet, & comme sa piéce est plus courte, le Pere Sanadon l'a préférée à celle de Magny, pour la traduire en vers Latins.

La Croix-du-Maine dans sa Bibliothéque Françoise dit qu'Olivier de

OLIVIER DE MAGNY.

Magny avoit fait imprimer en 1553. chez Arnoul l'Angelier, à Paris, un *Hymne sur la naissance de Madame Marguerite de France, fille du Roy très-Chrestien Henri II. avec plusieurs autres vers Lyriques :* Je n'ai point vû ce recueil.

JACQUES TAHUREAU.

Ambroise de la Porte qui avoit envoyé à Olivier de Magny son *Livret de folastries*, étoit lié d'amitié avec Jacques *Tahureau*, que la mort enleva la même année, & à peu près au même âge, l'an 1555. Mais la vie de Tahureau a été remplie de plus d'événemens que celle de la Porte, & le premier a beaucoup plus écrit aussi que le second.

Il étoit né au Mans, vers l'an 1527. de Jacques Tahureau, Juge du Maine, & de Marie Tiercelin, issuë de l'ancienne famille des Tiercelins, Sieurs de la Roche-du-Maine en Poitou. Il célébre cette famille dans ses poësies, où il fait entr'autres l'éloge de Charles Tiercelin, Sieur de la Roche-du-Maine, Capitaine de cinquante hommes d'armes, Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi à Mouson; de ses trois fils, & en particulier de Charles

Tiercelin qui étoit Lieutenant de la Compagnie de ſon pere; d'Artus Tiercelin; d'un autre du même nom & de la même famille, qui étoit Abbé d'Hermiéres, & Conſeiller au Parlement de Paris; de B. Tiercelin, Abbé des Chaſteliers, & de Bernard du Gardieu, Seigneur de Salettes, que cet Abbé avoit eu pour Précepteur. JACQ. TAHUREAU.

La nobleſſe de ſa naiſſance n'empêcha pas Tahureau de ſe livrer aux lettres. Il étudia avec application les langues Grecque & Latine, y fit de grands progrès, & prit goût à la lecture des meilleurs Ecrivains. Il fit cependant quelque tréve avec les Muſes, pour marcher ſous les étendarts de Mars. L'occaſion en étoit favorable. Henri II. étoit en guerre avec Charles-Quint. Tahureau endoſſa volontairement la cuiraſſe, & fit quelques campagnes. Il n'y a rien dans ſes poëſies qui nous apprenne s'il ſe diſtingua par ſa valeur; & l'on n'eſt pas tenu de croire que c'eſt par modeſtie qu'il n'a rien dit de ſes ſuccès. Les Poëtes ſont tellement accoutumés à mettre dans leurs vers toutes leurs avantures, qu'ils ne ſçauroient même ſe taire ſur ce qu'ils ont intérêt de cacher.

JACQ. TAHUREAU.

Soit inconſtance ou dégoût, Tahureau ne tarda pas à dépoſer les armes, pour reprendre ſes exercices littéraires. Après avoir viſité quelques-unes de nos Provinces, il revint à Paris où il avoit déja fait quelque ſéjour, y lia commerce avec les Poëtes qui s'y diſtinguoient alors, prit rang avec eux ſur le Parnaſſe, & s'acquit l'eſtime & la bienveillance de quantité de perſonnes illuſtres, entr'autres de Louis de Lorraine, Cardinal de Guiſe, à qui il eut l'honneur de préſenter une Ode qui plût à cette Eminence; d'Antoine d'Achon, Evêque de Tarbes, neveu du Maréchal de Saint André; de Pierre Paſchal; & des Poëtes Mellin de Saint Gelais, Jean-Antoine de Baïf, Joachim du Bellay, Ronſard, Jodelle, la Péruſe, & autres.

Ep. dédic. de ſes premiéres poëſies.

Dans la ſuite ſongeant à un établiſſement plus ſolide, il retourna au Mans, & s'y maria. Mais une mort prématurée l'enleva peu de tems après: ce fut, comme je vous l'ai dit, en 1555. n'étant pas encore entré dans la vingt-huitiéme année de ſon âge.

Etant à Paris, il avoit compoſé deux *Dialogues non moins profitables que facétieux, où les vices d'un chacun ſont repris*

fort âprement, pour nous animer à les fuir & suivre la vertu. Lorsqu'il revint au Mans, il laissa une copie de ces Dialogues à Ambroise de la Porte. Mais celui-ci étant mort la même année que son ami, cet écrit demeura plusieurs années enseveli avec d'autres papiers, & il se seroit peut-être perdu sans l'attention de Maurice de la Porte, frere aîné d'Ambroise, qui le tira de l'obscurité où il étoit, & le mit au jour en 1566. c'est un in-8°. qui parut chez Gabriel Buon, à Paris. Tahureau avoit eu dessein d'y joindre un troisiéme & un quatriéme Dialogue; mais sa mort trop prompte l'empêcha d'y travailler. Il y a d'assez bonnes choses dans les deux qui nous restent, dont les interlocuteurs sont le *Démocritiq* & le *Cosmophile.* Pasquier a eu tort de s'en mocquer dans une Epigramme Latine, *in Democriti Scriptorem, lib.* 3. *Epigr.* 59. en ces termes:

JACQ. TAHUREAU.

Ep. dédic. de Maur. de la Porte, & Epith. Franç. du même.

Nicer. Mém. t. 34.

Omnia qui ridet, ridetur ab omnibus ipse.

Il devoit songer à son *Monophile* & à ses *Colloques d'amours*, Dialogues dont tout le monde auroit grand sujet de se railler, mais dont personne ne se mocque, parce que personne ne les lit.

JACQ. TAHUREAU.

L'année même de ſa mort, Tahureau fit imprimer in-4. à Paris, une *Oraiſon au Roy, de la Grandeur de ſon regne, & de l'excellence de la langue Françoiſe: plus quelques vers dédiés à Madame Marguerite.* La harangue eſt fort peu de choſe; je n'y vois d'eſtimable que l'affection de l'Auteur pour ſon Roi, & ſon zéle pour la perfection de notre langue. Les poëſies qui y ſont jointes roulent ſur divers ſujets de morale.

Il ſeroit à ſouhaiter qu'il eût eu aſſez de religion pour ne point traiter d'autres matiéres dans le recueil de ſes autres poëſies, qu'il avoit donné en 1554. à Poitiers, in-8°. Mais l'amour, dont il dit qu'il avoit commencé à ſentir les aiguillons dès l'âge de quatorze ans, l'avoit rendu Poëte: & de quoi un Poëte jeune & amoureux parlera-t'il, ſi ce n'eſt d'amour? Son *Admirée* (c'eſt le beau nom qu'il donne à ſa maîtreſſe) étoit une Demoiſelle de la Ville de Tours. Ses qualités répondoient à ſon nom; il la vit, & l'aima paſſionnément. Il le dit du moins; & en combien de façons ne le dit-il pas! L'amour eſt toujours babillard, mais je le crois encore plus cauſeur dans un Poëte que

Sonn. de Tahur. feuill. 3.

dans tout autre. Quelle abondance de tours, d'expressions, de sentimens dans les *Sonnets, Odes & Mignardises amoureuses de l'Admirée?* & toujours pour soupirer, demander ou se plaindre. Le Poëte auroit voulu que tous ses amis, tous ceux à qui il écrivoit, eussent pris part à sa situation; il les en sollicite, il les en presse dans les Sonnets & les Odes qu'il leur adresse. Je crois que les plus sages rirent de sa folie, ou du moins le plaignirent, mais je ne vois point qu'aucun ait tenté de le guérir. Ce qu'on auroit dû lui représenter, c'est qu'il deshonoroit celle qu'il recherchoit & qu'il se deshonoroit lui-même, en offrant dans ses poësies aux yeux d'une fille bien née toutes ces images indécentes dont il a sali ses vers. Mais peut-être que ces avis eussent fait peu d'impression sur son esprit. On ne sçait que trop que les Poëtes voluptueux se sont toujours maintenus dans la possession de s'affranchir à leur gré de la servitude des bienséances & des maximes de la raison. La passion de Tahureau valut à la ville de Tours un éloge où le Poëte fait presque de cette Ville une des merveilles de l'Univers: il eût trouvé des beautés égales dans les lieux gla-

JACQ. TAHUREAU.

Ibid. feuill. 4. & fol. 1.

JACQ. TAHUREAU.

cés du Nord, s'ils eussent, comme Tours, renfermés son *Admirée*. Quels furent les fruits de cet amour ? Il ne le dit pas ; & assurément il nous importe fort peu de le sçavoir. Il paroît seulement qu'il revint dans sa patrie le cœur plus blessé qu'il ne l'avoit quand il sortit : voici au moins comment il s'en exprime dans ce Sonnet, le seul que je vous rapporterai de lui :

Voyez combien Amour est inconstant,
Voyez au moins combien il est volage,
Voyez comment il tourne le courage
De ceux qu'il va comme moy tourmentant.

Tantost helas (ce me sembloit) contant,
Et presque hors de son trop long servage
Je m'asseuroy, délivré de la rage
Du vain espoir qui va me démentant.

Je pensoy bien en changeant de contrée
Que cette amour dans mes veines ancrée
Relâcheroit quelque peu sa rigueur :

Mais sans arrest, jà bien loin de la Seine,
Au bord du Clain, triste je me pourmeine,
Plus que jamais éprouvant sa fureur.

Tahureau est plus sensé dans ce qu'il appelle le *Recueil de ses premiéres poësies*, qu'il dédia au Cardinal de Guise, la même année 1554. aussi n'y est-il point

question d'amour. C'est, ou un Ecrivain qui reclame la protection des Grands, ou un Poëte qui célébre les actions glorieuses de ceux qui se distinguoient de son tems, ou un ami qui s'entretient familiérement avec ses amis. Selon la premiére qualité, il fait entendre sa voix à Henri II, à la Princesse Marguerite sa fille, aux autres enfans de France, au Cardinal de Guise. Il demande au Roi la permission de chanter ses victoires, & les faits remarquables de son regne, pourvû qu'il veuille soutenir sa foiblesse, encourager sa timidité, & considérer plus son zéle que sa capacité; & cependant il fait réellement tout ce qu'il demande la permission de faire. Il use du même art pour loüer la Princesse Marguerite, & les enfans de France, & il demande adroitement à ceux-ci qu'ils le constituent leur Poëte: enfin dans l'Ode, ou plutôt l'Epître au Cardinal de Guise, il exalte l'amour de François I. d'Henri II. & du Cardinal pour les lettres & pour ceux qui les cultivoient, & il demande au dernier qu'il veuille bien lui servir de Mécéne.

JACQ. TAHUREAU.

O que cent fois heureux j'estimerois l'ouvrage
Du labeur que j'ay pris en la fleur de mon âge,

JACQ. TAHUREAU.

S'il recevoit un coup si heureuse faveur
Qu'il pût estre avoüé de ta haute grandeur ;
Et si pour le guerdon de ma tant douce peine,
Ta hautesse vouloit me servir de Mécéne :
Alors sans craindre rien, contre tous envieux
Je hausseroy la teste, & au plus haut des Cieux
Elevant ton renom, j'yrois prendre ma place
Au plus hautain sommet de nostre saint Parnasse, &c.

Une des actions éclatantes qu'il célébre dans ses autres Odes, est la défaite de François, Marquis de Salusses, qui avoit si mal payé la France de toutes les obligations qu'il lui avoit. Le Poëte fait une sortie très-vive contre ce Seigneur, attribuë l'honneur de sa défaite à Charles Tiercelin, Seigneur de la Roche-du-Maine, & fait valoir les services que celui-ci avoit rendus au Royaume sous François I. Il finit cette Ode adressée à M. Tiercelin même, par ces deux strophes :

D'un Roy la grandeur seulement
Ne gist aux richesses pompeuses,
Ni à s'accoustrer richement
D'or, ni de pierres précieuses,
Ni dans un grand Palais doré
Se voyr d'un chacun honoré.

Mais bien à cherement traiter

Par

Par recompenses libérales,
Et à sagement contenter
Par ses douces faveurs Royales,
Ceux-là qu'il cognoist, comme toy,
Inviolables en leur foy.

La valeur & les glorieux exploits du Maréchal de Saint André font le sujet de l'Ode du Poëte à M. d'Achon Evêque de Tarbes, neveu de ce Maréchal.

Mais Tahureau ne monte pas toujours sa lire sur un ton si haut. Ami des Savans de son tems, & plus encore des Poëtes, comme je vous l'ai fait observer, il aimoit mieux s'entretenir doucement avec eux, que d'entonner la trompette pour faire entendre les exploits de Mars. Il parloit alors des vers d'autrui ou des siens, de l'avantage de l'étude, des charmes que l'on trouve dans la lecture des meilleurs écrits des anciens & des modernes. Il s'intéressoit pour le progrès des sciences & la conservation de ceux qui les cultivoient. Il s'inquiétoit même quelquefois sur le sort de ses amis, lorsqu'une longue absence les séparoit de lui. Quels vœux, par exemple, ne fait-il pas pour Paschal qui étoit alors à Venise? Quels éloges ne donne-t'il pas au plaidoyer

JACQ. TAHUREAU.

que fit celui-ci en présence du Sénat contre les assassins de Jean de Mauleon, dont il demanda justice au nom de la France ; A quels Dieux de la fable ne s'adresse-t'il pas pour supplier que chacun veille à la conservation de son ami ? Avec quelle ardeur publie-t'il ailleurs les loüanges de Mellin de Saint Gelais, d'Hugues Salel, de Jean de la Péruse, qu'il qualifie de *premier Tragique de France*, de Jodelle, de Ronsard, de Jean de Pardeillan dont il louë la *Colombe*, c'est-à-dire, les vers que celui-ci avoit composés à l'honneur de sa maîtresse qu'il nommoit Colombe !

Ce commerce continuel que Tahureau avoit avec les Muses & leurs favoris, ayant été blâmé de ceux qui méprisoient la poësie, ou qui croyoient que le Poëte auroit dû lui préférer la profession militaire, il entreprit sa défense & celle de l'art qu'il cultivoit. C'est le sujet de plusieurs de ses piéces, qu'on liroit aujourd'hui avec plus de plaisir, si l'on n'avoit pas de meilleurs écrits sur cette matiére. Il finit ainsi une de ces piéces :

Quant est de moy, rien plus je ne souhète
Que d'Apollon me voyr favoriser,
Et pour me voir son excellent Poëte

Pouvoir de l'eau d'Elicon épuiser ;

A celle fin qu'une belle couronne
Ceigne mon front de laurier couronné,
Et que l'honneur qu'aux beaux escrits l'on donne,
Soit quelquefois à mon livre donné.

Pendant qu'on vit, la palissante envie
Des bons esprits aboye le renom,
Mais tost après se finissant la vie,
On leur voyt rendre un perdurable nom.

JACQ. TAHUREAU.

Il espéroit de joüir de la même immortalité, & il auroit pû l'obtenir si le regne de la poësie eût été borné à son tems. Mais depuis que cet art a été manié par tant d'autres esprits si supérieurs, & que ses progrès ont suivi ceux de notre langue, on ne peut plus loüer que les efforts de ces anciens; & toutes ces Muses que Tahureau *convie* dans sa derniére piéce *en son pays du Maine*, pour y construire un nouveau Parnasse, auroient même de la peine d'être admises aujourd'hui à occuper quelque coin aux pieds de celui que nos Poëtes ont élevé. Il y a plusieurs éditions de poësies de Tahureau, & je les ai toutes consultées; mais il est inutile de vous en faire ici le détail; vous le verrés ailleurs.

V. le Catalogue à la fin du tom. 12.

Ce Poëte avoit un frere aîné, nom-

JACQ. TAHUREAU.

mé *Pierre* Tahureau, Sieur de la Chevalerie & du Chesnay, qui a composé quelques ouvrages, dont aucun n'a vû le jour. Il vivoit encore en 1584. lorsque la Croix-du-Maine, qui en parle, faisoit imprimer sa *Bibliothéque Françoise*. Cet Ecrivain dit que Pierre Tahureau étoit alors âgé de cinquante ans, ou environ. Si cela étoit, il devoit être né vers l'an 1534. & ne pouvoit par conséquent être l'aîné de Jacques Tahureau né vers 1527. Ainsi il y a apparence qu'on doit donner à *Pierre* une dizaine d'années de plus; ce qui suffit pour rectifier tout. Jacques Tahureau parle de ce frere dans ses poësies, mais il se contente de dire qu'il aimoit les lettres, & qu'il les cultivoit.

JEAN DE LA PÉRUSE.

L'année 1555. fut fatale aux Poëtes. Outre Ambroise de la Porte & Jacques Tahureau, dont je viens de vous parler, la mort enleva encore *Jean* de la Péruse qui mourut, comme les deux autres, à la fleur de son âge. Du Verdier dit que ce Poëte étoit né à Poitiers; il s'est trompé; il étoit de la ville d'Angoulême. La Croix-du-Maine &

Pasquier nous apprennent qu'il joüa un *Rollet* dans la Tragédie de Cléopâtre, & un autre dans la Comédie d'Eugene, deux piéces d'Etienne Jodelle son contemporain & son ami. C'est tout ce que ces Ecrivains nous font connoître de la vie de la Péruse. Scévole de Sainte Marthe, qui en dit un mot dans l'éloge de Robert Garnier, regrette de ce qu'il étoit mort dans un âge peu avancé, prétendant que s'il eût vécu plus longtems, *il auroit été regardé, au jugement des Savans, comme l'Euripide François.* Je crois que Sainte Marthe devinoit fort mal.

JEAN DE LA PERUSE.

Rech. l. VII. ch. VI.

Elog. édit. in-4°. page 104.

La Péruse semble nous faire entendre qu'on l'avoit envoyé à Paris pour y faire ses premiéres études. Paris, dit-il dans une de ses Elégies,

Paris a nos jeunes ans,
Puis quand nous sommes plus grans,
On nous achemine
De Paris en un autre endroit,
Pour la Guerre, pour le Droit,
Pour la Médecine.

Il ne nous apprend pas s'il suivit quelqu'une de ces professions, & l'on ne tire pas sur cela de plus grands éclair-

JEAN DE LA PERUSE.

cissemens de cette multitude de piéces que les Poëtes de son tems se hâterent de consacrer à sa mémoire. On voit par ses poësies qu'il fit un long séjour à Poitiers, & qu'il s'y lia d'amitié avec Jean Boiceau, Sieur de la Borderie, Poëte François, Guillaume Bouchet & quelques autres moins connus, qu'il nomme dans son *Adieu à la ville de Poitiers*. Son goût pour la poësie l'avoit mis pareillement en commerce avec Olivier de Magny, Tahureau, Jodelle, Jean Bouchet, Buchanan, Jean-Antoine de Baïf, Maysonier, & même avec Ronsard. Ils s'écrivoient réciproquement en vers, & s'excitoient mutuellement à entreprendre quelque ouvrage qui fût capable de les immortaliser. La Péruse étant tombé malade, chacun s'intéressa à sa santé; mais personne, ce qui est naturel, ne s'y intéressa plus que lui-même. Il composa sur ce sujet une *Oraison*, ou priére dans laquelle il sollicite vivement le Ciel pour en obtenir sa guérison, promettant d'être très-reconnoissant de ce bienfait, s'il lui étoit accordé. Voici un des motifs sur lesquels il fonde sa confiance.

S'il est ainsi, mon Dieu, que je n'aie attenté
Autre moyen que toi pour r'avoir ma santé,

Si je n'ai point forgé dedans ma fantaisie
Mille Dieux abuseurs que feint la poësie,
Si d'autre que de toi je n'ai cherché secours....
Guéri moi, ô Seigneur, & de ton Ciel m'envoie
Le jour tant desiré, que sain je me revoie.

JEAN DE LA PERUSE.

Ses vœux ne furent point exaucés, & il se consola avec les Muses. Il fit cependant une triste peinture de son état dans une Ode qu'il destinoit à *F. Boissot son voisin & son ami*, mais que la mort l'obligea de laisser imparfaite.

Ses amis ne se contenterent point de répandre des larmes stériles sur son tombeau, ils s'occuperent plus sérieusement de sa gloire en le faisant, en quelque sorte, revivre par ses écrits. Jean Boiceau & Guillaume Bouchet se chargerent de les recueillir, & ce fut par leurs soins qu'ils furent imprimés à Poitiers en 1556. in-4°. L'Epître en prose qui commence ce recueil est de Bouchet, & adressée à Boiceau. Le premier y témoigne, que l'amitié que lui & le sieur de la Borderie avoient eu pour la Péruse, étoit une amitié sincére & *intime*, fondée sur les talens & les excellentes qualités d'esprit qu'ils avoient remarqués dans le défunt, & qu'ils avoient toujours cherché l'occasion de lui faire plaisir. Que le sieur de la Bor-

JEAN DE LA PERUSE.

derie n'avoit pû mieux marquer l'estime qu'il faisoit des poësies de leur ami commun, qu'en n'épargnant pas ses soins pour les rassembler toutes, autant qu'il lui avoit été possible. *Vous avez pris beaucoup de peine*, dit Bouchet à Boiceau, *à ramasser en un ce qui étoit confusément épandu, & à découvrir ce qui nous étoit caché, vous qui joignez tant heureusement à la severe science des loix les Muses plus douces, comme vous avez fait apparoistre par vos escrits.* Bouchet ajoute, qu'il avoit joint son travail à celui de Boiceau, afin de concourir mutuellement à illustrer le nom de leur ami, & à le faire passer avec honneur à la postérité. Leur intention étoit bonne; si elle n'a pas été suivie, c'est que notre poësie a acquis depuis bien des degrés de perfection, que l'on ne prévoioit peut-être pas alors, & qui font négliger depuis longtems ces anciennes poësies.

Le recueil de la Péruse commence par sa *Médée*, Tragédie en cinq actes, avec des chœurs, où l'alternative des rimes masculines & féminines est observée. C'est cette piéce qui avoit fait donner à la Péruse, par son ami Jacque Tahureau, le titre pompeux de

premier Tragique de France. Je vous ai déja dit un mot de cette Tragédie, en vous entretenant des traductions & imitations des piéces de Séneque le Tragique. Mais je me suis exprimé peu exactement, lorsque je vous ai dit que cette Tragédie avoit été *achevée* par Scévole de Sainte Marthe. Cette piéce étoit finie lorsque la Péruse mourut; mais il y avoit laissé quantité d'endroits imparfaits; & Sainte Marthe se chargea de la revoir & de la corriger. C'est ce que dit Vauquelin de la Fresnaye dans son Art poëtique, où en parlant de la Tragédie, il ajoute:

JEAN DE LA PERUSE.

Bibl. Fr. t. 6. p. 189.

L. 2. p. 76.

Péruse ayant depuis cette Muse guidée,
Sur les rives du Clain fit encenser Médée;
Mais la mort envieuse avançant son trépas,
Fit que ses vers tronqués parfaire il ne sçut pas:
Quand Sainte Marthe émû de pitié naturelle,
De ces doux orphelins entreprit la tutelle,
Sçavant les r'agença, leur patrimoine accrut,
Et grand peine & grand soin pour ses pupilles eut.

Les Auteurs de l'Histoire du Théâtre François disent que cette Tragédie *n'est qu'une traduction de la Médée de Séneque.* Ils me permettront de ne pas souscrire à un jugement si absolu. Ces deux Tragédies, celle du Poëte Fran-

T. 3. p. 300.

JEAN DE LA PERUSE.

çois & celle du Poëte Latin, commencent de même; & dans la suite de celle de la Péruse, je conviens qu'il y a beaucoup d'endroits imités ou même traduits de celle de Séneque. Mais le Tragique François a beaucoup ajouté au Tragique Latin, quoique sa piéce soit plus courte; il a d'ailleurs renversé l'ordre des Scénes & le rang des personnages. Ce n'est donc, ce me semble, que fort improprement que l'on peut appeller sa Tragédie une traduction de la Médée de Séneque; & l'on peut encore moins dire, que *ce n'en est qu'une traduction*.

Les autres poësies de la Péruse consistent en cinq Odes, diverses Epigrammes, quelques Sonnets, six Elégies, quatre Chansons amoureuses, & des petites piéces sous le titre de Mignardises, d'Etrennes, d'Amourettes, &c. Il adresse ses Odes à Antoine d'Achon, Evêque de Tarbes, à Jean Boiceau, Poitevin, Seigneur de la Borderie, à George Buchanan, à un *Envieux blasonneur*, & à F. Boissot son ami.

L'Ode à l'Evêque de Tarbes est avec *Strophes*, *Antistrophes* & *Epodes*. Le Poëte qui n'avoit que des idées grandes de la poësie & de ceux qui la cultivoient, y dit au Prélat:

JEAN DE LA PERUSE.

Ne penſe pas que les chants
Qu'aux rives du Clain je chante,
Meurent avecque les ans,
Mon Prélat, car je me vante
Que mon vers aura loüange
Juſqu'au peuple plus eſtrange,
Et que ma Muſe immortelle
Rendra ma gloire éternelle;
Chantant des vers autrement
Que le Poëte vulgaire
Eſtimé du populaire,
Ne chante communément.

Sa préſomption n'étoit pas trop bien appuiée, ſes vers n'ont preſque rien qui ſoit au-deſſus de ceux des autres Poëtes du tems, & ont à peu près les mêmes défauts. Continuant cependant ſur le même ton, & voulant pareillement tirer gloire de ſa prodigieuſe fécondité, il ajoute :

J'ay caché dix mille vers
Pleins de graces nompareilles,
Qui ne ſeront découverts
Que pour les doctes oreilles :
Le vulgaire populace
Ne mérite telle grace,

Jean de la Peruse.

Et la grand tourbe ignorante
N'eſt digne qu'on les lui chante :
Car Apollon ne veut pas
Que celuy qu'il favoriſe
Ses vers divins profaniſe,
Les chantant au peuple bas.

Le reſte de cette Ode, qui eſt fort longue, eſt conſacré à la loüange de la poëſie, & la Péruſe y fait voir par diverſes exemples anciens & modernes, que les plus grands hommes doivent aux Poëtes leur réputation. Cette idée, qui n'eſt pas ſans fondement, a été répétée depuis une infinité de fois, & même de nos jours.

La peſte ayant affligé la ville de Poitiers, la tendreſſe de la Péruſe pour ſon ami Jean Boiceau, en fut allarmée ; il lui envoya une Ode pour le preſſer de ſe retirer à la Borderie, promettant de s'y rendre auſſi pour lui faire compagnie. Comme ce Jean Boiceau ne nous eſt guéres connu d'ailleurs, il faut vous rapporter ce qu'en dit la Péruſe. Vous y apprendrez quelles étoient les occupations de ce Poitevin, & comment l'Auteur s'y prend pour tempérer la douleur qu'il reſſentoit du malheur de ſa patrie.

JEAN DE LA PERUSE.

Laiſſe, ami, ces graves loix
Laiſſe cette face bleſme,
Il faut rire quelquefois;
Ne rit pas Appollon même?
Laiſſe tout, fors ta Muſique,
Ton luth, ta flutte, & t'en vien:
Pour eſtre mélancholique
On n'y gaigna jamais rien.

Où voudrois-tu mieux aller
Qu'au lieu de ta Seigneurie?
Où prendrois-tu plus bel air
Qu'il eſt à la Borderie? . . . .
Toi venu, tu auras ſoin
De toſt le me faire entendre,
La Péruſe n'eſt pas loin,
Toſt à toy j'iray me rendre.
Là ton luth qui ſi doux chante,
Là ta flute, là ta voix,
Sur le bord de la Charante
M'endormiront maintes fois.

Là toy & moy chaſſerons
Loin de nous la faſcherie,
Là nous éterniſerons
Le nom de la Borderie.
Le matin & la ſérée,
Par les bois & près de l'eau,

JEAN DE LA PERUSE.

Nous relirons ma *Médée*,
Ton *Aigle*, & ton *Robineau*.

Puis si la peste a pris fin,
Venu l'Hyver inutile,
Peu après la saint Martin,
Nous retournerons en Vile.
Là sans plus craindre la peste,
Nous relirons maintesfois,
Toi, les loix de ton Digeste,
Moi, mes amoureuses loix.

Là ne gaignant que ducats
A droit tu auras l'estime
Du meilleur des Advocats:
Et moi de ma basse rime
Je tâcherai de complaire
A celle qui m'a ravi,
Celle pour qui je veux faire
Cent mille vers, si je vi.

Jean Boiceau, Seigneur de la Borderie, étoit donc un Avocat qui exerçoit sa profession à Poitiers avec réputation, & qui se mêloit aussi de versifier. Je n'ai point vû son *Aigle* & son *Robineau*. Du Verdier, qui cite l'un & l'autre, dit que le premier est une *Eclogue pastorale sur le vol de l'Aigle en France par*

le moyen de paix, où sont introduits des Bergeres, Paix & France, imprimée à Lyon en 1539. in-16. & que le second est un Monologue traduit en langage Poitevin, imprimé à Poitiers, & qui commence ainsi :

JEAN DE LA PERUSE.

Le Menelogue de Robin
Le quau a perdu son précez,
Trinlati de Grec en Francez,
Et di Francez in beau Latin,
Et peux diqui in Poitevin.

Du Verdier ajoute que Boiceau est encore Auteur de quelques Sonnets & *autres compositions*, & d'une Ode à Jean de la Péruse : celle-ci se lit en effet parmi les œuvres du dernier. Boiceau y entre dans le détail des maux que la peste causoit à la ville de Poitiers, de l'affliction qu'il en ressentoit, & demande à la Péruse de soulager sa douleur par ses vers. La description de la peste, telle que la Péruse la donne dans son Ode à Boiceau, est encore mieux touchée que ce qu'en dit le versificateur Poitevin : Je ne vous en rapporterai que ces trois strophes.

Contre ce mal rien ne peut,
Ni bruvage, ni racine;

JEAN DE LA PERUSE.

Pour néant, si Dieu ne veut,
L'homme use de médecine.
Le malade plein de rage
Fuit, refuit, court furieus,
Et plein de mortel présage
Cherche toujours nouveaus lieus.

Le bon vieillart n'ose pas
Bailler aide à sa lignée :
La femme a craint le trépas,
Du mari s'est éloignée.
Le frere laisse le frere,
La sœur ne l'ose toucher ;
Et la pitoyable mere
De ses fils n'ose approcher.

Si quelcun plein d'amitié
L'ami pesté n'abandonne,
Le loier de sa pitié
C'est la mort qui le guerdonne :
Le plus près, plus se hasarde,
Et moins garder il se veut.
Celui du danger se garde
Qui s'esloigne tant qu'il peut.

L'Ode à Buchanan est à la loüange de ce fameux Ecrivain ; la Péruse, qui ne s'intéressoit qu'aux vers, l'exhorte à mettre au jour ses poësies Latines, de

peur qu'elles ne périssent s'il n'égligeoit de les publier lui-même. Dans l'Ode à un *envieux Blasonneur*, c'est-à-dire, à quelque rival de notre Poëte, ou à quelque ennemi de sa gloire, la Péruse donne une nouvelle preuve de sa vanité poëtique, lorsqu'il dit à son adversaire :

JEAN DE LA PERUSE.

Oses-tu dresser la teste
Contre un Tragicque Poëte,
Qui peut bien sans te toucher,
Par sa *Médée* en furie,
Comme l'orgueilleux Marsie,
Te faire vif escorcher ?

Je vous ai parlé de l'Ode à *Boissot*, & je ne vous dirai rien des *Etrennes*, *Mignardises & Amourettes*, adressées à la Francine de Jean-Antoine Baïf, à Jacques Tahureau & son *Admirée*, à *Jeanne*, aux Demoiselles de *Dampierre* & *Bertelot*, à *l'Amie de son ami* Guillaume Bouchet, &c. Ces petites piéces n'intéressoient que les personnes pour qui elles étoient faites. J'en dis autant des Sonnets à Olivier de Magny, à Muret, à Ronsard, à Tahureau, à Maysonnier, & à quelques autres. Les quatre Chansons amoureuses sont en

JEAN DE LA PERUSE.

petits vers. Dans la troisiéme, la Péruse fait dire à une fille que ses parens vouloient marier à un homme âgé pour lequel elle se sentoit de l'éloignement.

C'est un trop grand déplaisir
A pauvres jeunes pucelles,
Se marier au plaisir
Des Parents, & non pas d'elles.

Et l'on m'a dit que le Droit
Ne permet au personnage
Son franc vouloir en endroit,
Tant qu'il fait en mariage.

Puisque le Droit fait pour moi,
Et la faveur de nature,
J'aime mieux suivre la loi,
Que la coustume trop dure.

Et point n'est sage celuy,
Selon raison naturelle,
Qui baille fille à autrui
Sans savoir le vouloir d'elle.

Dans les Elégies & Epitaphes, la Péruse pleure la mort du Capitaine *Fayoles*, qu'il nomme son cousin, de François de Clermont, Seigneur de Dampierre, d'Anne de Polignac, Comtesse de Sancerre & de la Rochefoucaud,

& d'un fils de P. Chesnai, Banquier à Poitiers. Le Capitaine Fayole fut tué au siége de Mets formé par l'armée de Charles-Quint en 1552. L'Elégie sur la mort du Seigneur de Dampierre contient un éloge historique de ce brave Militaire que nos histoires ont célébré.

JEAN DE LA PERUSE.

Les Poëtes François qui ont loüé Jean de la Péruse, & dont on trouve les éloges au commencement ou à la fin des poësies de celui-ci, sont, outre le Seigneur de la Borderie, Marc-Antoine Muret, Guillaume Bouchet, N. L. R. de la Boiciere, Charles Toutain, R. Maissonnier, Jean Bouchet, Ronsard, Vauquelin de la Fresnaye, J. Bougard *du Perche*, P. Marin Blondel *Lodunois*, & Claude Binet. Mais pour lire tous ces éloges, il faut avoir les deux éditions des œuvres de la Péruse, l'édition in-4°. de 1556. que j'ai suivie, & celle de 1573. in-16. Celle-ci est dûë aux soins de *Claude Binet, Beauvaisin*, qui a dédié son édition, par une Epître en prose, à Messire *René de Voïer, Vicomte de Paulmy, Gouverneur de Toureine, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre*, &c. Binet convient que les uns *trouvoient la Péruse quelque peu rude & obscur*, *les*

JEAN DE LA PERUSE.

autres trop libre en la loy de ses vers, & outre ce, fort affecté aux sentences : & il prétend que ceux qui en jugeoient ainsi, étoient ou des envieux, ou des gens sans goût, & qui n'entendoient rien à l'art de la poësie. Tout éditeur doit flater son Auteur : c'est du moins l'usage ; & quelque peu raisonnable qu'il soit, il n'est que trop constamment suivi : les modernes ne different pas en cela des anciens. Je vous parlerai de Claude Binet, après Grévin & Ronsard ausquels il a survécu.

PIERRE-MARIN BLONDEL.

A l'égard de *Pierre-Marin* Blondel, dont je viens de vous citer une Ode à la Péruse, la Croix-du-Maine & du Verdier disent qu'il florissoit encore à Poitiers en 1584. & qu'il a composé quelques poësies ; mais ils n'en spécifient aucunes. Par l'Ode qu'il fit à la loüange de la Péruse, on voit qu'il avoit composé quelques Comédies :

...... Va, ma Muse,
En quelque part que soit Péruse
Va lui faire entendre ceci ;
Et que si la Muse tragique

L'a favori, que la Comique
Ne me dédaigne point aussi.......
Que de bref, au moins si la vie
Ne me faut, quelque Comédie
Là bas je luy envoierai.

Blondel étoit ami de Pierre l'Anglois, Ecuyer, Sieur de Bel-Etat, Auteur de plusieurs ouvrages imprimés, & en particulier d'un *Discours des Hiéroglyphes Egyptiens, avec cinquante-quatre Tableaux Hiéroglyphiques*, &c. dont je connois une édition faite à Paris, pour Abel l'Angelier, l'an 1583. in-4°. Chaque Tableau est adressé à quelque personne distinguée dans l'Eglise, l'Etat ou les Lettres, & l'adresse est toujours en vers, qui sont fort mauvais.

PERNETTE DU GUILLET.

La ville de Lyon vit dans le même tems, c'est-à-dire, avant le milieu du seiziéme siécle, deux de ses citoyennes se distinguer dans la poësie, *Pernette* du Guillet, dite *Cousine*, & *Louise* Labé. La premiére mourut jeune, le 17 de Juillet de l'an 1545. Elle étoit engagée dans les liens du mariage, &

son mari lui survécut. C'est tout ce qu'on nous apprend de sa vie. Quant à ses talens, ils étoient grands, si Antoine du Moulin, Mâconnois, n'a point exagéré dans l'éloge qu'il en fait. Il dit *aux Dames Lyonnoises*, à qui il adressa les poësies de du Guillet, qu'elle étoit *si parfaitement assurée en tous instruments musicaulx, soit en Luth, Espinettes & autres..... que la promptitude qu'elle y avoit, donnoit cause d'esbahissement aux plus expérimentés*: il ajoute qu'elle s'étoit appliquée aux lettres dès sa premiére jeunesse, qu'elle parloit & écrivoit en Italien & en Espagnol, qu'elle étoit fort avancée dans l'étude de la langue Latine, & qu'elle se préparoit à acquérir la connoissance de la langue Grecque, losqu'une prompte mort l'enleva de ce monde. Du Moulin louë aussi sa vertu & sa bonne conduite qui la firent extrêmement regreter de son mari. Ce fut lui qui recueillit tout ce qu'il put retrouver des poësies de sa femme, & qui les donna à du Moulin, par les soins duquel elles furent imprimées à Lyon en 1545. même, c'est-à-dire, quelques mois après la mort de la Muse Lyonnoise.

PERNETTE DU GUILLET.

Ce recueil de *Rymes de gentile & ver-*

tueuse Dame Pernette du Guillet, parmi lesquelles il y a quelques piéces en vers Italiens, est un amas de pensées diverses, la plûpart philosophiques, & en particulier sur l'Amour & l'Amitié, & la difference de l'un & de l'autre. Il paroît que l'Auteur n'avoit connu l'Amour que pour l'arrêter dans de justes bornes, & qu'elle ne lui avoit jamais sacrifié son devoir : voici comment elle s'exprime sur cela :

PERNETTE DU GUILLET.

Sans congnoissance aucune en mon printemps j'estois :
Alors aucun souspir encore point ne gectois,
Libre sans liberté, car rien ne regrectois,
En ma vague pensée
De molz & vains desirs follement dispensée.

Mais Amour tout jaloux du commun bien des Dieux,
Se voulant rendre à moy, comme à maints, odieux,
Me vint escarmoucher par faulx alarmes d'yeulx ;
Mais je veis sa fallace :
Par quoy me retiray, & luy quictay la place.

Je vous laisse penser, s'il fut alors fasché :
Car depuis en maints lieux il s'est toujours caché,
Et quand à descouvert m'a veue, m'a lasché
Maints traicts à la volée :
Mais onc ne m'en sentis autrement affolée.

A la fin congnoissant, qu'il n'avoit la puissance
De me contraindre en rien luy faire obéissance,

PERNETTE DU GUILLET.

Tascha, le plus qu'il peust, d'avoir la congnoissance
Des archiers de vertu,
Par qui mon cueur forcé fut soubdain abbatu.

Mais elle ne permît qu'on me feist autre oultrage,
Fors seulement blesser chastement mon courage,
Dont Amour escumoit & d'envie & de rage :
O bien heureuse envie,
Qui pour un si haut bien, m'a hors de moy ravie !

Ne pleures plus, Amour : car à toy suis tenüe,
Veu que par ton moyen vertu chassa la nüe,
Qui me garda longtems de me congnoistre nüe,
Et frustrée du bien,
Lequel, en le goustant, j'ayme Dieu sçait combien.

Du Guillet préféra donc la Philosophie à l'Amour. Elle fit ses délices de la premiére, & se crut assez maîtresse de ses sens pour oser défier l'Amour de l'attaquer. C'est ce qu'elle feint au moins dans le récit suivant, que je crois devoir encore vous rapporter, à cause de sa naïveté.

Combien de fois ay-je en moi souhaicté
Me rencontrer sur la chaleur d'Esté
Tout au plus près de la clere fontaine,
Où mon desir avec cil se pourmeine
Qui exercite en sa Philosophie
Son gent esprit, duquel tant je me fie,
Que ne craindrois, sans aucune maignie,
De me trouver seule en sa compagnie.

Que

Que dy-je ſeule ? ains bien accompaignée
D'honneſteté, que vertu a gaignée
A Apollo, Muſes & Nymphes maintes,
Ne s'adonnant qu'à toutes œuvres ſainctes.

PERNETTE DU GUILLET.

Là quand j'aurois bien au long veu ſon cours,
Je le lairrois faire appart ſes diſcours :
Puis peu à peu de luy m'eſcarterois,
Et toute nue à l'eau me gecterois :
Mais je vouldrois lors quant & quant avoir
Mon petit Luth accordé au debvoir,
Duquel ayant congneu & pris le ſon,
J'entonnerois ſur luy une chanſon,
Pour un peu veoir quels geſtes il tiendroit.
Mais ſi vers moy il s'en venoit tout droict,
Je le lairrois hardiment approcher :
Et s'il vouloit tant ſoit peu me toucher,
Luy gecterois, pour le moins, ma main pleine
De la pure eau de la clere fontaine,
Luy gectant droit aux yeulx ou a la face.

O qu'alors euſt l'onde telle efficace
De le pouvoir en Acteon muer ;
Non toutes fois pour le faire tuer,
Et dévorer à ſes chiens, comme Cerf :
Mais que de moy ſe ſentiſt eſtre ſerf
Et ſerviteur transformer tellement,
Qu'ainſi cuydaſt en ſon entendement,
Tant que Dyane en euſt ſur moy envie
De luy avoir ſa puiſſance ravie.

Combien heureuſe & grande me dirois !

PERNETTE DU GUILLET.

Certes Déesse estre me cuyderois.
Mais pour me veoir contente à mon desir ;
Vouldrois-je bien faire un tel déplaisir
A Apollo, & aussi à ses Muses,
De les laisser privées & confuses
D'un, qui les peult toutes servir à gré,
Et faire honneur à leur hault chœur sacré ?

Ostez, ostez, mes souhaitz, si hault point
D'avecques vous ; il ne m'appartient point.
Laissez-le aller les neuf Muses servir,
Sans se vouloir dessoubz moy asservir,
Soubz moy qui suis sans grace & sans mérite.

Laissez-le aller, qu'Apollo je ne irrite,
Le remplissant de Déïté profonde,
Pour contre moy susciter tout le monde,
Lequel un jour par ses écrits s'attend
D'estre avec moy & heureux & content.

Pernette du Guillet se fioit sur sa jeunesse, lorsqu'elle écrivoit ces derniéres paroles : mais comme je vous l'ai dit, son espérance fut trompée. Les Poëtes de son tems la pleurerent ; & l'on a recueilli à la suite de ses poësies les Epitaphes qu'ils composerent en son honneur. La premiére est de Maurice Seve, dont je vous ai parlé ; les noms des autres ne sont point marqués. Comme ces Epitaphes ne nous apprennent rien, je ne vous en rapporterai aucune.

Les poësies de du Guillet furent réimprimées à Paris dès 1546. & à cette édition, qui pour le papier & l'impression est fort inférieure à celle de Lyon, l'on a joint diverses poësies anonymes, une de Mellin de Saint Gelais, & une autre de Victor Brodeau : je vous ai parlé de ces deux Poëtes. La première des poësies anonymes est le *Triumphe des Muses contre Amour :* je vous ai fait suffisamment connoître cette piéce ailleurs. La seconde a pour titre, les *Obseques d'Amour*. C'est une suite de la premiére piéce, & qui paroît du même Auteur. L'Amour ayant été mis à mort par la Muse Erato, qu'il avoit insultée, on pensa à en faire les obséques. L'anonyme se chargea d'y inviter Venus & quelques autres Dieux & Déesses. Il vit le convoi, & parle de ceux qui composoient le deuil.

PERNETTE DU GUILLET.

Bibl. Fr. t. 10. p. 127.

A son enterrement
J'avisay promptement
Plusieurs Religieuses ;
Et tous ses serviteurs
Parjures & menteurs,
Pleuroient en voix piteuses.

Le premier deuil menoit

PERNETTE DU GUILLET.

Cyclops, qui ne craiſgnoit
Des meſdiſants la langue.......

Je vis au ſecond deuil
Un Abbé, qui de l'œil
Triſte & mélancolique
Sa Dame contemploit;
Et à le voir ſembloit
Un homme tout étique, &c.

Les autres piéces conſiſtent en cinq Complaintes ou Epîtres amoureuſes, dont deux ſont ſignées C. G. P. & une L. P. A. C'eſt déja trop de vous nommer ces piéces qui ſont auſſi mauvaiſes pour les ſentimens que pour la verſification. Du Verdier ne cite qu'une édition des poëſies de Pernette du Guillet: il la met en 1552. à Lyon, par Jean de Tournes: Je n'ai point vû cette édition; mais j'ai conſulté les deux dont je viens de vous rendre compte.

LOUISE LABÉ.

Louiſe Labé avec les mêmes talens que Pernette du Guillet, ne ſe fit pas le même honneur du côté de la conduite & des mœurs. Née à Lyon vers l'an 1526. elle s'y eſt renduë célébre par

Hiſt. littér. de Lyon, par Colonia, t. 2. p. 542.

son esprit & sa beauté. Ce dernier avantage lui fit donner le nom de la *belle Cordiere*, parce qu'elle étoit mariée, non à un Cordier, comme le dit du Verdier, mais à un Marchand qui faisoit commerce de cables & de cordes. C'est du moins la conjecture du Pere de Colonia, & elle a plus de vraisemblance que celle de du Verdier. Ce surnom donné à Louise Labé a passé à la ruë où elle demeuroit à Lyon, & on la nomme encore aujourd'hui la ruë Cordiére.

LOUISE LABÉ.

Nicéron, Mém t. 23. p. 242. & s.

Il n'est point de loüanges que les contemporains de cette femme ne lui ayent donné. La Croix-du-Maine l'appelle une femme très-docte, qui composoit fort bien en vers & en prose; & il ajoute qu'elle avoit pour anagramme ces mots, *Belle à soy* (souhait.) *Paradin* qui étoit à Lyon de son tems, & qui apparemment la connoissoit, dit dans son histoire de Lyon, « qu'elle avoit la face plus angélique qu'humaine; mais que ce n'étoit rien à la comparaison de son esprit tant chaste, tant vertueux, tant poëtique, tant rare en sçavoir, qu'il sembloit qu'elle eût été créée de Dieu, pour être admirée pour un grand prodige

Pag. 355.

LOUISE LABÉ.

» entre les humains. Car encore, ajou-
» te-t'il, qu'elle fût instituée en la lan-
» gue Latine, dessus & outre la capa-
» cité de son sexe, elle étoit admirable-
» ment excellente dans la poësie des
» langues vulgaires, dont rendent té-
» moignage ses œuvres qu'elle a laissées
» à la postérité. » Cet éloge est certainement outré, principalement sur l'article de la vertu & de la chasteté. Vous verrez bientôt le contraire.

Jacques Peletier, du Mans, Médecin, Mathématicien & Poëte, répéte une partie de ces éloges dans l'Ode qu'il composa en l'honneur de la ville de Lyon, où après avoir détaillé ce qu'il avoit vû de plus remarquable dans cette Ville, il ajoute :

J'ay vû enfin Damoésselles & Dames,
Plaisir des yeux, e passion des ames,
Aux visages tant beaus.
Mais j'en ai vû sur toutes autres une
Resplendissant comme de nuit la Lune
Sur les moindres flambeaux.
Bien qu'elle soet en tel nombre si belle,
La beauté est le moins qui soit en elle;
Car le sçavoir qu'elle a,
Et le parler qui soévement distille,
Si vivement animé d'un doux stile,
Sont trop plus que cela, &c.

D'autres, à l'exemple de Peletier, ont composé pour la même des piéces de vers, & l'on en voit quelques-unes à la suite de ses œuvres.

LOUISE LABÉ.

Louise Labé savoit bien en effet les langues Françoise, Italienne & Espagnole, & avoit recueilli les livres les plus curieux qu'on eut publiés jusqu'à son tems en ces trois langues. Elle écrivoit bien pour son siécle, en prose & en vers, & joignoit à ces talens ceux du chant, l'art de joüer du luth & celui de manier fort bien un cheval; ce qui montre qu'elle avoit eu de l'éducation. Plus hardie, ou plus téméraire que les autres personnes de son sexe, elle ne craignit pas de s'armer de la lance & de l'épée, & d'en faire usage, ainsi que le rapporte un anonyme dans une fort longue piéce à la loüange de cette Héroïne, imprimée à la suite de ses œuvres. Je n'en citerai que ces vers.

Louize ainsi furieuse
En laissant les habits mols
Des femmes, & envieuse
Du bruit, par les Espagnols
Souvent courut, en grand' noise,
Et maint assaut leur donna,
Quand la jeunesse Françoise

LOUISE LABÉ.

Perpignan environna.
Là ſa force elle déploye,
Là de ſa lance elle ploye
Le plus hardi aſſaillant,
Et brave deſſus la ſelle,
Ne démontroit rien en elle
Que d'un Chevalier vaillant.

Le ſiége de Perpignan fut fait en 1542. *Louiſe* s'y trouva en habit d'homme, étant encore *Pucelle*, comme la nomme l'Auteur de la piéce que je cite, & avant que d'avoir ſenti les traits de l'amour : c'étoit par conſéquent avant l'âge de quinze ou ſeize ans, puiſque ſuivant la troiſiéme de ſes Elégies, l'amour ſe fit ſentir à elle, & lui fit abandonner Mars, lorſqu'elle n'avoit pas encore vû *ſeize hyvers*. Mais auſſi-tôt après ce ſiége, elle renonça aux exercices de la guerre, comme il paroît par la même Elégie, où elle dit que c'étoit déja le *treiziéme Été*, que ſon cœur avoit été *arrêté par l'amour*. Car cette Elégie ayant été compoſée au plus tard en 1555. qui eſt l'année où Labé fit l'Epître dédicatoire des ouvrages qu'elle vouloit publier, il faut, pour trouver ces treize ans, remonter juſqu'à l'an 1542. qui fut effectivement celui

du siége de Perpignan. Il s'ensuit de tout cela que *Louise Labé* avoit près de vingt-neuf ans en 1555. & que par conséquent elle étoit née, comme je l'ai dit, vers l'an 1526.

LOUISE LABÉ.

Dès qu'elle eut ouvert son cœur à l'Amour, celui-ci y fit des progrès si grands & si rapides, qu'elle ne tarda pas à gâter ses meilleures qualités par un libertinage, qui quoique plus rafiné que celui des *Laïs* & des *Phrynès*, n'en étoit pas moins condamnable. « Elle recevoit gracieusement en sa « maison, dit du Verdier, Seigneurs, « Gentilshommes & autres personnes « de mérite avec entretien de devis & « discours, Musique tant à la voix « qu'aux instrumens, où elle étoit fort « duicte, lecture de bons livres Latins, « & vulgaires Italiens & Espaignols dont « son cabinet étoit copieusement garni, « collation d'exquises confitures, enfin « leur communiquoit privément les « piéces plus secretes qu'elle eust. » L'Amour jusques-là n'étoit encore écouté qu'à demi. Mais, ajoute du Verdier, « pour dire en un mot, « elle faisoit part de son corps à ceux « qui fonçoient : non toutefois à tous, « & nullement à gens méchaniques & «

Du Verdier, Bibl. p. 822.

LOUISE LABÉ.

» de vile condition, quelque argent
» que ceux-là luy eussent voulu don-
» ner. Elle aima les savans hommes sur
» tous, les favorisant de telle sorte que
» ceux de sa cognoissance avoient la
» meilleure part en sa bonne grace, &
» les eût préféré à quelconque grand
» Seigneur, & fait courtoisie à l'un
» plutost gratis qu'à l'autre pour grand
» nombre d'escus; qui est contre la
» coustume de celles de son mestier &
» qualité. » C'étoit la *Leontium* de son tems. Du Verdier dit que les Gentils-hommes qui la fréquentoient, l'appelloient le *Capitaine Loys*, & qu'elle étoit d'une médiocre beauté : ce qui feroit croire que sa beauté tant vantée, consistoit moins dans la régularité de ses traits, que dans les charmes & les agrémens de sa personne.

Les œuvres de Louise Labé parurent en 1556. à Lyon, & la même année à Roüen. L'Epître dédicatoire, du 24 Juillet de l'année précédente, est adressée à Clémence de Bourges, Lyonnoise, qui étoit aussi fort distinguée par son mérite & sa science, & qui mourut jeune, sans avoir été mariée. Le Pere de Colonia en parle dans son Histoire littéraire de Lyon. Les

Tom. 2 p. 546. 547.

poësies de *Louise* consistent en trois Elégies & vingt-quatre Sonnets. Je crois que vous ne serez pas fâché de lire la troisiéme Elégie, parce qu'elle sert de preuves à la plus grande partie des faits que j'ai rapportés, & qu'elle vous fera connoître d'ailleurs en quoi consistoit le génie poëtique de l'Auteur. Voici donc comment elle y parle d'elle-même.

LOUISE LABÉ.

Quand vous lirez, ô Dames Lyonnoises,
Ces miens écrits pleins d'amoureuses noises;
Quand mes regrets, ennuis, dépits & larmes
M'orrez chanter en pitoyables Carmes,
Ne veuillez point condamner ma simplesse,
Et jeune erreur de ma fole jeunesse,
Si c'est erreur: mais qui dessous les Cieux
Se peut vanter de n'estre vicieux?
L'un n'est content de sa sorte de vie,
Et toujours porte à ses voisins envie.
L'un forcenant de voir la paix en terre,
Par tous moyens tâche y mettre la guerre.
L'autre croyant pauvreté estre vice,
A autre Dieu qu'or ne fait sacrifice.
L'autre sa foy parjure il emploira
A decevoir quelqu'un qui le croira.
L'un en mentant de sa langue lézarde
Mille brocards sur l'un & l'autre darde.

Je ne suis point sous ces planetes née,

LOUISE LABÉ.

Qui m'euffent pû tant faire infortunée.
Oncques ne fut mon œil mari, de voir
Chez mon voifin mieux que chez moi pleuvoir.
Onc ne mis noife ou difcord entre amis;
A faire gain jamais ne me foumis;
Mentir, tromper, & abufer d'autrui,
Tant m'a déplu qu'à médire de lui.

Mais fi en moi rien y a d'imparfait,
Qu'on blâme Amour, c'eft lui feul qui l'a fait.
Sur mon verd âge en fes laqs il me prit,
Lorfqu'exerçois mon corps & mon efprit
En mille & mille euvres ingénieufes,
Qu'en peu de tems me rendit ennuieufes;
Pour bien fçavoir avec l'aiguille peindre,
J'euffe entrepris la renommée efteindre
De celle-là, qui plus docte que fage,
Avec Pallas comparoit fon ouvrage.
Qui m'eut vû lors en armes fiere aller,
Porter la lance & bois faire voler,
Le devoir faire en l'eftour furieux,
Piquer, volter le cheval glorieux,
Pour Bradamante, ou la haulte Marphife,
Sœur de Roger, il m'euft, poffible, prife.

Mais quoi? Amour ne put longuement voir
Mon cœur n'aimant que Mars & le favoir;
Et me voulant donner autre fouci,
En foufriant, il me difoit ainfi:
Tu penfe doncq, ô Lionnoife Dame,
Pouvoir fuyr par ce moyen ma flamme:
Mais non feras; j'ai fubjugué les Dieux

Es bas Enfers, en la Mer & ès Cieux :
Et penses-tu que n'aye tel pouvoir
Sur les humains, de leur faire savoir
Qu'il n'y a rien qui de ma main échape ?
Plus fort se pense, & plutost je le frappe.
De me blasmer quelquefois tu n'as honte,
En te fiant en Mars, dont tu fais conte :
Mais maintenant voy si pour persister
En le suivant me pourras résister.

Ainsi parloit, & tout échaufé d'ire,
Hors de sa trousse une sagette il tire,
Et décochant de son extrême force,
Droit la tira contre ma tendre écorce ;
Foible harnois, pour bien couvrir le cœur,
Contre l'Archer qui toujours est vainqueur.
La bréche faite, entre Amour en la place,
Dont le repos premiérement il chasse ;
Et le travail qu'il me donne sans cesse,
Boire, manger, & dormir ne me laisse.
Il ne me chaut de Soleil, ne d'ombrage :
Je n'ai qu'amour & feu en mon courage,
Qui me déguise, & fait autre paroître,
Tant que ne peus moi-même me connoître.

Je n'avois vû encore seize Hivers,
Lorsque j'entrai en ces ennuis divers ;
Et jà voici le treiziéme Eté
Que mon cœur fut par Amour arrêté.
Le tems met fin aux hautes pyramides,
Le tems met fin aux fontaines humides,
Il ne pardonne aux braves Colisées :

LOUISE LABÉ.

Il met à fin les Villes plus prisées ;
Finir aussi il a accoutumé
Le feu d'amour, tant soit-il allumé.
Mais las ! en moi il semble qu'il augmente
Avec le tems, & que plus me tourmente.

Je laisse le reste de cette Elégie, où l'Auteur prouve par plusieurs exemples que l'Amour n'inquiéte pas toujours ceux qu'il avoit d'abord tourmentés, & demande pour elle le même repos, qu'apparemment elle ne cherchoit pas, ou que peut-être même elle craignoit de trouver.

De ses vingt-quatre Sonnets, il y en a un qui est en Italien : c'est le premier. Elle vérifie dans le dix-huitiéme ce que je viens de dire, qu'elle aimoit le mal dont elle paroissoit se plaindre, lorsqu'elle dit :

Permets, m'Amour, penser quelque folie :
Toujours suis mal, vivant discrétement ;
Et ne me puis donner contentement
Si hors de moi ne fais quelque saillie.

Ce recueil commence par un Dialogue en prose fort ingénieux, sous le titre de *Débat de Folie & d'Amour*. Quoiqu'il ne soit point en vers, je ne puis me dispenser de vous en exposer le sujet : le voici. Jupiter avoit commandé à

tous les Dieux de se trouver à un festin qu'il vouloit leur donner. L'Amour & la Folie, dans le dessein de s'y rendre, se trouvent en même tems à la porte de son Palais. Mais elle étoit déja fermée, & il n'y avoit plus que le guichet d'ouvert. La Folie voyant l'Amour prêt à mettre un pied dedans, s'avance pour passer la premiére. L'Amour poussé, s'irrite; la Folie lui soutient que c'est à elle à passer devant. Là-dessus ils entrent en dispute sur leurs prérogatives. L'Amour voyant qu'il ne pouvoit l'emporter par la raison, met la main à son arc & lâche une fléche à la Folie. Celle-ci plus subtile, évite le coup en se rendant invisible, & se venge un moment après de l'Amour, en lui arrachant les yeux, & en couvrant la place d'un bandeau qui ne peut lui être ôté. Venus se plaint de la Folie à Jupiter, qui veut prendre connoissance de ce différend. Apollon parle pour l'Amour, & Mercure pour la Folie. La cause débatuë, Jupiter consulte les Dieux, & prononce ainsi son jugement. « Pour la difficulté & importance de « vos différends & diversité d'opinions, « nous avons remis votre affaire d'ici à « trois fois, sept fois, neuf siécles. Et «

LOUISE LABÉ.

LOUISE LABÉ.

» cependant vous commandons vivre » amiablement ensemble, sans vous » outrager l'un l'autre. Et guidera Fo- » lie l'aveugle Amour, & le conduira » partout où bon lui semblera. Et sur » la restitution de ses yeux, après en » avoir parlé aux Parques, en sera or- » donné. » Cette fiction a été tournée depuis en bien des maniéres, & plusieurs Poëtes ont voulu se l'approprier.

Les œuvres de Louise Labé finissent par vingt-quatre piéces de *divers Poëtes à sa loüange*, dont une est en Latin, quatre sont en Italien, & le reste est en François. Pour de Grecque on n'y en voit point, quoique du Verdier dise qu'il s'y en trouve.

BONAVENTURE DES PERIERS.

J'aurois pû placer Bonaventure des Periers après Clément Marot ou Dolet. Il avoit été ami de l'un & de l'autre. Le premier avoit trouvé en lui un Apologiste : c'est des Periers qui est Auteur de la piéce en vers, intitulée : *Pour Marot absent contre Sagon*, qu'on lit dans le recueil qui a pour titre : *les Disciples & amis de Clément Marot contre Sagon, la Huéterie & leurs adhérents* : je vous ai

parlé de ce recueil. Dolet s'étoit servi en 1534. ou l'année suivante, de la main de des Periers pour mettre au net le premier tome de ses Commentaires sur la langue Latine, & c'est lui qu'il nomme dans le second volume du même ouvrage, *Eutychum de Perium, Heduum Poëtam.*

BONAVENTURE DES PERIERS.

Si ceux qui ont parlé de ce Poëte, avoient eu connoissance de cette citation, ils n'auroient point été embarrassés à fixer le lieu de sa naissance. Gui Allard le dit natif de l'Ambrunois. La Croix-du-Maine veut qu'il soit né à Bar-sur-Aube. Des Periers étoit d'Arnay-le-Duc, d'une famille ancienne. Les circonstances de sa vie ne nous sont point connuës. Tout ce que l'on sçait, est qu'il a été Valet de Chambre de Marguerite de Valois, Reine de Navarre, & sœur de François I.. Il vivoit encore en 1539. puisqu'il fit le 15 de Mai de cette année le voyage de Lyon à Notre-Dame de l'Isle-Barbe, qu'il décrivit ensuite en vers. Mais il étoit mort le dernier jour du mois d'Août 1544. lorsque son ami, Antoine du Moulin, publia le recueil de ses poësies. Sa mort fut tragique, si l'on doit en croire Henri Etienne: cet Ecrivain

Biblioth. de Dauphiné, p. 172.

BONAVENTURE DES PERIERS.

Apol, pour Hérod c. 18. & 26.

dit dans son Apologie pour Hérodote, que des Periers, devenu fou, se perça de sa propre épée, malgré la vigilance de ceux qui le gardoient. M. le Duchat doute de ce fait, & demande où & de qui Henri Etienne l'avoit appris. Il est vrai qu'Etienne est le premier qui l'ait rapporté, & qu'il n'en donne point de preuves; mais il pouvoit en être bien informé, & ce fait n'avoit rien d'impossible.

Biblioth. des Auteurs de Bourg. pag. 176. & suiv.

Nicer. Mém. t 34.

Des Periers a beaucoup contribué à la *Marguerite des Marguerites*, & à l'*Eptameron de la Reine de Navarre*, femme d'Albret, Roi de Navarre. On veut aussi qu'il ait eu au moins beaucoup de part aux *nouvelles Récréations & joyeux Devis*, recueil de contes, qui ont toujours été donnés sous son nom, & dont on a fait beaucoup d'éditions. D'autres les attribuent à Jaques Peletier & à Nicolas Denisot. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'ils ne peuvent être tous de des Periers, puisqu'il est mort avant le mois d'Août 1544. & qu'on trouve dans ces contes plusieurs faits qui sont postérieurs à cette année. Ainsi dans le dix-neuviéme il est fait mention de la mort du Président Lizet, qui n'est arrivée qu'en 1554. dans le vingt-neuviéme il

eſt parlé de celle de René du Bellay, Evêque du Mans, qui eſt de l'an 1556. Dans le ſoixante-huitiéme on cite le livre de Jean de Boteon *de Arcâ Noë*, dont la premiére édition eſt de 1554. Ces contes d'ailleurs roulent la plûpart ſur des gens de l'Anjou, du Maine & du Poitou, pays peu connus de Bonaventure des Periers, mais très-fréquentés & pratiqués par Peletier & Deniſot.

BONAVENTURE DES PERIERS.

Il y a beaucoup plus de vérité à donner à des Periers le *Cymbalum Mundi*, ouvrage écrit en François, qui contient *quatre Dialogues Poëtiques fort antiques, joyeux & facétieux*, & dont la premiére édition, ſuivie de pluſieurs autres, eſt de 1537. L'Auteur le publia ſous le nom de *Thomas du Clévier*; & dans ſon Epître à ſon ami *Pierre Tryocan*, il dit qu'il l'avoit traduit d'un livre Latin qu'il avoit trouvé dans la la Bibliothéque d'un Monaſtére: c'eſt une pure ſuppoſition: l'ouvrage eſt originairement François, & de la compoſition de des Periers.

Henri Etienne le traite ſans équivoque de *Livre déteſtable*, & on lit dans un Arrêt du Parlement rendu le 7 Mars 1537. avant Pâques, c'eſt-à-dire, 1538. que dès qu'il parut, *on y trouva*

Apol. pour Hérod. c. 18. & 26.

BONAVENTURE DES PERIERS.

Lett. sur le *Cymb. Mund.* par Marchant

de grands abus & héréſies. L'Imprimeur, *Jean Morin*, avoit été mis en priſon le jour qui précéda cet Arrêt, & dans la recherche qu'on fit chez lui, on trouva pluſieurs livres hérétiques. Cette découverte rendit plus ſuſpect celui de des Periers, que Morin avoüa en être l'Auteur. On ne douta point qu'il n'eût voulu, ſous ſes allégories, prêcher la prétenduë Réformation. Il étoit attaché à une Cour où l'erreur étoit protégée ouvertement. Il étoit ami déclaré, & défenſeur de Clément Marot, & l'on ſçavoit qu'il avoit eu part à la Bible Françoiſe d'Olivetan, imprimée en 1535. à Neufchatel, *in-folio*. On ſe crut donc obligé de ſévir contre cet ouvrage, non pas parce qu'on le regardât comme impie & déteſtable, ainſi que l'ont prétendu une infinité d'Ecrivains, qui en ont parlé ſans l'avoir vû, mais parce qu'il ſembloit favoriſer les héréſies qui s'introduiſoient dans ce tems-là. Du Verdier qui l'avoit lû, & qui rapporte le ſujet des quatre Dialogues, le traite plus favorablement. » Je » n'ai trouvé, dit-il, autre choſe en ce » livre, qui mérite d'avoir été plus cen- » ſuré, que la Métamorphoſe d'Ovi- » de, les Dialogues de Lucian, & les

Bibl. de du Verdier, pag. 1177.

livres de folaſtre argument, & de fic- « tions fabuleuſes. » Aujourd'hui, dit M. le Duchat, ce petit livre eſt ſi peu intelligible, qu'on ne peut ſans témérité en faire un procès à l'Auteur. Pour moi j'avouë que c'eſt la ſeule idée qui m'en eſt demeurée après l'avoir lû. Il m'a ennuié, & je n'y ai preſque rien compris.

BONAVENTURE DES PERIERS.

Notes sur l'Apol. pour Hérod. t. 2, p. 458.

Les poëſies de des Periers recueillies par Antoine du Moulin, & dédiées à Marguerite de France, Reine de Navarre, ſont plus intelligibles & n'ennuient pas moins. L'Auteur ne méritoit pas aſſurément les éloges que lui donne l'éditeur dans ſon Epître dédicatoire. Ce recueil commence par une traduction en proſe du *Lyſis* de Platon. Les principales piéces en vers qui ſuivent cette traduction, ſont: *Queſte d'amitié*, à la Reine de Navarre; *du voyage de Lyon à Noſtre-Dame de l'Iſle en* 1539. il eſt du 15 Mai; le *Blaſon du Nombril*; Traductions de la proſe de Pâques, du Cantique *Magnificat* & du *Nunc dimittis*; un conte ſur la foibleſſe des femmes pour la paſſion de l'amour; *Chant de vendange*; des *mal-contens*, ou réflexions en proſe ſur cette vérité, que preſque perſonne n'eſt content de ſon

BONAVENTURE DES PERIERS.

état ; quelques Epîtres ; une Paraphrase de ces paroles des Proverbes, *qui est-ce qui trouvera une femme forte ?* une idée des quatre vertus, qu'on nomme Cardinales ; une déclamation contre les Astrologues, sous le titre de *Prognostication des Prognostications* ; des Epigrammes, des Chansons, des Rondeaux, quelques Epitaphes, & une piéce intitulée, *Caresme prenant, en Taratantara.* Les vers en *Taratantara* sont des vers de dix syllabes, dont le repos est après la cinquiéme : on les a vraisemblablement appellés ainsi, parce que ce mot répété en marque la cadence, & en fait la mesure. M. l'Abbé Regnier Desmarais, qui a composé une Epître morale en cette sorte de vers, a cru en être l'inventeur : mais outre ce *Caresme prenant* de des Periers, Christophe de Barrouso avoit donné dès 1501. à Lyon, in-8°. son *Jardin amoureux, contenant toutes les regles d'amour*, en cette espéce de vers : on peut en voir le commencement dans la Bibliothéque Françoise de du Verdier, page 165.

Bibl. Franç. t. 4. seconde édit. p. 417

Antoine du Moulin n'a point réuni dans ce recueil des poësies de son ami, ni sa traduction en vers de l'Andrienne de Térence, dont je vous ai parlé

ailleurs, ni sa paraphrase du Cantique de Moïse, imprimée avec les *Psalmes traduits par Jean Poitevin*, à Poitiers, 1551. in-8°. Ce Cantique se trouve aussi avec les œuvres de Clément Marot, de l'édition de la Haye 1700. Des Periers avoit fait encore d'autres poësies, & du Moulin avouë qu'il en avoit recouvré plusieurs après l'impression du recueil dont je viens de vous rendre compte, & que les amis du défunt lui en faisoient espérer encore d'autres. Il promettoit d'en faite présent au Public; mais ce présent n'est point venu, & le Public n'en a point sçu mauvais gré à du Moulin. La devise de des Periers étoit *Loisir & Liberté*.

BONAVENTURE DES PERIERS.

BERENGER DE LA TOUR.

Celle de Berenger de la Tour, autre ami d'Antoine du Moulin, de Charles Fontaine, de Guillaume de la Perriere, de Laurent de la Graviere, &c. étoit *soupir d'espoir*. Il paroît que l'Amour, qu'il chante si souvent dans ses vers, lui avoit fait choisir cette devise. Il étoit d'Albenas en Vivarais, & a vécu sous François I. & Henri II. C'est tout ce que je sçai de l'histoire de

BERENGER DE LA TOUR.

sa vie. Les Seigneurs d'Albenas sont célébres dans l'Histoire de Languedoc dès le quatorziéme siécle. Mais je n'ai aucune preuve que notre Poëte fût de cette famille. On le voit tantôt à Bourdeaux, tantôt à Toulouse, se faisant des amis partout, & principalement entre les Poëtes. La curiosité ou la nécessité des affaires l'obligeoit-elle à changer de séjour ? C'est ce que j'ignore.

J'ai vû de lui trois recueils de poësies diverses : le *Siécle d'or*, à Lyon, 1551. *Choréïde ou loüange du Bal, aux Dames*, en 1556. & l'*Amie des amies*, en 1558. Du Verdier & la Croix-du-Maine citent ces trois recueils, & en ajoutent un quatriéme sous le titre de l'*Amie rustique* : je ne connois point celui-ci, & nos deux Bibliothécaires ne disent point quand il a été imprimé. Le *Siécle d'or* est dédié à M. de Brezé, Evêque de Viviers : c'est une description de l'âge d'or, chanté par les Poëtes, & qui n'a existé que dans leur imagination. Cette piéce est suivie de la traduction du premier & du second chapitre des Lamentations de Jérémie, des Chants Royaux de *Vérité*, de *Foy & Hérésie*, de *Chrestienté*, de *Jesus-Christ & de la Vierge Marie*, d'un *Chant Elégiaque*

Elégiaque de la République ſur la mort de François I. de trois Epitaphes à l'honneur du même, d'une longue piéce intitulée, le *Cantique de Chreſtienté*, c'eſt-à-dire, de l'Egliſe qui ſe plaint des maux qu'elle a ſoufferts depuis ſon établiſſement, de la part des Payens, des Turcs, des Hérétiques & des mauvais Chrétiens. Suivent ſix Epîtres, où l'on n'apprend rien ; une de ces piéces connuës ſous le nom de *Coqs à l'Aſne*, ou *Coqs en l'Aſne*, où l'on débite beaucoup de nouvelles & de fantaiſies rimées, ſans ordre & ſans liaiſon ; les regrets de Thiſbée ſur la mort de Pirame ; des Chanſons amoureuſes ; treize Elégies qui ont encore l'amour pour objet ; des Epigrammes ; la *Conférence*, c'eſt-à-dire, le Paralelle *de deux Demoiſelles*, compoſé au nom du ſieur de la Faye, *Licentié ès Loix* ; les marques de *fol Amour*, d'*Amour honneſte* & d'*Amour divin* ; le Blaſon du Miroir ; & enfin pluſieurs Epitaphes & Enigmes.

BERENGER DE LA TOUR.

Comme Berenger de la Tour écrivoit ſous Henri II. après avoir fait un long panégyrique de François I. dans ſon *Chant Elégiaque* ſur la mort de ce Prince, il louë ainſi Henri ſecond :

Si nous perdons un ſi bon perſonnage,

BERENGER DE LA TOUR.

François premier, Prince puissant & hault,
Nous joüirons d'un Henri qui le vault :
Car en son corps, on void la hardiesse,
Le propre cœur, l'esprit & la noblesse
Qu'on vid en luy, ensemble l'amitié
De ses subjetz : puis humaine pitié
Y fait séjour : encor, en général,
On y congnoît le vouloir libéral
De son feu pere, & sa bonté suprême,
Sa contenance, & sa Majesté même :
Si que partout on eût prins maintefois
(Reservant l'aage) un Henri pour François, &c.

Plusieurs de ses Epigrammes sont adressées à M. & à Madame de Crussol, à MM. du Faur, à M. Bertrand, Président à Toulouse, à Antoine du Moulin, de Mâcon, Poëte François, à M. de la Perriere, Toulousain, &c. Parmi les Epitaphes, la plus importante est celle que l'Auteur fit pour Marguerite de Valois, Reine de Navarre. Quelques-unes de ces petites piéces sont badines, telle que celle-ci pour *Janet de l'Orme :*

Celuy qui gist icy dedens,
Fut appellé Janet de l'Orme :
Lequel fut si bon en son tems,
Que tous ses voisins sont contens,
Que sans relever il y dorme.

L'Epître dédicatoire de ce premier recueil est datée d'Albenas le premier de Mai 1551.

BERENGER DE LA TOUR.

Plusieurs des piéces qu'il contient, ont été réimprimées avec la *Choréïde ou loüange du Bal*, petit poëme du même Auteur, qui paroît avoir aimé à soutenir des paradoxes & à traiter des sujets singuliers. La Choréïde est en vers de huit syllabes. Toutes les raisons que le Poëte allegue, pour justifier la Danse, & qu'il rime plus mal que bien, il les tire de l'ordre que Dieu a mis dans l'Univers, du cours du Soleil & de la Lune, de l'usage où les anciens & les modernes Idolâtres ont été ou sont encore de danser, de sauter ou de gesticuler dans leurs fêtes, de l'action de David qui dansa devant l'Arche, des exercices même militaires, & de plusieurs autres actions qui n'ont que peu ou point de rapport avec la danse. Il faut cependant lui rendre la justice, qu'il réprouve toute danse licentieuse, & dont les effets pourroient nuire aux bonnes moeurs.

L'Imprimeur, Jean de Tournes, adresse ce poëme aux Dames, suivant, dit-il, l'intention de l'Auteur, *qui le leur avoit dédié autrefois* : cette maniére

BERENGER DE LA TOUR.

de s'exprimer feroit croire que ce petit ouvrage avoit déja paru avant 1556. Le même Imprimeur a rassemblé à la suite de ce poëme diverses autres piéces de Berenger de la Tour, qu'il semble donner comme n'ayant point encore paru, & dont le plus grand nombre se trouvoit déja cependant dans le recueil de 1551. Celles que l'on trouve ici pour la premiére fois, sont un *Chant d'amour*, cinq ou six Epigrammes, dont une sur les Antiquités de Nîmes, & leur description par *J. Robert, Juge criminel audit lieu*, une seconde à la loüange de Pierre Pascal, & une troisiéme adressée à Laurent Joubert, célébre Médecin de Montpellier : un Dialogue traduit de Lucien, & un poëme burlesque intitulé, *Naséïde dédiée au grand Roy Alcofribas Nazier.* Il y a beaucoup de naïveté dans ce poëme, & l'on sent bien que l'Auteur s'entendoit à badiner. On a donné diverses conjectures sur la cause de l'exil du Poëte Ovide, Berenger de la Tour ne va la chercher que dans le nez du Poëte :

A propos doncq des grands nez, je m'apprette
A vous narrer un secret difficil ?
Pourquoy mandé fut Ovide en exil ?
C'est pour autant que son grand nez faisoit

Trembler Auguste, & par cela n'osoit
Laisser les murs de la Vile, ayant doute
Que par son nez il ne l'ocupast toute.
Mais l'envoya aux neiges de Scytie,
Pour en sécher de froid une partie,
Et le sécher si bien, qu'à son retour
A l'Empereur ne fit ce mauvais tour.

BERENGER DE LA TOUR.

Plus loin l'Auteur pour faire l'éloge du nez, dit :

Au nez aussi, & non ailleurs ha place
L'honneur de l'homme, & sans lui n'a point grace.
Tirer le nez à quelcun, c'est outrage ;
Donner au nez, c'est émouvoir la rage.
Le descharger, lescacher, ou le tordre,
Par ce moyen on vient à l'honneur mordre.
Et au contraire une ardeur on présume,
Lorsque d'un homme on dit, le nez luy fume :
Il ha la mousche au nez, c'est lors à dire,
Qu'il est esmu de grand colere & d'ire.
Et quand au nez on ne luy peut toucher,
Il montre bien qu'il ha son honneur cher, &c.

Le dernier recueil des poësies de Berenger de la Tour, contient l'*Amie des amies, imitation d'Arioste, divisée en quatre livres* : je vous en ai parlé en vous entretenant des traductions & imitations Françoises des Poëtes Italiens. Je vous ai averti alors que ce poëme étoit suivi de quelques autres piéces en vers.

Bibl. Fr. t. VII. p. 359.

BERENGER DE LA TOUR.

Voici les plus considérables. La premiére est un *Chant de vertu & honneur*, *à M. F. de l'Estrange, Evesque d'Allet*: c'est un éloge de la vertu, & une idée des combats que le vice lui livre. Cette piéce est par Stances, chacune de douze vers. Secondement, deux lettres, en vers de dix syllabes, la premiére à *C. de Vése, Proth. du Teil, Prevost de Valence*. Berenger y fait le récit d'un tumulte que des gens yvres avoient causé à Bourdeaux, ce qui l'engage à parler au long des dangereux effets de l'ivrognerie. La description montre que le tumulte eut de fâcheuses suites : en voici un trait :

Blasphémateurs, larrons & sacriléges,
Voleurs aussi tenoient les premiers siéges :
Par violence alors fut fait égal
L'estat de guerre, ensemble le togal,
Celuy aussi du valet & du maistre:
O folle gent ! Ouy jusques à mettre
Leurs viles mains sur le sacré Senat.
Certes entre eux nul estoit qui donnast
Lieu à raison ; vertu y flétrissoit,
Et près d'un crime un autre crime yssoit.

La seconde lettre est *pour un Gentilhomme à son Ame d'alliance* : c'est-à-dire, que le Poëte feint avoir été écrite à ce

Gentilhomme par son Ame, après qu'elle eut cessé d'animer son corps. Suivent deux autres lettres, dont l'une n'est qu'un compliment fait à une Demoiselle; & l'autre fait l'éloge de M. Melon, Avocat au Parlement de Bourdeaux. L'Auteur le finit par un tendre Adieu à la ville de Bourdeaux, dont le séjour lui avoit plû.

BERENGER DE LA TOUR.

Après ces lettres, on trouve sous le titre de *vers épars*, des Billets en vers, entr'autres à M. de la Vie, Conseiller au Parlement de Bourdeaux, pour l'engager à juger un procès qu'avoit l'Auteur; à Laurent Joubert, à Laurent de la Graviere, & à Charles Fontaine, l'un & l'autre Poëtes François. Le plus grand nombre de ces Billets de la Tour est à *sa Toute*, ou de *sa Toute*, c'est-à-dire, à une Demoiselle qu'il aimoit, ou de cette Demoiselle. On a dans le même recueil des *Fragmens de contre-Amitié*, contenant diverses piéces adressées à Berenger de la Tour, & à sa loüange; enfin la *Moschéïde*, *histoire tirée de Macaron en France*: c'est le combat des Mouches & des Fourmis, poëme burlesque, tirée de la *Moschea*, poëme Macaronique Elégiaque de Merlin Coçaïe: mais l'original est en trois li-

vres, & l'on n'en a qu'un dans l'imitation.

LAURENT DE LA GRAVIERE.

Dans les *Fragmens de contre-Amitié*, que je viens de vous citer, on lit quelques vers que Laurent de la Graviere avoit composés à la loüange de Berenger de la Tour. Les Poëtes ne sont point avares d'éloges. Ceux surtout qui rimoient au tems de notre vieille poësie, s'encensoient volontiers mutuellement. L'esprit de jalousie les possédoit peu. Berenger & la Graviere s'aimoient & s'estimoient ; chacun étoit sensible à l'honneur l'un de l'autre. La Graviere étoit Secrétaire de M. le Vicomte de Joyeuse, Capitaine & Gouverneur de Narbonne, & Lieutenant pour le Roi au pays de Languedoc. Il paroît que cette Province étoit la patrie du Poëte. Je vous ai déja fait connoître sa traduction de cinq Eclogues du Mantuan, d'une vingtaine d'Epigrammes de Voulté, & de deux piéces de Salmon Macrin. Les poësies de sa composition sont en petit nombre. Elles consistent en une quarantaine d'Epigrammes, & trente Epitaphes. Parmi les premiéres,

Bibl. Franç. t. 7. p. 42. & 70.

il y en a qui m'ont paru fort libres : la Graviere traitoit les Muses comme des Courtisannes. Je n'ai trouvé d'ailleurs aucune de ces petites piéces qui pût intéresser, ni faire connoître la personne de l'Auteur : celle à *François de la Planche, son cousin*, n'apprend rien.

LAURENT DE LA GRAVIERE

Plusieurs des Epitaphes sont de pure imagination, & n'ont aucun objet réel. Les autres sont consacrées à la mémoire de diverses personnes distinguées par leur rang ou leur mérite, ou peuvent passer pour des hommages que le Poëte rendoit à ceux dont il avoit reçu des témoignages d'amitié ou de bienveillance. Il y en a pour Charles de Chabanne, Seigneur de la Palice, la Maréchale de Chabanne, Catherine de Levy & de Châteaumorand, *Sénéchale des Lannes*; pour André Tissier, Evêque de Rose, & suffragant de saint Flour, Nicole Saunois, qui avoit été Principal des Grammairiens au Collége Royal de Navarre à Paris; pour M. le Vicomte de Joyeuse. Ce recueil finit par une *Prosopopée servant d'Epitaphe à feu noble Jean-Paul de Joyeuse, mort & enseveli à Narbonne, l'an* 1556. Toutes ces piéces de Laurent de la Graviere furent imprimées deux ans après,

LAURENT DE LA GRAVIERE

en 1558. à Lyon. C'eſt tout ce que j'ai vu des poëſies de cet Ecrivain, & nos deux anciens Bibliothécaires, la Croix-du-Maine & du Verdier, n'en connoiſſoient point davantage.

BARTHELEMI TAGAULT.

Je ne ſuis pas plus inſtruit de ce qui concerne trois autres Poëtes contemporains de la Graviere, dont il faut auſſi vous dire un mot. Ces trois Poëtes ſont *Barthelemi* Tagault, *Balthaſar* Bailly, & *Etienne* Thevenet. Je n'ay vû du premier que le *Raviſſement d'Orithye*, imprimé en 1558. avec une dédicace à *M. Roger de Vaudetar, Conſeiller en la Cour de Parlement, & Seigneur de Poully*. Le ſujet de ce poëme eſt pris de la fable onziéme du ſixiéme livre des Métamorphoſes d'Ovide. Mais le Poëte moderne l'a extrêmement étendu. Sa piéce a environ quarante pages, & contient plus de mille vers héroïques, où l'alternative des rimes maſculines & fémininines eſt exactement obſervée. C'eſt une deſcription des amours imaginaires de Borée pour Orithye fille d'Erechtée, Roi d'Athénes, & de l'enlevement d'Orithye. Mais ce poëme eſt

BARTHEL. TAGAULT.

froid & languiſſant. Il paroît par la dédicace, qui eſt auſſi en vers, que Tagault étoit jeune quand il le compoſa :

. . . . Mais, helas ! Je ne ſçay
Si, peu ſçavant encor, j'en dois faire l'eſſay,
Si n'eſt à ceſtuy-là, qui la jeune entrepriſe
Regarde d'un bon œil, & qui la favoriſe.

Et à la fin il dit que c'étoit ſon premier ouvrage :

. . . . Et comme fruit premier
De mes jeunes labeurs, vous la vien' deſdier.

Le poëme fini, Tagaut s'adreſſant encore à M. de Vaudetar, lui promet de faire quelque choſe de mieux dans la ſuite, & le remercie de l'attention qu'il avoit pour lui, & pour ſes talens naiſſans : car, ajoute-t'il,

Car certes ce fut vous qui premier excita
Ma barque, qui n'avoit encore enflé ſon voile
Pour courir & voguer, deſſoubs l'heureuſe eſtoille
Qui luit ſur voſtre front, qu'eſt l'appuy de mon ſort, &c.

BALTHASAR BAILLY.

Balthaſar Bailly étoit Conſeiller du Roi à Troyes en Champagne. Touché des vices de ſon tems, il les a déplorés

BALTHASAR BAILLY.

dans un poëme *fait à Troyes le 24 Juillet* 1576. qu'il a intitulé : *l'importunité & malheur de noz ans* : le ſujet répond au titre. Son but principal eſt de montrer que les maux qui affligent les Villes, viennent des vices des Grands & du peuple, & qu'ils en ſont la punition. Cette premiére idée lui donne lieu de faire une deſcription, quelquefois trop naturelle, des vices des Magiſtrats & autres Laïcs, & des Eccléſiaſtiques. Pour prouver ſa theſe, il remonte juſqu'à la deſtruction des fameux Empires des Médes, des Perſes, des Babiloniens, & fait voir que le crime ſeul a attiré leur deſtruction. Il s'étend beaucoup ſur les déſordres que les *Reiſtres* avoient cauſés en France, & dont il avoit été en partie témoin. Voici le portrait qu'il fait du peuple : il n'eſt point flaté :

C'eſt le plus envieux, ingrat & mal-diſant,
C'eſt le plus fort mutin, le plus contrediſant,
Le plus hault à la main, plus deſireux d'avoir :
Bref qui faict tout au moins, & rien de ſon debvoir.
Il veult eſtre veu tout, & veult tout gouverner,
Et s'il parle deux mots, ne fait que badiner.
Il parle de touts faits, & ne ſçait rien de tout.
Il donne ordre à tout point, ſans qu'il en vienne à bout.
Il a veu les Auteurs, & ne leut jamais rien,

Et ne sçait decider ni de mal, ni de bien.
Il corrige les Grands, & de son seul babil
Il sçait tous les moyens d'éviter tout péril.
Quelquefois il s'esgaye, & puis il se refâche,
Et se fait comme il veut, ou fort, ou brave, ou lâche, &c.

BALTHASAR BAILLY.

Que de gens ressemblent à ce portrait, & sont peuples à cet égard. M. Bailly a dédié son poëme à Claude de Bauffremont, Evêque de Troyes : l'Epître dédicatoire est en prose. Du Verdier est le seul qui ait nommé l'Auteur & cité son écrit, encore a-t'il oublié de marquer la date de l'impression de celui-ci.

ETIENNE THEVENET.

Le même Bibliothécaire dit, en parlant d'*Etienne* Thevenet : « il a « écrit quelques Sonnets adressés pour « estrennes à plusieurs notables person- « nages, imprimés avec un sien livre « en vers Latins, intitulé : *Xeniorum si-* « *ve mittendorum ad amicos Epigrammaton* « *libellus*, par Denys Dupré. » L'exemplaire que j'ai vû des *Estrennes* en Sonnets par Thevenet, est de 1574. chez Denys Dupré, & ne contient qu'une seule piéce fort courte en vers Latins. Au commencement du recueil, on voit

ETIENNE THEVENET

le portrait de l'Auteur, autour duquel on lit ces mots : *Stephanus Thevenetus Cæsariensis anno suæ ætatis* XX. M. D. LXXII. Ainsi Thevenet n'avoit que vingt ans en 1572. Je ne sçai ce que signifie ici le mot *Cæsariensis* par lequel il paroît cependant que Thevenet a voulu désigner le lieu de sa naissance. Au feuillet dixiéme on apprend qu'il étoit fils d'un Avocat au Parlement de Paris. Son reçueil est dédié à Charles de Dormans, Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Chambre des Comptes à Paris, Seigneur Châtelain de Biévre, &c. Thevenet le nomme son Mécene, & avouë qu'il en avoit toujours été favorisé. Il parle dans la même Epître dédicatoire d'une *Congratulation au Roi de Pologne*, qu'il avoit montrée à M. de Dormans : Je ne sçai ce que c'est. Thevenet n'a presque choisi que des noms illustres pour en parer ses Etrennes. On y lit ceux de Gilles Spifame, Evêque de Nevers, de Guillaume Ruzé, Evêque d'Angers, & Confesseur ordinaire du Roi, de Jean de Hangest, Seigneur de Genly, Evêque & Comte de Noyon, de Messieurs de la Guesle & de Villemontée, l'un Procureur Général pour le Roi au Parlement de Pa-

ris, l'autre Procureur du Roi au Châtelet, de François de Marseilles, Maître des Comptes, Seigneur de Maisons, du Président Brulart, de MM. Anjorrant & Anroux, Conseillers, de M. Hugonis, Docteur en Théologie, Confesseur du Roi, de René de Voyer, Seigneur de Paulmy, des Poëtes Dorat & Binet, des Demoiselles Isabelle Spifame, Jeanne Oudart, Camille, Lucrece & Diane de Morel, &c. Mais à l'exception de ces noms, on n'apprend rien dans ces Etrennes : chaque Sonnet contient ou un court éloge de celui à qui il est adressé, ou quelque souhait de l'Auteur ; pour des faits, on n'en trouve aucun.

MARTIN SPIFAME.

L'Evêque de Nevers, Gilles Spifame, & les autres personnes du même nom que Thevenet cite dans ses Etrennes, n'étoient pas les seules de cette famille avec qui notre Poëte eut des liaisons. C'est à lui que *Martin Spifame, Gentilhomme François, Seigneur du grand Hostel & d'Azi*, adresse le quarante-deuxiéme de ses Sonnets spirituels :

Thevenet, le malheur qui ruine la France,

MARTIN SPIFAME.

N'est la diversité de la Religion,
Ne ce qui a causé toute dissension;
C'est que chacun vouloit vivre en toute asseurance, &c.

Je ne sçai à quel degré Martin Spifame appartenoit à l'Evêque de Nevers. Il est certain qu'il étoit proche parent de ce Prélat, & qu'il avoit pour lui beaucoup d'estime & de respect. Il témoigne l'un & l'autre dans le cinquante-cinquiéme de ses Sonnets, & dans le soixantiéme & dernier, qui est l'Epitaphe de cet Evêque. Ces Sonnets entremêlés de *Chansons* morales & de quelques priéres fort dévotes, parurent d'abord à Bourges, j'ignore en quelle année. Mais l'Imprimeur y laissa un si grand nombre de fautes, que l'Auteur honteux de se voir ainsi défiguré, fit faire une nouvelle édition de ces poësies à Paris en 1583. Le recueil est dédié au Roi Henri II. Il y a beaucoup de piété & peu de poësie. Après les Sonnets & une longue piéce, aussi en vers, intitulée la *Loüange du Mariage contre Desportes*, adressée à *Henriette de Cleves, Duchesse de Nivernois*, on a imprimé du même Auteur une *Harangue*, en prose, *de la parfaite amitié, & en quoi elle differe des autres, laquelle l'Auteur feint réciter en la présence d'une parfaite Amye*,

& parfaict Amy, qu'il introduit à ceste fin.

PHILIBERT BUGNYON.

Vous venez de voir un Gentilhomme qui n'a composé que des poësies spirituelles & morales, voici un grave Jurisconsulte, qui en la même qualité de Poëte, n'a presque fait resonner que des sons amoureux. Ce Jurisconsulte est *Philibert* Bugnyon, né à Mâcon : il prenoit les titres de *Docteur ès Droits*, & d'*Avocat en la Sénéchaussée, Siége présidial de Lyon, & Parlement de Dombes.* Il fut depuis *Conseiller du Roy, & son Avocat en l'Election de Lyon & pays Mâconnois.* Il mourut vers 1590. Salmon Macrin avoit chanté sa *Gélonis*; Pontus de Thyard, sa *Pasitée*; Ronsard, sa *Cassandre*; Joachim du Bellay, son *Olive*; Muret, sa *Marguerite*; des Autels, sa *Sainte*; Bayf, sa *Méline*; Maurice Sceve, sa *Délie*; Bugnyon, à leur exemple, dont il s'autorise; & voulant, comme eux, monter sa lyre sur le ton amoureux, chanta sa *Gélasine*,

Qui vaut autant en François que *Riante*,
Allegre, amene, éveillée, plaisante,
Pour qui les Dieux laisseroient leur Olympe, &c.

PHILIBERT BUGNYON.

Cette Gélaſine étoit une Demoiſelle de Mâcon, ſœur des Demoiſeilles de *Chanein* & de *Feurs*. Bugnyon qui à cauſe d'elle, avoit pris pour deviſe ces mots, *Vouloir & eſpérer*, ne ſoupira que pour elle, ne deſira qu'elle, & malgré les obſtacles qui s'oppoſerent à ſon amour, ne perdit jamais l'eſpérance d'obtenir ce qu'il ſouhaitoit avec ardeur. Il ne dit pas ſi ſes vœux furent exaucés, ſi ſa perſévérance fut récompenſée. Tout ce que l'on voit dans ſes *Erotaſmes de Phidie & Gélaſine*, c'eſt qu'il a exprimé en cent maniéres différentes ſa paſſion pour celle qu'il recherchoit, & qu'obligé de quitter Mâcon pour aller à Lyon, il fit à l'objet de ſes amours les plus tendres adieux, & qu'il conſerva toujours l'eſpoir de parvenir à la fin qu'il ſe propoſoit. Il y a lieu de croire que ce fut de Lyon qu'il envoya à ſa Gélaſine le recueil de ſes ſouhaits & de ſes ſoupirs, puiſque ce fut dans cette Ville qu'il le fit imprimer en 1557.

Ce recueil contient cent quatorze Sonnets entremêlés de *Chants*, d'Epigrammes, de Rondeaux, d'Odes & d'Elégies, où l'on ne voit rien de plus que ce que l'Auteur a exprimé ainſi dès le ſecond Sonnet :

PHILIBERT BUGNYON.

Qui voudra voir une jeunesse vaine,
Un court plaisir, un soucy douloureus,
Une langueur, un torment amoreus,
D'icy dedens lire prenne la peine.

Qui voudra voir comme Amour me pourmeine,
Comme il m'esclave & me rend langoureus,
Et comme il est sur moy avantureus,
Contemple icy de deuil ma vie pleine.

Qui voudra voir quel profit vient d'aimer,
Qui voudra voir qu'Amour est dous-amer,
Jette les yeux sur ces mortelles plaintes.

Qui voudra voir la douce cruauté
De ma *Riante*, œillade sa beauté,
Et sa valeur icy dedens dépeintes.

Voilà en effet tout l'anayse du livre; on sçait tout ce qu'il contient quand on a lû ce Sonnet, & l'on ne doit pas être tenté d'en lire davantage, malgré les éloges qu'ont donnés à ces fadaises amoureuses *Gratian* Chandon, *François* Tartaret, Châlonnois, *Pierre* Costau, Jurisconsulte Parisien, *Jean* Allant, d'Orléans, *G.* de la Taissonniere, *Charles* Fontaine & *B.* du Tronchet, dont Bugnyon a eu soin de recueillir les loüanges.

Les *Erotasmes* de notre Auteur sont suivis de deux autres piéces, aussi en

PHILIBERT BUGNYON.

vers, l'une intitulée, *Chant panégyric de l'Isle Pontine*, l'autre qui a pour titre, la *Gayeté de May*. La premiére a pour but de célébrer le mérite & les amours de Pontus de Thyard; la seconde, de chanter les agrémens du mois de Mai, surtout par rapport à l'amour.

Bugnyon qui aimoit par préférence les sujets qui avoient trait à cette passion, avoit dès 1554. célébré en vers le mariage de Pierre de Rosel, Conseiller au Présidial de Nismes, avec Demoiselle Françoise de Savaz. Mais dans la suite changeant d'accords & de ton, il pleura la mort d'*Isabelle de Valois*, Reine d'Espagne, morte le 3. Octobre 1568. & celle de Jean de la Valette grand Maître des Chevaliers de l'Ordre de Saint Jean de Jérusalem, arrivée au mois de Juillet de la même année 1568. célébra dans ses vers l'heureux retour de Henri III. Roi de Pologne, puis Roi de France, & vanta la paix & ses avantages. Ces piéces ont toutes été imprimées séparément. Bugnyon montra dans d'autres écrits qu'il sçavoit la langue Grecque, comme dans ses notes sur l'Apologie de Lysias, au sujet du meurtre d'Eratosthene, traduite par Jacques de Vintemille, & dans sa

traduction de la Harangue du même Orateur Lysias, *contre les Marchands de Bled de son tems*. Je ne vous parlerai point de ses ouvrages de Jurisprudence, ni de quelques autres qui concernent l'histoire : ce n'en est point ici le lieu. Vous trouverez une liste de ces différens écrits dans nos deux anciens Bibliothécaires la Croix-du-Maine & du Verdier, & dans la Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne, par feu M. l'Abbé Papillon. PHILIBERT BUGNYON.

JOACHIM DU BELLAY.

Joachim du Bellay dont Bugnyon loüoit les *Amours d'Olive*, s'est également distingué en son tems dans la poësie Latine & dans la Françoise, ayant mieux réussi cependant dans la seconde que dans la premiére. Il naquit d'une famille noble & illustre vers l'an 1524. à Liré dans les Mauges, à douze lieuës d'Angers : cette terre appartenoit à sa mere. Jean Besly étoit mal informé, lorsqu'il a dit dans son Histoire des Comtes d'Anjou, page 82. qu'il étoit bâtard. Il étoit fils légitime de Jean du Bellay, Seigneur de Gonor, & de Renée Chabot, Dame de Liré. M. Bail- Nicer. Mém. t. 16.

JOACHIM DU BELLAY

let s'est aussi trompé en nommant Joachim du Bellay, Seigneur de Gonor; il ne l'a jamais été : cette terre avoit passé, après la mort de son pere, à René du Bellay son frere aîné. Pour lui, il eut la terre de Liré, dans laquelle il étoit né. Cette terre est de l'Anjou pour le temporel, mais de la Bretagne pour le spirituel, étant du Diocése de Nantes : c'est par cette raison que du Bellay est appellé *Clerc du Diocése de Nantes* dans les Registres de l'Eglise de Paris.

Il nous apprend plusieurs circonstances de sa vie, ignorées de ceux qui ont parlé de lui, dans une Elégie Latine qu'il adressa vers l'an 1551. à Jean Morel, Gentilhomme d'Embrun, son intime ami. Selon cette piéce, ayant perdu dès l'enfance son pere & sa mere, il fut confié à la tutelle de René du Bellay, son frere aîné, qui ne prit presque aucun soin de son éducation, & laissa sans culture les germes des talens qu'il avoit apportés en naissant. L'amour des lettres & des armes se faisoit sentir en lui également : il avoit dans sa famille des modéles qu'il auroit voulu imiter, soit en se poussant, comme eux, à la Cour, soit en suivant, à leur exemple, les étendarts de Mars, ou

Joach. Bell. Xenia, &c. 1569. in-4°.

en se faisant connoître par les talens de l'esprit. Mais on le retenoit dans une sorte de captivité, qui ne lui permettoit point de s'élever. Son frere mourut, & le jetta dans d'autres embarras. Il ne sortit de tutelle que pour se voir chargé de celle de son neveu, Claude du Bellay, Baron de Gonor, qui mourut jeune. Il trouva une maison presque ruinée, & des procès qu'il fallut poursuivre. Ces sollicitudes, peu convenables à un ami des Muses, durerent plusieurs années. Joachim du Bellay y perdit la santé dont il avoit joüi jusques-là. Une maladie aussi dangereuse que douloureuse le retint deux ans au lit. Ce fut alors qu'il appella les Muses à son secours : il lut les Poëtes Grecs & Latins, sans négliger ceux qui avoient écrit en notre langue, & composa lui-même plusieurs piéces qui lui procurerent un accès à la Cour, & qui le firent estimer de François I. d'abord, & ensuite de Henri II. & de Marguérite, Reine de Navarre. La douceur, la facilité & l'abondance que l'on trouve dans ses vers, le firent même surnommer par quelques-uns *l'Ovide François*.

JOACHIM DU BELLAY

Le Cardinal Jean du Bellay, son proche parent, s'étant retiré à Rome

en 1547. après la mort de François I.

JOACHIM DU BELLAY

Joachim du Bellay l'y ſuivit en 1549. ou l'année ſuivante : & il nous aſſure, que quoique d'une ſanté encore très-foible, les courſes qu'il fit en la compagnie du Cardinal, n'étoient pour lui que des parties de plaiſir. Il aimoit ſa converſation, & y trouvoit beaucoup de quoi profiter. Son ſéjour en Italie fut d'un peu plus de trois ans. Ce terme expiré, le Cardinal l'obligea de revenir en France, & l'y chargea de ſes propres affaires. Sa fidélité lui étoit connuë, il avoit eu le tems de l'éprouver. Joachim continua de lui en donner des marques, après ſon retour en France. Il nous aſſure qu'il employa bien des jours & des nuits à la pourſuite des intérêts de ſon parent, ſans aucune autre vûë que celle de l'obliger, & de lui prouver ſon zéle & ſon attachement. Il en fut mal récompenſé. Il ſe fia à des traîtres qui le deſſervirent : on empoiſonna ſes actions les plus innocentes : on lui fit perdre l'eſtime & la confiance de ſon patron : on rendit même ſes vers criminels : on le fit paſſer pour irreligieux, & toutes ces tracaſſeries le jetterent dans un abbatement qui renouvella bientôt toutes les maladies dont il

avoit

avoit été attaqué. Tel eſt le récit qu'il fait à ſon ami Morel : le reſte de ſon Elégie n'eſt plus qu'une Complainte & une Apologie de ſa conduite, & ſur-tout de ſon amour pour la poëſie. Il y louë adroitement Jean du Bellay, & il fait ſuffiſamment entendre qu'il n'imputoit qu'aux fauſſes préventions qu'on lui avoit données, la triſte ſituation où il le laiſſoit. Comme il avoit rapporté d'Italie une ſurdité qui lui rendoit la compagnie moins agréable, il aima plus que jamais la retraite & la ſolitude, & rechercha plus à courtiſer les Muſes qu'à fréquenter le monde. Ce fut à l'occaſion de cette incommodité qu'il compoſa ſon *Hymne de la ſurdité*, qu'il adreſſa à Ronſard, & dans laquelle il fait l'éloge de la ſurdité. Ronſard étoit, comme lui, atteint du même mal, comme on le voit par ces vers :

JOACHIM DU BELLAY

Tout ce que j'ay de bon, tout ce qu'en moy je priſe,
C'eſt d'eſtre, comme toy, ſans fraude & ſans feintiſe,
D'eſtre bon compaignon, d'eſtre à la bonne foy,
Et d'eſtre, mon Ronſard, demi-ſourd comme toy :
Demi-ſourd, ô quel heur ! pleuſt aux bons Dieux que j'euſſe,
Ce bonheur ſi entier, que du tout je le feuſſe !

En 1555. Euſtache du Bellay, Evêque de Paris, lui procura un Canoni-

JOACHIM DU BELLAY

cat de ſon Egliſe, dont il prit poſſeſſion le 19 Juin de la même année: mais il ne le garda que juſqu'au 12 Juin 1556. comme le rapporte Ménage ſur la foi des Regiſtres de cette Egliſe. M. Baillet s'eſt trompé dans ſes jugemens des Savans, en diſant qu'il étoit oncle de l'Evêque *Euſtache*. Il n'étoit que ſon couſin germain; puiſqu'Euſtache du Bellay étoit fils de René du Bellay & de Marguerite de Laval, lequel René étoit frere aîné de *Jean* pere de *Joachim*.

Anti-Baill. p. 93. 94. édit. in-4°.

M. Baillet a fait une autre faute, qu'il a tirée de la Croix-du-Maine, & que d'autres ont copiée, lorſqu'il a avancé que Joachim du Bellay avoit été Archidiacre de Paris. Sur les Regiſtres de cette Egliſe, on ne trouve d'Archidiacre du nom de du Bellay, que *Louis du Bellay*, Chanoine de Paris, Tréſorier d'Angers, & Curé de S. Severin de Paris, & *Euſtache du Bellay*, depuis Evêque de Paris, qui lui ſuccéda dans l'Archidiaconé. Joachim du Bellay mourut d'apoplexie la nuit du premier Janvier 1560. que ſuivant le Calendrier, qui étoit alors en uſage en France, on comptoit 1559. avant Pâques. Il étoit âgé, ſuivant M. de Sain-

JOACHIM DU BELLAY

te Marthe, de trente-cinq ans, ou de trente-ſept, ſelon M. de Thou. M. de Sainte Marthe ajoute qu'il étoit prêt d'être déſigné Archevêque de Bourdeaux par le Cardinal Jean du Bellay, c'eſt-à-dire, ſi ce fait eſt vrai, que ce Cardinal vouloit ſe démettre en ſa faveur, de cet Archevêché. Il fut enterré dans l'Egliſe de Paris en la Chapelle de ſaint Creſpin & ſaint Creſpinien au côté droit du Chœur, proche le tombeau de Louis du Bellay, Chanoine & Archidiacre de Paris. Il s'étoit fait lui-même ſon Epitaphe en vers Latins. Beaucoup d'autres Poëtes ont jetté des fleurs ſur ſon tombeau, & l'on a recueilli leurs vers à la ſuite du recueil des poëſies de notre Auteur. Je me contenterai de vous rapporter ceux qu'on lit à la fin d'une Elégie de Guillaume Aubert ſur le même ſujet: c'eſt du Bellay lui-même qu'il fait ainſi parler.

Le nom de du Bellay montre aſſez mon lignage,
Mon eſprit eſt aſſez découvert par mes vers,
Mes amis de ma vie ont fait bon teſmoignage,
Mon renom immortel vole par l'Univers:
Je n'ay donc plus, paſſant, à te dire autre choſe,
Sinon qu'en ce tombeau ma ſeule ombre repoſe.

Dans la même Elégie, Guillaume Au-

bert peint ainsi le caractére de son ami :

JOACHIM DU BELLAY

Du Bellay envers tous se monstre droiturier,
Preudhomme, craignant Dieu, sage, discret, entier,
Non ingrat du plaisir, de conscience bonne,
Profitant à chascun, & n'offensant personne,
Bening, libéral, humble, & doux à ses amis,
Et constant à tenir ce qu'il avoit promis :
Il couvroit néantmoins sous son courtois langage,
Un magnanime cueur tesmoing de son lignage.

Avant de partir pour Rome, Joachim du Bellay fit imprimer à Paris en 1549. sa *Défense & illustration de la langue Françoise*, qu'il dédia au Cardinal Jean du Bellay. C'est le seul de ses écrits qui soit en prose. Je vous en ai déja parlé ailleurs. Ses premiéres poësies eurent l'amour pour objet. Il aimoit une Demoiselle d'Angers, nommée Viole, il la chanta sous le nom d'Olive, qui est celui de Viole retourné. Il consacra à sa loüange cent quinze Sonnets, qui commencerent à lui faire des admirateurs, mais qui lui attirerent aussi des censeurs. Le Sonnet n'étoit connu que depuis peu en France, en notre langue : c'est un genre de poësie que nous venions d'emprunter des Italiens. Jacques Peletier qui étoit persuadé que du Bellay pouvoit lui

T. 1. édit. 2, p. 28. 29.

Tr. du Sonn. n. 9. & 12.

donner du crédit, lui conseilla de s'en servir, & du Bellay montra qu'il pouvoit y réussir en effet. Guillaume Colletet, dont le jugement n'est pas à mépriser sur cette matiére, dit même, « que de tout ce grand nombre de « Sonnets divers qui parurent dans le « seiziéme siécle, il n'y a guéres que « ceux de notre Poëte qui ayent forcé « le tems. » Il remarque que ceux qu'il a faits sur les antiquités de Rome, & ceux qu'il a appellés ses *Regrets*, ont été estimés des personnes les plus intelligentes, & reçus du public avec des applaudissemens qui sembloient durer encore, à cause de quelques beautés naturelles qui n'ont pas vieilli comme a fait le langage. Du Bellay étoit si bien persuadé que ce genre de poësie devoit lui faire honneur, qu'il ne craint pas de dire dans son Ode à Ronsard *contre les envieux Poëtes* :

Par moy les graces divines
Ont faict sonner assez bien
Sur les rives Angevines
Le Sonnet Italien.

Il seroit à souhaiter qu'il y eût eu plus d'égard à la décence & aux convenances

JOACHIM DU BELLAY

de son état. Mais les Poëtes n'y regardent pas de si près ; & les Sonnets sur Olive ne sont pas les seules poësies amoureuses de notre Auteur. On en trouve beaucoup d'autres dans ses *vers Lyriques*, dans son *Recueil de poësie présenté à Madame Marguerite, sœur unique du Roy*, dans ses *divers Poëmes, partie inventions, partie traductions.* Ce ne fut que sur la fin de sa vie qu'il dit adieu à la galanterie, & qu'il songea à prendre des occupations plus sérieuses, & plus dignes d'un Ecclésiastique.

Il étoit à Rome lorsqu'il composa le *Livre des Antiquités de cette Ville, contenant une générale description de sa grandeur, & comme une déploration de sa ruine.* Ce livre, en y comprenant le *Songe ou vision sur le mesme subject du mesme Autheur*, contient quarante-sept Sonnets, où il y a beaucoup de verbiage & de répétitions. Du Bellay adressa ce livre au Roi Henri II. comme un tableau qu'il offroit à ses yeux pour lui exposer ce que Rome avoit été & ce qu'elle étoit.

Ne vous pouvant donner ces ouvrages antiques
Pour vostre Sainct Germain, ou pour Fontainebleau,
Je les vous donne, Sire, en ce petit tableau
Peint, le mieux que j'ay peu, de couleurs poëtiques.

Le Poëte s'étend beaucoup ſur l'ancienne puiſſance des Romains, ſur la ſplendeur ancienne de Rome, ſur la grandeur & la magnificence qui la faiſoient regarder comme la premiére Ville de l'Univers; puis s'adreſſant au voyageur qui n'auroit point d'autre idée de cette Ville que celle qu'il en auroit priſe dans les anciens Hiſtoriens, il l'avertit qu'elle n'eſt plus qu'une ombre de ce qu'elle a été.

Nouveau venu, qui cherches Rome en Rome,
Et rien de Rome en Rome n'apperçois,
Ces vieux palais ces vieux arcs que tu vois,
Et ces vieux murs, c'eſt ce que Rome on nomme.

Cet ouvrage a été traduit en vers Anglois par Edmond Spencer, & imprimé en cette langue à Londres en 1611. in-4°.

Ce fut encore à Rome que du Bellay compoſa ſes *Regrets* qui ſont contenus en cent quatre-vingt-trois Sonnets, la plûpart adreſſés à quelques-uns de ſes amis, c'eſt-à-dire, à quelques courtiſans des Muſes. C'eſt, ſelon moi, un de ſes meilleurs ouvrages; c'eſt du moins un de ceux que j'ai pris plus de plaiſir à lire. Il y parle un langage différent de celui qu'il tient dans

JOACHIM DU BELLAY

son Elégie Latine à Jean Morel. Dans celle-ci, comme je l'ai obſervé, il proteſte que toutes les courſes qu'il faiſoit en Italie, lui étoient agréables, parce que la préſence & la compagnie du Cardinal Jean du Bellay lui faiſoient oublier ſes peines & ſes fatigues. Dans les Regrets au contraire il eſt toujours monté ſur le ton plaintif. Son ſéjour à Rome eſt un exil; il n'y ceſſe de regretter ſa patrie; l'ennui le dévore, le chagrin l'abbat; trois ans déja paſſés hors de France, lui paroiſſent des ſiécles; il eſt inquiet pour tous ſes amis dont il ſe voit éloigné; il eſt prêt de mourir ſi on ne le rend promptement à eux. S'il veut écrire quelque choſe de gai ou de ſérieux, ſon eſprit eſt peſant, les penſées lui échappent, ſes idées ſont obſcures, les larmes qu'il verſe, effacent ce qu'il écrit. Comme Ovide exilé à Tomes ne s'occupoit que de Rome, ne ſoupiroit qu'après Rome, de même auſſi il n'a de conſolation qu'en ſe rappellant le ſouvenir de la France, & en ſe flattant de l'idée de la revoir bientôt.

France, mere des Arts, des Armes & des Loix,
Tu m'as nourris longtemps du lait de ta mamelle :
Ores, comme un Aigneau qui ſa nourrice appelle,

Je remplis de ton nom les antres & les bois.

Si tu m'as pour enfant advoüé quelquefois,
Que ne me respons-tu maintenant, ô cruelle!
France, France, respons à ma triste querelle;
Mais nul, sinon Echo, ne respond à ma voix.

Entre les loups cruels j'erre parmy la plaine,
Je sens venir l'Hyver de qui la froide haleine
D'une tremblante horreur fait hérisser ma peau.

Las tes autres Aigneaux n'ont faute de pasture,
Ils ne craignent le Loup, le vent, ni la froidure,
Si ne suis-je pourtant le pire du troupeau.

JOACHIM DU BELLAY

Et ailleurs:

Je me pourmene seul sur la rive Latine,
La France regretant, & regretant encor
Mes antiques amis, mon plus riche thrésor,
Et le plaisant séjour de ma terre Angevine, &c.
Malheureux l'an, le mois, le jour, l'heure & le poinct,
Et malheureuse soit la flateuse espérance,
Quand, pour venir icy, j'abandonnay la France:
La France & mon Anjou, dont le desir me poingt.
Vrayment d'un bon oyseau guydé je ne fus point,
Et mon cœur me donnoit assez signifiance
Que le Ciel estoit plein de mauvaise influence,
Et que Mars estoit lors à Saturne conjoint.
Cent fois le bon advis lors m'en voulut distraire,
Mais tousjours le destin me tiroit au contraire:
Et si mon desir n'eust aveuglé ma raison,
N'estoit-ce pas assez pour rompre mon voyage,

Quand sur le seuil de l'huis, d'un sinistre présage,
Je me blessay le pied sortant de ma maison?

JOACHIM DU BELLAY.

Il est vrai que les occupations qu'il avoit à Rome, convenoient peu à son génie & à son amour pour les lettres. Voici le compte qu'il en rend avec beaucoup de naïveté à un de ses amis.

Panias, veulx-tu sçavoir quels sont mes passe-temps?
Je songe au lendemain, j'ay soing de la despence
Qui se fait chacun jour, & si fault que je pense
A rendre sans argent cent créditeurs contents.

Je vais, je viens, je cours, je ne perds point le temps,
Je courtise un Banquier, je prens argent d'avance;
Quand j'ay despensé l'un, un autre recommence,
Et ne fais pas le quart de ce que je prétends.

Qui me présente un compte, une lettre, un mémoire,
Qui me dit que demain est jour de consistoire,
Qui me rompt le cerveau de cent propos divers;

Qui se plaint, qui se deult, qui murmure, qui crie:
Avecques tout cela, dy, Panias, je te prie,
Ne t'esbahis-tu point comment je fais des vers?

Malgré tous ces embarras, & plusieurs autres qu'il détaille dans le même ouvrage; malgré l'accablement sous lequel il veut que l'on croie que la liberté de son esprit & sa santé gémissoient; on voit dans cinquante endroits de ses *Regrets* que tout étoit pour lui

matiére à réflexions, & dans celles qu'il fait on ne trouve nullement un esprit gêné. Rien de plus sensé que ce qu'il dit contre l'ambition, l'avarice, l'amour des dignités, la dissimulation, l'hypocrisie, l'ingratitude. Rien de plus vrai que le portrait qu'il fait de l'amitié. Rien de plus naturel que sa description des vices qui regnoient à Rome de son tems, de ce qui se passoit dans un Conclave, des brigues que l'on faisoit pour parvenir au souverain Pontificat, des mouvemens & des agitations qui précédoient, qui accompagnoient, & qui, pour l'ordinaire, suivoient l'élection d'un Pape. Je ne sçai pas si les Romains approuvoient la liberté avec laquelle il s'exprimoit sur ces différens sujets; mais j'ai de la peine à croire qu'elle fût soufferte aujourd'hui. Il paroît que du Bellay envoia ses *Regrets* en France, avant de pouvoir y retourner lui-même, & qu'il se contenta pour lors de les suivre en esprit là où il desiroit avec ardeur d'être réellement. Voici comment il exprime le congé qu'il donne à son livre.

Mon livre (& je ne suis sur ton aise envieux)
Tu t'en iras sans moy voir la Cour de mon Prince.
Hé chétif que je suis, combien en gré je prinsse,

Qu'un heur pareil au tien fust permis à mes yeux !

JOACHIM DU BELLAY

Là si quelqu'un vers toy se monstre gracieux,
Souhaite luy qu'il vive heureux en sa province :
Mais si quelque malin obliquement te pince,
Souhaite luy tes pleurs, & mon mal envieux.

Souhaite luy encor qu'il face un long voyage,
Et bien qu'il ait de veuë eslongné son mesnage,
Que son cueur, où qu'il voise, y soit toujours présent.

Souhaite qu'il vieillisse en longue servitude,
Qu'il n'esprouve à la fin que toute ingratitude,
Et qu'on mange son bien pendant qu'il est absent.

Jacques Peletier ne conseilla pas seulement à du Bellay d'établir en France le regne du Sonnet, autant qu'il seroit en lui, il le sollicita aussi de composer des Odes. C'est du Bellay qui nous l'apprend, non-seulement dans cette longue Epître au lecteur, qu'il mit au-devant de son Olive, mais encore dans sa piéce contre les *envieux Poëtes*, où il dit à Ronsard :

Peletier me fist premier
Voir l'Ode, dont tu es prince,
Ouvrage non coutumier
Aux mains de nostre province.
Le Ciel voulut que j'apprinse
A le raboter aussi, &c.

Mais ses Odes ne valent pas ses Son-

JOACHIM DU BELLAY

nets. On y voit bien qu'il avoit lû Horace, qu'il l'avoit même médité : il en emprunte ſouvent les penſées, mais il eſt bien loin de ſon génie. Une grande partie de ces Odes ne ſont même guères que des eſpéces de Vaudevilles, ou des penſées morales qu'il entaſſe les unes ſur les autres, & qui ne reſſemblent à l'Ode que par le peu d'ordre qui y regne. Le feu, l'enthouſiaſme, l'ame de l'Ode y manquent, ou ne s'y font que très-foiblement ſentir. Nous en avons vingt imprimées enſemble ſous le titre de *vers Lyriques*, dans la derniére édition des œuvres de l'Auteur : elles ſont ſur différens ſujets. Dans quelques-unes, le Poëte chante ſa patrie, ou l'Amour ; dans d'autres, il déplore les miséres humaines, l'inconſtance des choſes qui paſſent avec le tems : il célébre dans celles-ci le premier jour de l'année, celui des *Bacchanales*, le Printems ; dans celles-là il fait l'éloge de la France, du Roi Henri II. en particulier, exalte ſes propres amis, & vante l'immortalité des Poëtes. Parlant de lui-même dans celle qu'il compoſa en faveur des Poëtes, il dit :

Ceſtuy quiert par divers dangers
L'honneur du fer victorieux :

JOACHIM DU BELLAY

Ceſtuy-là par flots eſtrangers
Le ſoing de l'or laborieux.
L'un aux clameurs du Palais s'eſtudie,
L'autre le vent de la faveur mendie :
Mais moy que les Graces chériſſent,
Je hay les biens que l'on adore,
Je hay les honneurs qui périſſent,
Et le ſoing qui le cœur dévore.
Rien ne me plaiſt, fors ce qui peut déplaire
Au jugement du rude populaire.
Les lauriers pris des fronts ſçavans
M'ont jà fait compagnon des Dieux, &c.

Ce n'eſt pas le ſeul endroit où du Bellay ſe louë lui-même : J'en ai trouvé cent où il tient le même langage : on le lui reprocha, on l'accuſa de vanité ; il ne s'en défendit que foiblement ; & il fait même ſur cela ſon apologie, comme ſur pluſieurs autres points, dans ſon Epître au lecteur, qui eſt au-devant de ſon Olive. Toutes les libertés qu'il prenoit, il les regardoit comme autant de priviléges de la poëſie & des Poëtes. Les anciens lui avoient donné l'exemple, & il ne manque pas de s'en autoriſer. Il penſoit même qu'il ſe rapprochoit d'autant plus d'eux, qu'il les prenoit ſur cela pour modéles. Il auroit mieux fait de ne les imiter que dans ce

qu'ils ont de bon & de sensé.

Parmi ses autres poësies, les plus considérables sont les Epitaphes d'un petit Chien & d'un petit Chat, piéces admirables pour le naturel, que le Pere Sanadon a si élégamment traduites en vers Latins, qu'il a fait réimprimer avec sa version, & que M. le Fort de la Moriniére a données de nouveau dans le tome premier de sa *Bibliothéque Poëtique*, in-4°. un *Discours sur la poësie*, où il prouve qu'elle est encore plus utile aux Princes que l'histoire, pour perpétuer la mémoire de leurs actions: le *Poete Courtisan*: c'est une raillerie assez délicate, tant de la Cour, que de ceux qui s'y montrent sur le pied d'adulateurs: quelques Elégies & Chansons: *Discours au Roy sur la tréve de l'an* 1555. *Hymne au Roy sur la prise de Calais*: les *Furies contre les infracteurs de foy*. C'est un assez long poëme contre ceux qui manquent de fidélité aux Princes, & en particulier contre les violateurs des Traités faits avec Henri II. la *Complainte du désespéré*: *Discours sur la loüange de la vertu*, & *sur les divers erreurs des hommes*, à Salmon Macrin, Poëte Latin. Du Bellay fit cette piéce étant en Anjou, comme on le voit par ces deux derniéres strophes.

JOACHIM DU BELLAY

JOACHIM DU BELLAY

Macrin, pendant qu'a jurée
Dessus ta lyre enyvrée
Du nectar Aonien,
Tu refredonnes la gloire,
Qui consacre à la mémoire
Ton Mécénas & le mien:

Ma Muse qui se pourmeine
Par Anjou & par le Meine,
A faict ce discours plaisant:
Riant les erreurs du monde,
Où en raison je me fonde,
Le sage contrefaisant.

Quelques poësies chrétiennes, des Epithalames, des Sonnets sur divers sujets, & autres petites piéces. Les *tragiques Regrets de Charles V. Empereur. Complainte sur la mort du Duc Horace Farnaize.* Les Epitaphes de Leon Strozzi, Prince de Capouë, de la Dame Sylvia Mirandola, du Seigneur de Bonivet, de Clément Marot, de l'Abbesse de Caën, sœur du Cardinal de Châtillon, des Seigneurs d'Essé, de Dampierre, de Piene, du Vicomte de Brézé, du Président Antoine Minard, & deux ou trois autres qui n'intéressent point. La *Musagnœomachie*, ou combat des Muses

& de l'ignorance ; c'est fort peu de chose. *Entreprise du Roy-Dauphin pour le Tournoy, sous le nom des Chevaliers avantureux. Entreprise de M. de Lorraine*, avec des inscriptions. Je ne vous dis rien de ses traductions de divers endroits de Virgile, & de plusieurs piéces de nos Poëtes Latins modernes ; je vous en ai parlé ailleurs. Guillaume Aubert, dans l'Elégie sur la mort de du Bellay, que je vous ai déja citée, expose ainsi plusieurs des sujets qui font l'objet des poësies de son ami. Après avoir dit que la mort l'avoit enlevé à la fleur de son âge, parce qu'il donnoit par ses vers l'immortalité aux autres, il ajoute :

JOACHIM DU BELLAY

Bibl. Franç. t. 5. ch. 6. & t. 7. ch. 4. 5.

Ainsi ces jours passés il sauva par son Art,
De l'oublieux tombeau le Président Minard,
Et du juste Minos lui donna en échange
Le nom & le renom, l'honneur & la loüange.

Ainsi du Roy Henry il chanta la bonté,
Ses gestes généreux, sa magnanimité,
Ses vertus, ses haults faicts, ses combats, ses allarmes,
Et l'immortel renom qu'il conquit par les armes.
Puis nostre nouveau Roy luy feit pour le guerdon
De sa divine Muse, un magnifique don,
Qu'il devoit chascun an sur son espargne prendre,
Si l'envieuse mort l'eust souffert tant attendre :

Mais elle l'a ravy, car trop luy desplaisoit
La libéralité que le Roy luy faisoit.

JOACHIM DU BELLAY

Les ouvrages de Joachim du Bellay ont été imprimés à Paris par Frédéric Morel, d'abord séparément en différentes années, & ensuite réunis en 1561. in-4°. & depuis plusieurs autrefois à Lyon & à Roüen. Guillaume Aubert, de Poitiers, Avocat au Parlement de Paris, a eu soin de l'édition que Morel donna à Paris en 1569. in-8°. & c'est sur celle-là que les suivantes ont été faites, & entr'autres celle de 1597. à Roüen. Voyez ce détail ailleurs. Frédéric Morel imprima aussi les poësies Latines de du Bellay, partie en 1558. & partie en 1569. Ces deux recueils sont in-4°. il me suffit de vous les indiquer : quoique j'aie lû ces poësies, je ne me suis pas chargé de vous en rendre compte.

Voyez le Catalogue.

ETIENNE DE LA BOETIE.

Etienne de la Boëtie, qui étoit pareillement Poëte Latin & François, mourut encore plus jeune que Joachim du Bellay. Il étoit d'une famille noble de Sarlat en Périgord, & ce fut dans cette Ville qu'il prit naissance. Son amour

pour les lettres & les heureuses dispositions que Dieu lui avoit données pour y réussir, se manifesterent dès ses plus tendres années. Scévole de Sainte Marthe dans le second livre de ses Eloges, Michel de Montagne dans ses Essais & dans ses Lettres, & M. de Thou, au livre trente-cinquiéme de son Histoire, s'accordent tous à loüer son discernement prématuré, & sa vaste érudition. Aussi M. Baillet lui a-t'il donné place parmi les *Enfans célébres par leurs études.* « Il s'appliqua principalement, dit « M. de Thou, à la Morale & à la Po- « litique ; il avoit une prudence rare, « & beaucoup au-dessus de son âge ; il « auroit été capable des plus grandes « affaires, s'il n'eût pas vécu éloigné de « la Cour, & si une mort prématurée « n'eût pas empêché le public de re- « cueillir les fruits d'un si sublime gé- « nie. Nous sommes redevables à Mi- « chel de Montagne, son intime ami, « de ce qu'il n'est pas entiérement mort. « Il a recueilli & publié ses ouvrages, « qui font voir la délicatesse, l'élégan- « ce & la sublimité étonnante de ce jeu- « ne Auteur. » M. de Thou ajoute : « je ne puis omettre son *Antenoticon* « (ou Traité intitulé, la *Servitude vo-* «

ETIENNE DE LA BOETIE.

ETIENNE DE LA BOETIE.

» *lontaire*) qui fut pris par ceux qui le » publierent, en un ſens tout-à-fait » contraire à celui que ſon ſage & ſça- » vant Auteur avoit eu en le compo- » ſant. » Ce Traité ſe trouve au troi- ſiéme volume des Mémoires de Charles IX. La Boëtie n'avoit que ſeize ans, ſelon les uns, ou dix-huit, ſelon d'autres, lorſqu'il le compoſa. M. Baillet en porte un jugement fort différent de celui de M. de Thou. » C'eſt un ou- » vrage, dit-il, qui a reçu de grands » éloges de la part de quelques Au- » teurs de conſéquence; & nous n'y » trouverions peut-être rien à redire ſi » la Boëtie avoit été quelque Athénien » vivant du tems de Xerxés ou de Phi- » lippe, ou bien quelque Romain vi- » vant ſous Sylla ou Céſar... Pour nous, » nous pouvons nous contenter d'en » loüer l'érudition qui y paroît toute » extraordinaire pour un jeune homme » de ſeize ans. » Ce qui eſt vrai, c'eſt qu'on abuſa de cet écrit, & qu'en 1573. dans le tems que tout ſe préparoit à une nouvelle guerre dans le Languedoc, on affecta d'y répandre ce Traité pour diſpoſer les eſprits à la révolte. Etienne de la Boëtie fut depuis Conſeiller au Parlement de Bourdeaux, &

De Thou, hiſt. l. 57.

il a été regardé comme l'oracle de cette Compagnie. Il sçavoit plus de Jurisprudence, il étoit plus versé dans la Politique, qu'on ne l'est ordinairement après avoir passé de longues années dans cette étude. On assure qu'il en donna des preuves en beaucoup de rencontres, & entr'autres dans des Mémoires qui furent trouvés parmi ses papiers sur l'Edit publié au mois de Janvier 1562. sous le regne de Charles IX. encore mineur.

ETIENNE DE LA BOETIE.

Etienne de la Boëtie avoit joint l'étude des belles Lettres aux sciences qui convenoient à sa profession. Il sçavoit bien la langue Grecque, & si l'on en doit croire Scévole de Sainte Marthe, ses vers Latins, fruits de sa premiére jeunesse, ont tant de délicatesse & d'élégance que personne depuis Ausonne, n'a tant fait d'honneur à son pays. On n'a pas moins loüé ses vers François, quoiqu'ils méritent à peine aujourd'hui notre attention.

Ce jeune Magistrat tomba malade d'une dissenterie le Lundi neuviéme d'Août 1563. & mourut avec beaucoup de résignation, & dans de grands sentimens de religion, le Mercredi dix-huitiéme du même mois, sur les trois

ETIENNE DE LA BOETIE.

heures du matin, après avoir vécu trente-deux ans, neuf mois & dix-sept jours. Nous tenons cette datte si précise de Montagne qui ne le quitta presque point durant sa maladie, & qui nous en a conservé le détail, de même que celui de ses derniers sentimens, dans une lettre qu'il adressa à Pierre Eyquem, Ecuyer, Seigneur de Montagne, son pere. Selon la même lettre, la Boëtie mourut dans la Religion Catholique à Germignan à deux lieuës de Bourdeaux. Il étoit marié. Par son testament, il laissa à Montagne ses livres & ses écrits.

Montagne voulant faire honneur à la mémoire de son ami, recueillit de ses écrits tous ceux qu'il crut mériter de voir le jour, & les fit imprimer par Frédéric Morel quil es publia en 1571. Le titre de ce recueil est, *la Ménagerie de Xenophon; les Regles de mariage de Plutarque; Lettre de consolation de Plutarque à sa femme; le tout traduit de Grec en François par feu M. Estienne de la Boëtie, Conseiller du Roy en sa Court de Parlement à Bordeaux; ensemble quelques vers Latins & François de son invention; item, un Discours sur la mort dudit Seigneur de la Boëtie, par M. de Mon-*

tagne. Ce discours est la lettre que je viens de citer ; & ce n'est pas la seule de Montagne que l'on trouve dans ce recueil. Il y en a quatre autres. La premiére imprimée au-devant de la *Ménagerie de Xénophon*, c'est-à-dire, de la maniére de bien gouverner une famille, à M. de Lansac, Chevalier de l'Ordre du Roy, Conseiller de son Conseil privé, Surintendant de ses Finances, & Capitaine de cent Gentilshommes de sa Maison : la seconde qui précéde la traduction des *Regles de mariage de Plutarque*, à M. de Mesmes, Seigneur de Roissy, Conseiller du Roi *en son privé Conseil* : la troisiéme au-devant de la *Lettre de consolation de Plutarque à sa femme*, est écrite à la femme même de Montagne. La quatriéme lettre est adressée à M. de l'Hôpital, Chancelier de France, & se lit au-devant des vers Latins de la Boëtie. Le court Avertissement que Montagne mit à la tête de ce recueil, ou plutôt à la suite de l'Epître à M. de Lansac, mérite d'être rapporté.

ETIENNE DE LA BOETIE.

« Lecteur, dit-il, tu me dois tout « ce dont tu jouïs de feu M. Estienne « de la Boëtie : car je t'advise que quant « à luy il n'y a rien qu'il eust jamais «

ETIENNE DE LA BOETIE.

» eſpéré de te faire voir, voire ny qu'il » eſtimaſt digne de porter ſon nom en » public. Mais moy qui ne ſuis pas ſi » hault à la main, n'ayant trouvé au- » tre choſe dans ſa Librairie, qu'il me » laiſſa par ſon teſtament, encore n'ay- » je pas voulu qu'il ſe perdiſt. Et de ce » peu de jugement que j'ay, j'eſpere » que tu trouveras, que les plus habi- » les hommes de noſtre ſiécle font bien » ſouvent feſte de moindre choſe que » cela : j'entens de ceux qui l'ont pra- » tiqué plus jeune ; car noſtre accoin- » tance ne print commencement qu'en- » viron ſix ans avant ſa mort, qu'il » avoit fait force autres vers Latins & » François, comme ſous le nom de *Gi-* » *ronde*, & en ay ouy réciter des riches » lopins. Meſme celuy qui a eſcrit les » Antiquitez de Bourges en allegue, » que je recognoy : mais je ne ſçay que » tout cela eſt devenu, non plus que » ſes poëmes Grecs. Et à la vérité, à » meſure que chaque ſaillie luy venoit » à la tête, il s'en déchargeoit ſur le » premier papier qui luy tomboit en » main, ſans autre ſoing de le conſer- » ver. Aſſeure-toy que j'y ay fait ce » que j'ay peu, & que depuis ſept ans » que nous l'avons perdu, je n'ay peu

» recouvrer

recouvrer que ce que tu en vois: sauf « un discours de la servitude volontai- « re, & quelques mémoires de nos trou- « bles sur l'Edict de Janvier 1562. Mais « quant à ces deux dernières piéces, je « leur trouve la façon trop délicate & « mignarde pour les abandonner au « grossier & pesant air d'une si mal plai- « sante saison.

ETIENNE DE LA BOETIE.

Cependant quoi qu'en dise cet avis & le titre du recueil auquel il sert de préface, on ne trouve point de vers François dans cette petite collection. Ce ne fut que l'année suivante 1572. que Montagne les fit imprimer, avec une assez longue Epître en prose à M. de Foix, Conseiller du Roy en son Conseil privé, & son Ambassadeur à Venise. Cette Epître est datée de Montagne le premier de Septembre 1570. Ce nouveau recueil qui n'est que de dix-neuf feuillets, a pour titre: *Vers François de feu Estienne de la Boëtie, Conseiller du Roy en sa Cour de Parlement à Bordeaux, à Paris, par Fédéric Morel, Imprimeur du Roy*, 1572. Ces vers ne contiennent que la *Traduction des plaintes de Bradamant, au* XXXII *Chant de Loys Arioste*, une longue *Chanson* en rime tierce, & vingt-cinq *Sonnets*. Mon-

ETIENNE DE LA BOETIE.

tagne dit que ces Sonnets furent faits pendant que la Boëtie *étoit à la poursuite de son mariage, en faveur de sa femme, & qu'ils sentent desja je ne sçai quelle froideur maritale.* Il trouve plus de vivacité, plus de force, plus d'élégance dans vingt-neuf autres Sonnets que la Boëtie avoit composés dans sa premiére jeunesse, & que Montagne fit imprimer depuis au chapitre 28 du livre premier de ses *Essais*, de l'édition de 1588. in-4°. Pour moi je vous dirai qu'ils ne m'ont guéres paru plus supportables que les autres. Ces vingt-neuf Sonnets ne contiennent presque autre chose que des plaintes amoureuses, exprimées d'un style assez rude, où éclatent les foiblesses & les emportemens d'une passion inquiéte qui se nourrit de soupçons, de craintes & de défiances, dont elle paroît accablée. Jugez des autres par le troisiéme qui est, à mon avis, un des meilleurs.

Ess. de Mont. édit de M. Coste, l. 1. ch. 28. aux notes.

C'est fait, mon cœur, quittons la liberté.
De quoy meshuy serviroit la défense,
Que d'agrandir & la peine & l'offense?
Plus ne suis fort ainsi que j'ay esté.

La Raison fut un temps de mon costé:
Or révoltée elle veut que je pense

Qu'il faut servir & prendre en récompense,
Qu'oncq d'un tel neud nul ne fust arresté.

S'il se faut rendre, alors il est saison,
Quand on n'a plus devers soy la Raison.

Je vois qu'Amour, sans que je le déserve,
Sans aucun droit se vient saisir de moy :
Et voy qu'encore il faut à ce grand Roy,
Quand il a tort que la Raison luy serve.

Ces vingt-neuf Sonnets ont été supprimés de toutes les éditions des Essais de Montagne postérieures à celle de 1588. jusqu'à celle de 1725. in-4°. où ils ont été rétablis. On trouve aussi dans la même édition les lettres & l'avis de Montagne dont je vous ai parlé.

JAÇQUES BEREAU.

Jaçques Bereau, Poitevin, fut, comme la Boetie, Poëte & Jurisconsulte, l'un par amusement & par goût, l'autre par état & par devoir. Ami des *Lettres humaines* & de la poësie dès sa jeunesse, il avouë qu'il y a employé *bonne part de ses jeunes ans, a ce tiré par quelque instinct de sa nature.* Mais suivant le conseil de ses parens & de ses amis, il fit sa principale étude des Loix, dans la vûë de *s'aquérir un moyen honnête,*

JACQ. BEREAU.

pour gagner quelque peu de bien & d'honneur entre les hommes. Il craignoit de n'obtenir ni l'un ni l'autre *à la suite des Poëtes*, *veu*, dit-il, *le peu de compte que l'on faisoit d'eux alors.* Il étudia trois ans sous un nommé *le Sage*, qui ne nous est connu que par l'éloge qu'il en fait dans un de ses Sonnets. Condiscipule de René Chopin, ils passerent ensemble une partie de leur jeunesse. Mais le nom du dernier est célébre parmi les Jurisconsultes, & celui de Bereau en est entiérement ignoré. L'un fit honneur au Parlement de Paris par ses connoissances; l'autre fixé dans sa province, se borna à servir ses compatriotes dans la profession d'Avocat, ou par la plaidoierie, ou seulement par ses conseils. C'est ce qu'il dit dans ce Sonnet qu'il adressa au savant Barnabé Brisson, son compatriote, qui a été Conseiller d'Etat, & Président à mortier au Parlement de Paris.

Brisson, encependant que l'occupation
De ton esprit heureux, & ta langue facunde
S'exerce en ce Palais le plus fameux du monde,
Où jeune tu t'acquiers grand réputation:

Cependant qu'en Paris, où toute nation
Meuë de sa grandeur confusément abonde,

Tu te vas augmentant de ſcience profunde,
Et de vertu épris de ſainte affection :

Jacques Bereau.

Icy je chante aſſis ſur le bord aquatique
De mon Loi doux-coulant maint Sonet poëtique,
Selon la paſſion qui m'en vient émouvoir.

Et que ferois-je mieux ? mon deſaſtre me force
D'eſtre ici ſans renom, n'ayant moyen, ni force
De me faire aux Barreaux ainſi comme toy voir.

Et ailleurs il dit :

Solitaire je vy en mon petit Village,
Où à divers eſbas mes ennuys je deçoy.

Ainſi il paroît que le défaut d'occupation retenoit ſouvent Bereau à la campagne.

Les poëſies qu'il compoſa, & qui étoient le fruit de ſon loiſir, furent imprimées à Poitiers en 1565. in-4°. Bereau les dédia à Baptiſte Tiercelin, Evêque de Luçon, d'une ancienne famille noble, qui vous eſt déja connuë par les poëſies de Tahureau dont la mere étoit de cette famille. Le recueil de Bereau contient dix Eclogues. Dans la premiére adreſſée à l'Evêque de Luçon, le Poëte fait déplorer à ſes Bergers les malheurs de leur tems. La ſeconde, la quatriéme, la cinquiéme, la ſixiéme, la huitiéme & la neuviéme

JACQUES BEREAU.

ont l'amour pour objet. Ce sont beaucoup de sentimens tendres grossiérement exprimés. Bereau chante dans la troisiéme les avantages & les plaisirs de la vie *rustique*. Il y oppose dans la septiéme les calamités de la guerre, & fait dans la dixiéme l'éloge de la paix qui fut publiée au mois d'Avril 1559. entre Henri II. Roi de France, & Philippe II. Roi d'Espagne. Ces dix Eclogues sont suivies de neuf Odes, d'une *Gayeté*, de trois Chansons & d'un *Adieu à l'Amour*. Des neuf Odes, les trois derniéres sont traduites de l'ouvrage de Boëce, *de la consolation de la Philosophie*. La sixiéme est un Epithalame pour le mariage de Nicolas le Tourneur, Seigneur de Brebure, cousin de l'Auteur, & d'Anne le Vénier. On apprend dans les autres qu'il étoit aussi parent de Lancelot Voisin, & du sieur Jean le Tourneur, Seigneur de la Bossoniére: celui-ci étoit son oncle. Il louë dans quelques-unes Sébastien de Luxembourg, Seigneur de Martigues, Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi en Bretagne; Georges de la Trimoille, Seigneur de Roian; Guy de Daillon, Comte du Lude, Gouverneur & Lieutenant pour le Roi en Poi-

tou; Philippe de Château-Briand, Seigneur des Roches-Baritand. Les sujets des autres poëmes, que je me contenterai de vous indiquer, sont : le *Ravissement d'Hylas ; Histoire d'Hippomene & d'Atalante ; Complainte de France sur la guerre civile qui fut entre les François, l'an 1562. Sur la paix faite entre les François après la guerre civile* ; *Epitaphe de Claude de Belleville :* & enfin quarante Sonnets sur divers sujets : le trente-neuviéme est l'Amour piqué d'une Abeille, sujet pris de Théocrite ; & le quarantiéme est à la loüange de Ronsard, qu'il exhorte à continuer sa *Franciade*. Bereau, dans le dix-huitiéme, querelle ainsi la fortune.

JACQUES BEREAU.

Je me plains à bon droict de cruelle fortune,
De ses aveugles yeux, de son iniquité,
Car dès le premier poinct de ma nativité,
Elle ne m'a montré jamès faveur aucune.

Au contraire tousjours m'a esté importune,
Par ne sçay quel Arrest de ma fatalité,
Et tousjours me combat de tant d'adversité,
Qu'un n'est plus malheureux sous le Ciel de la Lune.

On dit d'elle partout qu'elle est communément
Et muable & legere, & qu'ordinairement
Elle fait monter l'un, & l'autre précipite.

Je ne sçay pas comment les autres elle jouë ;

Mais quant à moy je tiens, sans muer l'opposite,
Du sommet & degré le plus hault de sa rouë.

JACQUES BEREAU.

La Croix-du-Maine a oublié ce Poëte dans sa Bibliothéque Françoise. Du Verdier en fait mention dans la sienne; mais sans dire un seul mot de sa personne; il s'est contenté de donner les titres des piéces que contient son recueil, & d'en extraire cinq ou six endroits.

JACQUES GREVIN.

Je n'ai point trouvé le nom de Bereau parmi ce grand nombre de Poëtes & autres Ecrivains dont Joachim du Bellay parle avec honneur, ou qu'il se contente de citer dans ses poësies. Mais on y lit souvent celui de Jacques Grevin, qui lui a survécu, & qui a jetté des fleurs sur son tombeau.

Ce Poëte naquit à Clermont en Beauvaisis vers l'an 1540. Il se rapelle plusieurs fois avec complaisance dans ses poësies le souvenir du lieu de sa naissance, & de ceux qui l'ont honoré par leurs talens. Il nous apprend dans son *Ode pour le tombeau de Pierre de Prong, son oncle*, qu'il perdit son pere de bonne heure, & qu'il dut son éducation à cet oncle : car feignant que Pierre de

Prong lui reproche de n'avoir encore rien fait pour sa mémoire, il lui fait dire : JACQUES GREVIN.

Toy que j'ay premierement
Après la mort de ton pere
Eslevé soigneusement
Ainsi qu'une douce mere,
Abbreuvant tes jeunes ans
De la foy des anciens :
Et dès ta premiére enfance
Au giron de la science
T'aviandant aux secrets
Des Auteurs Latins & Grecs.

Et plus bas Grevin reconnoît qu'il doit tout aux soins de cet oncle :

Car de tout ce que je puis,
Et qu'oravant pourray dire,
Son redevable j'en suis ;
Son redevable est ma lyre,
Et ma Muse & mes escrits,
Et tout ce que j'ay appris.

Il y a lieu de croire que le Poëte entend par la *foi des anciens* dans laquelle il fut élevé, le goût & la maniere de penser des Anciens. Quant à la Religion, on a des preuves que Grevin

a professé le Calvinisme, & qu'il est mort dans cette religion. Ses progrès dans les belles lettres, dans la poësie en particulier, dans la connoissance des Auteurs Grecs & Latins, & même dans la Médecine, furent si grands, que dès sa plus tendre jeunesse, il mérita les éloges de ses contemporains; ce qui lui a fait donner place par M. Baillet dans ses *Enfans devenus célebres par leurs etudes*. Le savant Muret fut un de ses maîtres dans les Humanités, & Grevin se félicite d'avoir été un de ses disciples. Il n'avoit qu'environ dix-sept ans lorsqu'en 1558. on représenta au Collége de Beauvais sa Comédie intitulée *la Thrésoriere*, qui en 1560. fut suivie de la Tragédie de *Cesar*, en vers François & en cinq Actes. On l'accusa d'avoir pris cette derniere piéce du Latin de Muret, mais quand on vint à l'examen, on reconnut la fausseté de l'accusation.

JACQUES GREVIN.

Grevin fit imprimer sa Tragédie en 1562. & la fit précéder d'un *Discours* en prose *sur le Théâtre*: il y parle du plagiat dont il avoit été accusé: il ne nie pas qu'il n'ait profité de quelques endroits de la Tragédie de Muret; mais il assure & avec raison, que la sienne

JACQUES GREVIN.

est fort différente pour la conduite. Au commencement de 1560. on joüa encore au même Collége sa Comédie qui a pour titre les *Esbahis*, aussi en vers : nous l'avons, avec la *Thrésoriere*, à la suite de sa Tragédie de César. Dans l'avis qui précéde la Trésoriére, Grevin dit qu'il *avoit déja mis en jeu* une autre Comédie, intitulée la *Maubertine*, & qu'il n'en privoit le public que *parce qu'elle lui avoit été dérobée*. Des talens si prématurés firent alors l'étonnement de l'Université & de la ville de Paris ; & tout le monde s'empressa d'applaudir au jeune Auteur & de l'encourager. Le fameux Ronsard se chargea en particulier de faire son panégyrique, & il n'épargna pas les expressions les plus flateuses. Il le mit fort au-dessus de Jodelle & de lui, quoique l'un & l'autre fussent depuis longtems en possession d'avoir les suffrages du public. M. Baillet, & ceux qui l'ont copié, prétendent que dans la suite la jalousie s'empara de l'esprit & du cœur de Ronsard, & qu'il ne put la cacher. Il est vrai que ce Poëte ayant autrefois adressé à Grevin, dans le second livre de ses Amours, le Sonnet qui commençoit par ces vers :

A Phébus, mon Grevin, tu es du tout semblable

De face & de cheveux, & d'art & de sçavoir,

JACQUES GREVIN.

La Monn. notes sur les Enf. céléb. par leurs ét.

Il raya depuis le nom de Grevin, & y substitua celui de Patouillet. Mais la jalousie n'eut aucune part à ce changement. Ceux qui l'ont pensé, ont ignoré que Grevin attaché au Calvinisme, oubliant toutes les loüanges dont Ronsard l'avoit honoré, n'avoit pû lui pardonner son *Discours des miséres du tems*, où les Sectateurs de la nouvelle Religion étoient maltraités, en haine dequoi il avoit de concert avec la Roche-Chandieu, Florent Chrétien & d'autres, travaillé à la composition d'une Satyre sanglante contre Ronsard, intitulée, le *Temple*. Que c'étoit cette ingratitude qui avoit donné lieu au changement du nom de Grevin dans le Sonnet cité, & à la suppression entiére de l'Elégie où il lui donnoit le premier rang entre tous les Poëtes François qui vivoient alors, & qui n'a été rétablie, sous le titre de *Discours à Jacques Grevin*, qu'après la mort de Ronsard, à la fin de la derniére partie de ses œuvres.

La poësie ne fit pas négliger à Grevin des études plus sérieuses. Outre celle des belles Lettres, il se livra aussi à la connoissance de la Médecine, & se fit recevoir Docteur en cette Faculté à Paris. Ce fut pendant qu'il étoit occu-

pé de cette étude qu'il eut occasion de connoître Nicole Etienne, fille de Charles Etienne, Médecin. Cette fille avoit de l'esprit, des talens, des graces éxtérieures, Grevin n'étoit que dans la vingt-uniéme année de son âge, il en devint amoureux, la rechercha en mariage, & lui témoigna sa passion dans ce grand nombre de Sonnets, de Chansons, & autres poësies qu'il publia sous les titres d'*Olympe* & de *Jeux Olympiens*. Mais son amour ne fut pas récompensé; Nicole Etienne épousa Jean Liébault, Docteur en Médecine, Dijonnois, qui mourut en 1596. Grevin s'en consola, sans doute, en acceptant la main de quelque autre: on voit qu'il étoit déja marié lorsqu'il fut connu de Marguerite de France, qui avoit épousé en 1559. Emmanuel Philibert, Duc de Savoie. Cette Princesse fut si charmée de l'esprit, du mérite & des bonnes qualités de notre Poëte, Médecin, qu'elle l'emmena avec elle à Turin, aussi-bien que sa femme, & qu'elle se servit toujours de lui, non-seulement en qualité de Médecin, mais encore en celle de Conseiller dans les affaires les plus importantes. Grevin ne jouit pas longtems de ces avantages: il

JACQUES GREVIN.

Olympe de Grev. p. 32. & 54.

De Thou, hist. l. 47.

mourut à Turin le 5 Novembre 1570. n'ayant pas encore trente ans accomplis. Marguerite de France le regretta sincérement : elle se plaignit d'avoir perdu en même tems dans sa personne son Médecin pour les maladies du corps, & son *consolateur pour les inquiétudes de l'esprit*. Elle lui fit faire des funérailles magnifiques ; & tant qu'elle vécut, elle retint toujours auprès d'elle sa veuve & sa fille qu'elle avoit tenuë sur les fonds de Baptême, & qu'elle avoit nommée *Marguerite Emmanuelle*, & elle leur fit toutes sortes de biens.

JACQUES GREVIN.

Pag. 48. Grevin dit dans son *Olympe*, que ce fut l'amour qui le rendit Poëte. Cette maniére de s'exprimer n'est pas exacte. Avant d'avoir chanté ses amours, il avoit déja fait connoître ses talens pour la poësie Latine & Françoise. Il nous reste peu de ses vers Latins ; mais il nous a conservé lui-même un grand nombre de ses vers François. Dès 1558. il publia un *Hymne sur le mariage de François, Dauphin de France, & de Marie Stuard, Reine d'Ecosse* : & les *Regrets de Charles d'Autriche, Empereur, cinquiéme du nom : ensemble la description du Beauvaisis, avec quelques autres œuvres*. La rime alternative des masculins & des féminins, qui étoit

déja observée par la plûpart des Poëtes de son tems, ne se trouvant point dans ce recueil, c'est une preuve que cette regle dont l'observation fait une beauté dans notre poësie, lui étoit encore inconnuë, ou qu'il la regardoit comme indifférente. Ce défaut n'empêche pas que ces poëmes n'aient quelques agrémens dans leur sujet & dans leur conduite, qui ont pû les faire estimer dans le seiziéme siécle. Les *Regrets* contiennent une partie de l'histoire de son tems, & son ouvrage sur le Beauvaisis peut plaire encore à cause de quelques descriptions naïves qui y sont répanduës, & qui montrent que Grevin étoit né Poëte, quoiqu'il n'en eût pas encore acquis tout l'art, ni pratiqué toutes les regles. Ses amours d'*Olympe* sont divisés en deux livres. Le premier parut en 1560. précédé d'une Epître en prose, à *Gérard de l'Escuyer, Prothenotaire de Boulin*, où l'Auteur fait l'éloge & l'apologie de la poësie. Le premier livre de l'Olympe est un mélange de Sonnets & de Chansons, où tout respire la passion qui enflammoit l'Auteur. Il est suivi de Stances de neuf vers qui tiennent toutes le même langage. Grevin leur a donné le titre de *Jeux Olympiques*

JACQUES GREVIN.

JACQUES GREVIN.

ou Olympiens, par allusion au nom dont il avoit gratifié sa maîtresse :

> Ce vers sera par moy nommé l'Olimpien,
> En mémoire du nom que j'aime & que j'honore, &c.

Ce sont des espéces d'Epigrammes à la façon des Grecs, sans sel & sans pointe, en rimes entrelassées, mais pleines de sentimens assez tendres. Le second livre de l'Olympe ne fut publié qu'en 1562. Ce sont encore des Sonnets & des Chansons, mais entremêlées de *Pyramides*, *Villanelles*, & autres piéces galantes faites à l'imitation des Italiens & des Espagnols. Ce second livre parut à la suite du *Théâtre* de l'Auteur, c'est-à-dire, de la Tragédie & des deux Comédies dont je vous ai parlé. On ne doit pas être étonné des applaudissemens que ces trois piéces attirerent à leur Auteur, lorsqu'elles parurent, l'on peut dire que Grevin effaça en ce genre tous ceux qui l'avoient précédé. Huit ou dix Poëtes, comme lui, auroient mis, dit-on, le Théâtre François sur un pied assez passable. Sa versification est coulante, surtout dans ses Comédies ; & ses plans sont assez bien faits.

Hist. du Th. Fr. t. 3. p. 313.

La *Thrésoriere* avoit été faite par l'ordre du Roi Henri II, pour être jouée aux

nôces de Madame Claude, Ducheſſe de Lorraine; mais quelques obſtacles en différerent la repréſentation : elle fut joüée à Paris au Collége de Beauvais, *après la Satyre qu'on appelle communément les Veaux*, le 5 de Février 1558. C'eſt ce qu'on lit après le titre de cette Comédie. Au commencement de celle qui eſt intitulée, les *Eſbahis*, on lit : *Ceſte Comédie fut miſe en jeu au Collége de Beauvais à Paris, le* 16 *jour de Février* 1560, *après la Tragédie de Jules-Céſar & les jeux ſatyriques appellés communément les Veaux*. Les Auteurs de l'hiſtoire du Théâtre François conjecturent que la *Thréſoriére* eſt la même Comédie que la *Maubertine*, que Grevin dit lui avoir été dérobée, mais j'aime mieux m'en rapporter au témoignage même de Grévin qui diſtingue ces deux piéces. Au reſte, ſi les deux Comédies peuvent mériter aujourd'hui quelque attention de la part des amateurs de ces ſortes de poëmes, ce ne peut être qu'à cauſe de leur naïveté, & de quelques intrigues qui y ſont aſſez bien démêlés : car pour les ſentimens, ils ne ſont ni fort nobles, ni fort relevées, & l'on a aujourd'hui trop de goût & trop de lumiéres pour ſouffrir que des piéces de ce caractére, quand

JACQUES GREVIN.

Ib. p 310.

JACQUES GREVIN.

elles feroient revêtuës de toute la pureté & de toute la délicateſſe que notre langue a acquiſes, fuſſent repréſentées dans nos Colléges & en préſence de la jeuneſſe.

Avec l'Olympe de Grevin, on a imprimé ſa *Gélodacrie* (ou Mélange de ris & de larmes, c'eſt-à-dire, de poëſies gaïes & ſérieuſes) en deux livres, des Elégies, des Odes, une *Paſtorale* ou *Chant nuptial d'Eliſabeth, Reine d'Eſpagne, & de Marguerite, Ducheſſe de Savoye*, l'Epitaphe du Roi Henri II. & quelques autres piéces. M. de Thou eſtimoit beaucoup la *Gélodacrie*. Parmi les Odes, il y en a où le Poëte s'eſt propoſé d'imiter Pindare, d'autres où il a pris Horace pour modéle. Celles qu'il intitule, l'une le *Luth*, l'autre l'*Epée*, ſont ingénieuſes. Il ſeroit ſeulement à ſouhaiter que là, comme en pluſieurs autres endroits de ſes œuvres, il eût été un peu plus curieux de l'obſervation de la rime. Dans une de ces Odes il a célébré le retour de Claude de France, Ducheſſe de Lorraine, lorſqu'elle quitta ce pays en 1559. Dans une autre il fait l'éloge du ſieur de Launay & de ſon livre intitulé, *Hiſtoires prodigieuſes*. Quelques-unes ſont des

Epithalames faits à l'occaſion du mariage de Jacques Charpentier, Docteur en Médecine, de Jean Rochon, Docteur de la même Faculté, &c. L'Ode à Robert Etienne eſt à ſa loüange & à celle de l'art de l'Imprimerie. Sa Paſtorale montre qu'il avoit bien lû Théocrite & Virgile, & qu'il en avoit ſçu profiter.

JACQUES GREVIN.

On eſtime encore ſon *Proeſme ſur l'hiſtoire des François & hommes vertueux dans la Maiſon de Médicis*, imprimé en 1567. Cet ouvrage eſt ſûrement de Grevin, quoiqu'il ne porte point ſon nom. La Croix-du-Maine & du Verdier le lui donnent, & Colletet dit qu'il le ſçavoit par tradition. Ce dernier ajoute, « que c'eſt un des beaux & judi- « cieux petits ouvrages de ſon temps, « & qui exécute fort bien ce qu'il pro- « met dans ſon titre. »

Je n'ai point vû ſes *Emblêmes d'Adrian le jeune, dit Junius, miſes en vers François*, & imprimées en 1567. ni celles de Jean Sambucus, traduites de même en vers, & qui ſont de 1568. Mais j'ai vû ſes *Oeuvres de Nicandre, Médecin & Poëte Grec, traduites* pareillement *en vers* François. C'eſt un volume in-4°. imprimé à Anvers en 1567. Jean de

JACQUES GREVIN.

Gohorris ou de Gorris avoit déja donné de ce Poëte une traduction Latine très-élégante : Grevin en entreprit une en vers François, & l'adressa au premier traducteur par une longue Epître en vers héroïques, où après avoir inséré adroitement l'éloge de notre langue, celui de Nicandre & de Jean de Gorris, il feint que la Muse Françoise l'engagea à renoncer aux vers amoureux pour ne plus s'occuper qu'à chanter les merveilles de la nature, & lui conseilla de se servir de la poësie pour faire connoître aux François les *Thériaques & les Contrepoisons* de Nicandre. Grevin y consentit, quoiqu'il connût la difficulté de l'entreprise, & on lui a sçu gré de n'en avoir point été trop effraié. Son ouvrage, devenu rare, a toujours été estimé de ceux qui se sont appliqués à l'étude de l'histoire naturelle. Il finit sa traduction par ces vers qu'il adresse à son ami :

Toy aussi, de Gorris, qui as l'esprit divin,
Favorise toujours l'esprit de ton Grevin,
Qui poursuivant les pas d'une Muse parfette
S'est fait, comme l'Auteur, Médecin & Poëte :
Favorise-moy donc, qui premier des François
Ay montré mon langage à ce Poëte Gregeois.

Grevin joignit à sa version un abrégé de la vie de Nicandre, un traité *des venins*, rempli de recherches curieuses, divisé en deux livres, *où il est amplement discouru des bestes vénimeuses, Thériaques, poisons & contrepoisons*; & un *Discours sur les facultés & vertus de l'Antimoine, contre ce qu'en a écrit M. Loys de Launay, Médecin de la Rochelle*. Ce discours, daté de Paris le premier Janvier 1566. est adressé à M. de Carnavalet, Chevalier de l'Ordre du Roi, & *Gouverneur de Monsieur*. Ces écrits ne sont pas les seuls que Grevin ait composés en qualité de Médecin: on lui donne encore une traduction de l'ouvrage Latin de Jean Wier, Médecin du Duc de Cléves, de l'*Imposture & tromperies des Diables, des enchantemens & sorcellerie*: les *Portraits anatomiques de toutes les parties du corps humain, gravés en taille douce par l'ordre de Henri VIII. Roy d'Angleterre; avec l'Abrégé d'André Vésal traduit du Latin, & l'explication des figures*: enfin une traduction des *Préceptes de Plutarque, de la maniére de se gouverner en mariage*. Si tant d'ouvrages montrent la fécondité de l'Auteur & sa facilité à écrire, ils prouvent aussi qu'une vie aussi courte

JACQUES GREVIN.

JACQUES GREVIN.

que la sienne, a dû être extrêmement laborieuse.

Ronsard rappelle une partie de ces ouvrages dans l'Elégie qu'il adressa à Grevin, où il dit entr'autres :

Jodelle le premier, d'une plainte hardie
Françoisement chanta la Grecque Tragédie,
Puis en changeant de ton, chanta devant nos Rois
La jeune Comédie en langage François,
Et si bien les sonna que Sophocle & Ménandre,
Tant fussent-ils sçavans, y eussent pû apprendre.
Et toy, Grevin après, toy mon Grevin encor
Qui dores ton menton d'un petit crespe d'or,
A qui vingt & deux ans n'ont pas clos les années,
Tu nous a toutesfois les Muses amenées,
Et nous as surmontés qui sommes jà grisons,
Et qui pensions avoir Phébus en nos Maisons.
Amour premiérement te blessa la poitrine
Du dart venant des yeux d'une beauté divine,
Qu'en mille beaux papiers tu as chanté, afin
Qu'une si belle ardeur ne prenne jamais fin.
Puis tu voulus sçavoir des herbes la nature :
Tu te feis Médecin, & d'une ardente cure
Doublement agité, tu appris les mestiers
D'Apollon qui t'estime & te suit volontiers,
Afin qu'en nostre France un seul Grevin assemble
La docte Médecine & les vers tout ensemble.

Claude Binet ne lui donne pas de moindres éloges dans la *Complainte* qu'il

a faite sur sa mort, & qui fut imprimée en 1573.

JACQUES GREVIN.

Si Grevin a dû être flaté de ces éloges, il ne l'a pas moins été, sans doute, de voir une partie de ses poësies traduites les unes en vers Grecs, les autres en vers Latins, par Jean Dorat, Florent Chrestien, & peut-être par quelques autres beaux esprits de son siécle.

ETIENNE JODELLE.

Etienne Jodelle, sur qui Ronsard donne la supériorité à Jacques Grevin, comme vous venez de le voir dans les vers que je viens de citer, naquit à Paris l'an 1532. d'une famille noble, & fut Seigneur de la terre du *Limodin* que Jodelle écrivoit toujours *Lymodin*, contre la foi des titres originaux qui n'autorisent que la premiére ortographe. Il se distingua de bonne heure dans le monde par ses poësies Françoises. Dès l'an 1549. n'ayant encore que dix-sept ans, on vit de lui des Sonnets, des Odes, & d'autres piéces de poësie qui lui firent alors beaucoup plus d'honneur qu'il n'en méritoit.

Nicer. Mém. t 28.

Baill. jugem. des Sav. in-4°. t. IV.

Préf. des oeuvr. de Jodelle.

La connoissance qu'il avoit des lan-

ETIENNE JODELLE.

gues Grecque & Latine, l'ayant mis en état de lire les Auteurs Dramatiques qui ont écrit dans ces deux langues, il forma le dessein de les imiter, & de donner à sa nation des piéces d'un goût tout autre que celles qu'elle étoit en possession de voir depuis plus de cent cinquante ans. Ce projet étoit digne d'un homme d'esprit, disent les Auteurs de l'histoire de notre Théâtre, mais il falloit en même tems avoir le courage de s'élever contre un Spectacle accrédité, autant par une dévotion mal entenduë, que par une longue habitude. Jodelle rempli de ses idées, composa la Tragédie de *Cléopatre captive*, sujet qu'il prit dans les Historiens, parce qu'il ne vouloit emprunter des Anciens que la forme de leurs piéces. Il lut cette Tragédie à ses amis, en reçut des complimens, & fut excité à la faire paroître. Cela n'étoit pas aisé: où trouver des Comédiens? La difficulté cependant ne subsista pas longtems. Jodelle & ses amis, dont Jean de la Péruse & Remi Belleau étoient du nombre, se chargerent du soin de la représenter. L'Hôtel de Reims parut propre à leur dessein: on dressa dans la cour un Théâtre, où la Tragédie fut représentée,

Hist. du Th. Fr. t. 3. pag. 278. & suiv.

sentée & honorée de la présence du Roi Henri II. & des personnes les plus distinguées de la Cour. Jodelle fut applaudi universellement. Cette piéce fut encore joüée au Collége de Boncour, « où toutes les fenestres, dit Pasquier, « estoient tapissées d'une infinité de per- « sonnages d'honneur, & la cour si plei- « ne d'Escoliers, que les portes du Col- « lége en regorgeoient. Je le dis, con- « tinuë Pasquier, comme celuy qui y « estois présent, avec le Grand Tour- « nebus (Turnebe) en une mesme cham- « bre; & les entre-parleurs estoient tous « hommes de nom: car mesme Remy « Belleau & Jean de la Péruse joüoient « les principaux roullets. » On ajoute dans l'histoire du Théâtre François, comme étant encore les propres paroles de Pasquier, qu'Henri II. donna à Jodelle « cinq cens escus de son es- « pargne, & lui fit tout plein d'autres « graces, d'autant que c'estoit chose « nouvelle & très-rare. » Je ne trouve point cette circonstance à l'endroit cité de Pasquier, dans l'édition de 1723.

ETIENNE JODELLE.

Pasquier, Recherch. livre VII. ch. 6. p. 704. édit. de 1723.

Ce succès engagea le Poëte à de nouveaux efforts; mais plus déterminé que jamais à ne point copier les mœurs étrangéres, il fit une Comédie dont

ETIENNE JODELLE.

tous les caractéres étoient François. Cette Comédie, dont Pasquier a fait deux piéces, intitulant l'une *Eugene*, & l'autre la *Rencontre*, avoit pour titre *Eugene* ou la *Rencontre* : elle fut joüée à la suite de Cléopatre, au même Hôtel de Reims, & par la même société : & depuis au Collége de Boncour, où Pasquier qui nous en a rendu compte, se trouva encore. Ces deux piéces donnerent à Jodelle une réputation supérieure. La Cour & la Ville admirerent ses productions : les Poëtes célébrérent son nom & son heureuse hardiesse. Ronsard se distingua entre les autres :

Et lors Jodelle heureusement sonna
D'une voix humble, & d'une voix hardie,
La Comédie, avec la Tragédie ;
Et d'un ton double ores bas, ores hault,
Remplit premier le François eschaffault.

L. 2. p. 76. Jean Vauquelin de la Fresnaye qui avoit assisté à la représentation de Cléopatre, lui rend le même témoignage dans son Art poëtique :

Jodelle, moi present, fit voir sa Cléopatre
En France des premiers au tragique Théâtre ;
Encore que de Baïf un si brave argument
Entre nous eut été choisi premiérement.

ETIENNE JODELLE.

La Tragédie de *Didon se sacrifiant*, suivit de près les deux piéces dont je viens de parler; & dans la suite elle fut joüée, ainsi que ses aînées: mais on en ignore le succès. Le Poëte composoit ces piéces avec beaucoup de rapidité. L'éditeur de ses écrits, Charles de la Mothe, Conseiller au grand Conseil, dit à cette occasion dans la préface qu'il a mise au-devant des œuvres de son ami: « Nous ne pouvons céler « aux lecteurs une chose quasi incroyable, « c'est que tout ce que l'on verra « composé par Jodelle, n'a jamais esté « fait que promptement, sans estude « & sans labeur. Et pouvons-nous, avec « plusieurs personnages de ce temps, « tesmoigner que la plus longue & diffi- « cile Tragédie ou Comédie, ne l'a ja- « mais occupé à la composer & escri- « re, plus de dix matinées: mesme la « Comédie d'*Eugene* fut faicte en qua- « tre traites. » Aussi ces piéces sont-elles remplies de défauts dans la forme & dans la conduite. Le Poëte n'y a point observé la coupe des rimes masculines ou féminines. Le premier Acte de Cléopatre, par exemple, est en vers Alexandrins, & tous féminins. Le second a la même mesure de vers, mais mêlés

ETIENNE JODELLE.

de masculins & de féminins. Les trois derniers Actes sont tantôt en vers de dix syllabes, & tantôt en vers de douze avec les mêmes défauts. Il n'y a que les chœurs qui sont à rimes croisées & rimées exactement. Pasquier nous apprend pourquoi ces piéces furent ainsi versifiées. » Jodelle a, dit-il, suivi l'e» xemple de Marot, qui dans les poë» mes qu'il estimoit ne devoir pas estre » chantés, comme Epîtres, Elégies, » Dialogues, Pastorales, ne garde ja» mais l'ordre de la rime masculine & » féminine, mais seulement dans ses » Chansons & Pseaumes. Jodelle, à la » maniére des anciens Poëtes, n'a eu » de même que rarement égard à cet » ordre de rimes. Mais dans tous les » chœurs, qu'il estimoit devoir estre » chantés par de jeunes gars ou filles, » il l'a scrupuleusement observé. »

Rech. l. VII. c. 6.

Avec une si grande fécondité, récompensée par des succès si flateurs, on se seroit attendu de voir enfanter à Jodelle un plus grand nombre de piéces que nous n'en avons. Il s'en tint cependant aux trois que je viens de nommer. Et voici la raison qu'il en rend. » J'avois des Tragédies & des Comé» dies, les unes achevées, les autres

penduës au croc, dont la plûpart m'a- « voient esté commandées par la Roi- « ne, & par Madame, sœur du Roy, « sans que les troubles du tems eussent « permis d'en rien voir, & j'attendois « une meilleure occasion. » Ce fut la réponse qu'il fit au Procureur du Roi de la Ville qui étoit venu lui demander, au nom du Prevôt des Marchands & des Echevins, s'il ne pouvoit pas leur donner quelque piéce de Théâtre pour être représentée en présence de Henri II. qui avoit mandé qu'il iroit souper à l'Hôtel de Ville le Jeudi 17 Février 1558. parce qu'après le recouvrement qu'il venoit de faire de Guines & de la Comté d'Oye, son intention étoit de passer le Carême à Paris.

ETIENNE JODELLE.

Jodelle ajouta à cette réponse, *ce petit mot assez poëtiquement dit*, ainsi qu'il s'exprime lui-même, « que cette an- « née la fortune avoit trop tragique- « ment joüé dedans ce grand échafaut « de la Gaule, sans faire encore par de « faux Spectacles, reseigner les vérita- « bles playes. » Mais au lieu d'une Tragédie, il proposa qu'on lui permît d'inventer *quelques mascarades, ou muettes, ou parlantes*, accommodées au tems, au lieu & aux circonstances. Sa propo-

Disc. de Jod. à la tête de son Rec. d'inscript.

ETIENNE JODELLE.

ſition ayant été acceptée, comme il n'avoit que quatre jours pour exécuter ſon deſſein, il alla auſſi-tôt examiner le lieu où ſe devoit faire l'aſſemblée, & ſe mit à travailler lui-même, & à conduire les ouvriers qu'il avoit beſoin d'employer pour les figures & les inſcriptions dont il vouloit orner l'Hôtel de Ville. Ces inſcriptions, toutes de ſon invention, étoient en vers Latins. Voici en quoi conſiſtoient les autres décocorations exécutées ſur ſes plans & ſes deſſeins.

Le portail de l'Hôtel de Ville étoit ſurmonté d'une arcade élevée, ſur laquelle il avoit fait peindre des Trophées à l'antique, des Armes & des Enſeignes ennemies. Au milieu de ces Trophées, il avoit fait tracer une *longue Ovalle*, ou d'un côté l'on avoit repréſenté la ville de Calais, & de l'autre celle de Guines, avec des inſcriptions Latines. Au-deſſous de l'arcade, & *ſur la grande frize du portail*, qu'il avoit fait couvrir, dit-il, ſi proprement, qu'on croyoit voir un marbre noir nouvellement ajouté, on liſoit trois vers Latins en lettres d'or. Il y avoit auſſi des deviſes aux deux côtés de l'arcade ſur deux grandes colonnes Doriques. Les por-

tes, l'escalier, la salle, avoient pareillement leurs ornemens & leurs devises. Jodelle en fait un long récit & une description très-détaillée dans le discours qui précéde son recueil d'inscriptions, & auquel je crois devoir vous renvoier: il y rend justice au Peintre, nommé *Baptiste*, dont il s'étoit servi pour exécuter ses desseins; & il n'arrête pas moins son lecteur sur ce qu'il avoit projetté de faire, si on lui avoit accordé plus de tems, que sur ce qu'il avoit fait réellement.

ETIENNE JODELLE.

J'observerai seulement, après lui, que dans la salle destinée à l'assemblée, il avoit fait peindre douze vers Latins, dans lesquels il exprimoit tout ce que le Roi avoit fait de plus remarquable depuis son avénement à la Couronne. Il les avoit tirés de la *Pyramide de Charles Cardinal de Lorraine*, *qui est*, dit-il, un *petit œuvre que je fis derniérement d'environ six cens vers héroïques, autant beaux, comme je crois, qu'aucuns qui soient encore sortis de moi, sans excepter même ceux que j'ay faits d'une beaucoup plus longue haleine*. Sa premiére intention avoit été de présenter cette pyramide poëtique au Cardinal; mais, ajoute-t'il en gémissant, « mon désastre accoutu- «

ETIENNE JODELLE.

» mé l'a pendu au croc, comme tous » mes autres labeurs, lesquels si je ne » pensois avoir bien faits.... je les brusle- » rois eux & mes livres.... car j'ay tou- » jours senti les malheurs d'une desti- » née, tellement enchaisnée queuë à » queuë, & se rencontrans tellement au » point, qu'il a fallu qu'en toutes en- » treprises, en despit de moy, la char- » te me soit demeurée au poing...... » Qu'est-ce que j'ay jamais voulu faire » voir de moy, qu'une affaire, une ma- » ladie, une débauche d'amis, un dé- » faut ou une perte d'occasion, une » entreprise nouvelle, ou une envie, » n'ait empêché d'être vû? » Si on l'en croit, il eût été bon guerrier, s'il eût pû suivre son inclination pour les armes: il eût pû diriger les affaires les plus importantes, si l'envie & la jalousie ne l'en avoient pas éloigné. Ses plaintes sur tout cela ne finissent point; mais je ne suis nullement d'humeur de vous en fatiguer en les rapportant.

Pour surcroît d'infortune ses *Mascarades*, préparées pour la fête dont il s'agit, réussirent fort mal. La premiére étoit une représentation du Navire, des Argonautes, avec personnages par-

lants, où lui-même joüa le rolle de Jason. Son dessein étoit que le Vaisseau fût porté sur les épaules, que Minerve accompagnât les porteurs, qu'Orphée, l'un des Argonautes, marchât devant eux, *sonnant & chantant à la loüange du Roy une petite Chanson en vers François*, qu'il rapporte, *& que comme Orphée attiroit à lui les rochers, deux rochers le suivissent en effet avec Musique au-dedans.* Mais l'exécution ne répondit point à ses vûës. Les Acteurs réciterent mal les vers qu'ils avoient appris; leur mémoire fut infidelle; ils prononcerent de mauvaise grace ce qu'ils avoient retenu: le trouble, causé par le chagrin & le dépit, le saisit lui-même & le déconcerta: enfin la Musique ne répondit pas mieux à ses vœux & à l'attente de l'assemblée. Tout le reste de la représentation n'eut pas un meilleur succès, & la risée seule fit place aux applaudissemens que le Poëte s'étoit promis.

ETIENNE JODELLE.

Persuadé que ceux qu'il appelle ses ennemis en prendroient droit pour le rendre méprisable, autant qu'ils le pourroient, aux yeux de la Cour & de la Ville, il publia en 1558. même, le *Recueil des Inscriptions, Figures, Devises*

ETIENNE JODELLE.

& Masquarades ordonnées en l'Hostel de Ville à Paris, le Jeudi 17 *Février* précédent: & il y joignit d'autres *Inscriptions en vers héroïques Latins*, qu'il avoit aussi composées *pour les images des Princes de la Chrestienté.* Il adressa ce Recueil à ses amis, par une longue Epître en prose, dans laquelle il se plaint avec amertume du soulevement qu'il prétend avoir été excité contre lui par un grand nombre de personnes, qu'il accuse, sans les nommer, de jalousie, d'envie, d'injustice. Il fait l'éloge de ses Devises, de ses Inscriptions, & de tout ce qu'il avoit ou exécuté, ou projetté pour la fête, qui lui avoit causé tant de travail dans la préparation, & tant de chagrin dans l'exécution. Cette Epître est suivie d'une Elégie sur le même sujet, du Discours historique & apologétique, dont je vous ai donné une légére idée, enfin du recueil d'Inscriptions, qu'il n'avoit point fait entrer dans ce discours, d'une seconde Elégie où il répéte les plaintes qu'il avoit déja faites; & d'une piéce en vers François où il querelle sa Muse, & qu'il a intitulée par cette raison, *Chapitre à sa Muse.*

Une autre avanture qui lui étoit arrivée quelque tems auparavant, avoit

déja contribué à donner de lui une idée peu avantageuse. Il étoit allé à *Arcueil* près de Paris, passer le Carnaval avec les autres Poëtes qui composoient la *Pleïade Françoise* si connuë alors. Tous s'y amuserent à faire des vers, à l'imitation des Bacchanales des Anciens. Traversant un jour le Village, ils rencontrerent un Bouc, qui leur donna occasion de plaisanter, tant parce que c'étoit l'Animal qu'on offroit à Bacchus, que parce qu'il leur vint en pensée de le présenter à Jodelle, comme une récompense qui lui étoit dûë selon l'usage des Anciens. L'Animal, orné de fleurs, fut effectivement amené à Jodelle, durant que les convives étoient à table; ce qui leur donna occasion de rire pendant quelque tems, après quoi on le renvoya. Mais cette action qui n'avoit peut-être rien de criminel en elle-même, fut très-mal interprétée par les ennemis de Ronsard & de Jodelle. Ils firent courir le bruit qu'on avoit sacrifié ce Bouc à Bacchus, & que c'étoit Ronsard qui avoit été le sacrificateur; & l'on traita d'impies tous ceux qui avoient assisté à cette cérémonie. Ronsard réfuta cette calomnie dans sa *Réponse aux injures & calomnies de je*

ETIENNE JODELLE.

ne sçay quels Prédicans & Ministres de
ETIENNE JODELLE. *Genêve :* quelques autres Poëtes en firent aussi l'apologie ; mais ces justifications n'effacerent point entiérement les mauvaises impressions que cet événement avoit faites sur quelques esprits.

Jodelle se fit encore plus de tort par sa conduite & par sa maniére de penser. Philosophe un peu cynique, il se plaignoit toujours d'être négligé, & il ne savoit ni faire sa cour, ni profiter de sa réputation. Livré à ses plaisirs, il eut trop peu de biens pour les satisfaire longtems. L'indigence se joignit à ses infirmités, & il mourut âgé de quarante-un ans, au mois de Juillet 1573. Gentillet dans son *Discours sur les moyens de bien gouverner*, & quelques autres après cet Auteur, ont dit que Jodelle avoit eu une fin tragique, & qu'ayant mangé tout son patrimoine comme un Epicurien, il étoit mort de faim misérablement, comme un Athée. C'est trop dire. Son prétendu Athéïsme n'a eu d'autre fondement que l'avanture d'Arcueil. Pour son indigence, elle devint réelle, & par sa faute ; mais il est difficile de croire qu'il soit mort de faim. Il avoit trop d'amis, & étoit trop considéré pour avoir été ex-

posé à une pareille disgrace. On assure que ses talens ne se bornerent pas à la poësie, qu'il étoit de plus bon Orateur, qu'il entendoit l'Architecture, la Peinture & la Sculpture, & qu'il manioit fort bien les armes.

ETIENNE JODELLE.

Charles de la Mothe, son ami, qui prit soin de faire imprimer ses poësies, finit ainsi la préface qu'il a mise au-devant. « Jodelle en son extrême foi- « blesse fit un Sonnet, qui est la dernié- « re chose par luy composée, qu'il nous « récita de voix basse & mourante, nous « priant de l'envoyer au Roy Charles « IX. ce qui ne fut pas fait, pour n'a- « voir eu besoin de ce que, plus par « colere que par nécessité, il sembloit « requerir par icelui. »

Alors qu'un Roy Péricle Athenes gouverna,
Il aima fort le sage & docte Anaxagore,
A qui (comme un grand cœur soy-même se devore)
La libéralité l'indigence amena.

Le sort, non la grandeur, ce cœur abandonna;
Qui pressé, se haussa, cherchant ce qui honore
La vie, non la vie, & repressé encore
Plutost qu'à s'abbaisser, à mourir s'obstina.

Voulant mourir par faim, voilà son chef funeste.
Péricle oyant ceci, accourt, crie & déteste
Son long oubly, qu'en tout réparer il promet.

ETIENNE JODELLE.

L'autre tout résolu, lui dit, (ce qu'à toy, Sire,
Délaissé, demi-mort, presque je puis bien dire)
Qui se sert de la lampe, au moins de l'huile y met.

Quoique la Mothe dise que la colere plus que la nécessité, a dicté ce Sonnet, on est bien tenté, après l'avoir lû, de croire, que c'est la derniére qui a fait parler la colere; & ce sentiment est fondé de plus sur cette Strophe d'une piéce de vers faite sur le trépas de Jodelle, qui se trouve à la fin des œuvres de cet Auteur.

Jodelle est mort de pauvreté:
La pauvreté a eu puissance
Sur la richesse de la France.
O Dieu! quel trait de cruauté!
Le Ciel avoit mis en Jodelle
Un esprit tout autre qu'humain;
La France luy nya le pain,
Tant elle fut mere cruelle.

Les *Oeuvres & Meslanges poëtiques d'Etienne Jodelle*, que Charles de la Mothe eut soin de recueillir, parurent en 1574. à Paris, in-4°. Le titre de *Premier volume*, qu'on y lit, sembloit annoncer qu'il devoit être suivi d'un autre. Il n'en a pas cependant paru davantage: on a seulement donné une seconde édition de ce volume, un peu

plus ample, l'an 1583. in-12. On n'y a point mis le *Recueil des Inscriptions*, &c. que Jodelle avoit publié lui-même dès 1558. Ce qu'on y a inséré ne consiste que dans les piéces suivantes : les *Amours*, en quarante-sept Sonnets : Trois *Chapitres d'amour* : treize *Chansons* : une *Elégie* : une *Ode sur la Devise de Nœud & de Feu* : *Epithalame de Madame Marguerite, sœur du Roy, Duchesse de Savoye* : *Contr'Amours* en sept Sonnets : *Inscription pour une structure entreprise par la Reine mere du Roy* : *Elégie en vers mesurés, à la France* : *Discours contre l'arriere Venus* : cent deux *Sonnets* sur divers sujets : l'*Hymenée du Roy Charles IX.* *Ode sur la naissance de Madame, fille du Roy Charles* : *Epître à Madame Marguerite de France, sœur du Roy Henri II. devant qu'elle fût mariée* : *Chapitre en faveur d'Orlande excellent Musicien* : cinq *Odes* : *Chapitre à sa Muse*, déja imprimé dans le recueil des Inscriptions : le *Discours de Jules-César avant le passage du Rubicon*, ou plutôt partie de ce Discours, puisqu'il devoit contenir dix mille vers, & qu'il n'en a qu'environ deux mille : *Tombeaux*, au nombre de neuf : *Cantique Chrétien* : les trois piéces Dramatiques, dont j'ai parlé : *Ode, de la chasse*,

ETIENNE JODELLE.

au Roi : Ode à M. le Comte de Dammartin.

ETIENNE JODELLE.

Du Verdier ajoute à ces poësies une *Ode de la Noblesse*, imprimée à Poitiers l'an 1577. in-8°. & il a oublié une autre Ode à André Thévet, imprimée à la tête du livre de celui-ci, intitulé : les *Singularités de la France Antarctique*, &c. à Paris 1558. in-4°. Cette Ode, qui est longue, est à la loüange de Thévet & de son livre.

Les poësies de Jodelle furent très-estimées, lorsqu'elles parurent. On y trouvoit, dit son éditeur, la propriété des mots fort bien observée, les phrases & les figures judicieusement & adroitement placées. On y remarquoit, ou du moins on croyoit y remarquer de la majesté & de l'élégance dans son style, de la subtilité dans ses inventions, de la noblesse & de la grandeur dans ses idées, beaucoup de suite & de liaison dans son discours, de l'harmonie & de la gravité dans la structure de ses vers, dans lesquels il avoit tâché d'éviter les chevilles.

> Tant que bruïra un cours impétueux,

dit Joachim du Bellay dans un de ses Sonnets :

> Tant que fuira un pas non fluctueux,
> Tant que soudra d'une veine immortelle

Le vers Tragic, le Comic, le Harpeur,
Ravisse, coule, & vive le labeur
Du grave, doux & copieux Jodelle.

ETIENNE JODELLE.

C'est ainsi qu'on pensoit alors; & tel étoit le sentiment de Jodelle même, dit Pasquier, livre 7. ch. 6. « Il me « souvient, ajoute celui-ci, que le gou- « vernant un jour entr'autres sur sa poë- « sie (ainsi vouloit-il estre chatouillé) « il lui advint de me dire, que si un « Ronsard avoit le dessus d'un Jodelle « le matin, l'après-dînée Jodelle l'em- « porteroit de Ronsard. »

Il se trouva cependant des personnes d'un meilleur goût, qui n'en portoient pas un jugement si flateur. Tel étoit le Cardinal du Perron, qui avoit coutume de dire, que Jodelle ne faisoit rien qui vaille, & qu'il faisoit des vers de *Pois pillés*, mauvaises farces qui divertissoient la populace. Le jugement de ce Cardinal est maintenant celui de tout le monde. C'est ce que M. Guéret a fort bien exprimé dans son livre de la *Guerre des Auteurs*, où il représente Jodelle revenant parmi nous, & tout surpris de se voir enseveli dans l'oubli avec les autres Poëtes de son tems, & d'apprendre que son siécle, qu'il regardoit comme l'âge d'or des Poëtes François,

ETIENNE JODELLE.

Guerre des Aut. p. 122. & suiv. édit. de 1671.

ne passoit plus que pour un tems de barbarie & de ténébres.

» On nous respectoit, lui fait-on di-
» re, comme des hommes extraordi-
» naires, on nous adoroit, si je l'ose
» dire ; la Cour nous prodiguoit l'en-
» cens que nous sommes aujourd'hui
» obligés de lui donner en tremblant,
» & il n'y avoit point de bonheur égal
» à celui de posséder nos bonnes gra-
» ces. Nous étions de la faveur & du
» cabinet ; les Rois eux-mêmes lioient
» commerce avec nous ; nous leur ap-
» prenions à grimper sur le Parnasse,
» & souvent ils faisoient des vers à no-
» tre loüange. Ainsi nous étions maî-
» tres du goût de la Cour : on ne se for-
» malisoit pas de voir dans nos poësies
» des épithétes obscures & fabuleuses,
» des cacophonies, ni des hjatus ; & ce
» que nous appellons licence entre
» nous, passoit pour beauté dans le pu-
» blic. Nous faisions de la langue ce
» qu'il nous plaisoit, nous l'assujettis-
» sions à tous nos besoins, & quand la
» néceſſité nous obligeoit de la violen-
» ter dans ses termes, personne n'y
» trouvoit à redire : mais on croyoit au
» contraire que nous avions droit d'en
» user ainsi, & qu'elle dépendoit de

notre caprice. D'ailleurs le Myſtére « nous faiſoit valoir, nous ne divul- « guions pas, comme aujourd'hui, les « ſecrets de l'Art, nous les cachions « ſous des ténébres ſavantes, & la do- « ctrine étoit ſi généralement répanduë « dans toutes nos piéces, qu'on s'ima- « ginoit que pour être Poëte, il falloit « avoir une connoiſſance univerſelle de « toutes choſes. »

ETIENNE JODELLE.

Sorel avoit dit avant M. Guéret, que Jodelle étoit un de ces Poëtes qui avoient voulu faire changer de forme à notre langue, en la rendant à demi-Grecque, comme ont taché de faire Ronſard & du Bartas; qu'ils firent ſi bien qu'ils gâterent la Cour, & qu'ils introduiſirent une eſpéce de barbarie dans la langue par leurs mots compoſés, leurs termes appellatifs & leurs périphraſes; qu'ils entrerent ſi avant dans l'eſprit & dans le cœur des Grands de l'un & de l'autre ſexe, que ſans les troubles du Royaume qui ſurvinrent, ils auroient fait une infinité de diſciples, & auroient perdu entiérement la langue. Guillaume Colletet étoit encore moins favorable aux poëſies de Jodelle, comme je le vois par cet extrait de la vie de ce Poëte qui eſt tombé entre mes mains.

ETIENNE JODELLE.

» De tous les Poëtes, dit Colletet, » qui composoient cette fameuse Pléiade, qui du tems de Henri II. mit » presque la poësie Françoise au comble de ses honneurs, il n'y en a point » de qui les œuvres me plaisent moins » que celles de Jodelle, sans en excepter même celles de Baïf & de Pontus » de Thyard. Je me suis quelquefois » contraint à le lire, & j'ai tâché de » trouver quelque chose d'agréable en » ses écrits, pour ne le point tant mé-» priser comme je fais, ou du moins » n'en avoir pas tant d'aversion : mais » comme après l'avoir lû la premiére » fois, je ne l'ai jamais repris qu'avec » dédain, je ne l'ai jamais aussi quitté » qu'avec plaisir. Là-dessus il me souvient qu'ayant un jour prêté ses œu-» vres à Nicolas Bourbon, qui me les » avoit demandé à lire sur la grande ré-» putation qu'avoit euë Jodelle, je fus » étonné qu'il me les renvoya dès le » lendemain, avec un billet contenant » entre autres ces mots, *minuit præsen-» tia famam* (il perd de sa réputation » en le voyant.) Car après la lecture » de quelques pages, il en fut si mal » satisfait, qu'il ne put jamais se ré-» soudre de passer outre... Peut-être,

après tout, n'avons-nous de Jodelle « que ce qu'il a fait de plus mal : & ce « qui me le fait croire d'autant plus, « c'est que l'Auteur de la préface ap- « pelle ce premier volume, l'*Adoles-* « *cence de Jodelle*, promettant de nous « faire voir ensuite ce qu'il fit en son « âge viril. » Colletet rapporte le premier Sonnet des amours de Jodelle, & ajoute : « Quoique la conduite & les « pensées de ce Sonnet ne soient pas « mauvaises, cependant l'élocution qui « compose, sans doute, la plus noble « partie de notre poësie, en est si basse « & si rude, que je ne m'étonne pas si « ces vers ne forcent pas les siécles. Ce « n'est pas qu'il n'y en ait d'autres qui « ne valent mieux que celui-ci, & qui « n'ayent une élocution plus hardie & « plus pompeuse; mais aprés tout, il y « a toujours du Jodelle, je veux dire, « toujours de la négligence & de la du- « reté prosaïque. La *Chanson* qu'il fit « pour répondre à celle de Ronsard, « qui commence par ces mots, *Quand* « *j'étois libre*, &c. a je ne sçai quoi de « noble & de généreux dans ses pen- « sées ; mais je trouve des graces dans « celle de Ronsard que j'ai cherchées « vainement dans celle de Jodelle. Com- «

ETIENNE JODELLE.

ETIENNE JODELLE.

» me ce dernier étoit d'un esprit fort » sourcilleux voyant que les autres Poë» tes s'adonnoient à célébrer hautement » la beauté de leurs maîtresses, lui par » un privilége spécial voulut faire un » livre, qu'il intitula *Contr'amours*, en » haine d'une Dame qu'il avoit autre» fois passionnément aimée, & dont le » premier Sonnet fit honte à la plûpart » de ceux qui se mêloient de poëtiser » de son tems, tant il est hardi. » Pasquier a rapporté ce Sonnet : c'est celui qui commence par ces vers :

Pasq. Rech. l. 7. c. 6.

Vous, qui à vous presque égalé m'avez
Dieux immortels dès la naissance mienne, &c.

» Il faut avoüer, continuë Colletet, » que si tous les Sonnets de Jodelle » étoient de la force de celui-ci, je ne » lui aurois pas donné le dernier rang » dans la Pléïade dont j'ai parlé ; mais » il ne se trouve pas de même dans les » ouvrages de Jodelle, ni pour les pa» roles, ni pour la mesure des vers.... » Son *Discours de Jules-César avant le* » *passage du Rubicon*, qui contient en» viron deux mille vers, & qui devoit » se monter à dix mille pour le moins, » est bien une des plus ennuieuses pié» ces qu'on ait jamais lû, s'il est vrai

que quelqu'un, après en avoir lû les « deux premiers feuillets, ait jamais « pris la patience de la lire entiére. Son « poëme contre l'*arriere Venus*, est, à « mon avis, un des plus supportables « de ses poëmes; il y a de beaux en- « droits, & même de beaux vers. » Colletet parle avec mépris des trois piéces de Théâtre de Jodelle. Je vous ai dit le jugement que les autres en portoient. Etienne Tabourot, dans ses *Bigarrures ingénieuses*, au chapitre des *vers rapportés*, croit que Jodelle est l'Auteur de cette bizarre invention, & Colletet le pense aussi dans son *Discours du Sonnet*, nombre 14. où il dit entr'autres: « Etienne Jodelle, Parisien, fut le « premier de nos François, qui pour « régaler les premiéres œuvres poëti- « ques d'Olivier de Magny, composa « ce Distique rapporté: »

ETIENNE JODELLE.

Bigarr. ch. 13. édit. de 1603.

Phébus, Amour, Cypris, veut sauver, nourrir & orner,
Tes vers, & chef, d'umbre, de flame, de fleurs.

Cette invention n'étoit pas sûrement capable de faire honneur à son Auteur. Vous pouvez lire sur ce sujet tout le nombre XIV. du Discours de Guillaume Colletet, que je viens de vous citer.

PIERRE DE RONSARD.

La fameuse Pléïade, à laquelle Jodelle fit quelque honneur, avoit été formée par Pierre de Ronsard, à l'imitation de celle des Grecs. Ce Poëte s'y adjugea le premier rang, & ceux qui la composerent avec lui, furent, outre Jodelle, Joachim du Bellay, dont je vous ai parlé, Jean-Antoine de Baïf, Pontus de Thyard, Remi Belleau & Jean Dorat.

Le vrai nom de famille de Ronsard, ce que Claude Binet n'a pas remarqué dans sa vie, étoit Roussart. Jean Bouchet, de Poitiers, que je vous ai fait connoître, parle souvent dans ses Epîtres de Louis de Ronsard pere de Pierre, & ne le nomme jamais autrement que Louis de Roussart. Je vous ai cité l'Epître cent vingt-sixiéme : elle est adressée, comme vous l'avez vû, à Messire Louis-Roussart, Chevalier, Maître-d'Hôtel de M. le Dauphin, & Sieur de la Poissonniere. On prononçoit encore Roussart en 1550. ce qui paroît par une Elégie de Salmon Macrin, imprimée cette année-là, sur la mort de sa *Gelonis*. On sçait par tradition que

Bibl. Fr. t. XI. article de Jean Bouch.

que Ronſard étoit rouſſeau, & c'eſt apparemment parce que la plûpart de ceux de cette famille naiſſoient roux, qu'ils eurent le nom de Rouſſart qu'on a depuis prononcé Ronſard. C'eſt la remarque de M. de la Monnoye.

PIERRE DE RONSARD.

Jug. des Sav. de Baill. t. IV.

Claude Binet dit que cette famille tiroit ſon origine des confins de la Hongrie & de la Bulgarie, *où l'on voyoit une Seigneurie appellée le Marquiſat de Ronſard* : & Ronſard confirme ce ſentiment dans ſon Elégie à Remi Belleau, où il dit :

Diſc. de la vie de P. de Ronſ. par Cl. Binet.

> Plus bas que la Hongrie en une froide part
> Eſt un Seigneur nommé le Marquis de Ronſart.

Binet ajoute que Baudouin, le premier de cette famille qui ſe ſoit fait connoître, paſſa en France à la tête d'une compagnie de Gentilshommes, pour offrir ſon ſecours & celui des ſiens, au Roi Philippe de Valois qui étoit alors en guerre contre les Anglois ; que le Roi, pour reconnoître ſon zéle & ſes ſervices, le combla de bienfaits ; ce qui détermina Baudouin à ſe marier & à s'établir dans le Vandômois.

Quoi qu'il en ſoit de cette origine, Pierre de Ronſard naquit le ſixiéme, ou, ſelon d'autres, le onziéme de Sep-

PIERRE DE RONSARD.

tembre 1525. (non 1524. comme le dit Binet) au Château de la Poissonniere dans le Vendômois, de Louis de Ronsard, Chevalier de l'Ordre, & Maître-d'Hôtel du Roy, & de Jeanne de Chaudrier, qui étoit aussi d'une famille noble. Louis avoit quelque teinture des lettres, & même de la poësie, & Binet dit qu'il a entendu réciter à Ronsard des vers de son pere, qui n'étoient pas sans mérite. Le fils fut envoyé à Paris à l'âge de neuf ans, pour y continuer, au Collége de Navarre, les études qu'il avoit commencées dans la maison paternelle. Mais quelques dispositions qu'il eut pour les sciences, trop de rigueur de la part de ses maîtres, le dégoûta au bout de six mois. Son pere en fut averti, le fit venir à Avignon où le Roi étoit alors, & le fit entrer, en qualité de Page, chez Charles, Duc d'Orléans, un des fils de François I. Le Prince le donna peu de tems après à Jacques Stuart, Roi d'Ecosse, qui étoit venu pour épouser la Princesse Marie de Lorraine; ce qui procura à Ronsard une occasion favorable de voir l'Ecosse & l'Angleterre. Il demeura deux ans & demi dans le premier Royaume, & six mois dans le second.

De retour en France, & dans la Maison du Duc d'Orléans, ce Prince qui avoit pour lui une affection particuliére, l'envoya pour quelques affaires secretes en Flandres & en Zélande, avec ordre de passer de nouveau en Ecosse. Ce dernier voyage pensa être funeste à Ronsard : le vaisseau sur lequel il s'étoit embarqué fut agité d'une furieuse tempête : tout l'équipage se sauva avec peine, & vit le vaisseau se briser au port. En 1540. Ronsard ayant quitté Charles d'Orléans, accompagna Lazare de Baïf, que le Roi envoyoit à la Diéte de Spire ; & il ne fut pas plutôt revenu de ce voyage, qu'il en fit un autre en Piémont avec M. de Langey. Ces voyages lui donnerent lieu d'apprendre l'histoire & la langue des pays où il fut obligé de séjourner ; mais il en remporta aussi diverses maladies qui lui causerent une surdité dont il fut incommodé toute sa vie.

PIERRE DE RONSARD.

Ronsard sçut mettre cet accident à profit. Comme il le rendoit moins propre à la société & surtout à faire sa cour aux Grands, il reprit l'étude avec le consentement de son pere, qu'il perdit peu de tems après, le 6 de Juin 1544. Devenu encore plus libre par cette

PIERRE DE RONSARD.

mort, il alloit tous les jours prendre les leçons du célébre Jean Dorat, qui demeuroit alors chez Lazare de Baïf, où il instruisoit dans les lettres Jean-Antoine de Baïf, fils de ce Maître des Requêtes; & lorsque Dorat eut été nommé Principal du Collége de Coqueret, Ronsard & le jeune de Baïf suivirent leur maître dans ce Collége, & se piquerent d'une noble émulation en s'excitant mutuellement à l'étude. Le premier demeura cinq ans avec Dorat, pendant lesquels il fit de grands progrès dans les langues Grecque & Latine, dans la connoissance des Poëtes, même François, & dans toutes les autres parties des belles Lettres. Il prit aussi les leçons d'Adrien Turnebe, & acquit l'estime & l'affection de tous ceux dont il ne paroissoit rechercher que les lumiéres.

Il demeuroit encore au Collége de Coqueret, lorsqu'il traduisit en vers François le Plutus d'Aristophane, qu'il fit représenter publiquement dans le même Collége. Je vous ai parlé ailleurs de ce fait, & de ce qui nous reste de cette piéce. Les applaudissemens qu'elle attira au traducteur l'engagerent à lire avec attention tous les Poëtes Grecs

Bibl. Franç. t. 4. seconde édit. p. 216

& Latins, dont Jean Dorat lui expliquoit les endroits difficiles. Mais cette étude qui auroit dû former son goût, le gâta : au lieu de se contenter d'imiter les Grecs, il voulut asservir notre langue à leurs tours, & même à leurs expressions.

PIERRE DE RONSARD.

Les premiers fruits de sa veine furent cependant très-bien reçus du public. Il gagna le prix des jeux floraux, & les Magistrats de Toulouse lui firent présent d'une Minerve d'argent massif, au lieu d'une fleur qui lui étoit dûë. Ronsard la donna depuis au Roi Henri II. qui la reçut avec beaucoup de plaisir. Les Magistrats de Toulouse rendirent aussi un décret par lequel ils nommerent Ronsard par excellence le *Poëte François*. Sa réputation naissante lui attira beaucoup d'envieux, qui se déchaînerent contre ses ouvrages : il en eut de si foibles, qu'il ne daigna pas leur répondre, mais il en trouva de redoutables à la Cour. Mellin de Saint Gelais tâchoit de détruire la prévention favorable qu'on avoit pour une Muse qui, selon lui, n'avoit que de l'enflure : il en disoit son sentiment, même en présence du Roi, ce qui obligea, dit-on, Ronsard à faire cette espéce de priére :

Hist. de la Poës. Fr. par Merves.

Parn. Fr. de M. Titon du Till.

PIERRE DE RONSARD.

Ecarte loin de mon chef
Tout malheur & tout méchef;
Preserve-moy d'infamie,
De toute langue ennemie,
Et de tout acte malin,
Et fais que devant mon Prince
Desormais plus ne me pince
La tenaille de Melin.

Je n'ignore pas qu'il y en a qui donnent un autre sens à ces vers; mais les circonstances de la vie de Ronsard me portent à croire que celui-ci est le plus véritable. Ce Poëte & Saint Gelais partagerent pendant quelque tems tous les beaux esprits; mais le Roi se déclara pour Ronsard, & fit entiérement pancher la balance. Quel triomphe pour un Poëte, prévenu que la poësie étoit née en France avec lui! Il ne regarda plus le Parnasse, qu'avec les mêmes yeux qu'un conquérant envisage un pays qu'il vient de soumettre; il se crut en droit d'y renverser tout, & d'y établir de nouvelles loix. Joachim du Bellay avoit soutenu que la langue Françoise étoit assez riche & assez belle pour traiter toutes sortes de sujets, & pour exprimer les pensées les plus ingénieuses.

Ronſard au contraire la trouva très-pauvre : il ſoutint qu'il falloit l'enrichir de termes Grecs & Latins ; il força les Muſes Françoiſes à parler le langage d'Athénes & celui de Rome ; ce qu'il nous apprend lui-même par ces vers, où il parle en véritable Souverain :

PIERRE DE RONSARD.

. . . . Je fis de nouveaux mots,
J'en condamnay des vieux.

Il affectoit d'ailleurs de faire entrer tant d'érudition dans ſes ouvrages, que ſes Maîtreſſes mêmes avoient beſoin d'un Commentaire pour entendre les vers qu'il faiſoit pour elles : témoin le Sonnet qu'il compoſa pour une Demoiſelle de Blois, à laquelle il parle comme il auroit fait à la fille de Priam :

Je ne ſuis point ma guerriere, Caſſandre,
Ni Mirmidon, ni Dolope ſoudard,
Ni cet Archer dont l'homicide dard,
Tua ton frere, & mit l'Aſie en cendre, &c.

C'eſt ce qui a fait dire à M. Deſpréaux, après avoir loüé Marot, au chant premier de ſon Art poëtique :

Ronſard qui le ſuivit, par une autre méthode
Réglant tout, brouilla tout, fit un art à ſa mode,
Et toutefois longtems eut un heureux deſtin ;
Mais ſa Muſe en François parlant Grec & Latin,

PIERRE DE RONSARD.

Vit dans l'âge suivant par un retour grotesque,
Tomber de ses grands mots le faste pédantesque.

Les ennemis de Ronsard lui reprochoient aussi, qu'il affectoit trop d'imiter Pindare, il répondit :

Si dès mon enfance,
Le premier en France
J'ay pindarisé,
De cette entreprise
Heureusement prise,
Je me vois prisé.

Depuis ce tems-là, quand quelqu'un affecte un style trop recherché, ou en vers, ou en prose, on dit, *il pindarise*.

Le faste de la Muse de Ronsard fit échoüer quantité de Poëtes, qui croyoient que pour bien écrire en vers, il ne falloit qu'entasser beaucoup de mots Grecs & Latins, & montrer beaucoup de science, pour mettre l'esprit des lecteurs à la torture.

Malgré tant de défauts, aucun Poëte ne fut ni mieux récompensé alors, ni plus loüé que Ronsard. Comme il avoit embrassé l'Etat Ecclésiastique, Charles IX. lui donna les Prieurés de Croix-Val & de saint Cosme-lez-Tours, & l'Abbaye de Bellozane. Ce Prince lui faisoit de plus quelque pension. M.

de Thou dit qu'il posséda aussi la Cure d'*Evailles*, sur quoi il raconte ce fait. Les Protestans ayant fait, dit-il, de grands ravages dans la Touraine & le Vendômois, & leur fureur ayant enflammé celle de la populace déja irritée contre eux, la Noblesse prit les armes pour arrêter le cours de ces violences, & choisit Ronsard pour les commander. « Ce gênie sublime (c'est « M. de Thou qui parle) charmé des « agrémens, des commodités & des dé- « lices qu'il trouva dans la province, « avoit accepté la Cure d'Evailles. Ce « n'étoit pas un de ces Ecclésiastiques « qui regardent le Sacerdoce & les fon- « ctions Pastorales comme un engage- « ment à une vie sérieuse, ou comme « un frein à la liberté & à la licence « que les Poëtes se donnent.... Comme « les amusemens & les plaisirs de la vie « tranquille qu'il menoit depuis quel- « que tems, ne lui avoient pas fait per- « dre ses anciennes inclinations, l'oc- « casion qui se présentoit, réveilla celle « qu'il avoit pour les armes. Ainsi Ron- « sard qui ne pouvoit plus souffrir l'in- « solence de ceux qui alloient impuné- « ment piller les Temples, forma une « troupe de jeunes Gentilshommes, il «

PIERRE DE RONSARD

Hist. l. 30. an. 1562.

PIERRE DE RONSARD.

» se mit à leur tête, & châtia sévérement un grand nombre de ces brigands. Mais sçachant qu'il arrivoit un corps de troupes du Mans (que les plus sages d'entre les Protestans faisoient venir eux-mêmes pour réprimer les furieux de leur parti) il se retira dans son Presbytére. » M. de Thou date ce fait de l'an 1562. Ronsard n'avoit alors qu'environ trente-sept ans. Je ne sçai où étoit située cette Cure d'*Evailles*, & je suis tenté de croire que M. de Thou s'est trompé en lui donnant ce bénéfice, puisque Ronsard assure en plusieurs endroits de ses poësies, qu'il n'a jamais été honoré du Sacerdoce.

Quant aux éloges qu'il avoit déja reçus, comme Ecrivain, & surtout comme Poëte, & ceux dont il fut comblé depuis, ils ne pouvoient être plus grands. Le même M. de Thou ne craint pas de dire qu'il a égalé les plus fameux Poëtes de l'Antiquité, qu'il en a même surpassé plusieurs, & qu'il a été le Poëte le plus accompli depuis le regne d'Auguste. Les deux Scaliger, Adrien Turnebe, Marc-Antoine Muret, Etienne Pasquier, Scévole de Sainte Marthe, Pierre Pithou, M. du Per-

Liv. 81.

ron, & plusieurs autres Savans lui ont assigné les premiéres places sur notre Parnasse; les Etrangers, je dis même ceux qui ont eu en leur tems la réputation d'excellens Critiques, l'ont voulu faire passer pour le plus grand Poëte de notre nation, & quelques-uns même lui ont donné rang immédiatement après Homere & Virgile. Marguerite, Duchesse de Savoie, si renommée par ses vertus & par son sçavoir, en faisoit une estime particuliére, & eut soin de faire connoître son mérite à Henri II. son frere qui l'honora de ses bienfaits. François II. Charles IX. & Henri III. eurent pour lui les mêmes sentimens & la même attention. Charles IX. en particulier, grand amateur de la poësie, lui montra toujours une grande affection: Ce Prince prenoit plaisir à s'entretenir avec lui; il lui écrivoit même en vers, en quoi il le regardoit comme son maître. Il ordonnoit dans tous ses voyages, qu'on eût soin de loger Ronsard dans le Palais ou dans la maison qu'il occuperoit. On voit dans les œuvres de notre Poëte quelques vers de ce Prince, qui font connoître la tendresse qu'il avoit pour lui: tels sont ceux-ci:

PIERRE DE RONSARD.

PIERRE DE RONSARD.

Ronſard, je connois bien que ſi tu ne me vois,
Tu oublies ſoudain de ton grand Roy la vois:
Mais pour t'en ſouvenir, penſe que je n'oublie
Continuer tousjours d'apprendre en poëſie;
Et pour ce, j'ay voulû t'envoyer cet Ecrit,
Pour enthouſiaſer ton phantaſtique eſprit.

Donc ne t'amuſes plus à faire ton meſnage:
Maintenant n'eſt plus temps de faire jardinage;
Il faut ſuivre ton Roy qui t'aime par ſus tous,
Pour les vers qui de toi coulent braves & doux;
Et crois, ſi tu ne viens me trouver à Amboiſe,
Qu'entre nous adviendra une bien grande noiſe.

Dans une autre occaſion Charles IX. écrivit encore à Ronſard ces vers qui font beaucoup d'honneur au Prince & au Poëte:

L'Art de faire des vers, dût-on s'en indigner,
Doit eſtre à plus haut prix que celui de regner.
Tous deux également nous portons des couronnes;
Mais Roy je les reçois, Poëte tu les donnes.
Ton eſprit enflammé d'une céleſte ardeur,
Eclatte par ſoy-même, & moy par ma grandeur.
Si du côté des Dieux je cherche l'avantage,
Ronſard eſt leur mignon, & je ſuis leur image.
Ta lyre qui ravit par de ſi doux accords,
T'aſſervit les eſprits, dont je n'ay que les corps;
Elle t'en rend le maître, & te ſçait introduire
Où le plus fier Tyran ne peut avoir d'empire.

Les poësies de Ronsard furent aussi d'un grand soulagement à Marie Stuard Reine d'Ecosse, qui les lisoit souvent dans le tems de sa captivité, & qui trouvoit que cette lecture diminuoit la pésanteur de ses chaînes. Ronsard de son côté la payoit de son affection pour lui avec la monnoie dont les Poëtes ont coutume d'user, il la loüoit dans ses vers. Marie encore plus généreuse, chargea le sieur Nauson son Secrétaire de lui remettre, en présent, un buffet de deux mille écus, où il y avoit un vase en forme de Rosier, représentant le Parnasse, & un Pégase au-dessus, avec cette inscription si flateuse:

PIERRE DE RONSARD.

A Ronsard l'Apollon de la source des Muses.

Doit-on être surpris, après tant de distinctions, que Ronsard soit si souvent dans ses vers le panégyriste de lui-même. Il en a fallu beaucoup moins à plusieurs Poëtes modernes pour leur faire perdre la tête en les enflant de l'orgueil le plus insupportable. Ronsard eut encore un autre défaut qui lui fut plus nuisible que la vanité que lui inspirerent les caresses des Grands, & les loüanges des beaux esprits de son siécle: on voit par beaucoup d'endroits

PIERRE DE RONSARD.

de ſes écrits que l'amour & la galanterie l'ont ſouvent occupé. Comme il ne s'en tenoit pas aux ſeuls ſentimens, & qu'il étoit d'une complexion délicate, la goutte & pluſieurs autres indiſpoſitions l'attaquerent dès la cinquantiéme année de ſon âge; & il n'eut plus depuis qu'une ſanté extrêmement languiſſante, fruit ordinaire d'une vie déréglée. Cette ſituation l'obligea de paſſer les derniéres années de ſa vie, tantôt dans ſon Prieuré de Croix-Val, tantôt dans celui de Saint Coſme, près de la ville de Tours. Il mourut dans celui-ci le 27 Décembre 1585. Sa gaieté ne l'abandonna point, même dans les derniers momens, & il conſerva juſqu'à la fin une grande préſence d'eſprit. Près de quitter ſes amis, il leur dictoit encore des vers, qu'il compoſoit ſur le champ: les derniers qu'il fit ſont deux Sonnets où il excite ſon ame d'aller trouver Jeſus-Chriſt, & d'avoir recours à ſa miſéricorde. C'étoient les derniers ſoupirs d'un Poëte qui vouloit au moins ſe montrer Chrétien en expirant. Il fut enterré ſans aucune pompe. Mais vingt-quatre ans après ſa mort, Joachim de la Chétardie, Conſeiller-Clerc au Parlement de Paris, étant Prieur-Commen-

dataire de saint Cosme, & faisant réparer son Prieuré, se servit de cette occasion pour faire dresser à Ronsard un tombeau de marbre, qu'il orna de la statuë du Poëte, faite par un habile Sculpteur de Paris.

PIERRE DE RONSARD.

On avoit été moins négligent à Paris. Dès le 24 Février 1586. on y fit au défunt un service très-solemnel dans la Chapelle du Collége de Boncour: plusieurs Seigneurs & une partie du Parlement y assisterent: il y eut une Musique très-nombreuse en voix & en instrumens: le Roi y envoya sa Musique; & Mauduit, un des meilleurs Musiciens de ce tems-là, & ami de Ronsard, fut le compositeur. Jacques Davy du Perron, qui fut depuis Cardinal, prononça son oraison funébre dans la cour du même Collége, que l'on avoit eu soin d'orner. Cette pompe fut honorée d'un concours si considérable de personnes de tout état, que le Cardinal de Bourbon & plusieurs autres Princes & Seigneurs furent obligés de s'en retourner, n'ayant pû fendre la presse. A l'issuë de l'oraison funébre, qui fut fort applaudie, on déclama une Eclogue Françoise sur le même sujet, composée par Claude Bi-

PIERRE DE RONSARD.

net. Le lendemain 25, George Critton fit réciter par Pierre Perreau, de Moulins, un de ses disciples, un discours Latin & une piéce en vers écrits dans la même langue, l'un & l'autre à la loüange du défunt, & pour en déplorer la perte. Ces deux piéces étoient de la composition même de Critton, qui en les faisant imprimer, les adressa à Jean Galland, Principal du Collége de Boncour, où ce discours & ces vers avoient été prononcés publiquement. Toutes les Muses Grecques, Latines, Françoises & Italiennes s'empresserent aussi de jetter des fleurs sur le tombeau de Ronsard; & tous ces témoignages dictés par la douleur, l'estime & l'affection, furent recueillis dèslors, & répandus dans toute la France. Ronsard s'étoit contenté de composer ces six vers qu'il desiroit être gravés sur son tombeau:

Ronsard repose icy, qui hardy dès l'enfance
Destourna d'Hélicon les Muses en la France,
Suivant le son du Luth & les traits d'Apollon.
Mais peu valut sa Muse encontre l'aiguillon
De la mort, qui cruelle en ce tombeau l'enserre:
Son ame soit à Dieu, son corps soit à la terre.

Ronsard avoit obtenu pour l'impres-

ſion de ſes œuvres, des Lettres patentes pour dix ans, datées de Reims le 11 Juin 1557. & ce privilége ſervoit pour les différentes piéces de poëſie qu'il compoſoit, & étoit appliqué à chacune de ces piéces en particulier. Depuis il obtint d'autres Lettres patentes données à Villiers-Coterets le 23 Février 1558. où il eſt qualifié Maître Pierre de Ronſard, Conſeiller & Aumonier ordinaire du Roi, & de Madame de Savoie. Il ſe ſervit de ces Lettres patentes pour l'impreſſion du recueil de ſes œuvres qu'il donna lui-même en 1567. en ſix parties, qui forment quatre volumes in-4°. Depuis ſa mort, Jean Galland donna ſes ſoins à une nouvelle édition, qui parut en 1604. en dix volumes in-12. & c'eſt ſur celle-là qu'ont été faites les éditions de 1609. & de 1623. en deux volumes in-folio. On trouve dans ces trois derniéres éditions des Commentaires qui ſont ſouvent néceſſaires pour faire entendre le texte, mais qui ſouvent auſſi ont plus d'érudition, & quelquefois plus de verbiage, que d'utilité. Muret a commenté le premier livre des amours, Belleau le ſecond, Nicolas Richelet la ſeconde partie du ſecond,

PIERRE DE RONSARD.

PIERRE DE RONSARD.

les Sonnets pour Hélene & les Hymnes, le même Richelet & Jean Besly les Odes, Pierre de Marcassus les *vers d'Eurymedon & de Callyrée*, les Sonnets & Madrigaux pour Astrée, le Bocage Royal, les Mascarades, les Elégies, les Poëmes & la Françiade, & Claude Garnier le reste. Le premier a adressé son Commentaire à Adam Fumée, Conseiller au Parlement de Paris, le second a dédié le sien à M. de Saint François, *Conseiller du Roy en son privé Conseil*, & Evêque d'Evreux. Ceux de Richelet sont adressés à M. de la Bergerie, à Achilles de Harlay, premier premier Président du Parlement de Paris, à Nicolas de Verdun, qui a été revêtu de la même dignité. Les autres Commentateurs ont fait aussi quelques dédicaces, dont le détail me paroît assez inutile.

Je viens aux poësies mêmes de Ronsard. Elles sont divisées en dix parties dans l'édition que je suis, qui est celle de 1623. La premiére partie est toute consacrée à l'amour, digne sujet pour la plume d'un Ecclésiastique, & qui étoit revêtu de plusieurs bénéfices. Il falloit que le Poëte eût une grande fécondité & une passion bien vive pour

PIERRE DE RONSARD.

chanter ſur tant de tons différens dans cette prodigieuſe quantité de Sonnets, de Chanſons & d'Elégies qui compoſent ſes livres d'amours, tantôt ſa Caſſandre, tantôt ſon Hélene & ſa Marie, ou quelqu'autre Iris ſemblable. Je ne ſuis pas moins ſurpris de la patience & de la ſimplicité du ſavant Muret, qui s'eſt amuſé à commenter ſérieuſement tant de ſottiſes amoureuſes. Ces tendres ſentimens, ces galanteries portées à l'excès, ces déſeſpoirs métaphoriques, ces morts idéales, plaiſoient beaucoup au ſiécle de Ronſard, & le Poëte croyoit, ſans doute, que la poſtérité s'intéreſſeroit encore à ſes *Amours*. Il s'eſt trompé. Perſonne ne les lit plus depuis longtems ; & ſi quelqu'un s'en rappelle encore le ſouvenir, ce n'eſt que pour plaindre l'Auteur d'avoir ſi mal uſé de ſes talens. Il laſſa même pendant ſa vie la patience de pluſieurs de ſes lecteurs, & ce qu'il attribuoit à envie & à jalouſie pouvoit bien ne venir que d'un dégoût juſte & fondé. Il ſe flatoit trop, lorſqu'il ſe comparoit à Hercule qui terraſſeroit tous ces prétendus ennemis de ſa gloire, comme on le voit par ce Sonnet, qui ne prouve guères que ſa vanité.

PIERRE DE RONSARD.

De foins mordans & de foucis divers
Soit fans repos ta paupiére éveillée :
Ta lévre foit de noir venin mouillée ,
Tes cheveux foient de viperes couvers.

Du fang infet de ces gros lézars vers
Soit ta poitrine & ta gorge fouillée ,
Et d'une œillade envieufe & rouillée ,
Tant que voudras , guigne moy de travers :

Tousjours au Ciel je leveray la tefte ,
Et d'un écrit qui bruict comme tempefte
Je foudroiray de tes monftres l'effort :

Autant de fois que tu feras leur guide
Pour m'affaillir , ou pour fapper mon fort ,
Autant de fois me fentiras Alcide.

Le premier livre des amours ne concerne que la premiére Maîtreffe du Poëte , qu'il défigne fous le nom de Caffandre : c'étoit , dit-on , une Demoifelle de Blois. Il la follicita envain de répondre à fa paffion , inutilement il la tenta par les éloges fans nombre qu'il lui prodigua , par les promeffes les plus flateufes ou les plus féduifantes qu'il lui fit : envain il invita le Peintre *Janet* d'orner le portrait de cette fille de toutes les couleurs qu'il lui indiqua lui-même dans la piéce qu'il adreffa à ce Peintre : envain il s'efforce de prouver

dans son Elégie à Muret que son amour étoit légitime, & qu'il devoit être écouté & récompensé, il se vit obligé d'y renoncer, de s'éloigner de sa Cassandre, & de se retirer en Anjou. Mais comme il portoit toujours sa passion avec lui, il ne tarda pas à être épris dans cette province d'une autre beauté, pour laquelle il fit de nouveau couler ces Sonnets, ces Elégies, ces Chansons, ces Madrigaux, qui composent le second livre de ses amours, & qui n'ennuient pas moins que le premier, quoiqu'on y trouve fréquemment, comme dans l'autre, du feu, de l'imagination, du génie poëtique. Sur la fin de ce second livre, on trouve un *Chant pastoral* fort long, où l'Auteur parle avec Jean-Antoine de Baïf : l'un & l'autre étoient amoureux, & s'entretiennent par conséquent de leurs amours. Le titre de cette piéce est le *Voyage de Tours, ou les Amoureux*.

Marie, c'étoit le nom de la nouvelle Maîtresse de Ronsard, l'infortunée Marie vit ses attraits & sa vie s'éclipser pendant que le Poëte redoubloit auprès d'elle ses soins & ses assiduités. Quelle conduite tenir dans cette événement ? Vous le devinez aisément. Ronsard se

PIERRE DE RONSARD.

consola en Poëte : il ajouta au second livre de ses amours une seconde partie qu'il remplit de ses regrets & des éloges de celle que la mort lui avoit enlevée. Et ce qui acheva de tempérer sa douleur, c'est qu'il se persuada qu'il serviroit de modéle aux amoureux & aux Poëtes des siécles suivans.

Quelqu'un après mil ans de mes vers estonné
Voudra dedans mon Loir, comme en Permesse boire ;
Et voyant mon pays, à peine pourra croire
Que d'un si petit lieu tel Poëte soit né.

Le goût de Ronsard pour les sujets de galanterie lui fit produire encore ces piéces diverses qu'il a réunies sous le titre de *Vers d'Eurymedon & de Callirée*, où il chante la passion violente que le Roi Charles IX. eut dans sa jeunesse pour Mademoiselle d'Atrie, de la Maison d'Aquaviva, depuis Comtesse de Châteauvilain ; & cette multitude de Sonnets, d'Elégies, de Chansons, *pour Astrée, pour Hélene*, & pour quelque autre Iris vraie ou imaginaire, qu'il ne nomme point, qui finit la premiére partie de ses poësies.

Je ne suis pas le premier qui ait observé en lisant cette prodigieuse quantité de Sonnets de notre Auteur, qu'il

y en a peu dont la conclusion réponde directement au commencement, que beaucoup sont remplis d'allusions & même d'expressions tirées de la Fable ou de l'Histoire Grecque, qui les rendent durs & obscurs; & que ceux qui ont plus de naturel & de politesse, ne sont presque que des traductions de Pétrarque & de quelques autres Poëtes, soit Latins, soit Italiens.

PIERRE DE RONSARD.

Le jugement qu'on porta de ces Sonnets, lorsqu'ils parurent, étoit plus favorable. M. du Perron, dans l'Oraison funébre de Ronsard, ne craignit pas de dire, « que les amours de ce Poëte, qui consistent principalement en ces Sonnets amoureux, contenterent de telle sorte ceux qui les lurent, qu'ils ne virent jamais rien de plus agréable. » Toute la Cour, selon lui, en fut charmée. Pasquier dit seulement, que dans les amours de Cassandre, il se trouve cent Sonnets qui prennent leur vol jusqu'au ciel; mais il ajoute que ceux que Ronsard composa depuis pour Marie & pour Hélene sont fort inférieurs aux premiers. La raison qu'il en donne, « c'est que Ronsard en ses premiéres amours voulut contenter son esprit, & que dans les secondes &

PIERRE DE RONSARD.

Disc. du Sonnet, n. 7.

» troisiémes, il n'écrivit que pour plaire aux Seigneurs & aux Dames de la Cour. » Guillaume Colletet qui rapporte ce jugement de Pasquier, dit, » que s'il y a beaucoup de doctrine dans » la Cassandre, il trouve qu'il y a beaucoup plus de douceur & de délicatesse dans les autres. Ce que Ronsard, » ajoute-t'il, reconnut franchement » lui-même, lorsqu'il dit que sa Muse » étoit blâmée à son commencement, » pour être trop sçavante & trop obscure; mais qu'il s'étoit depuis peu un » peu plus accommodé au sentiment » du vulgaire. »

La seconde partie des œuvres de Ronsard contient ses Odes: c'est par là principalement qu'il a rendu son nom célébre. Scaliger reconnoissoit qu'il avoit beaucoup de talens pour les vers Lyriques: & le Pere Rapin avouë, qu'il y a de la noblesse & de la grandeur dans ses Odes; mais il ajoute que cette grandeur *devient fade & niaise* par cette affectation de paroître savant, qui ne l'a point quitté dans aucun de ses ouvrages. On convient communément que Ronsard est le premier qui ait emploié le mot d'Ode en notre langue, & il s'en vante lui-même dans son Epître au

PIERRE DE RONSARD.

au lecteur qu'on lit dans la premiére édition de ses Odes : *J'osay*, dit-il, *le premier des nostres enrichir ma langue de ce nom Ode, comme on voit par le titre d'une, imprimée sans mon nom dans le livre de Jacques Peletier, du Mans* ; celui-ci confirme la même chose dans son Art poëtique, au chapitre où il traite de l'Ode : *ce nom d'Ode*, dit-il, *a été introduit de nostre temps par Pierre de Ronsard.* Il est aussi le premier qui a mis en usage dans notre poësie ce genre de poëme. Il le dit, non-seulement dans la même Epître que je viens de citer, où il s'étend beaucoup sur cet article, mais encore dans l'Ode quatriéme du premier livre, & dans son poëme à Jean de la Péruse, au troisiéme livre de ses poëmes. Rapportant à Dieu dans ce dernier endroit ce que les beaux esprits de son tems avoient fait pour enrichir notre langue, il parle ainsi de la part qu'il y avoit.

De sa faveur en France réveilla
Mon jeune esprit, qui premier travailla
De marier les Odes à la Lyre,
Et de savoir sur ses cordes élire
Quelle Chanson y peut bien accorder.
Non sans labeur j'entrepris si grand chose :
Mais le destin qui tout en tout dispose,

PIERRE DE RONSARD.

M'y avoit tant, ains de naistre, adonné,
Qu'en peu de jours je m'y vis façonné :
Par deux chemins suivant la meilleur trace
Des premiers pas de Pindare & d'Horace, &c.

Nous avons sur le même sujet les témoignages de Joachim du Bellay dans sa *Musagnæomachie*, c'est-à-dire, dans sa guerre des Muses & de l'ignorance, dans le soixantiéme Sonnet de son *Olive*, & dans l'Epître au lecteur que le même Poëte a mise au-devant de la seconde édition de ses dites amours d'Olive. Ménage a ramassé ces témoignages dans ses observations sur le second livre des poësies de Malherbe.

P. 277. édit. de 1689. in-12.

Les Odes de Ronsard sont partagées en cinq livres : il y en a sur toutes sortes de sujets. La poësie Lyrique, dit-il lui-même, embrasse *l'amour, le vin, les banquets dissolus, les danses, masques, chevaux victorieux, escrime, joustes & tournois, & peu souvent quelque argument de Philosophie* : & telle est en effet la matiére des Odes de Ronsard. Vous voyez par-là combien elle est variée. Chacun des cinq livres est adressé au Roi Henri II. Celles des Odes qui sont à la loüange de quelqu'un, sont dans le goût de Pindare : le Poëte a imité principalement Anacréon dans les autres,

Plusieurs ont été faites à l'occasion des événemens qui se sont passés de son tems : tels sont la paix faite en 1550. entre Henri II. & Edouard VI. Roi d'Angleterre, la victoire remportée à Cérizoles par François de Bourbon, Comte d'Enguien, le combat singulier entre le sieur de la Chasteigneraie & Gui de Chabot, Seigneur de Jarnac, la mort de Charles de Valois, Duc d'Orléans, troisiéme fils de François I. la naissance de François, Dauphin de France, fils du Roi Henri II. le mariage d'Antoine de Bourbon & de Jeanne, Reine de Navarre, les Ordonnances faites en 1550. par Henri II. la mort de la Reine de Navarre, la maladie de Charles IX. Les personnes les plus connuës qu'il louë dans d'autres Odes, sont après les Souverains, à qui plusieurs de ces Odes sont adressées, Charles, Cardinal de Lorraine, le Chancelier de l'Hôpital, les Poëtes Joachim du Bellay, Jean Dorat, Guillaume des Autels, Jean de la Péruse, Jodelle, Jean-Antoine de Baïf, Remi Belleau, Jean Martin, *Poëte & Architecte*. Il y louë aussi Pierre Paschal, qui passoit pour écrire en Latin avec beaucoup de pureté & d'élégance, le Sieur

PIERRE DE RONSARD.

de Robertet, Louis Maigret, de qui l'on a divers ouvrages en prose & en vers François, de la Brosse & quelques autres. Passerat, selon Ménage, préféroit au Duché de Milan l'Ode que Ronsard adresse au Chancelier de l'Hôpital; & Balzac & Teissier disent que Galland, ami de notre Poëte, estimoit la même Ode une fois autant que le Duché de Milan : voilà des hyperboles.

Le poëme intitulé, la *Franciade*, fait la troisiéme partie des œuvres de Ronsard, dans l'édition que je suis. Ce poëme divisé en quatre chants, & précédé d'une longue *Préface touchant le Poëme héroïque*, est en vers de dix syllabes. C'est le moindre de tous les ouvrages de Ronsard, au jugement de ses amis comme de ses envieux. Le Poëte l'avoit composé pour Charles IX. la mort de ce Prince le lui fit abandonner après le quatriéme livre.

Si le Roy Charles eût vécu,
J'eusse achevé ce long ouvrage;
Si tost que la mort l'eut vaincu,
Sa mort me vanquit le courage.

Claude Binet s'est envain efforcé de

nous persuader que le seul défaut de ce poëme est de n'être point fini ; les préjugés de l'amitié, le défaut de critique & de connoissance des regles de l'art l'aveugloient sur les autres défauts de cet ouvrage. Il regne partout dans ce poëme je ne sçai quoi de dur & de sec qui fatigue le lecteur le plus patient : l'ordonnance de la fable n'est point naturelle ; le genre de vers que l'Auteur a choisi convient peu au poëme héroïque, & en dégrade la majesté ; les répétitions y sont trop fréquentes ; les absurdités n'y manquent point. Il y a en plusieurs endroits un défaut de vraisemblance qui n'étoit pas pardonnable à un Poëte qui se piquoit de raisonner conséquemment. Francus, le Héros du poëme, veut pénétrer dans l'avenir, il fait évoquer les ombres par la Magicienne Hyante, qui lui fait paroître successivement tous les Rois qui doivent être assis sur le trône de France : elle en raconte l'histoire, elle particularise les faits du regne de chacun, & si elle ne pousse ses récits que jusqu'à la fin de la premiére race, c'est que le Poëte n'a qu'ébauché sa Franciade. Toute payenne qu'on la suppose, elle parle de Jesus-Christ, de l'Eglise, du

Pierre le Ronsard.

Baptême, du mépris des Idoles, comme auroit pû faire le Chrétien le plus zélé & le mieux instruit. Francus enseveli comme elle dans les ténébres les plus épaisses du Paganisme, l'écoute avec admiration, & ne pense seulement pas à lui demander l'intelligence de tant de merveilles dont il ne devoit comprendre aucune. Que de fables d'ailleurs, & de fables ridicules, amenées dans ce poëme les unes après les autres? Que de minuties dans les descriptions? Ronsard s'amuse, par exemple, à décrire le bruit que fait une coignée en frappant contre un arbre, le nombre des planches que l'on scioit pour bâtir un navire, combien de clouds l'on y employoit, &c. Mais je ne porterai pas plus loin l'examen de cet ouvrage, qu'on ne lit plus depuis longtems. Vous pouvez en voir une censure plus rigoureuse & plus suivie dans le treiziéme livre du *Berger extravagant* de Sorel. Il est vrai que dans le même livre Sorel répond à cette critique; mais cette réponse est si foible, qu'il est aisé de voir qu'il ne l'a faite que parce qu'il s'est engagé à dire le pour & le contre sur la poësie & sur les Poëtes. On doit convenir au reste que

Ronſard étoit âgé & accablé d'infirmités lorſqu'il entreprit la Franciade, & qu'il n'étoit preſque plus que ſon ombre, comme le dit Papire Maſſon dans ſon éloge.

PIERRE DE RONSARD.

On a joint à la Franciade l'*Elégie* de Ronſard *ſur le livre de la Chaſſe du feu Roi Charles IX. recueilli & ramaſſé par la diligence de M. de Villeroy*; quelques vers dont Charles IX. a honoré notre Poëte, & les réponſes que celui-ci y fit. Le *Bocage Royal, dédié à Henri III. Roi de France & de Pologne*, qui ſuit ces vers, & qui fait la quatriéme partie des œuvres de Ronſard, eſt un recueil de poëſies diverſes, diviſé en deux livres, preſque toutes conſacrées à l'éloge de la Maiſon Royale. Henri III. Charles IX. Elizabeth, Reine d'Angleterre, Philbert, Duc de Savoie, Prince de Piémont, le Cardinal Charles de Lorraine, François de Montmorenci, Maréchal de France, M. de Foix, Conſeiller au Parlement de Paris, depuis Ambaſſadeur en Angleterre, ſont loüés l'un après l'autre dans le premier livre de ce *Bocage*. Le ſecond contient, outre quelques piéces ſur divers ſujets, les Panégyriques de la Reine Catherine de Médicis, de Margue-

PIERRE DE RONSARD.

rite de France, Reine de Navarre, du sieur *Cecile*, Sicilien, de Jean Galland, Principal du Collége de Boncour, de M. de Chiverny, Chancelier de France, de Jacques-Auguste de Thou, alors Maître des Rêquêtes. Ronsard ne s'oublie pas lui-même dans ces éloges qu'il prodigue aux autres : il louë son propre génie, il vante ses travaux, & se plaint de n'être pas récompensé selon son mérite : l'autre jour, dit-il à Catherine de Médicis, me promenant tout pensif,

. . . . J'accusois la Fortune
La mere des flateurs, la marastre importune
Des hommes vertueux, en vivant condamnés
A souffrir le malheur des Astres mal tournés ;
Je blasmois Apollon, les Graces & la Muse,
Et le sage mestier qui ma folie amuse :
Puis pensant d'une part combien j'ay fait d'escris,
Et voyant d'autre part vieillir mes cheveux gris
Après trente & sept ans, sans que la destinée
Se soit en ma faveur d'un seul poinct inclinée,
Je hayssois ma vie, & confessois aussi
Que l'antique vertu n'habitoit plus ici.....
Quand nous aurions servi quelque Roy de Scythie,
Un Roy Got ou Gelon, en la froide partie,
Où le large Danube est le plus englacé,
Nostre gentil labeur seroit récompensé.

Est-ce là le langage d'un homme qui

avoit des bénéfices & des pensions ?

PIERRE DE RONSARD.

Ronsard feignant dans la même piéce qu'un Devin l'aborde & lui demande d'où il est, quels sont ses parens, ce qu'il a fait, il répond :

. . . . Je suis de Vendômois,
Je n'ay jamais servy autres maistres que Rois,
J'ay longtemps voyagé en ma tendre jeunesse,
Desireux de loüange, ennemi de paresse.
A la fin Apollon & ses sœurs volontiers
En l'Antre Thespien m'apprindrent leurs mestiers,
A bien faire des vers, à bien pousser la lyre,
A sçavoir fredonner, à sçavoir dessus dire
Les loüanges des Rois, & en mille façons
A sçavoir marier les chordes aux chansons ;
Ils me firent dormir en leur grotte secrette,
Me laverent trois fois, & me firent Poëte ;
M'enflammerent l'esprit de furieuse ardeur,
Et m'emplirent le cœur d'audace & de grandeur.

Pour le prouver, il fait l'énumération des Princes & des Princesses dont il avoit chanté les loüanges ; de François I. de Henri II. de Catherine de Médicis,

Et du Duc d'Orléans qui jeune m'a nourry.

Il avouë que plusieurs lui avoient fait du bien ; mais il prétend qu'il n'en a

K v

PIERRE DE RONSARD.

jamais reçu qui ait été proportionné à son mérite & à ses talens ; & sa vanité le rendant satyrique, il ne tient pas à lui, qu'on ne croie que le vice seul étoit récompensé. Le détail dans lequel il entre sur cela n'est ni décent, ni conforme à la vérité. Cependant, comme si ses plaintes étoient aussi-bien fondées qu'elles l'étoient peu, le dépit le saisit, & il feint qu'il ne lui reste plus d'autre parti à prendre que celui d'abandonner la France.

Toy qui viens après moy, qui voirras en maints lieux
De mes escrits espars le titre ambitieux
De Francus, Francion & de la Franciade,
Qu'égaler je devois à la Greeque Iliade ;
Ne m'appelle menteur, pareßeux, ny peureux ;
J'avois l'esprit gaillard & le cœur généreux
Pour faire un si grand œuvre en toute hardieße,
Mais au besoin les Rois m'ont failly de promeße ;
Ils ont tranché mon cours au milieu de mes vers.....
Pour ce j'ay résolu de m'en aller d'icy
Pour traîner autre part ma plume & mon soucy
En estrange pays, servant un autre Prince :
Souvent le malheur change en changeant de province.
Car que ferai-je icy sans aide & sans support ?
L'espoir qui me tenoit, se perdit par la mort
Du bon Prince Henry lequel fut l'espérance
De mes vers & de moy, & de toute la France.

Le Devin à qui il fait ces plaintes, l'ar-

rête, le console, le raille, lui donne des avis, & lui promet l'appui de Catherine de Médicis, dont il louë la science & la vertu.

PIERRE DE RONSARD.

Les Eclogues, en deux livres, & les petites piéces intitulées, les *Mascarades, Combats & Cartels faits à Paris, & au Carnaval de Fontainebleau*, finissent le premier volume des poësies de Ronsard, de l'édition de 1623. & forment la quatriéme & la cinquiéme partie des œuvres de cet Ecrivain. Guillaume Colletet dans son *Discours du poëme Bucolique* louë les Eclogues de Ronsard beaucoup plus qu'elles ne valent: il les juge *si belles, si éclatantes, d'un stile si doux & si pastoral, qu'à son gré il n'y a rien de plus beau dans toutes les œuvres de Ronsard*. Sorel, dans le treiziéme livre de son *Berger extravagant*, les met au contraire presque au niveau de rien. Il y a un peu d'excès de part & d'autre. Le génie de Ronsard se montre dans plusieurs de ces Eclogues, comme en beaucoup d'autres endroits de ses poësies. Mais il est vrai qu'il n'a nullement connu la nature & le caractére du poëme Bucolique. « C'est un usage assez ordinaire « chez les modernes, dit le célébre M. « de Fontenelle, de mettre en Eclogues «

Disc. du poëme Bucol. n. 9.

Disc. sur la nat. de l'Eclog. p. 150. éd. de 1742.

PIERRE DE RONSARD.

» des matiéres élevées. » Ronſard y a mis » les loüanges des Princes de la » France, & preſque tout le paſtoral » de ces Eclogues conſiſte à avoir ap- » pellé Henri II. Henriot, Charles » IX. Carlin, & Catherine de Médi- » cis, Catin. Il eſt vrai qu'il avouë lui- » même, qu'il n'a pas ſuivi les regles, » mais il auroit mieux valu les ſuivre, » & éviter le ridicule que produit la » diſproportion du ſujet & de la forme » de l'ouvrage. C'eſt ainſi que dans ſa » premiére Eclogue il tombe juſtement » en partage à la Bergere Margot, de » faire l'éloge de Turnebe, de Budé » & de Vatable, les premiers hommes » de leur ſiécle en Grec ou en Hébreu, » mais qui aſſurément ne devoient pas » être de la connoiſſance de Margot. » J'ajoute, après le Pere Rapin dans ſes Réflexions ſur la poëſie, que Ronſard n'a rien de tendre, ni de délicat dans toutes ſes Eclogues; ce qui revient au jugement que M. Deſpréaux en porte au ſecond chant de ſon Art poëtique :

On diroit que Ronſard ſur ſes pipeaux ruſtiques,
Vient encor fredonner ſes Idylles Gothiques,
Et changer ſans reſpect de l'oreille & du ſon,
Lycidas en Pierrot, & Phyllis en Toinon.

Le second volume des œuvres de Ronsard contient ses Elégies, ses Hymnes en deux livres, ses Poëmes, en autant de livres, des Sonnets divers, les Gaïetés, Discours des miséres de ce tems, Remontrance au peuple de France, Réponse à quelques Ministres, les Epitaphes & quelques autres piéces. Il faut encore vous dire un mot de ces écrits. PIERRE DE RONSARD.

L'Hymne qui n'étoit destinée qu'au culte des Dieux & aux Mystéres de la Religion, a été employée par Ronsard à toute sorte de sujets. On prétend qu'il est le premier qui ait introduit ce genre de poësie en France en notre langue, & que les piéces qu'il a composées sous ce nom d'Hymnes, sont les meilleurs de tous ses ouvrages. On a beaucoup loüé en particulier celles des quatre saisons de l'année, & celle sur l'Eternité. Pasquier, Papire Masson & quelques autres n'en parlent qu'avec admiration. Il faut convenir qu'en général il y a du génie dans la plûpart de ces piéces, qui sont presque toutes de la jeunesse de l'Auteur; mais la philosophie n'y est pas toujours exacte, la morale n'y est nullement pure, l'érudition y est trop prodiguée, & le défaut de préci-

PIERRE DE RONSARD.

sion y diminuë souvent la force de la poësie & des raisonnemens. Le fréquent mélange de la Fable avec l'Histoire, la Philosophie & la Théologie en forme aussi souvent un tout bizarre, & quelquefois ridicule.

Réflex. crit. sur l'Elég. par Michault, p. 109.

L'Elégie ne fit pas de grands progrès entre les mains de notre Poëte. Il ne paroît même pas qu'il en ait bien connu le caractére. Dans le grand nombre de piéces qu'il nous a laissées sous le titre d'Elégies, on trouve des allégories trop recherchées, des descriptions vagues, d'ennuieuses digressions, des préceptes placés au hazard, une diction dure & peu correcte, quelquefois barbare. Ronsard confond aussi l'Epithalame qui est un poëme gai, avec l'Elégie qui est un poëme triste & plaintif. Tantôt ce sont des points de morale, & tantôt des chansons Bachiques ou amoureuses dont il fait le fond de ses piéces Elégiaques. Il y en a une qui est un Dialogue rempli d'imprécations, où il introduit des vieilles dont les discours sont très dissolus. Dans une autre, qu'il intitule *Invective*, il se répand en injures contre un jeune homme, mais avec si peu de ménagement que sa Muse y fait le vrai personnage d'une Harangére.

Dans ses poëmes il n'embrasse pas moins d'objets que dans ses Hymnes & ses Elégies. Ce sont, pour la plûpart, des espéces d'Epîtres en vers, qu'il adresse aux Grands ou à ses amis. Dans quelques-unes, il choisit, pour les entretenir, un sujet particulier, qu'il se contente d'effleurer, & qu'il ne suit même pas toujours. Plusieurs de ces prétendus poëmes sont à la loüange de Marie Stuart, Reine d'Ecosse: Dans d'autres il fait l'éloge des Poëtes & autres Ecrivains de son tems, avec qui il étoit lié, ou dont il vouloit se concilier l'amitié. Ici il discourt de la profession des Armes, de l'exercice de la Chasse, de celui de la Poësie, de quelques points de Philosophie, ou de quelques événemens de son tems. Là il s'amuse à décrire un Chat, une fleur, ou quelque moindre production de la nature. Mais, comme je l'ai observé, tous ces discours sont remplis d'écarts ausquels souvent on n'a aucun lieu de s'attendre.

PIERRE DE RONSARD.

Je vous ai déja fait connoître le caractére des Sonnets de notre Poëte: ceux qu'on a recueillis à la suite de ses poëmes, n'ont rien qui puisse leur mériter plus d'attention que les premiers. La seule différence que j'y trouve n'est

PIERRE DE RONSARD.

que dans les sujets. Dans les Sonnets du premier volume, c'est l'amour qui en est presque l'unique objet; les autres sont de courts éloges de ceux à qui ils sont adressés. Je laisse là les *Gayetés* & les Epigrammes *sur la Genisse de Myron*, traduites du Grec, pour vous parler un moment des *Discours des miseres de ce temps, dediés à Catherine de Médicis*.

Ronsard entreprit ces discours pour laisser à la postérité une description des maux qui troublerent le Royaume sous la minorité de Charles IX. & en particulier de ce que la France eut à souffrir de la part des Calvinistes, contre lesquels le Poëte montre beaucoup de zéle & de vivacité. Il n'y a que deux de ces Discours qui soient adressés à Catherine de Médicis. Dans le troisiéme, Ronsard instruit directement le Roi Charles IX. à qui il donne des avis fort judicieux sur le maniére dont il doit gouverner, & comment il faut qu'il se conduise en particulier au milieu des désordres qui regnoient de son tems. La même matiére, celle des malheurs de la France, est traitée dans trois autres Discours, dont l'un est adressé à Guillaume des Autels, le second à Louis des Masures, l'un & l'autre Poë-

tes François, & le troisiéme, qui est sous le titre de *Remontrance* au peuple François. Voici ce que dit le Poëte, dans le premier Discours, de la division où l'hérésie avoit jetté les différens membres de l'Etat.

PIERRE DE RONSARD.

Ce Monstre arme le fils contre son propre pere,
Le frere factieux s'arme contre son frere,
La sœur contre la sœur, & les cousins germains
Au sang de leurs cousins veulent tremper leurs mains:
L'oncle hait son neveu, le serviteur son maître:
La femme ne veut plus son mary recognoistre:
Les enfans sans raison disputent de la foy,
Et tout à l'abandon va sans ordre & sans loy.

L'Artisan par ce Monstre a laissé sa boutique,
Le Pasteur ses brebis, l'Advocat sa pratique,
Sa nef le Marinier, son traficq le Marchand,
Et par luy le preud'homme est devenu méchant;
L'Escolier se débauche, & de sa faulx tortuë
Le Laboureur façonne une dague pointuë.....
Morte est l'authorité: chacun vit en sa guise:
Au vice desreglé la licence est permise:
Le desir, l'avarice, & l'erreur insensé
Ont c'en dessus dessous le monde renversé.
On fait des lieux sacrés une horrible voirie,
Une grange, une estable, & une porcherie....
Tout va de pis en pis: le sujet a brisé
Le serment qu'il devoit à son Roy mesprisé, &c.

Ronsard s'éleve dans ces Discours, tan-

PIERRE DE RONSARD.

tôt contre Luther & Calvin, tantôt contre Théodore de Béze qu'il accuse de souffler partout le feu de la révolte, quelquefois contre le Cardinal de Châtillon qui protégeoit les nouveaux hérétiques & leurs erreurs. Il instruit les uns, il tâche de confondre les autres; il les presse tous de reconnoître l'Unité, de sacrifier leurs opinions à la vraie Doctrine de l'Eglise, de rentrer dans leur devoir, & de désarmer ceux qui ont épousé leur querelle.

Ces Discours irriterent les partisans de la Religion prétenduë réformée, & plusieurs y répondirent. Dès 1563. on vit paroître un écrit in-4°. contenant trois réponses en vers; la premiére par A. Zamariel, c'est-à-dire, par le Ministre Antoine de la Roche-Chandieu: les deux autres par B. de Mont-Dieu, que Bayle soupçonne être encore le Ministre que je viens de nommer, mais que Claude Binet, la Croix-du-Maine & du Verdier regardent comme un Auteur différent, dont le nom leur étoit inconnu. Ces trois piéces parurent à Orléans, quoique le nom de la Ville y soit supprimé. La réponse du prétendu Zamariel est entiérement conforme aux principes des Protestans, qui re-

jettent la tradition, n'admettent que l'Ecriture-Sainte, & ne considerent l'autorité de l'Eglise Romaine que comme une autorité purement humaine. C'est sur cela principalement qu'il insiste dans son écrit, & c'est dans la même vûë qu'il introduit la Théologie qui s'adresse à Ronsard, & le censure avec aigreur des reproches qu'il avoit faits aux nouveaux Sectaires. La fin de cette piéce est intitulée, *Métamorphose de Pierre Ronsard en Prestre*; ce n'est qu'une déclamation injurieuse. Les deux réponses de B. de Mont-Dieu, sont à peu près dans le même goût. La premiére, qui est adressée à Catherine de Médicis, fait l'apologie de la prétenduë Réforme, menace, charge d'injures le Pape & l'Eglise Romaine, entreprend de donner des avis à la Reine sur la maniére dont elle doit élever Charles IX. & les sentimens qu'elle doit lui inspirer. Ronsard n'entre presque pour rien dans cette premiére réponse. Mais dans la seconde, il est attaqué avec vivacité, repris avec emportement, & l'Auteur cherche à élever sur les ruines de sa réputation, celle de Calvin, de Théodore de Béze, & de quelques autres chefs du parti. Le sieur

de Mont-Dieu a cependant l'équité de blâmer Béze sur ses poësies amoureuses.

PIERRE DE RONSARD.

De Besze en sa jeunesse aimant la poësie
Se feignit amoureux, & ceste fantaisie
(Dont il n'est à loüer) si fort l'ensorcela,
Que sa folie mesme en ses vers decela ;
Donnant ce néantmoins évident tesmoignage,
Qu'il esgalloit tous ceux qui vivoyent de son aage,
Et tant heureusement, que les meilleurs esprits
Luy apprestoyent desja la couronne de pris,
Comme au plus suffisant qui aux rives de Seine,
Eust apprins les accords de la Muse Romaine.

Le Poëte ne semble au reste condamner les poësies amoureuses de Béze, que pour reprocher le même crime à Ronsard ; en quoi il a encore raison.

Florent Chrestien, l'un des plus savans hommes de son tems, Calviniste alors, mais réuni depuis à l'Eglise Catholique, se présenta la même année 1563. pour seconder, mais en se masquant sous un nom supposé, les deux Ministres dont je viens de parler, dans la guerre qu'ils faisoient à Ronsard. Son écrit, aussi en vers, & auquel on croit que Grevin eut part, est intitulé, *seconde Réponse de F. de la Baronie à Messire Pierre de Ronsard, Prestre, Gentilhomme Vandômois, Evesque futur.* De

même que la Roche-Chandieu & B. de Mont-Dieu, Chreftien invective contre le Pape, le Clergé & toute l'Eglife Romaine, remet fous les yeux de fes lecteurs toutes les calomnies qui avoient été tant de fois réfutées dès-lors, & dont il reconnut depuis la fauffeté; reproche à Ronfard fa vanité, en quoi il n'étoit que trop bien fondé; s'efforce de le faire paffer pour un ignorant, qui ne brilloit que par une érudition qu'il puifoit dans des traductions, ou qu'il devoit au zéle de fes amis, lui fait un crime de l'avanture d'Arcueil, dont je vous ai parlé à l'article de Jodelle, le taxe d'ambition, attaque fes mœurs, & le charge d'injures de toute efpéce. Il porte même l'excès jufqu'à s'efforcer de rendre méprifables plufieurs des amis de Ronfard dont le fçavoir & les talens n'étoient conteftés de perfonne. On ne reconnoît dans ces portraits que celui de Pierre Pafchal. Quoique d'un ton ironique, il eft moins chargé que les autres, & la vérité y eft beaucoup moins bleffée:

Quant à ton cher Pafchal, tout le monde confeffe
Qu'il eft docte & fçavant, l'Italie & la Grece
Le cognoiffent fort bien, car par tout l'Univers
On ne lit que le nom de Pafchal en tes vers.

PIERRE DE RONSARD.

Puis l'attente qu'on a de sa Françoise histoire
Fera graver son nom au dos de la mémoire,
Histoire qui jamais peut-être ne mourra,
Car peut-être qu'aussi jamais ne vivera.

Faictes place vous tous dont la plume faconde
Soit Grecque, soit Latine, a estonné le monde:
Voicy je ne sçay quoy qui quelque jour naistra
Plus grand que Tite-Live, & qui rabaissera
La gloire d'Hérodote & du grand Diodore,
Du grave Thucydide, & de Polybe encore.

Venez, Muses, venez pour accoller Paschal,
Donnez-luy le chappeau digne d'un Cardinal....
C'est luy qui a premier d'une façon nouvelle
Fait croire qu'il estoit Historien fidelle
Sans rien mettre en escrit: c'est luy qui finement
Entretenoit un Roy de mines seulement,
. . . . qui s'est fait donner gage
Pour faire, disoit-il, un historique ouvrage,
Lequel, non commencé, sortira, ce dit-on,
Plus tard que l'an d'Harpale & que l'an de Meton, &c.

Cette longue Satyre de Florent Chrestien est suivie d'une autre encore plus mordante, intitulée, le *Temple de Ronsard, où la légende de sa vie est briefvement descritte*, c'est-à-dire, que le Satyrique imagine un temple, où l'on aura soin de graver le portrait de Ronsard, ses attributs, & les actions principales de sa vie. Le portrait est ridicule, les at-

tributs sont insultans, & la calomnie dicte la plus grande partie des faits, & envenime les autres.

Le même esprit & le même goût de Satyre regne dans une autre piéce, pareillement en vers, qui parut encore la même année 1563. sous le titre de *Remontrance à la Royne Mere du Roy sur les Discours de Pierre de Ronsard des miseres de ce temps.* J'ignore qui est l'Auteur de ce libelle séditieux & plein d'emportement.

Ronsard ne garda guères plus de ménagement dans la réponse qu'il fit à ces libelles, & qui contient plus de quinze cens vers. Il se seroit fait plus d'honneur en les méprisant, ou, s'il vouloit répondre, il devoit y observer plus de modération. Mais il a rendu satyre pour satyre, & injures pour injures. Il se justifie cependant avec assez de solidité au sujet de l'avanture d'Arcueil, dont ses adversaires avoient pris droit de l'accuser d'Athéïsme ou d'Idolâtrie; & montre qu'on avoit enflé cet événement de circonstances dont il n'avoit point été accompagné, & que dans le fond ce n'avoit été qu'un simple jeu, qui n'avoit eu rien de sérieux. Selon son ordinaire, il se vante encore dans cet-

PIERRE DE RONSARD.

te réponse avec un excès insupportable; & il y a lieu de croire que cet amour propre irritoit du moins autant ses adversaires que les reproches qu'il leur avoit faits. On se blesse aisément de la supériorité que l'on voit que les autres veulent affecter sur nous.

Ronsard ne se contenta pas de la réponse dont je viens de parler, il en fit une seconde en prose, sous le titre d'*Epître au lecteur par laquelle l'Auteur succinctement répond à ses calomniateurs*. On a mis cette réponse à la fin du second volume de ses œuvres, dans l'édition de 1623. Elle y précéde l'*Art poëtique François*, petit écrit en prose, que je vous ai fait connoître ailleurs. Dans cette Epître, Ronsard attaque principalement le sieur de la Baronie, c'est-à-dire, Florent Chrestien : il l'accuse d'ingratitude envers lui, d'irréligion, d'hypocrisie, d'avoir l'esprit & le cœur corrompu, & censure avec sévérité le Sonnet de cet Ecrivain, qu'on lit à la tête de sa *Réponse* donnée sous le nom de *F. de la Baronnie*. Cette nouvelle sortie de Ronsard lui attira une replique en prose, pleine d'aigreur & d'amertume, qui parut en 1564. in-4°. sous ce titre : *Apologie ou Deffense d'un homme Chrestien*

Chrestien pour imposer silence aux sottes reprehensions de M. Pierre Ronsard, soy disant non seulement Poëte, mais aussi Maistre des Poëtastres, par laquelle l'Auteur respond à une Epistre secretement mise au-devant du recueil de ses nouvelles Poësies. Chrestien y fait aussi l'apologie de son Sonnet censuré par Ronsard : mais il tâche de faire croire que l'Auteur de ce Sonnet & celui de la réponse donnée sous le nom de la Baronnie, ne sont pas une seule & même personne ; en quoi il n'a aucunement persuadé ses lecteurs. Je n'ai point vû d'autres piéces de ce procès. Il paroît qu'il y en eut encore quelques-unes, puisque Ronsard dit dans son *Epistre au lecteur*, en s'adressant à ses adversaires : « Vous donc, quiconque soyez, qui avez fait un Temple contre moy, un Enfer, un Discours de ma vie, une seconde Response, une Apologie, un Traité de ma Noblesse, un Prélude, une fausse Palinodie en mon nom, une autre tierce Response, un Commentaire sur ma Response, mille Odes, mille Sonnets, & mille autres tels fatras qui avortent en naissant ; je vous conseille, si vous n'en estes saouls, d'en écrire davantage, pour estre le

PIERRE DE RONSARD

PIERRE DE RONSARD.

» plus grand honneur que je puisse recevoir, &, pour dire vérité, colonnes de mon immortalité. » C'est finir par une fanfaronnade. Quelque stoïcisme que Ronsard affecte ici, j'ai de la peine à croire qu'il eût vû si tranquillement ses ennemis continuer à écrire contre lui. Les réponses que nous avons de lui, & dont je viens de vous dire un mot, montrent trop son impatience & son dépit, pour persuader que la continuation de cette guerre ne l'eût point ébranlé.

Avant l'*Epistre au lecteur* contre Florent Chrestien, on a imprimé dans le second volume de l'édition que je suis, une multitude d'Epitaphes composées par Ronsard, & quantité de Sonnets, d'Odes, d'Hymnes, d'Elégies, de Poëmes & de fragmens, qui n'avoient point été mis en leur rang dans le recueil de ses œuvres, & dont il paroît que le Poëte avoit eu dessein de supprimer la plus grande partie. Je crois qu'on auroit bien fait de ne conserver que les Epitaphes; ces sortes de piéces ne sont pas inutiles pour l'histoire: elles constatent des faits & des dates. Plusieurs de celles que l'amitié ou l'occasion a fait sortir de la plume de notre

Poëte, font de longs panégyriques, comme les Epitaphes de Charles IX. de Marguerite de France, Duchesse de Savoie, qui contient en même tems l'éloge de François I. & des Princes ses enfans; celles de M. d'Annebaut, de MM. de la Roche-Posay, d'Anne de Montmorenci, Connétable de France, de Philippe de Comines, Historien de Louis XI. du Seigneur de Scillac, d'André Blondet, Lyonnois, Seigneur de Rocquancourt, de Claude de l'Aubespine, d'Anne de l'Esrat, Angevine, & de plusieurs autres. On trouve dans le même recueil des Epitaphes pour le Poëte Marulle, Adrien Turnébe, Jean de la Péruse, Nicolas Vergece, savant Grec, Remi Belleau, Hugues Salel, Jean Brinon, Jean Martin, François Rabelais, &c.

PIERRE DE RONSARD.

Enfin la collection des œuvres de Ronsard est terminée par l'histoire de sa vie composée par Claude Binet, une Eclogue du même, dont je vous ai parlé ci-dessus, & le recueil des piéces que la mort du Poëte a occasionnées, & dans lesquelles les Muses Grecques, Latines, Françoises & Italiennes, se sont réunies pour pleurer sa mort, & chanter ses loüanges. Les Auteurs de

PIERRE DE RONSARD.

ces piéces font Jean Dorat, Nicolas Goulu, Claude Binet, George Critton, Pierre de Luer, Germain Valens ou Vaillant, Ponthus de Thyard, Pierre Binet, Jean-Antoine de Baïf, Jean Pafferat, Jacques-Augufte de Thou, Robert Garnier, Amadis Jamyn, Jean Cléric, Préfident aux Requêtes au Parlement de Paris, Scévole de Sainte-Marthe, Etienne Pafquier, Pierre Pithou, Antoine Loifel, Jean Galland, Berthaud, Nicolas Rapin, Louis d'Orléans, Jean Héroard, Médecin du Roi, Fédéric Morel, Paul Meliffe, Chevalier Romain, le Jurifconfulte Antoine Hotman, Robert Etienne, Caillet, Charles de la Guefle, Claude Ménard, Confeiller au Parlement de Paris, Durant, Colletet, Claude Garnier, & plufieurs étrangers.

Vous voyez par cette énumération qu'il n'y a peut-être pas de Poëte qui ait été tant regretté, tant loüé, ni par de fi grands hommes. Qui n'auroit cru, après un concert fi glorieux, fi unanime, que Ronfard n'eût joüi à jamais de l'immortalité qu'il s'étoit promife, & pour laquelle feule il s'étoit flaté de travailler ? Mais prefque toute cette gloire étoit déja évanouie lorfque Mal-

herbe parut, & ce Poëte lui donna, en quelque sorte les derniers coups. On lit dans sa vie écrite par M. de Racan, « qu'il avoit effacé plus de la moitié « de son Ronsard, & qu'il en cottoit à « la marge les raisons. Un jour, ajou- « te-t'on, Yvrande, Racan, Coulom- « by & quelques autres de ses amis, le « feuilletoient sur sa table, & Racan « lui demanda s'il approuvoit ce qu'il « n'avoit point effacé : pas plus que le « reste, dit-il. Cela donna sujet à la « compagnie, & entr'autres à Coulom- « by, continuë l'Historien, de lui di- « re, que si l'on trouvoit ce livre après « sa mort, on croiroit qu'il auroit pris « pour bon ce qu'il n'auroit pas effacé, « surquoi il lui répondit qu'il disoit « vrai, & tout à l'heure il effaça le reste. » Ce mépris de Malherbe pour Ronsard, irrita contre le premier Richelet, qui en qualité de commentateur du Poëte, avoit quelque raison de croire que ce mépris retomboit sur lui-même. Il s'en vengea par une Epigramme qu'il fit contre Malherbe : ce qui n'a pas empêché Balzac de porter contre Ronsard un jugement presque aussi rigoureux.

PIERRE DE RONSARD.

Divers Tr. d'hist. & de moral. p. 23. & Notes de Ménage sur Malh. édit. de 1689. p. 547.

« Ce Poëte si célébre & si admiré, « dit-il dans un de ses Entretiens, a ses «

Trente-uniéme Entretien de Balzac.

PIERRE DE RONSARD.

» défauts & ceux de son tems. Ce n'est
» pas un Poëte bien entier, c'est le
» commencement & la matiére d'un
» Poëte. On voit dans ses œuvres, des
» parties naissantes & à demi animées,
» d'un corps qui se forme & qui se fait,
» mais qui n'a garde d'être achevé.
» C'est une grande source, il le faut
» avoüer; mais c'est une source trouble
» & boueuse; une source, où non-
» seulement il y a moins d'eau que de
» limon, mais où l'ordure empêche de
» couler l'eau. Du naturel, de l'ima-
» gination, de la facilité, tant qu'on
» veut; mais peu d'ordre, peu d'éco-
» nomie, point de choix, soit pour les
» paroles, soit pour les choses; une
» audace insupportable à changer & à
» innover; une licence prodigieuse à
» former de mauvais mots & de mau-
» vaises locutions; à employer indiffé-
» remment tout ce qui se présentoit à
» lui, fût-il condamné par l'usage,
» traînât-il par les ruës, fût-il plus obs-
» cur que la plus noire nuit de l'hyver,
» fût-ce de la rouille & du fer gâté.
» La licence des Poëtes Dithyrambi-
» ques, la licence même du menu peu-
» ple, à la fête des Bacchanales, & aux
» autres jours de débauche, étoit moin-

PIERRE DE RONSARD.

dre que celle de ce Poëte licentieux ; « & si on ne dit pas absolument que le « jugement lui manque, c'est lui faire « grace de se contenter de dire que, « dans la plûpart de ses poëmes, le ju- « gement n'est pas la partie dominante, « & qui gouverne le reste. Pour la do- « ctrine, dont on parle, & la connois- « sance des bons livres, ceux qui en « parlent, se mocquent des gens d'en « parler ainsi.... Appellent-ils doctrine « une lecture cruë & indigeste ; de la « Philosophie hors de sa place, des Ma- « thématiques à contre-tems, du Grec « & du Latin grossiérement & ridicu- « lement travestis. »

Si ces jugemens de Malherbe & de Balzac sont bien fondés, si nos meilleurs Ecrivains les ont adoptés depuis longtems, on ne peut douter que M. le Marquis Scipion Maffei ne se soit écarté de la vérité & des regles d'une saine critique dans les loüanges excessives qu'il a données à Ronsard, & dans les marques d'estime qu'il lui a prodiguées en plusieurs occasions. On le lui a reproché, & l'on a eu raison. Mais je crois aussi que l'Auteur des *Réflexions sur les ouvrages de Littérature*, n'y a pas suffisamment pensé, lorsqu'il lui a fait

Granet, Réflex. sur les ouvr. de Litt. t. 7. p. 322.

PIERRE DE RONSARD.

un crime d'avoir dit que Ronſard étoit *plein de l'eſprit poëtique*. Je vous l'ai déja dit ; on ne peut refuſer cet eſprit à Ronſard : les préſens qu'il avoit reçus de la nature de ce côté-là, étoient grands, on les apperçoit en mille endroits de ſes écrits ; mais il les a défigurés, ces préſens, par un zéle mal entendu pour une poëſie, dont il n'avoit pas approfondi le caractére. Juſtement épris de ce qui fait le charme ou la richeſſe des poëſies Grecque & Latine, en poſſédant à fonds les langues, mais ne connoiſſant nullement le génie de la ſienne, qui n'étoit encore, pour ainſi dire, qu'au berceau, deſtitué d'ailleurs de ce goût, qui n'a commencé de ſe former que ſous Malherbe & Balzac, il crut trop facilement que pour élever notre langue au véritable ton héroïque, il n'étoit queſtion que d'en charger les vers de toutes les licences & de toutes les hardieſſes qu'il trouvoit dans les vers Grecs & Latins. Vous pouvez lire cette réflexion plus étenduë, & prouvée, pages 305. & ſuivantes du tome XVIII. de l'ouvrage périodique, intitulé le *Pour & Contre*, volume qui, comme je vous en ai peut-être déja averti, eſt de M. le Fevre de Saint Marc dont

le goût & le discernement sont connus d'ailleurs. Pour moi, je laisse Ronsard, pour vous dire un mot de l'Auteur de sa vie, qui étoit aussi Poëte.

CLAUDE BINET.

Je vous ai déja nommé cet Auteur. C'est Claude Binet, né à Beauvais d'une famille honnête, & qui a produit plusieurs Ecrivains. Claude vint jeune à Paris, & fit une partie de ses études sous Jean Dorat. Il s'appliqua dans la suite au Droit, & fut reçu Avocat au Parlement de Paris. Il y a lieu de croire qu'il se fixa dans cette Ville, où l'exercice de sa profession, le commerce avec les gens de lettres, & la poësie occuperent la plus grande partie de son tems. Il nous apprend lui-même qu'il n'avoit pas plus de quinze ou seize ans lorsqu'il connut Ronsard. Il avoit déja lû & goûté les poësies de cet Ecrivain tant vanté alors, & desirant, comme lui, d'occuper quelque place sur le Parnasse, il s'exerça dans le même genre, fit part à Ronsard de ses premiéres productions, gagna son estime, & forma avec lui une liaison intime qui n'a fini que par la mort du premier. Ces deux

Disc. sur la vie de Ronf. à la fin.

CLAUDE BINET.

Poëtes se visitoient fréquemment, & lorsque Ronsard séjournoit dans la province, il avoit soin de donner souvent de ses nouvelles à Binet, ou de faire connoître dans ses poësies qu'il le mettoit au nombre de ses plus chers amis.

Binet ne montroit pas moins de zéle pour Ronsard : c'étoit son héros, il ne l'appelloit que son Maître, il ne voyoit point de plus grand homme que lui, il prenoit son parti en toute rencontre, il le défendoit contre ses adversaires, il eût voulu étendre sa gloire jusqu'aux extrémités du monde.

Ce zéle & cette affection lui méritérent la confiance de Ronsard. Ce Poëte n'avoit rien de caché pour lui ; il lui faisoit part des piéces mêmes dont il n'a jamais voulu hazarder l'impression, telles que les Satyres que Charles IX. lui avoit laissé la liberté de composer, mais que nous n'avons point. Dans les derniers têms de sa vie, après avoir revû toutes ses œuvres ; après les avoir corrigées, & les avoir mises dans l'ordre où nous les voyons, ce fut Binet qu'il choisit pour en être le dépositaire, & qu'il chargea de les mettre au jour. Il en supprima seulement les Satyres. » On n'en verra jamais, dit-il à Binet,

que ce qu'on en a veu, nostre siécle « n'estant ny digne, ny capable de cor- « rection. »

Je ne crois pas cependant que Binet ait beaucoup contribué aux éditions des œuvres de Ronsard, qui parurent après la mort de ce Poëte. Ce fut Jean Galland, Principal du Collége de Boncour, qui en prit soin. Ce fut lui aussi qui fit faire dans son Collége cette pompe funébre dont je vous ai parlé à l'article de Ronsard. Binet, comme je vous l'ai dit au même endroit, fit réciter, après l'oraison funébre prononcée par M. du Perron, une Eclogue Françoise qu'il avoit composée à l'honneur du défunt. Cette Eclogue, imprimée d'abord séparément, a toujours été depuis réunie aux œuvres de Ronsard. Elle est intitulée : *Perrot : Eclogue meslée de Claude Binet, sur le trespas de Pierre de Ronsard, Gentilhomme Vandômois, à Monseigneur le Duc de Joyeuse, Admiral de France.* Les interlocuteurs sont, *Thoinet*, Berger, *Philin*, Chasseur, & *Claudin*, Pêcheur. *Gallantin*, que l'on dit dans cette Eclogue avoir apporté la nouvelle de la mort de *Perrot*, c'est-à-dire, de Pierre Ronsard, c'est Jean Galland, qui avoit été recevoir les

derniers soupirs de son ami.

CLAUDE BINET.

Outre cette Eclogue, Binet adressa à *François* son fils, un *Discours* en prose, *de la vie de Pierre de Ronsard.* Je vous l'ai déja cité. Quoique ce Discours sente trop le panégyrique, on ne laisse pas d'y apprendre les circonstances principales de la vie du Poëte, & quel étoit son goût, son génie, son caractére. Binet y a mêlé plusieurs vers Latins & François qu'il avoit composés à la loüange de son Maître, & les commencemens de deux ou trois poëmes de Ronsard même, qui n'avoient point été achevés. Lorsque ce Discours parut en 1586. in-4°. Binet y joignit son Eclogue, & tout ce qu'il put recueillir de piéces Grecques, Latines, Françoises & Italiennes, qui avoient été faites sur la mort de Ronsard. Plusieurs de ces piéces avoient été adressées à Binet lui-même, que l'on supposoit avec raison prendre beaucoup de part à la douleur commune.

Dès 1573. Binet faisant imprimer la Médée & les autres poësies de Jean de la Péruse, crut devoir joindre à ce recueil celui de ses propres poësies, ou du moins de celles qu'il avoit composées jusqu'à cette année, & qui lui pa-

surent mériter d'être rassemblées. Je n'y ai cependant presque rien trouvé qui puisse piquer aujourd'hui la curiosité du lecteur. Les piéces de ce petit recueil, qui est dédié par un Sonnet, à René de Voyer, Vicomte de Paulmy & de la Roche, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, sont: *Ode trionfale sur l'arrivée d'Elisabeth d'Autriche, Royne de France*; divers Sonnets, Quatrains, Sixains & Dizains, & quelques Epigrammes; vœu d'un Berger à la Déesse Venus: Vœux d'un Marinier au Dieu Neptune: *Chant forestier, ou le Chasseur, au Seigneur Amadis Jamyn*; piéce fort longue, toute à la loüange de Ronsard, chez qui Jamyn avoit demeuré dans sa jeunesse: *Gayeté du Printemps à ses amis, les invitant aus champs*: autre *Gayeté*, où l'Auteur vante les beautés de quelque solitude dans laquelle il se plaisoit à se retirer: *Déploration des miseres humaines sur la mort de Maistre Jean Binet*; c'étoit son oncle; il passoit pour habile Jurisconsulte, & faisoit aussi des vers Latins & François. Claude Binet lui avoit quelque obligation, & il en étoit fort aimé, ce qui lui fait dire:

Ainsi pour toy j'alambique mon ame

CLAUDE BINET.

Par l'esgout de mes yeux,
Oncle très-cher, grande part de mon mieux;
Et voudroy que la lame
Qui seul t'enclost nous eut murés tous deux.

Car soit qu'ardent le Digeste ou le Code
Te tinssent en leur sein;
Soit qu'Apollon aux gais bors de Terain
T'empêchast sur une Ode,
Ou sur un vers d'une aigre douceur plein;

J'estoy l'objet de ta fureur divine
Et de tes vers sucrez,
Quand tu plantois les vers lauriers sacrés
Dans ma tendre poitrine,
Qui verdit or' de soucis & regrets.

Egalement sensible à la perte de ses amis comme à celle de ses parens, Binet pleura aussi la mort de Grevin, de Claude Despense, de Jacques Prevosteau, d'Hugues Salel, & de quelques autres, dont il parle avec une grande effussion de cœur dans ses poësies. *Jacques Prevosteau* étoit Chartrain: il mourut d'un catharre qui tomba sur ses yeux. Pag. 175. Selon Dom Liron dans sa Bibliothéque Chartraine, Prevosteau fut *premier Régent au Collége de Montaigu à Paris, étoit Poëte Grec, Latin & François, Philosophe & Orateur*, composa un *Hymne triomphal* sur l'entrée du Roi Charles

IX. & de la Reine son épouse dans la ville de Paris le 6 Mars 1571. & mourut dans la même Ville vers 1572. âgé de vingt-huit à trente ans. Son Hymne a été imprimé à Paris chez Niverd en 1571. Binet fait entendre que Prevosteau avoit aussi composé des vers contre l'Amour qui l'en punit en lui ôtant la vûë. Voilà des fictions de Poëte.

CLAUDE BINET.

Une des piéces les plus curieuses du recueil de Binet, est celle qui est intitulée l'*Aymant, au Seigneur Anselme Tabellion Chaumonnois*. Le Poëte y fait assez bien la description de l'Aimant, & de l'aiguille aimantée, ou de la Boussole, & de l'utilité de celle-ci pour la navigation. La *Complainte amoureuse du Satyre*, une longue chanson galante, & quelques Anagrammnes qui n'apprennent rien, terminent ce recueil.

Les Poëtes s'amusent de tout, & se plaisent souvent à badiner sur les sujets les plus frivoles. Claude Binet ne démentoit point ce caractére. Etienne Pasquier étant allé faire visite aux Dames des Roches durant les grands jours de Poitiers de l'an 1579. & ayant apperçu une puce sur le sein de Catherine des Roches, fille de Madelene Nepveu, épouse du sieur Fredonnoit, Sei-

CLAUDE BINET.

gneur des Roches, tout le Parnasse Latin & François voulut prendre part à cette rare découverte. Cette puce occupa alors les plus graves esprits de ce tems-là, Achille de Harlay, depuis premier Président, Barnabé Brisson, depuis Président au Parlement de Paris, René Chopin, Jean Binet, Antoine Loisel, Pierre Pithou, Scévole de Sainte-Marthe, Jean Mangot, Avocat Général au Parlement de Paris, & plusieurs autres. Claude Binet augmenta le nombre de ces beaux esprits oisifs, & fit sur le même sujet cinq ou six piéces, tant en vers Latins qu'en vers François. On les trouve dans le recueil de ces niaiseries, qui fut imprimé en 1583. in-4°. & depuis avec les œuvres de Pasquier.

Ce dernier étant aux grands jours de Troye en Champagne l'an 1583. donna encore lieu à une autre badinerie, qui enfanta pareillement un grand nombre de piéces. Cet Avocat s'avisa de vouloir se faire tirer, mais le Peintre oublia de mettre des mains à son portrait. Il n'en fallut pas davantage pour engager quantité de beaux esprits à donner sur un sujet si peu considérable des témoignages multipliés de leur fé-

condité. Claude Binet fit l'*Apologie de la Main*, piéce en prose, qui a été insérée dans les lettres d'Etienne Pasquier, & dans le recueil des autres écrits en prose & en vers, qui furent composés sur le même sujet, & que l'on a parmi les œuvres du même Pasquier. C'est tout ce que j'ai vû des poësies & autres écrits de Binet.

CLAUDE BINET.

On cite encore de lui une *Ode sur la naissance & sur le Baptême de Marie Elizabeth de Valois, fille unique de France*, imprimée en 1572. l'*Adieu de France au Roi de Pologne* (Henri III.) & l'*Adieu du Roi de Pologne à la France*, le tout contenant environ six cens vers, imprimés en 1573. *Adonis, ou le trespas du Roi Charles IX.* Eclogue : les *Daulphins, ou le retour du Roi, Eclogue Marine*, avec un Epithalame sur le mariage du Roi Henri III. les *Plaisirs de la vie rustique & solitaire* : enfin les Oracles des douze Sybilles, extraites d'un livre antique, mis en vers Latins par Jean Dorat, & en vers François par Claude Binet, avec les figures des Sybilles portraites au vif par Jean Rabel, à Paris, en 1586. in-folio.

FLORENT CHRESTIEN.

Florent Chreſtien n'eut aucune part à ces puérilités qui amuſerent quelque tems Claude Binet. Ennemi de Ronſard & de ſes partiſans, avec qui cependant il ſe réconcilia dans la ſuite, il mépriſoit leurs travaux, & ce mépris paſſa juſqu'à leur perſonne. Vous en avez vû des preuves dans les écrits qu'il fit contre Ronſard en vers & en proſe. Ceux qu'il fit en vers ne ſont pas les ſeuls par leſquels il montra ſes très-minces talens pour notre poëſie. Je vous ai déja parlé de ſa traduction en vers François des quatre livres de la Vénerie d'Oppien, Poëte Grec d'Anazarbe, de celle de la Tragédie de Buchanan, intitulée, *Jephté*, *ou le Vœu*, & de ſa verſion du *Cordelier*, *ou le Saint François*, du même Buchanan, & du premier chapitre des Lamentations du Prophéte Jérémie. La traduction d'Oppien lui fit quelque honneur; ce Poëte n'étoit pas facile à rendre en notre langue; & il avoit fallu de la patience, de l'érudition, & une grande connoiſſance de la langue Grecque pour en faire une verſion exacte & fidelle. Le *Jephté*

Bibl. Franç. ſeconde édit. t. 4. p. 332. & t. 7. pag. 119. 124.

FLORENT CHRESTIEN

de Buchanan ne méritoit guères la peine que Florent Chrestien prit de le traduire. Pour le *Cordelier ou le Franciscain*, comme Buchanan s'étoit deshonoré en composant cette Satyre indécente, son traducteur n'a mérité que le blâme en la mettant en François.

Je ne vous louërai pas davantage son *Hymne Généthliaque sur la naissance de M. le Comte de Soissons fils*, ni sa piéce intitulée, le *Jugement de Paris, Dialogue joüé à Anguien-le-François, à la naissance du fils de M. le Prince de Condé.* Ces deux écrits imprimés en 1567. peuvent être des preuves de son zéle pour les Princes dont il y fait l'éloge, elles n'en sont aucunement de son goût, ni de son talent poëtique. Chrestien joignit au *Jugement de Paris*, un *Cartel, avec quelques Stances & Sonnets faits pour les Tournois à Valery en l'an* 1567.

Florent Chrestien, Auteur de ces écrits & de beaucoup d'autres plus dignes de sa grande érudition, mais qui ne sont pas de mon sujet, naquit à Orléans l'an 1540. Il étoit fils de Guillaume Chrestien, Gentilhomme, originaire des confins de la Bretagne, qui s'attacha à la Médecine, & s'y rendit si habile qu'il devint Médecin du Duc de

FLORENT CHRESTIEN

Bouillon d'abord, & ensuite du Roi François I. & de Henri II. son successeur. On a de lui plusieurs ouvrages concernant sa profession. Son fils s'est appellé en Latin *Quintus Septimius Florens Christianus*; mais *Florent* étoit son seul nom de Baptême; il a pris celui de *Quintus*, parce qu'il étoit le cinquiéme enfant que sa mere eut mis au monde; & celui de *Septimius*, parce qu'il étoit né dans le septiéme mois.

Nicer. Mém. t. 34.

Il s'appliqua avec beaucoup d'ardeur aux langues Grecque & Latine, & s'y rendit très-habile. Henri Etienne fut son Maître pour le Grec. Son mérite le fit choisir pour diriger les études de Henri, Prince de Bearn, qui fut depuis Roi de Navarre, & ensuite Roi de France, sous le nom de Henri IV. Dans la suite s'étant retiré à Vendôme, il y fut fait prisonnier par les Ligueurs, lorsque ceux-ci s'emparerent de cette Ville. Mais le Roi de Navarre paya sa rançon, & le délivra. Florent après avoir professé longtems le Calvinisme, revint quelques années avant sa mort à la Religion Catholique, dans laquelle il mourut à Vendôme au commencement du mois d'Octobre 1596. Il n'avoit pas accompli sa cinquante-sixiéme

année. MM. de Thou & de Sainte-Marthe donnent de grandes loüanges à ses ouvrages & à son style. Tout ce qu'ils lui reprochent est d'avoir été trop mordant & satyrique ; & ce reproche est juste ; il ne falloit point l'affoiblir en prétendant que son cœur n'avoit aucune part à tant d'invectives qui sont sorties de sa plume. On y voit trop de passion pour se le persuader. Il est vrai que Ronsard & le célébre Gui du Faur de Pibrac se réjouirent de le voir se réconcilier avec eux. Mais ce n'est point une preuve qui puisse excuser les emportemens précédens de Chrestien, ni les faire attribuer à sa seule vivacité naturelle.

L'AUTEUR ANONYME du Conte du Rossignol.

De tous ceux qui ont parlé de Florent Chrestien, je ne connois que la Croix-du-Maine qui lui attribuë une piéce en vers, intitulée, le *Compte du Rossignol*, dont ce Bibliothécaire ne marque aucune édition. J'ai vû ce conte imprimé à Lyon en 1547. & cette date est une preuve que cet écrit ne peut être de Florent Chrestien, né en 1540. De

Conte du Rossignol

qui eſt-il donc ? Je l'ignore. Voici quel en eſt l'objet. Le Héros de cette piéce eſt un jeune homme de bonne famille, nommé Florent, épris de l'amour le plus vif pour une Demoiſelle noble, que le Poëte nomme Yolande. A toutes les déclarations les plus claires que Florent fait de ſa paſſion, Yolande ne répond qu'en fille ſage & vertueuſe. Nulle attaque, quelque réïtérée qu'elle ſoit, ne peut affoiblir ſa réſiſtance. Elle inſinuë même à ſon amant d'étudier la Philoſophie morale & la Nature. Florent réſiſte quelque tems : cette étude lui paroît trop ſéche, & trop peu conforme à ſon inclination. Il ſe laiſſe cependant perſuader à la fin, plus par condeſcendance que par attrait ; & paſſe trois années dans cette étude. Après ce terme qu'il envisageoit comme celui qui devoit auſſi mettre fin à ſes peines, il revient auprès d'Yolande, lui rend compte de ce qu'il a fait, & lui parle de nouveau de ſon amour. La belle qui ne cherche qu'à l'éloigner, lui demande ce que fait le Roſſignol quand il a vû ſa femelle, & ne conſent à prêter l'oreille à ſa paſſion, que lorſqu'il l'aura ſatisfaite ſur cette queſtion. Voilà Florent plus déconcerté que jamais.

La question proposée lui paroît une énigme qu'il nè peut deviner. Affligé, confus, désespéré, il se retire. Une vieille qu'il rencontre, l'interroge sur le sujet de sa douleur, se rit de sa simplicité & de son ignorance, l'instruit de ce qu'il devoit répondre. Ravi de cette découverte, il revient à la hâte auprès d'Yolande, & résout la question qu'elle lui avoit faite, conformément à l'instruction que la vieille venoit de lui donner. Yolande se sert de l'explication qu'il vient de faire, pour moraliser, en appliquant à la passion de l'amour ce qu'il vient lui-même d'exposer; & le résultat est que le jeune homme n'a plus que des sentimens raisonnables. Ce conte ne m'a pas paru mal tourné. L'Auteur avoit pour devise, *Plus que moins.*

CONTE DU ROSSIGNOL

GUI DU FAUR DE PIBRAC.

Gui du Faur de Pibrac qui oublia les invectives de Florent Chrestien, & rechercha même son amitié, selon le témoignage de M. de Thou, naquit à Toulouse l'an 1529. de Pierre du Faur, Président au Parlement de cette Ville. Il étoit le quatriéme de cinq freres.

GUI DU FAUR DE PIBRAC.

Nicer. Mém. t. 34. Mém. de Tr. Mai 1. vol. 1747. Taif. vies des Jurifconfult.

C'étoit un homme bien fait, de beaucoup d'efprit, d'une grande politeffe, d'une probité incorruptible, & d'un zéle fincére pour le bien public. Après fes études faites à Paris, il paffa en Italie avec Pierre Bunel, fon compatriotre, qu'on avoit chargé de fa conduite. Il demeura quelque tems à Padouë, & y prit des leçons d'André Alciat, qui eut lieu d'admirer la capacité de fon difciple. De retour à Touloufe en 1548. n'ayant pas encore vingt ans, il fréquenta le Barreau, où il acquit une grande réputation. Quelque tems après il fut fait Confeiller au Parlement, & enfuite Juge-Mage. Il acquit tant de réputation dans ces emplois, que le Roi Charles IX. le choifit en 1562. pour être l'un de fes Ambaffadeurs au Concile de Trente. Pibrac y foutint avec vigueur les intérêts de la Couronne. A fon retour, le Chancelier de l'Hôpital, qui vouloit l'approcher de la Cour, le fit nommer en 1565. à la charge d'Avocat Général au Parlement de Paris; & en 1570. Charles IX. le fit Confeiller d'Etat.

Henri, Duc d'Anjou, ayant été élû Roi de Pologne le 9 Mai 1573. Charles IX. voulut que Pibrac accompagnât

le

le nouvel élû dans ce Royaume, & ce Prince ayant succédé en 1574. sous le nom d'Henri III. à Charles, mort le 30 Mai de la même année, donna à ce digne Magistrat une charge de Président au Mortier : c'étoit en 1577. Pibrac fut aussi Chancelier de la Reine de Navarre & du Duc d'Anjou. Il mourut à Paris le 27. Mai 1584. âgé de cinquante-cinq ans, & fut inhumé dans le Chœur des grands Augustins, où on lisoit autrefois son Epitaphe en prose Latine, avec plusieurs vers François qui avoient été gravés aux deux côtés de son tombeau, entr'autres ceux-ci :

GUI DU FAUR DE PIBRAC.

Pibrac dont l'honneur & la gloire
Eclate par tout l'Univers,
Ne veut ny prose ny des vers
Pour en conserver la mémoire.

Ces vers & l'Epitaphe nous ont été conservés par M. Piganiol de la Force au tome VI. de sa Description de Paris. L'Epitaphe Latine porte que Pibrac est mort le 2 de Mai : mais on prétend que ce ne fut que le 27, comme l'a marqué Charles Pascal qui a écrit sa vie.

Pibrac avoit épousé Jeanne *de Custos*,

GUI DU FAUR DE PIBRAC.

De Thou, Mém. de sa vie.

Dame de Tarabel, qui n'est morte qu'en 1612. » Pibrac, dit M. de Thou, écri-
» voit en Latin avec élégance, & avoit
» beaucoup de talent pour la poësie
» Françoise; ce qui fit naître d'abord
» quelques petites jalousies entre lui &
» Ronsard, qui le piqua vivement;
» mais elles se convertirent bientôt dans
» ces hommes illustres, tous deux
» amoureux de la gloire, en une estime
» & une amitié mutuelle. »

Nous avons de M. Pibrac plusieurs ouvrages, Plaidoiers, Harangues, Lettres Latines & Françoises; mais on ne connoît guères aujourd'hui que ses Quatrains moraux, qui ont été entre les mains de presque tout le monde, jusque vers le milieu du siécle passé. L'Auteur n'en donna d'abord que cinquante: ils parurent en 1574. in-4°. à Paris. Dans la suite, il ajouta à différentes reprises soixante-seize autres Quatrains; ainsi il y en a en tout cent vingt-six.

Rien ne fait mieux comprendre combien ces Quatrains ont eu de vogue, que cette multitude d'éditions qu'on en a données, & ce grand nombre de traductions qu'on en a faites en toutes sortes de langues. Les Turcs, les Arabes, les Persans les ont traduits. Florent

Chrestien les mit en vers Grecs & Latins, qui furent imprimés en 1584. l'année même où mourut Pibrac; & la même année il en parut encore une autre traduction Latine en vers héroïques par Augustin Prevost, Secrétaire du Roi. L'année suivante Jean Richard, de Dijon, en fit une nouvelle traduction en Latin que Colletet, qui parle au long des Quatrains de Pibrac, & de ses traducteurs, ni M. Baillet, n'ont point connuë. L'an 1600. Christophe Loisel, Professeur d'Humanités, mit ces mêmes Quatrains en vers Latins, & en 1641. Pierre du Moulin, Ministre Calviniste, les traduisit en Grec. En 1666. Nicolas Harbet, Conseiller-Secrétaire du Roi, Maison, Couronne de France & de ses Finances, Avocat au Parlement de Bourgogne, fit imprimer à ses dépens, in-4°. lesdits Quatrains traduits en autant de distiques Latins. L'Allemagne a aussi fourni plus d'un traducteur. Le Jurisconsulte François, Charles Févret, a fait sur le même ouvrage un Commentaire Latin. Ce n'est guères qu'un badinage poëtique, mais un badinage utile: il n'a paru qu'en 1667. quelques années après la mort de l'Auteur, arrivée en 1661. On en

GUI DU FAUR DE PIBRAC.

Collet. Disc. de la poësie mor. n. 53.

GUI DU FAUR DE PIBRAC.

doit l'édition à Messieurs Jacques Févret, Seigneur de Magny, & Antoine Févret, Seigneur de Saint Mémin, tous deux fils de Charles.

En 1687. un anonyme changea les *Quatrains de M. de Pybrac en sixains, à la maniére dont on parle aujourd'huy*; c'est-à-dire, qu'il en réforma le langage, & qu'il crut donner plus de jour aux pensées de l'Auteur, en les étendant un peu: il y ajouta des *Annotations qui expliquent les endroits les plus difficiles, pour l'instruction des enfans.* En 1720. il se fit encore à Paris une refonte générale des mêmes Quatrains; on les habilla à la mode, on leur donna l'air & le style du tems, dans la vûë de les réconcilier avec le beau monde.

Le dernier Editeur des Quatrains de Pibrac, M. l'Abbé de la Roche, a pensé différemment: il a jugé qu'il valoit mieux imprimer ces vers tels qu'ils sont originairement, que de les montrer sous une autre forme. Son édition, chargée de remarques critiques, morales & historiques sur chaque Quatrain, a paru en 1746. avec les Quatrains des sieurs Faur & Matthieu, *sur la vie, sur la mort & sur la caducité des choses humaines.* M. l'Abbé de la Roche

Gui du Faur de Pibrac.

convient qu'il ſe rencontre dans les Quatrains de Pibrac quelques poëſies & quelques expreſſions qui ne ſont pas ſelon l'analogie de la foi, ni dans toute la pureté du Chriſtianiſme; mais le Poëte ne s'étoit propoſé que de former des hommes ſelon la lumiére de la raiſon, & tels qu'on les veut dans la ſociété. C'eſt cependant un inconvénient pour les lecteurs, & le nouvel Editeur n'a pas eu tort de tâcher d'y remédier par ſes notes, dont beaucoup ſont autant de correctifs, dont il ſera facile d'uſer. Il n'a pas oublié de faire connoître les trois Auteurs dont il publie les Quatrains, ni de faire obſerver que M. Titon du Tillet a placé dans ſon Parnaſſe le célébre Pibrac parmi les du Perrons, les Regniers, les Rapins, montrant par-là qu'il le juge digne, comme eux, de l'immortalité. Le ſuffrage de ce grand amateur de notre Poëſie & de notre Muſique, doit être mis en ligne de compte, & ne fait pas peu d'honneur à notre Poëte.

M. l'Abbé de la Roche examine en paſſant quelle eſt la vraie, ou du moins la principale cauſe de l'oubli où ſont tombés les Quatrains de Pibrac. On ne s'en

prendra pas aux maximes qu'on y expose. Les vérités de la Morale ne sont pas en elles-mêmes sujettes aux vicissitudes; elles sont les mêmes dans tous les tems. Si ce n'est pas la matiére qui a causé la disgrace des Quatrains, il vient aussitôt dans l'esprit que c'est donc la forme. La langue a changé considérablement dans le dernier siécle, & on veut aujourd'hui dans la structure des vers une exactitude d'autant plus gracieuse qu'elle est plus génante. N'en étoit-ce pas assez, pour que des vers estimés autrefois & recherchés, ayent cessé de l'être, & pour blesser l'oreille, après l'avoir flatée quand ils parurent? Cette considération, que M. l'Abbé de la Roche fait valoir, pourra contenter la plûpart des lecteurs qui ne se donnent pas la peine d'approfondir. Cependant, disent les Auteurs des Mémoires de Trévoux, nous avons des vers plus anciens que les Quatrains, qui ont les mêmes désavantages du côté du style & de la versification, & on ne laisse pas de les lire avec plaisir. On ne les lit même que trop. Pense-t'on que si Marot avoit mis en Quatrains, cette morale licentieuse qu'il pratiqua toute sa vie, on ne liroit pas ces Quatrains auſ-

GUI DU FAUR DE PIBRAC.

Mémoir. de Trév. cités p. us haut.

Gui du Faur de Pibrac.

ſi volontiers que les Rondeaux & pluſieurs autres petites piéces qui nous reſtent de lui ? Le vieux langage ne rebuteroit pas ; il auroit même quelque choſe de gracieux. Ce n'eſt donc pas, ni les mots, ni les tours qui ne ſont plus d'uſage, que nous dédaignons ; ce ſont plutôt ces ſentences accumulées les unes ſur les autres, & expoſées ſouvent, ſi l'on peut s'exprimer ainſi, dans une trop grande nudité. Notre goût ne ſouffre que difficilement les ſentences, même dans l'Hiſtoire, ſi elles n'y ſont déguiſées habilement, & comme fonduës dans la ſubſtance de l'ouvrage.

Dans pluſieurs éditions des Quatrains de Pibrac, on a inſéré du même une piéce de près de quatre cens vers intitulée, les *Plaiſirs de la vie ruſtique* : on ne la donne que comme l'extrait d'un plus long poëme que M. de Pibrac avoit composé ſur ce ſujet. La maniére dont s'expriment les éditeurs de cet extrait m'avoit porté d'abord à croire que c'étoit tout ce qui avoit jamais été publié de ce poëme. Je me ſuis détrompé en conſultant un recueil de poëſies Latines de Sébaſtien Roulliard ou Roillard, de Melun, Avocat au Parlement de Paris, imprimé en 1598. à Paris, in-

GUI DU FAUR DE PIBRAC.

8°. chez Pierre Label. J'y ai trouvé une traduction en vers Latins du poëme de Pibrac, avec le texte plus complet que dans les éditions des Quatrains du même; & l'on y apprend quelques circonstances de la vie de l'Auteur que l'*Extrait* n'offre point. Dans ce poëme, selon l'édition de Roulliard, le Poëte commence par célébrer le lieu d'où il avoit tiré le nom de *Pibrac*. C'étoit un Château, situé près de la Garonne, qui lui venoit du côté de sa mere. L'Auteur en fait la description, & ajoute, parlant de lui-même, qu'après sa naissance, la Déesse de l'éloquence le baisa, lui fit part de ses trésors, & lui prédit ce qu'il seroit dans la suite:

J'oüy qu'elle disoit, ayant trois fois juré,
Cet enfant, quelque jour, d'un parler mesuré
Des plus doctes François charmera les oreilles,
Soit qu'il veuille conter les antiques merveilles
Des vieux Grecs & Romains, ou d'un accent plus bas
Demesler dextrement les processifs desbas,
Accouplant comme il faut l'honneste avec l'utile,
Et la douce équité avec la loy civile;
Ou que pour soulager par un plaisir nouveau
Le journalier travail du pénible Barreau,
Il guide de sa voix les Muses à la dance,
Et les face mouvoir aux sons de la cadence:

GUI DU FAUR DE PIBRAC.

Ou soit que commandé pour la France vanger,
Il veuille s'oppoſer à l'eſcrit eſtranger,
Et défiant le temps d'une plume immortelle
Souſtenir courageux de ſon Roy la querelle.

Quoique le Poëte n'ait uſé de cette fiction que pour ſe loüer lui-même, il voudroit nous perſuader qu'il ne ſe reconnoît pas parfaitement dans ce portrait, que celui-ci eſt trop flaté, que la copie eſt demeurée au-deſſous de l'original. *Je puis* ſeulement dire avec vérité, ajoute-t'il :

Que j'ay veu mille fois le Sénat de la France
Honorer mes diſcours d'un eſtonné ſilence ;
Et que par un ſentier de peu d'hommes frayé
Je me ſuis des premiers de mon ordre eſſayé
Faire voir au Barreau la Romaine richeſſe,
Et le champ plantureux de la féconde Grece.

Il attribuë ce ſuccès à l'étude qu'il avoit faite des ouvrages de Démoſthene ; ou plutôt, dit-il,

. . . . Du vray Dieu j'ay mon eſtre
De luy ſeul la raiſon, le parler, le ſçavoir,
Le diſcours, l'intellect, la force, le vouloir.

Il convient auſſi qu'il devoit beaucoup aux lumiéres de Pierre Bunel, qui l'avoit inſtruit dans l'éloquence & dans la philoſophie ; & la reconnoiſſance lui

dicte cet éloge qu'il consacre à la mémoire de ce Savant :

GUI DU FAUR DE PIBRAC.

Je te saluë donc, toy voisin héritage
De ce docte Bunel, vray honneur de nostre aage ;
Qui jadis escrivant, Ciceron effaçoit,
Quant à l'envy de lui quelque Epistre traçoit,
Et comme un Socratès par sa docte ignorance,
Des Sophistes bavards confondoit l'arrogance.
Le premier & plus grand de mes heurs est d'avoir
Joüy presque trois ans du fruit de son sçavoir,
Lorsque par amitié la peine il daigna prendre
De m'ouvrir les secrets du Maistre d'Alexandre,
Et sur le moule vieux de l'Orateur Romain
Dressa les jeunes traits de ma flouette main.
Que si mort il ne fut si tôt, j'eusse peut-estre
Mérité d'estre dit disciple d'un tel Maistre.

M. de Pibrac marque, en finissant ce poëme, en quel lieu & en quel tems il le composa, & pourquoi il ne l'a point achevé.

Ces vers je composois au lieu de ma naissance,
Plein d'honneste loysir, lorsque Henry de France,
Fils & Frere de Roy, & l'honneur des Valois,
De cent canons battoit les murs des Rochelois ;
Et eusse poursuivi les biens du labourage :
Mais la mort de mon fils m'en oste le courage,
Et trouble tellement de douleur mon esprit,
Que j'en laisse imparfait pour jamais cet écrit.

Ce poëme fut donc composé en 1573. M. Baillet ne la point cité dans ses jugemens des Savans, à l'article de Pibrac, & le pere Nicéron n'a connu de la traduction de Rouillard que l'édition faite en 1605.

GUI DU FAUR DE PIBRAC.

Tom. IV. Nicéron, Mém t. 27. p. 254.

Dans la description de l'entrée de Charles IX. à Paris le 6 de Mars 1571. imprimée l'année suivante in-4°. on lit cinq Sonnets de Pibrac. Ce Magistrat zélé pour la gloire de son Prince & de sa patrie, voulut faire connoître par ces poësies combien il s'y intéressoit, & ces Sonnets valent bien les piéces que Ronsard, Baïf, Amadis Jamyn & quelques autres, composerent sur le même sujet, & qui sont réunies dans la même description.

ANTOINE FAVRE.

Vous venez de voir qu'on a joint plusieurs fois aux Quatrains de Pibrac ceux du *Président du Faur*. M. l'Abbé de la Roche, qui a imité en cela quelques-uns de ces anciens éditeurs, ne sçait à qui donner cette seconde centurie de Quatrains. Il conjecture qu'elle est de Pierre du Faur, de la branche de Saint Jory, un des plus savans hom-

M vj

ANTOINE FAVRE.

mes de son siécle, mort en 1600. après avoir été premier Président du Parlement de Toulouse. Cette conjecture n'a aucun fondement. Colletet dans son discours de la poësie morale, nombre 54. a eu plus de raison de faire Auteur de ces Quatrains Antoine Favre, pere du célébre Favre de Vaugelas. Ces Quatrains sont en effet de ce Magistrat, & ce ne sont pas les seules poësies Françoises que nous ayons de lui.

Il étoit né à Bourg en Bresse le 4 Octobre 1557. de Philibert Favre, Avocat fiscal du Duc de Savoie en Bresse, & de Bonne de Châtillon. Lorsqu'il eut fait ses études d'Humanités & de Philosophie à Paris, il alla étudier le Droit à Turin où il fut reçu Docteur à l'âge de vingt-deux ans. Son éloquence & sa capacité l'ayant distingué depuis en qualité d'Avocat au Sénat de Chambery, le Duc de Savoie lui envoya des provisions de la charge de *Juge-Mage des Provinces de Bresse, Bugey, Valromey & Gez*. Trois ans après, le même Prince le tira de ce poste pour lui faire remplir une place de Sénateur dans le Sénat de Chambery. Il y avoit douze ans qu'il s'acquittoit avec honneur & applaudissement des fonctions

attachées à cette place, lorſque M. & Madame de Nemours prierent le Duc de Savoie de permettre que ce Magiſtrat préſidât pendant quelque tems à leur Conſeil du Duché de Genevois, & qu'il travaillât à accommoder les conteſtations qu'ils avoient avec le Duc de Ferrare. Ce Prince y conſentit, mais en accordant en même-tems à Antoine Favre de joüir, malgré ſon abſence, des honneurs & des émolumens de ſa charge de Sénateur. Sa Préſidence du Genevois dura quatorze ans, pendant leſquels il fit deux voyages en Italie pour les intérêts de la Ducheſſe de Nemours. Il vint depuis à Paris, ſéjourna neuf mois en France, préſida enſuite à Annecy, & en 1610. fut nommé, par le Duc de Savoie, premier Préſident du Sénat de Chambery. Au mois de Juillet de la même année, le Prince lui envoya des lettres de Gouverneur de Savoie & de toutes les Provinces deçà les Monts. En 1618. ayant été envoié à Paris avec le Prince Maurice, Cardinal de Savoie, & ſaint François de Sales, pour y traiter & conclure le mariage de Victor Amédée, Prince de Piémont, avec Chriſtine de France, Louis XIII. à qui il

ANTOINE FAVRE.

ANTOINE FAVRE.

fut présenté, lui offrit la charge de premier Président du Parlement de Toulouse; mais Favre s'excusa de l'accepter. Il mourut à Chambery le premier Mars 1624. âgé de soixante-six ans. Si vous êtes curieux de connoître dans un grand détail la vie de cet illustre & savant Magistrat, son testament & ses ouvrages, vous aurez recours aux vies des Jurisconsultes anciens & modernes, par Taisand, édition de 1737. in-4°. depuis la page 187. jusqu'à la page 246.

Je ne dois vous parler que des poësies de M. Favre. Taisand lui donne une Tragédie en vers François, dont le sujet est *Gordian & Maximin*; M. de Beauchamp dit qu'elle a été imprimée en 1596. in-8°. sans marquer le lieu de l'impression, & lui donne pour titre, les *Gordians & Maximins, ou l'Ambition.* Je n'ai point vû cette piéce. Les Auteurs de l'Histoire du Théâtre François n'en ont point parlé. Taisand ajoute qu'Antoine Favre a fait encore les *Entretiens spirituels*, une *Centurie de Sonnets sur l'Amour divin*, un *Discours des Mystéres du saint Sacrement & du Rosaire*, & une *Centurie de Quatrains moraux*. Je ne sçai si l'Historien a voulu

faire entendre que chacun de ces écrits a été imprimé séparément ; il n'en marque aucune édition. J'en ai vû une qui comprend dans un seul volume imprimé en 1602. tout ce que Taisand vient de détailler. Le titre de ce recueil, dont le Pere Nicéron n'a fait aucune mention dans son abrégé de la vie de M. Favre, est *Entretiens spirituels d'Antoine Favre, divisés en trois Centuries de Sonnets : la premiére de l'Amour divin & de la Pénitence : la seconde du très-saint Sacrement de l'Autel : la troisiéme du saint Rosaire, avec une Centurie de Quatrains.* Toutes ces poësies spirituelles ou morales, dédiées à *Madame Marguerite, Princesse de Savoie*, sont plus d'honneur à la probité, à la vertu & à la piété de de l'Auteur, qu'à ses talens pour la poësie. M. Favre, après s'être édifié lui-même en composant ces vers, paroît n'avoir eu pour but que d'édifier & instruire les autres en les publiant. Il marque ainsi son intention dans le Sonnet préliminaire qu'il adresse à son livre :

ANTOINE FAVRE.

Mém. de Nicér. t. 19.

Allez, mes Entretiens, & sans adieu me dire,
Allez, puisqu'il vous plaist, quelque autre entretenir ;
Mais voyez bien surtout de ne point revenir
Sans rendre plus devots, ceux qui voudront vous lire.

ANTOINE FAVRE.

Bien qu'encor vous n'ayez appris l'art de bien dire ;
Si vous ferois-je tort de plus vous retenir :
Que si ces grands Ronsards ne daignent vous tenir,
Plaisez tant plus à qui se plaise à vous relire.
La Muse ne vous a d'un Catulle enfantez,
Ny d'autre nul de ceux qui pour les vanitez,
Ont par leurs vers plus beaux diffammé leur mémoire.
Non, non, vous estes nez beaucoup plus noblement ;
Vostre Pere est le Ciel, moi son vil instrument ;
Heureux si j'ay pour vous moins d'honneur, plus de gloire.

On ne peut que loüer ces sentimens: ils sont rares dans un Poëte.

PIERRE MATTHIEU.

Je ne séparerai point les Quatrains moraux de Pierre Matthieu, puisqu'on les trouve communément réunis avec ceux de Pibrac & du Président Favre. Ce Poëte étoit fils de Pierre Matthieu, Francomtois. Il naquit à Salins le 10. Décembre 1563. C'est ce qu'on apprend d'un Distique imprimé à la suite de sa Tragédie d'Esther. Quoiqu'on y exalte fort sa naissance, on croit que sa famille n'avoit rien de relevé. Il paroît du moins que sa fortune fut médiocre, puisqu'après avoir fait ses Hu-

Hist. du Th. Fr. t. 3. p. 435. & suiv.

PIERRE MATHIEU.

manités à Valence, Matthieu, très-jeune alors, accepta avec plaisir la place de Principal du Collége de Verceil en Piémont. Dans ce poste, il emploia ses heures de loisir à cultiver la poësie, póur laquelle il se sentoit un attrait dominant. Ce fut dans cette Ville qu'il composa sa premiére Tragédie, intitulée *Clytemnestre*, & un autre ouvrage Dramatique sous le titre de *Tragédie de l'Histoire Tragique d'Hester*, qui parut pour la premiére fois en 1578.

L'accueil trop favorable qu'on fit à cette derniére piéce, engagea Matthieu à présenter dans la suite à ceux de Verceil un méchant poëme, à qui il donna le nom de Pastorale, ou *Eclogue de l'ingrat exercice de la poësie*. Il n'y a que deux interlocuteurs *Pollux* & *Elpizon*. Sous le nom du premier, l'Auteur instruit d'une partie de ses avantures, & des obligations qu'il avoit aux Seigneurs d'Orsans : mais, ajoute-il,

J'avois desja passé de mes ans le tiers lustre,
Quand je vins habiter de Borgogne le lustre :

il veut parler de la ville de Besançon. Là, continue-t'il,

Là j'ay osé chanter avec plusieurs Orphées
Du très-grant Philippot la vie & les trophées,

PIERRE MATHIEU.

c'est-à-dire, Philippe II. Roi d'Espagne, alors Souverain de la Franche-Comté. Plus bas il dit :

> J'ay faict la scene en la publique place ;
> J'ay faict ensanglanter un horrible eschaffaut,
> Harranguéant les Rois tantost bas, tantost haut.....
> Voilà comme Phœbus a pris de moy soucy :
> Mais je le veux quitter.......
> Je veux suivre plutost l'argenteux Galien,
> Ou le doré parquet du bruit Bartholien, &c.

c'est-à-dire, embrasser la profession de Médecin, ou celle d'Avocat. En 1584. Matthieu fit imprimer, avec l'approbation de Pierre Maignen, Docteur en Théologie & Chanoine de Besançon, la Tragédie d'Ester, la prétendue Pastorale que je viens de nommer, & quelques autres petits ouvrages de sa composition. Il dédia ce recueil à Madame de la Villeneuve, de la Maison de Granvelle, & à Madame d'Achey, de celle de Peloux. Dans sa préface, il demande en grace qu'on excuse les imperfections de ces écrits, en considération de sa jeunesse, & de l'importunité de ses amis, qui les lui ont arrachés. Ces raisons triviales n'étoient que pour couvrir, autant qu'il étoit en lui, son amour propre. » Que si, dit-il, ce

PIERRE MATHIEU.

premier coup d'essay va droit, je se- « rai encouragé davantage à produire « autres compositions, qui, comme il « me semble, auront plus d'emphase « que cette nombreuse cadence de vers « François, desquels j'ai fait apprentis- « sage à Verceil..... Ce Carme (la Tra- « gédie d'Esther) que j'ay façonné lour- « dement, n'ayant, ainsi que les au- « tres, pour patrons Eschyle, Sopho- « cle, Euripide, Paccuvius, Accius, « ou Séneque, la traduction desquels « est plus facile que l'argument que j'ay « choisi. » On sent aisément en effet que ce qui l'empêcha de publier alors la *Clytemnestre*, est que, soit par amour propre, soit pour paroître plus excusable, en suivant une route nouvelle, sans y être guidé par les anciens Tragiques, il se donnoit bien de garde d'exposer dans cette Tragédie une traduction de Séneque estropiée si mal adroitement. C'est la réflexion des Auteurs de l'Histoire de notre Théâtre.

Matthieu qui voioit, sans doute, que les fades loüanges dont il venoit d'accabler le Roi d'Espagne, ne lui produiroient rien, se retira à Lyon, ou, pour se servir de son expression, il embrassa le *doré parquet du bruit Bar-*

PIERRE MATHIEU.

tholien : il y ſuivit le Barreau en qualité d'Avocat au Préſidial de cette Ville. Là, l'envie de rimer le poſſédant toujours, faute de nouveaux ſujets, il prit la réſolution de refondre ſon poëme d'*Eſter*, & d'en compoſer deux Tragédies, l'une ſous le nom de *Vaſthi*, & l'autre qu'il intitula *Aman*. Ces deux piéces ne parurent cependant imprimées qu'en 1589. ſuivies de la *Clytemneſtre*, retouchée & miſe dans la meilleure forme que l'Auteur put lui donner, & terminées par la Paſtorale ou Eclogue dont j'ai parlé. Matthieu prend dans ce recueil la qualité de *Docteur ès Droits*. Il prétendoit que tout lecteur verroit dans la Tragédie de Vaſthi, à laquelle il joignit un petit abrégé de l'hiſtoire des Rois de Perſe, les *triſtes effets de l'orgueil & déſobéiſſance*, la *loüange d'une Monarchie bien ordonnée*, l'*office d'un bon Prince pour heureuſement commander*, *ſa puiſſance*, *ſon ornement*, *ſon exercice*, *éloigné du luxe & diſſolution*, *& la belle harmonie d'un mariage bien accordé*.

Ces trois Tragédies de Matthieu ſont en cinq actes avec des chœurs. La premiére eſt dédiée à M. le Duc de Nemours, Gouverneur de Lyon ; la ſe-

conde, aux Consuls & Echevins de la même Ville; & la troisiéme, je veux dire, *Clytemnestre, ou l'Adultere puni*, à M. le Marquis de Saint Sorlin, frere du Duc de Nemours. J'ai lû ces trois piéces, & elles m'ont beaucoup ennuié; j'en avois même fait l'analyse; mais j'aime mieux vous renvoyer à celle que vous trouverez dans le tome troisiéme de l'Histoire du Théâtre François.

PIERRE MATHIEU.

Les Quatrains moraux de Pierre Matthieu, le seul des ouvrages en vers de cet Ecrivain, qu'on lise encore quelquefois, a pour titre, *Tablettes ou Quatrains de la vie & de la mort*: il est divisé en deux parties, dont chacune contient cent Quatrains. Si ceux de la *vanité du monde* sont aussi de lui, ce sera une troisiéme *Centurie* à ajouter aux deux autres. Le bon sens & l'amour du vrai se font sentir partout dans ces Quatrains. Moliere, en mettant sur la scéne un vieillard qui parle contre les Romans de Cyrus & de Clélie, lui fait dire à sa fille:

Sganar. ou le Cocu imag. act. 1. sc. 1.

Lisez moi comme il faut, au lieu de ces fornettes,
Les Quatrains de Pibrac, ou les doctes Tablettes
Du Conseiller Matthieu, l'ouvrage est de valeur,
Et plein de beaux dictons à réciter par cœur.

PIERRE MATHIEU.

J'ignore à quel âge Matthieu composa ses Quatrains. On sçait seulement qu'après l'impression de ses Tragédies, il discontinua ce genre d'écrire pour s'attacher à l'histoire de France, dans laquelle il a mal réussi. Son style mêlé de métaphores & d'exemples tirés des anciens Poëtes, n'est rien moins qu'un style historique. Ces traits d'érudition déplacés rendent désagréable la lecture de ce qu'il a composé sur notre histoire. Il fut cependant estimé d'Henri IV. qui lui donna la place de du Haillan avec une pension. Après la mort de ce Prince, Louis XIII. se l'attacha. Matthieu suivit le Roi au siége de Montauban, & y fut attaqué de la maladie qui regnoit dans le camp. S'étant fait transporter à Toulouse, il y mourut peu de jours après le 12. Octobre 1621. âgé de près de cinquante-huit ans, & fut enterré dans le Cloître de saint Etienne de cette Ville. Germain d'Apchon, son ami, dans un Sonnet qu'il lui adresse, n'a pas craint de le comparer à Euripide, comme vous le verrez par ces six derniers vers.

Si Homere vivoit, avec le Mantoüan,
Le Mignon de Mécene, & le vieux Ascréan,
Il auroit eu Ronsard, ou du Bartas pour guide.

Ainsy pour un Pindare, un Ovide, on a veu
Desportes, du Bellay, qui ont tout Pinde beu:
Pour Sophocle Garnier, Matthieu pour Euripide.

CHARLES TOUTAIN.

Pierre Matthieu n'étoit point encore né lorsque Charles Toutain, Sieur de la Mazurie, Poëte Latin & François, donna sa Tragédie d'Agamemnon. Je vous ai parlé de cette piéce, en vous faisant observer qu'elle n'étoit presque qu'une traduction de Séneque. Toutain étoit né à Falaize. On apprend dans ce qui nous reste de ses écrits, qu'il eut pour maîtres dans les belles Lettres le célébre Ramus & Paschal, apparemment Charles Paschal. Ayant passé de l'étude des Humanités à celle du Droit, il s'y appliqua, particuliérement sous Chauvin & François Duaren. Ce sont eux, dit-il, dans le cinquiéme de ses chants de Philosophie,

Bibl. Fr. seconde édit. t. 6. p. 197. 198.

Par lesquels j'ay compris en la civile loi
Depuis dix & huit mois le chemin volontaire.

Il avoue cependant qu'il ne prit que peu de leçons de Duaren. Il exerça dans la suite la charge de Lieutenant

CHARLES TOUTAIN.

général du Vicomté de Falaiſe. C'eſt tout ce que je puis vous dire de ſa vie. Il vivoit encore en 1584. mais je crois qu'il étoit alors dans un âge avancé. Outre ſa Tragédie d'Agamemnon, dédiée à Gabriel le Veneur, Evêque d'Evreux, avec qui l'Auteur avoit d'étroites liaiſons, j'ai vû de lui *deux livres de Philoſophie & d'Amour*, imprimés avec cette Tragédie en 1557. in-4°.

Le *Livre des Chants de Philoſophie*, qui eſt le premier de ces deux livres, contient lui-même pluſieurs chants. Le premier, à Gabriel le Veneur, roule principalement ſur la nature de l'Ame & ſon immortalité : il eſt en vers héroïques. Le ſecond eſt en vers mêlés : ce ſont des eſpéces de Stances, dont le premier vers de chacune eſt de douze ſyllabes, & les autres ſont de cinq. Toutain fait connoître dans ce ſecond chant, qui eſt adreſſé à Jacques des Buats, Vicomte de Falaiſe, quelle eſt la bizarrerie des hommes dans leur conduite & dans leurs opinions. Et comme ce ſujet eſt fécond, il le continue dans le troiſiéme chant, où on lit auſſi l'éloge de Jean de la Boullée, à qui il eſt dédié. La meſure des vers de ce troiſiéme chant eſt le même que dans le ſecond.

second. L'Amitié fait le sujet du quatriéme chant. Toutain l'adresse à Jean Vauquelin de la Fresnaye, Poëte François, son ami particulier, & qui l'a souvent loüé dans ses poësies. Ces deux Poëtes avoient beacoup d'affection l'un pour l'autre, & une grande conformité de goût, d'inclination & de talens. Le cinquiéme chant est, comme le premier, en vers héroïques. Je n'y ai point trouvé de dédicace. Toutain, dans ce dernier chant Philosophique, parle de lui-même, de ses amis, de son siécle, & en particulier de Gabriel le Veneur dont il fait l'éloge, & à qui il souhaite la pourpre Romaine, & même le souverain Pontificat. Ce chant commence ainsi :

CHARLES TOUTAIN.

Toujours ingratement je vivrois odieux,
Si mes vers ne rendoient les immortelles graces
Que je dois à tousjours pour trois causes aus Dieux.
Pour m'avoir fait & homme & capable des traces
De la saine raison, & m'avoir les esprits
Tiré du bourbier des brutalles disgraces.
Secondement pour estre & natif au pourpris
Du giron de la France, & non dans la rudesse
D'autre peuple quelconque étrange & mal appris.
Tiercement pour m'y voir parmi la gentillesse
D'un siécle si divin, & pour estre à l'endroit
Droictement survenu de leur gentile âpresse.

CHARLES TOUTAIN.

Ceux de ses amis dont il parle avec éloge dans le même chant, sont Baïf, Vauquelin, Tahureau, duquel il regrette la mort, Sainte-Marthe, Maisonnier le jeune, Chantecler, Vigneau, Pierre de Montfort, qui étoit son parent, Dorat, qui avoit revû sa Tragédie d'Agamemnon, & qui avoit loüé ses premiers essais dans une piéce en vers Latins qu'on lit à la suite de l'Agamemnon; Jacques de la Moriciere, avec qui il avoit fait quelque voyage, & plusieurs autres dont les noms ne sont plus connus aujourd'hui.

Le *Livre des chants d'Amours* contient quatorze chants: c'étoit un fruit de sa premiére jeunesse, & l'on ne s'en apperçoit que trop en le lisant. Il y entretient de ses amours sa Corinne, l'Evêque même d'Evreux, Jean Vauquelin, Jean-Antoine de Baïf, & tous ceux qui avoient la complaisance de l'écouter, peut-être même de lui applaudir. Toutes ces poësies qui sont fort mauvaises, finissent par une Elégie Latine que Toutain adresse à son livre. Il avoit invoqué la même Muse Latine pour loüer Guy le Fevre de la Boderie, & son poëme de la *Galliade, ou de la révolution des Arts & des Scien-*

ces. Dans l'Epître à M. le Veneur, qui est au-devant de sa Tragédie d'Agamemnon, Toutain dit qu'il *s'étoit* d'abord *proposé l'Elégie sur l'imitable façon de la Grecque & de la Latine*; mais je ne crois pas qu'il ait rien fait imprimer en ce genre. Ses Sonnets imprimés avec les *Foresteries* de Jean Vauquelin de la Fresnaye, en 1555. in-4°. ne valent pas mieux que ses Chants de philosophie & d'amour. A l'égard de ses *Martiales du Roy au Château d'Alaiz*, citées par la Croix-du-Maine, & imprimées, selon ce Bibliothécaire, en 1581. à Paris, je n'en porterai aucun jugement, n'ayant point vû ce livre.

CHARLES TOUTAIN.

REMI BELLEAU.

Charles Toutain survécut à presque tous les Poëtes qui composoient la Pléïade Françoise formée par Ronsard. Il est sûr au moins qu'il avoit vû mourir avant lui Ronsard lui-même, Jodelle, Joachim du Bellay, Remi Belleau, & peut-être quelques autres. Remi Belleau, dont je ne vous ai encore parlé que parmi les traducteurs d'Aratus & d'Anacréon, naquit à Nogent-le-Rotrou, ville du Perche,

Biblioth. Fr. seconde édit. t. 4. p. 161. 241. 246.

au commencement de l'année 1528. Quand nous n'aurions pas ſur ce fait les témoignages de preſque tous ceux qui ont parlé de lui, nous avons le ſien dans une Ode qu'il compoſa à l'occaſion de la rédaction de la Coutume du Perche, & qui a été imprimée au-devant de cette Coutume, à la ſuite de l'*Hiſtoire des Comtés d'Alençon & du Perche*, par Gilles Bry. Belleau commence ainſi cette Ode :

REMI BELLEAU.

O Terre en qui j'ay pris naiſſance,
Terre qui ma premiere enfance
Alaitas de ton cher tetin,
Mais hélas, qui ne me fus guere
Ny mere nourrice, ny mere,
Me traînant ailleurs le deſtin.

Toutefois je m'eſtime encore
Heureux, que mon labeur t'honore,
En te rendant comme je puis,
Par une ſi baſſe eſcriture,
Le payement de la nourriture
Qu'autrefois dedans toy j'ay pris, &c.

Si ces vers nous rendent certains du lieu de la naiſſance de Belleau, ils nous apprennent en même-tems qu'il n'y reçut guéres que la premiére éducation.

On ſçait en effet qu'il fut attaché de bonne heure à René de Lorraine, Marquis d'Elbeuf, Général des Galeres de France, & qu'il le ſuivit dans le voyage que ce Prince fit en 1557. en Italie, pour l'expédition de Naples, & en divers autres endroits. Ce Seigneur fut ſi content de l'eſprit & des talens de Belleau, qu'il lui confia la conduite & l'éducation de Charles de Lorraine ſon fils, qui fut depuis Duc d'Elbeuf, & grand Ecuyer de France.

REMI BELLEAU.

Nicer. Mém. t. 31.

Parn. Fr. de M. Titon du Till. in-fol.

Belleau s'appliqua avec beaucoup de ſoin à la poëſie Françoiſe, & il y réuſſit au goût de ſon ſiécle; ce qui l'a fait mettre au nombre des ſept Poëtes, dont on forma la Pléïade Françoiſe. On admiroit ſurtout ſa naïveté & ſa facilité à décrire les choſes dont il vouloit parler, & l'on trouvoit ſes peintures ſi vives & ſi naturelles, que Ronſard avoit coutume de l'appeller le *Peintre de la nature*. Comme le goût a bien changé depuis ce tems, on n'en porte plus un jugement ſi favorable. Cette idée ſi avantageuſe ne ſubſiſtoit même preſque plus, lorſque Regnier écrivoit ſa neuviéme Satyre, où, ſans nommer Malherbe, il le fait parler ainſi de Belleau, & de pluſieurs autres Poëtes du même tems:

REMI BELLEAU.

Reg. Sat. p. 125. 126. éd. de 1730. in-8°.

Ronsard en son mestier n'estoit qu'un apprentif,
Il avoit le cerveau fantastique & rétif:
Des Portes n'est pas net, Du Bellay trop facile;
Belleau ne parle pas comme on parle à la Ville,
Il a des mots hargneus, bouffis & relevés,
Qui du peuple aujourd'hui ne sont pas approuvés.

Le Cardinal du Perron portoit de Belleau un jugement encore plus sévere, puisqu'il le mettoit au-dessous de Jodelle pour lequel il n'avoit que du mépris.

La langue Grecque étoit fort connuë de notre Poëte : on le voit par ses traductions des phénoménes d'Aratus & des Odes d'Anacréon, dont je vous ai parlé. Il avoit aussi du goût pour les représentations Théâtrales ; & nous avons vû qu'il joüa un des principaux rolles dans la Cléopâtre & la *Rencontre*, composées par Jodelle. Il mourut à Paris dans la maison du Duc d'Elbeuf, le 6. Mars 1577. ayant à peine commencé sa cinquantiéme année. Ses amis portérent son corps sur leurs épaules jusqu'à l'Eglise des grands Augustins, où il fut enterré. On lisoit autrefois dans le Chœur de cette Eglise, lieu de sa sépulture, une Epitaphe en prose Latine, & une autre en vers François.

Pigan. de la Force, descript. de Paris, t. 6. p. 182. 183.

Celle-ci étoit de Ronſard, & ne conſiſtoit que dans ces quatre vers :

REMI BELLEAU

Ne taillez, mains induſtrieuſes,
Des pierres pour couvrir Belleau,
Lui-même a bâti ſon tombeau
Dedans ſes pierres précieuſes.

Ronſard fait ici alluſion au poëme de Belleau, intitulé les *Amours & nouveaux eſchanges des Pierres précieuſes, vertus & propriétés d'icelles*, qui avoit paru en partie en 1576. un an avant la mort de l'Auteur, & que l'on regarde comme l'ouvrage qui lui a fait le plus d'honneur.

Quoique Belleau ait toujours vécu dans la Religion Catholique, il a laiſſé échapper dans ſa Comédie intitulée la *Reconnuë*, un trait qui a rendu ſa foi ſuſpecte à quelques-uns. Cette piéce roule ſur une jeune Religieuſe, qui après ſept années de profeſſion, quitte le voile, pour embraſſer la Religion prétenduë réformée, tombe en partage à un Capitaine, lors de la priſe de Poitiers par le Maréchal de Saint André en 1562. eſt conduite à Paris, & confiée à une perſonne Catholique qui lui ayant trouvé un parti ſortable,

REMI BELLEAU.

raisonne ainsi dans la Scéne quatriéme du troisiéme Acte.

S'ils sont bien mariés ensemble,
J'espere qu'ils feront du fruit :
La fille est bonne, & a bon bruit,
La fille est douce & gracieuse,
Elle n'est fiére ni fascheuse,
La fille n'est pas un brin sotte :
Je crains qu'elle soit Huguenotte
Seulement, car elle est modeste,
En paroles chaste & honneste,
Et tousjours sa bouche ou son cœur
Pensent ou parlent du Seigneur.

Je vous renvoie pour l'analyse de cette pièce à l'Histoire du Théâtre François. Toutes les œuvres poëtiques de Belleau ont été recueillies plusieurs fois. Outre celles dont j'ai déja fait mention, on y trouve un *Discours de la vanité, pris de l'Ecclésiaste de Salomon : des Eclogues sacrées, prises du Cantique des Cantiques : la Bergerie.* Le discours de la vanité est une traduction libre de l'Ecclésiaste en vers : elle parut pour la premiére fois en 1576. Belleau marque dans une Epître préliminaire, datée du 30. Juillet 1576. qu'il avoit com-

T. 3. p. 345.

V. le Catal.

mencé cette verſion plus de trois ans auparavant, mais qu'une maladie de langueur, qui l'avoit arrêté deux ans entiers, l'avoit longtems empêché de la continuer. Les Eclogues ſont adreſſées à la Reine par une Epître du 12. Août 1576. Colletet les mettoit fort au-deſſous de celles de Godeau. La *Bergerie, diviſée en une premiére & ſeconde journée*, avoit été imprimée ſéparément dès 1572. avec une Epître en proſe à Charles de Lorraine, Marquis d'Elbeuf, datée de Paris le 19. Juin de la même année. C'eſt un recueil de diverſes poëſies que Belleau avoit faites pour la plûpart dans ſa premiére jeuneſſe, & qu'il a aſſez mal-adroitement liées enſemble par des diſcours en proſe. Ce qui a fait dire à Sorel, dans ſes remarques ſur le treiziéme livre de ſon Berger extravagant, que Belleau ayant voulu coudre toutes ces poëſies, l'a fait d'une plaiſante façon. « Car, dit-il, « il ne va en aucun lieu où il n'y ait de « la tapiſſerie avec de grands poëmes « écrits deſſus; & quelquefois mieux, « il voit des Bergers en peinture qui « ſembloient chanter les vers qu'il rap- « porte. »

A la fin de la ſeconde journée, le

REMI BELLEAU.

Poëte a inséré ses *Baisers*, à Nicolas Hanequin, Sieur du Fay; sur un chiffre, au Seigneur de Nogent; Piéce en vers, à M. Nicolas, Secrétaire du Roi, la Cigale, traduite du Latin de Passerat, & adressée à celui-ci; Epitaphe d'un petit Chien, nommé Travail, au Sieur de la Chargue; vers à Robert Garnier, Poëte tragique; Epithalame au Sieur Scevole de Sainte Marthe; les amours de David & de Bersabée, piéce impertinente; Complainte d'une Nymphe sur la mort de Joachim du Bellay, &c. Cette Complainte avoit déja paru en 1550. in-4°. & on la trouve à la suite des œuvres de du Bellay, sous le titre de *Chant pastoral sur la mort de Joachim du Bellay, Angevin.* Les interlocuteurs sont *Thonet*, *Bellin*, & une *Nymphe de la Seine.*

Remi Belleau a encore enchassé dans ses deux journées d'autres piéces qu'il avoit déja publiées, telles sont: *Chant de la paix*, imprimé en 1559. *Tombeau de M. François de Lorraine, Duc de Guise*, en 1566. Ce Duc de Guise est celui qui fut tué devant Orléans par Poltrot l'an 1563. *Epithalame de M. le Duc de Lorraine & de Madame Claude, fille du Roy Henry II.* en 1559. *Larmes*

sur le trespas de M. René de Lorraine, Marquis d'Elbeuf, & de Louise de Rieux, sa femme, en 1566.

REMI BELLEAU.

Je ne sçai pourquoi l'on n'a pas réuni aux œuvres de Belleau, l'*Ode* sur le lieu de sa naissance, qu'il composa, comme je vous l'ai dit, à l'occasion de la rédaction de la Coutume du Perche, ni deux autres piéces, l'une intitulée l'*Innocence prisonniére*, & l'autre qui a pour titre, la *Vérité fugitive*. Du Verdier nous apprend que ces deux poëmes ont été mis en Latin par Florent Chrestien. Je n'ai vû que la traduction du second, imprimée à Paris en 1561. in-4°. Je n'ai pas besoin de vous répéter que Belleau a fait de savans Commentaires sur la seconde partie des amours de Ronsard; je vous l'ai fait observer lorsque je vous ai entretenu de ce dernier.

On a eu pour Belleau le même zéle que pour Ronsard & plusieurs autres Poëtes. Après sa mort on honora sa mémoire de quantité de vers Grecs, Latins & François. Les vers François sont de Passerat, de Ronsard, de Philippe Desportes, d'Amadis Jamyn, de Troussilh, de la Jessée, de George du Tronchay, de J. le Febvre, & d'un

REMI BELLEAU.

Poëte qui ne s'est désigné que par ces lettres, F. D. B. H. Le recueil de ces piéces a paru en 1577. chez Mamert Patisson, à Paris, in-4°. On auroit pû y ajouter l'Ode que Jacques de Courtin de Cissé adressa sur le même sujet à Claude Binet, où le Poëte exprime ainsi ses regrets.

Doncques la mort fiere, inhumaine
A ravi mon gentil Belleau,
Belleau qui d'une douce peine
Avoit épuisé toute l'eau,
Qui va distillant Cristalline
De la Fontaine Chevaline.

. . . .

Ah Muses, divines Princesses,
Que ne pleurez-vous aujourd'huy
Ces impitoyables détresses
Qui vous comblent de tant d'ennuy,
Perdant Belleau, vostre brigade
Perd un des feux de sa Pléyade.
Combien de fois trouppe sacrée
Dessous la nuiteuse serée
L'avez-vous vû suivre vos pas,
Quand yvre de vos gentillesses
Il savouroit les doux appas
De vos graces enchanteresses.

. . . .

Ah cruauté trop impiteuse,
Ah Parque par trop rigoureuse,
Du Bellay mort, tu nous devois
Laisser Belleau tenir sa place;
Mais toujours tu range à tes loix
Ce qui ça bas a plus de grace.

REMI BELLEAU.

JACQ. DE COURTIN DE CISSÉ.

Ce Jacques de Courtin de Cissé, dont vous venez de lire les vers, étoit compatriote de Belleau, ou du moins de la même Province. Il étoit fils de Jacques Courtin qui, selon Gilles Bry, fut *le dernier Bailly du Perche en robe longue*. Le même Historien ajoute que ce Bailli « étoit homme de bonnes « lettres, d'un esprit poli, de grande « réputation, qu'il avoit exercé vingt « ans entiers l'état d'Advocat en la Cour « de Parlement; & qu'il fut tué l'an « 1572. en la forêt de Bellesme. » Jacques de Courtin, son fils, ne lui survécut que de quelques années, étant mort le 18. Mars 1584. n'ayant qu'environ vingt-quatre ans. Dans un âge si jeune, il s'étoit déja fait un grand nom par ses talens, & surtout par ses poë-

Hist. d'Alençon & du Perche, pag. 373. & p. 49.

JACQ. DE COURTIN DE CISSÉ.

sies. Comme il s'étoit trouvé *aux grands jours de Poitiers* avec Etienne Pasquier, Claude Binet, & plusieurs autres beaux esprits de ce tems-là, il avoit, comme eux, célébré la Puce de Mademoiselle des Roches : l'on trouve de lui sur ce frivole sujet, dans le recueil intitulé, Fol. 15. la *Puce des grands jours de Poitiers*, une imitation en vers François d'une piéce de Joseph Scaliger en vers Latins.

Dès 1581. Jacques de Courtin, âgé seulement de vingt ou de vingt & un ans, avoit donné un recueil de ses poësies, qu'il avoit dédié à Anne de Joyeuse, Seigneur d'Arques, Chambellan du Roi, Conseiller d'Etat, & Capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances de Sa Majesté. L'Epître dédicatoire est fort courte ; c'est un compliment, selon le goût ordinaire de ces piéces. Courtin y avouë que les poësies qu'il offre à M. de Joyeuse sont *de bien petite valeur* ; & cependant il veut qu'on croie que les *Graces & l'Amour ont conduit l'œuvre*. On ne conviendra que du second. Ce Poëte est intarrissable lorsqu'il chante les amours de sa *Rosine*. Quoi ? deux livres de Sonnets, remplis de sentimens tendres, exprimés souvent avec beaucoup de platitu-

JACQ. DE COURTIN DE CISSÉ.

de, pleins de morts métaphoriques, & de tout ce langage ennuyant d'un homme transporté par la passion, qui répete les mêmes pensées, les mêmes figures, les mêmes tours, qui dit à sa belle beaucoup de choses qu'elle ne croyoit pas, sans doute, ou que la pudeur du moins l'obligeoit de condamner! En vérité, rien ne méritoit moins ces éloges pompeux que tant de personnages connus ont prodigué à l'Auteur, & qu'il a eu soin de recueillir à la tête de ses *Oeuvres*. Joseph Scaliger, Claude Binet, Jean Bonnefons, Guillaume Gosselin, Jacques Durant & les autres, avoient bien de la complaisance de reste pour s'être amusés à tant vanter ce qui ne méritoit presque que leur mépris. Le seul endroit passable que j'aie remarqué dans les deux livres d'amours de notre Poëte, est ce Sonnet du premier livre.

Si l'Amour est un feu, d'où me vient cette glace;
S'il est vrai qu'il est Dieu, que n'est-il dans le Ciel:
Que ne se nourrit-il de nectar & de miel,
Sans que dedans mon cœur sa demeure il pourchasse.

S'il n'est rien que douceur, d'où vient cette disgrace,
S'il est humain à tous, pourquoy ne m'est-il tel?
S'il n'aime que la paix, d'où vient le trait cruel

Qu'il élance dans moy, afin que je trespasse.

JACQ. DE COURTIN DE CISSÉ.

S'il n'a point de flambeau, qui me consume ainsi?
S'il n'est que du plaisir, qui me donne soucy?
S'il fait libre un chascun, qui doncques me captive?

O contraires effets! Quand je pense savoir
La nature d'Amour, las! je n'y puis rien voir,
Sans plus sa cruauté rend mon amie captive.

Loüé avec excès par les Poëtes de son tems, Jacques de Courtin leur rend quelquefois flateries pour flateries. J'en ai trouvé plusieurs exemples dans ses deux livres d'amours : tel est cet éloge qu'il fait de Robert Garnier, Poëte tragique aussi mauvais que fécond :

Docte Garnier qui d'une docte audace
As animé le François échafaut,
Et qui premier d'un style grave-haut
Feis vergongner l'Athénienne grace.

On a toujours lû, & tant qu'il restera du jugement & du goût parmi les hommes, on lira toujours avec satisfaction les piéces des anciens Tragiques Grecs : qui est-ce qui pourroit aujourd'hui supporter la lecture d'une seule des Tragédies de Garnier?

Jacques de Courtin a joint à ses deux livres des amours de Rosine, plusieurs autres piéces, où je n'ai guéres

vû que de la prose rimée : telles sont l'Epithalame d'Anne de Joyeuse, son Mécene, & de Marguerite de Lorraine ; les Odes, à Jacques de la Guelle, Seigneur de la Chaux ; à M. de la Scale, c'est-à-dire, à Joseph Scaliger, fils de Jules-César Scaliger, qui prétendoit être de la même Maison que les de la Scala, Souverains de Vérone, & dont le Poëte entretient la vanité en autorisant cette prétention chimérique ; à Jacques de Thiboutot, Ecuyer, Seigneur de Bascon & de la Mare ; à Jean Bonnefons ; à François de la Guelle, Sieur du Bouchet ; à Guillaume Gosselin ; à Claude Binet, ami de Ronsard ; & à Jacques Durant, qui résidoit alors en Auvergne. L'Ode à Claude Binet, est sur la mort de Remi Belleau : je vous en ai parlé à la fin de l'article de celui-ci. Celle à Guillaume Gosselin, de Caën, duquel on trouve un court éloge dans les *Origines de la ville de Caën*, par feu M. Huet, nous apprend que ce savant étoit livré à l'étude des Mathématiques. Courtin lui dit :

JACQ. DE COURTIN DE CISSÉ.

P. 350. 351.

Laisse aujourd'hui ton subtil Diophante,
Ton Ptolomée, & de peine savante
Ne monte plus aux Cieux,

Les nombres sourds, & les discretz encore,
Et l'art caché du docte Pythagore
Ne sont que trop fascheux.

JACQ. DE COURTIN DE CISSÉ.

Courtin qui préféroit l'étude des Poëtes à celle des Mathématiciens, auroit voulu inspirer le même goût à Gosselin : prenons, lui dit-il,

Prenons un peu le bien disant Catulle,
Prenons Properce, & le mignard Tibulle ;
Le Poëte Teïen
M'aggrée plus que le grave Pindare :
J'aime beaucoup la gentillesse rare
Du doux Venusien.

Que je me plais, quand d'une sainte cure
Je lis, ravi, leur parlante peincture !
Je ne quitteroy point
L'heur que je sens, pour les thrésors qu'enserre
Dedans ses flancs la rondeur de la terre,
Tant ce doux heur me point.

A tous propos on me dit que la Muse
De ses chansons folatrement m'abuse :
Mais quoy, je me plais tant
En sa fureur, que plus on me la blâme,
Plus je l'adore, & plus je sens mon ame
Qui la va poursuivant.

Chacun apporte en naissant quelque vice :
Que veulent-ils ? ce gentil exercice
Me ravit maintesfois :

J'y suis enclin ; si je pense autre chose
Je sens soudain dedans ma bouche close
S'évanouir ma voix.

JACQ. DE COURTIN DE CISSÉ.

Voilà les sentimens naturels d'un jeune Poëte amoureux ; mais ils n'étoient guéres capables de faire impression sur l'esprit d'un homme aussi accoutumé que Gosselin l'étoit aux connoissances graves & sérieuses. Courtin a eu lui-même dans sa vie, quelque courte qu'elle ait été, des intervalles plus dignes de son esprit & de ses talens, & plus conformes à la raison & au Christianisme : on le voit par sa traduction en vers des Hymnes de Synésius, Evêque de Ptolémaïde. Outre la connoissance de la langue Grecque, il a fallu beaucoup d'application pour faire cette traduction. Rappellez-vous ce que je vous en ai dit ailleurs.

Bibl. Fr. t. 6. article des Hymnogr.

JACQUES PELETIER.

Jacques Peletier qui a réuni en lui seul les qualités de Poëte, de Philosophe, de Médecin, de Traducteur, de Mathématicien, étoit mort deux ans avant Courtin de Cissé. Je vous ai déja entretenu plusieurs fois de ce trop fécond Ecrivain, de ses écrits sur l'or-

tographe Françoiſe, de ſon Art poëtique, de ſes traductions d'Homere, de Virgile, d'Horace, de Martial, de Pétrarque, des éloges qu'il a donnés à la célébre Lyonnoiſe, Louiſe Labé; je pourrai vous dire un mot ailleurs de ſes ouvrages de Mathématique. Il faut vous donner maintenant une idée de ſa vie & de ſes poëſies.

JACQUES PELETIER.

Il étoit né au Mans le 25. Juillet 1517. Comme Jean Peletier, ſon frere aîné, profeſſoit la Philoſophie & les Mathématiques au Collége de Navarre à Paris, il vint faire ſes études dans le même Collége, & il y fut diſciple de ſon frere qui s'appliqua à former ſes mœurs & ſon goût. Dans la ſuite il paſſa au Collége de Bayeux, dans la même Ville, & il en étoit Principal, lorſqu'en 1547. il prononça dans l'Egliſe de Nôtre-Dame l'Oraiſon funébre d'Henri VIII. Roi d'Angleterre, mort au commencement de cette année.

Sammarth. élog. p. 80. De Thou, hiſt. l 76. Nicer. Mém. t. 21.

On voit par une de ſes lettres qu'il avoit étudié le Droit près de cinq ans, mais que dégoûté de cette étude il reprit celle de la Philoſophie qui l'avoit d'abord attaché, & à laquelle il préféra encore depuis celle de la Médecine. Ce fut ſon frere, dont il ſe faiſoit un de-

voir de suivre les avis, qui lui avoit conseillé ce dernier parti. Peletier l'embrassa d'abord avec ardeur, il y fit quelques progrès, & tout sembloit lui annoncer des succès plus flateurs, lorsque vers 1550. il quitta Paris, & séjourna successivement à Bourdeaux, à Poitiers & à Lyon. Le Languedoc le posséda aussi quelque tems, comme on le voit par une Epigramme qu'Etienne Forcadel lui adressa. La ville de Lyon lui ayant plû, il y demeura quelques années, & en fit l'éloge dans une Ode où il inséra celui de Louise Labé. Le Pere de Colonia a publié cette Ode dans le tome second de son Histoire littéraire de Lyon. Il servit aussi quelque tems de Secrétaire à René du Bellay, Evêque du Mans. En 1557. Peletier écrivant à Pontus de Thyart, lui marquoit qu'il se dispo. soit à partir pour Rome, où on lui promettoit quelque poste honorable & avantageux. S'il a fait ce voyage, l'Italie ne le posséda pas longtems, puisqu'il revint à Paris à la fin de 1558. lassé, à ce qu'il mandoit à son frere, de ses courses & de ses voyages.

JACQUES PELETIER

Poës. de Forcad. édit. de 1579. p. 170.

Voyez ci-devant l'article de Louise Labé.

Son inquiétude naturelle ne lui permit pas cependant de s'y fixer encore:

JACQUES PELETIER

quelques années après il alla en Savoie, & fit quelque séjour à Annecy, où il composa un poëme sur ce qu'il avoit vû de remarquable dans ce pays. Il ne termina ses voyages que vers l'an 1573. Il fut fait alors Principal du Collége du Mans à Paris, & mourut dans ce poste au mois de Juillet 1582. puisque Scévole de Sainte-Marthe dit qu'il décéda dans le même mois que Philippe Strozzi, Lieutenant Général de l'Armée navale Françoise, qui fut défait par la flotte Espagnole près de l'Isle de Saint Michel; ce qui arriva le 26. Juillet 1582. Peletier avoit alors soixante-cinq ans. Les illustres Magistrats du même nom, qui ont fait tant d'honneur depuis à la Magistrature, sont de la même famille.

Elog. p. 80.

Je connois quatre recueils des poësies de Peletier. Le premier, imprimé en 1547. contient, outre la plus grande partie de ses traductions dont je vous ai parlé, la description des quatre saisons de l'année; une invitation à Ronsard *de venir aux champs*; une ennuieuse lamentation, intitulée, le *Chant du désespéré*; une invective contre un médisant, aussi peu chrétienne que de mauvais goût; autre invective assez sensée,

contre ceux qui blâment les Mathématiques; une plainte sur les grandes chaleurs de l'année 1547. une Ode de Pierre de Ronsard, *des beautés qu'il voudroit en sa mie*, avec la réponse de Peletier; compliment à une Dame; exhortation à un Poëte Latin pour l'engager à écrire en François: c'est une apologie de notre langue; je vous en ai parlé ailleurs; compliment à la Reine de Navarre; *Congratulation sur le nouveau regne de Henry deuxiéme de ce nom*; diverses petites piéces, qualifiées d'Epigrammes, parmi lesquelles on trouve les Epitaphes de Guillaume du Bellay, Seigneur de Langey, & celle de François I. Roi de France; les *loüanges de la Court, contre la vie du repos*, & la réponse de l'*Homme de repos:* ce sont deux espéces de plaidoyers où le pour & contre est également débattu; toutes les pensées en sont communes, &, comme dans tout le reste, la versification en est fort mauvaise. Ce premier recueil finit par une Epître à Mellin de Saint Gélais, dans laquelle Peletier crie contre ses propres envieux, exagere les difficultés & les peines des traducteurs, & s'efforce de faire goûter son bizarre systême d'orto-

JACQUES PELETIER

JACQUES PELETIER.

graphe. J'ai déja fait uſage ailleurs de cette Epître.

Le ſecond recueil a paru en 1555. On y retrouve pluſieurs des piéces qui étoient déja dans le premier. Le reſte n'a rien d'intéreſſant. Ce ſeroit perdre le tems de lire aujourd'hui ſes amours des amours, en quatre-vingt-ſeize Sonnets; ſon Amour volant, ſon Parnaſſe, ſon Uranie, & cinquante autres piéces où l'Auteur ne ſe montre ni bon Philoſophe, ni Poëte, même médiocre. Je ne fais pas plus de cas de ſes Epigrammes, Sonnets, Odes, Epithalame & autres poëſies, qu'il publia la même année 1555. à la ſuite de ſon *Art poëtique François :* la ſeule piéce de ce troiſiéme recueil qui peut mériter quelque attention, eſt l'Ode où il fait l'éloge de la ville de Lyon & de Louiſe Labé : je vous ai fait connoître cette piéce.

Le quatriéme recueil eſt de 1581. un an avant la mort de l'Auteur. Peletier y traite des ſujets plus importans que dans les autres : on y reconnoît la gravité de l'âge : preſque tout y eſt philoſophique : ce ſont les *loüanges* de la Parole, des trois Graces, de l'Honneur, de la Fourmi, de la Science. Le premier

premier éloge est adressé à Jacques de Billy, Abbé de S. Michel en l'Erme. Peletier y traite de la Parole en Physicien & en Moraliste : il y parle aussi de l'origine des langues, de l'utilité qu'on peut retirer de leur étude, & des abus qu'on en peut faire. Par les *trois Graces*, le Poëte entend principalement la bonté, la beauté & l'ordre : mais ce second poëme est fort confus, & les idées de l'Auteur n'y sont aucunement liées, ni suivies : il est dédié aux Dames des Roches, mere & fille. Dans le troisiéme poëme, à Scévole de Sainte-Marthe, Peletier examine ce qui fait le véritable honneur dans chaque condition, & montre que c'est de faire dans chacune ce qui convient, & d'être vertueux dans toutes. Il combat les idées chimériques que la plûpart des hommes se font de l'honneur. L'éloge de la Fourmi, ou, comme dit Peletier, *du Fourmi*, n'est presque qu'une exhortation au travail. La loüange de la Science est partagée en deux poëmes, adressés l'un & l'autre à Messieurs du Faur, distingués par leur esprit & par leurs talens. Peletier passe en revûë dans ces deux poëmes presque toutes les sciences, & prouve en peu de mots

JACQUES PELETIER

les avantages de chacune.

JACQUES PELETIER

Ces différens éloges sont suivis, 1°. de deux chants, l'un sur *Jupiter*, l'autre sur *Saturne* : c'est une addition que Peletier avoit faite à son *Uranie*, ou Description astronomique du ciel : 2°. d'une traduction de quelques endroits de Virgile, sçavoir de la tempête décrite dans le premier livre de l'Enéïde; de la Renommée, que le Poëte Latin peint dans son quatriéme livre ; & du Rameau d'or, décrit au sixiéme livre. Peletier finit ce recueil par une Remontrance, aussi en vers, qu'il s'adresse à lui-même. Il s'y interroge sur l'emploi qu'il a fait du tems, sur ses travaux, en particulier sur ses poësies; il se fait quelques reproches, & se louë encore davantage. Peletier a suivi dans toutes les poësies de ce recueil le ridicule systême d'ortographe qu'il s'étoit formé, & dont il ne cesse de faire l'apologie dans la plus grande partie de ses écrits, ce qui rend la lecture de ces poësies fort désagréable & difficile.

CLAUDE TURRIN.

Quelques mauvaises que soient les poësies de Peletier, il y a du moins

plus de variété que dans celles de Claude Turrin, Dijonnois. Ce dernier n'a presque chanté que son amour pour Chrétienne de Baissey, Demoiselle de Saillant. Quoique né, comme il le dit, d'une famille inférieure à celle de cette Demoiselle, & avec une fortune qui n'étoit pas proportionnée à la sienne, il osa prétendre à l'honneur de son alliance, soupira deux ans pour elle, & quitta *Accurse & Barthole*, c'est-à-dire, l'étude du Droit civil qu'il avoit à peine effleurée à Padouë, pour faire entendre en vers une *infinité de soupirs, de larmes & d'angoisses amoureuses* qui n'avoient que son amour pour objet. Il lut dans cette vûë Théocrite, Anacréon, Pétrarque & les autres Poëtes où la tendresse & la galanterie regnent le plus, il en prit les sentimens, & en exprima les pensées le moins mal qu'il put; & ce jeune Ecrivain qui paroît avoir eu assez de talens & de capacité pour se faire honneur par des études plus sérieuses & plus utiles, perdit son tems & ses soins à poursuivre inutilement une félicité imaginaire, dont il sentoit quelquefois le néant, mais qu'il n'eut jamais la force & le courage d'abandonner. Il vivoit encore en 1566.

CLAUDE TURRIN.

Turr. Eleg. 2. l. 4. Eleg.

CLAUDE TURRIN.

& il se disposoit alors à offrir à sa maîtresse le recueil de ses poësies, comme on le voit par l'Epître en prose qu'il lui adresse, & qui est datée de Dijon le 20. Juillet de l'année que je viens de citer. Mais étant mort peu de tems après, Maurice Privey, Secrétaire de M. des Arches, Maître des Requêtes, & le savant François d'Amboise, Parisien, suppléerent à ce qu'il n'avoit pû exécuter. Le premier se chargea de ramasser tout ce qu'il pourroit trouver des poësies du défunt, le second les revit & les corrigea. Ce recueil fut imprimé à Paris en 1572. in-8°. Après le portrait de Chrétienne de Saillant, on lit deux Sonnets de Turrin à la même, un troisiéme Sonnet de Maurice Privey à *Damoiselle Jacquette. Turrin sa cousine sur le livre de Claude Turrin son frere*, un quatriéme de François d'Amboise au Sieur Privey, & un cinquiéme d'Aimar du Perier, Gentilhomme Dauphinois. Le recueil même des poësies de Turrin contient deux livres d'Elégies, un livre de Sonnets, quatre Chansons, deux Eclogues & neuf Odes suivies de trois Sonnets Italiens & d'un François. Ce dernier est adressé à sa maîtresse; il étoit juste que ce recueil

dont elle est presque l'unique objet, commençât & finît par elle.

CLAUDE TURRIN.

On n'apprend presque rien dans ces poësies, qui concerne la personne de l'Auteur. Turrin n'y fait même aucune mention de son voyage d'Italie. Cette circonstance ne nous a été conservée que par Claude de Pontoux, qui s'exprime ainsi dans le deux cens dix-neuviéme Sonnet de son *Idée*.

D'avoir passé les Monts pour courir l'Italie,
Turrin, il te doit estre ores un grand tourment;
Ores il me doit estre un grand soulagement,
Tu avois à Dijon une parfaite amie:

Et j'avois dedans Dole une fiere ennemie:
La tienne d'un doux œil te traitoit doucement,
La mienne d'un rude œil me traitoit rudement,
Ne me paissant jamais que de mélancholie.

Tu as laissé ton heur pour estre malheureux,
J'ay laissé mon malheur pour estre bienheureux,
Je plorois dans Bourgongne & je riz dans Padouë:

Tu riois dans Bourgongne, & dans Padouë estant
Tu vas chez Bartholin tes amours regrettant,
Voilà comment de nous ce petit Dieu se jouë.

Turrin tient un langage bien différent dans ses poësies; il s'y plaint continuellement des rigueurs de sa maîtresse.

La plus grande partie de la seconde

CLAUDE TURRIN.

Elégie du premier livre, eſt priſe de Théocrite. Dans la neuviéme du même livre, Turrin qui ne connoiſſoit d'autres biens en amour que l'amour même, reproche à ſa maîtreſſe de n'être inſenſible à ſes vœux, que parce qu'il ne pouvoit guéres lui offrir que ſon cœur, & prétend lui prouver que la conſtance & la ſincérité de ſa paſſion pour elle valoient mieux que tous les tréſors qu'il auroit mis à ſes pieds, s'il en eût été poſſeſſeur. Mais dans la crainte que cette raiſon ne fît ſur elle que peu d'impreſſion, il tâche auſſi de lui perſuader qu'il auroit pû acquérir des richeſſes & des honneurs, ſans ſon attachement pour elle.

Pour vous ſervir je laiſſay ma fortune
Qui ſe monſtroit à mon veuil opportune;
Jà quelque peu mes vertus paroiſſoient,
Et pour m'ayder les Grands me connoiſſoient.
Mais comme on voit, quand la cheine brûlante
Marque en Eſté le bourgeon de la plante,
Le Vigneron trompé de ſon labeur,
En un moment je perdi le bonheur
Qui me guidoit, pour l'hommage vous rendre
Que vous pouvez d'un eſclave prétendre.

Quoique pluſieurs des Elégies du ſecond livre ſoient adreſſées à d'autres

qu'à sa maîtresse, Turrin n'y est pas moins occupé de son amour que dans les autres. Ce sont ses amis qu'il entretient de ses feux ardens, mais négligés ou même méprisés. Ce sont ses plaintes & ses soupirs, ses vœux & son désespoir qu'il fait entendre à Ronsard, à François Sayve, & même à l'Abbé de Cîteaux. J'excepte la premiére Elégie; elle est adressée à Marguerite de Savoie, & contient l'éloge de cette Princesse: il n'eût pas été décent au Poëte de lui tenir un autre langage. La seconde Elégie, intitulée, les *Charites prises de Théocrite*, avoit déja paru seule en 1561. Ce n'est guéres qu'une traduction de la seiziéme Idylle du Poëte Grec: je vous en ai parlé ailleurs.

CLAUDE TURRIN.

Bibl. Fr. seconde édit. t. 4. p. 299.

Parmi les Sonnets, il y en a un sur la mort de François II. Roi de France, & un autre à la Reine de Navarre à qui l'Auteur semble demander quelque secours temporel; il paroît par la quatriéme Elégie du second livre que sa situation autorisoit cette demande. Turrin intitule cette piéce *Discours de ses miseres*. Il compte entre celles-ci son amour pour la Demoiselle de Saillant, parce qu'il n'étoit point écouté, sa passion pour les vers, & son indigence.

CLAUDE TURRIN.

C'eſt ſans raiſon qu'il veut rendre les Muſes reſponſables de ſa pauvreté. Les aveux qui lui échappent dans la même piéce, le décelent malgré lui. Il avoit aimé la Compagnie, la Muſique, la Danſe & les autres plaiſirs qui ne peuvent s'accorder avec des occupations ſérieuſes & utiles. Son pere lui avoit conſeillé l'étude du Droit ; il en avoit pris les premiéres leçons, & s'en étoit dégoûté ; il s'étoit introduit auprés d'un Grand, il l'avoit flaté ; il comptoit ſur ſa protection, & ſes complaiſances, comme ſes aſſiduités, ne furent payées que d'un mépris ; la paſſion qu'il avoit conçûë, nourrie, fomentée pour celle qui lui fit enfanter tant de vers, l'avoit rendu indifférent, & peut-être même peu propre à remplir des emplois plus honorables & plus lucratifs. Voilà la vraie ſource des miſéres dont il ſe plaint. Les Muſes n'y avoient aucune part. Un homme ſage qui ſe contente de s'amuſer avec elles, n'en reçoit aucun dommage. Elles méritoient donc peu cette invective qui termine ſon diſcours, & qui ne montre que le dépit de l'Auteur.

Muſes tenez, tenez cette couronne,
Tenez ce lut, Muſes je le vous donne,

CLAUDE TURRIN.

Dés maintenant je vous quitte le jeu :
Adieu Phœbus, adieu Muses, adieu ;
Gardez pour vous voſtre bel héritage.
Quant eſt de moy je veux eſtre plus ſage
Doreſnavant que je n'ay pas eſté.
Gardez pour vous, Muſes, la povreté.
Je ne veux plus deſormais qu'on me picque
De ces beaux noms *Réveur* & *Fantaſticque* ;
J'aime trop mieus d'une honneſte ſueur
Gaigner enſemble & le bien & l'honneur.
Or adieu donc, & ſi quelque étincelle
De voſtre amour, dans mon cœur ſe décelle,
Doreſnavant je la veus employer
A celle fin, Muſes, de foudroyer
Voſtre Parnaſſe, & de perdre la ſource
Qui du cheval prend le nom & la ſource.

Ces réflexions venoient trop tard, & ce couroux de l'Auteur étoit trop impuiſſant pour effraier les Muſes. Elles ſont accoutumées aux menaces des Ecrivains mécontens, ou qui n'ont jamais ſçû mériter leur faveur. L'exhortation ſuivante que Turrin fait à ceux qui ſeroient tentés, comme lui, de prendre la route du Parnaſſe, ne pouvoit pas avoir plus de force ſur des eſprits ſenſés.

En cependant, afin de n'abuſer
Ceux qui voudront leur jeuneſſe uſer
Auprès de vous, & qui dedans cette onde

CLAUDE TURRIN.

Viendront chercher l'une & l'autre faconde,
Avec ces vers dans l'écorce taillés,
J'appens icy mes vestemens mouillés.
Quiconque sois qui t'efforce de boire
Dans ce ruisseau, je te pry' de me croire,
Retourne-t'en, & prens autre chemin,
Si tu ne veus que le mesme venin
Qni me tourna le sens en frenaisie,
En un despit tourne ta fantaisie:
Icy Phœbns & ses sœurs ne sont plus;
Mais au plus creus de ces antres reclus,
Et dans ces bois, icy sont demeurance
La povreté, le malheur, l'espérance.

Voilà la plainte d'un aveugle qui, parce qu'il se seroit égaré, faute de guide, iroit s'imaginer que ceux qui étant bien conduits & ayant de bons yeux, s'égareront, comme lui, dans la même route. Du Verdier, dans sa Bibliothéque Françoise, a copié la plus grande partie de cette quatriéme Elégie. Du reste, ni lui, ni l'Auteur de la Bibliothéque des Ecrivains de Bourgogne, ne nous font connoître aucune circonstance de la vie l'Auteur.

CLAUDE DE PONTOUX.

Claude de Pontoux qui félicitoit, sans doute, trop légérement son ami

Turrin d'avoir trouvé une *parfaite Amie*, étoit de Châlons en Bourgogne, né d'une famille noble.

CLAUDE DE PONTOUX.

Mon doux pays, Châlon ma belle Ville,

dit-il dans un de ses Sonnets,

Et penses-tu que je te veuille oster
L'honneur qu'un jour je te dois apporter ?

Sonn. 12 de son *Idée*.

Il a renfermé presque toute l'histoire de sa vie dans cet autre Sonnet.

Ibid. Sonn. 43.

Bourgongne, France, & l'Amour & la Muse
Me feit, me tint, me ravit, m'amusa,
Petit, grandet, jouvenceau, puis uza
Mes plus beaux ans auprès d'une Méduse.

Jà quelque peu de doctrine confuse
Ornoit mon chef, quand l'Amour s'opposa
Devant mes yeux, & par eux embrasa
Mon pauvre cœur, qui dedans le feu s'use.

France me print encor plein de vergongne
Entre le sein de ma mere Bourgongne,
Puis me sevrant, me monstre à l'Univers.

Amour me veit d'un trop libre courage,
Me print, & puis me mettant en servage,
M'apprint la Danse & la Muse des vers.

Il ne faut qu'un court Commentaire pour expliquer ce Sonnet, & suppléer à ce qu'il ne dit pas. Pontoux distingue

CLAUDE DE PONTOUX.

la Bourgogne de la France, apparemment parce que la premiére a eu longtems des Maîtres particuliers. Il fut envoyé pour faire ses études dans quelque Université de la France, peut-être à Paris où il est certain qu'il a fait quelque séjour. Il fit de grands progrès dans les Humanités & dans la langue Grecque, & se tourna ensuite du côté de la Médecine. Il se fit même recevoir Docteur en cette faculté : mais ses ouvrages témoignent qu'il exerça peu cette profession. Les guerres civiles l'ayant obligé de se retirer à Dôle en Franche-Comté, il y connut une Demoiselle qu'il aima, & dont il se forma une idée si avantageuse, qu'il la nomma par excellence l'*Idée*. Ce fut pour elle qu'il composa la plus grande partie de ses poësies, où il se plaint presque toujours des rigueurs de sa maîtresse.

Le voyage qu'il fit en Italie ne diminua presque rien de la force de sa passion. Il avouë cependant qu'il y fit de nouvelles amours, & qu'il y trouva moins de contradiction. Mais son *Idée* étoit toujours présente à son esprit. Ces nouvelles amours l'amusoient, la premiére passion l'occupoit. Il l'entretint par cette multitude de Sonnets, d'O-

des, de Chanſons, & autres petites pièces qui couloient de ſa plume avec rapidité, qu'il liſoit ou qu'il envoyoit à ſes amis, & dont il fit une partie à Rome, à Padouë, à Veniſe, & dans les autres villes d'Italie que l'ennui plus que la curioſité l'engageoit de parcourir. Pluſieurs des Sonnets ſont en Italien, & prouvent que l'Auteur avoit bien appris cette langue.

CLAUDE DE PONTOUX.

Il étoit revenu à Paris vers le commencement de l'année 1571. & il y eut la ſatisfaction de voir la magnifique entrée que Charles IX. fit dans cette Ville le Mardi ſixiéme jour de Mars de la même année. Il aſſiſta auſſi au couronnement de la Reine Elizabeth d'Autriche, femme de Charles IX. qui fut fait le 25. du même mois, & à ſon entrée dans Paris qui ſe fit quatre jours après. Il a décrit les circonſtances de cette double entrée dans ſon *Champ poëtique, plein de joüiſſance & d'allégreſſe*, poëme en vers héroïques, qu'il adreſſa à Charles IX. Il n'y a aucune invention dans ce poëme; mais les faits principaux y ſont racontés avec exactitude, & le Poëte s'accorde avec l'Hiſtorien qui donna de ces deux Entrées, en 1572. une relation en proſe

CLAUDE DE PONTOUX.

très-détaillée. Ce fut pendant ce même séjour à Paris qu'arriva au Poëte ce qu'il raconte dans le deux cens onziéme de ses Sonnets :

Il me souvient qu'un jour dedans Paris estant,
J'entray dans un Collége où je vey deux pedantes
Au Sophisme assemblés, qui de voix éclatantes
Clabaudoient l'un à l'autre esmeus en disputant.

Je voulu voir ce jeu, & sur un banc montant
Pour plus à l'aise voir leurs querelles ardentes,
J'ouy dix mille ergots pour preuves évidentes,
Mille argumens cornuz une heure en m'esbatant.

Or tous ces argumens n'estoient que de l'Idée,
Et tous deux soustenoient par crie outrecuidée
Cestui son Aristote, & l'autre son Platon.

Messieurs, leur dis-je alors, ces réveurs n'ont connuë
L'Idée comme moy, qui tant de foys l'ay veuë.
Et pour l'avoir veu, las ! je suis serf de Cloton.

Claude de Pontoux passa le reste de ses jours à Châlons où il mourut vers l'an 1579. dans un âge assez peu avancé. Pontus de Tyard fit imprimer un recueil de vers Latins sur sa mort.

Le premier des ouvrages de Pontoux est de l'an 1552. C'est une traduction faite du Grec en François de la *Harangue de saint Basile le Grand à ses*

jeunes disciples & neveux : quel profit ils pourront recueillir de la lecture des livres Grecs, des Auteurs profanes, Etniques & Payens. L'Epître dédicatoire est du 8. Novembre 1551. & l'ouvrage fut imprimé l'année suivante à Paris in-8°. Le Pere Nicéron s'est trompé en le mettant dix ans plus tard. C'est cette traduction qui a fait dire principalement à Pontoux, que *quelque peu de doctrine ornoit déja son chef*, lorsque l'Amour le vint troubler. Il n'avoit certainement pas appris à l'écouter en traduisant cet écrit de saint Basile, & s'il eût toujours suivi les sages préceptes du saint Docteur, il se seroit épargné toutes ces peines, toutes ces agitations dont il se plaint dans ses poësies, & il n'auroit pas scandalisé ses lecteurs par les obscénités dont celles-ci sont remplies. Il ne s'éloigna pas moins de l'esprit qu'il auroit dû puiser dans S. Basile, par sa *Rhétorique gaillarde*, qu'il joignit en 1570. aux *Harangues lamentables sur la mort de divers animaux extraites du Tuscan* (d'Ortensio Lando) *renduës & augmentées en prose Françoise, où sont représentés au vif les naturels desdits animaux, & les propriétés d'iceux.*

CLAUDE DE PONTOUX.

Nicer. Mém. t. 34. p 260.

La même année il mit quelque in-

CLAUDE DE PONTOUX.

tervalle à ſes occupations profanes. On le pria d'expliquer par quelques vers les *Figures du nouveau Teſtament* ; il y conſentit, & fit des *Huitans* pour l'intelligence de chacune de ces figures ; & en 1573. il envoia à ſon ami Antoine du Verdier, une Ode Françoiſe, que celui-ci publia au-devant de ſa *Proſopographie*, qui fut imprimée la même année à Lyon in-4°. Juſques-là Pontoux n'avoit montré qu'à ſes amis & à ſa maîtreſſe ſes vers amoureux. Pour un Poëte, & un Poëte paſſionné, c'étoit ſe faire violence longtems. Cette contrainte le laſſa enfin, & il ne tarda pas à s'en dédommager. Dès 1576. il mit au jour ſa *Gélodacrye amoureuſe, contenant pluſieurs Aubades, Chanſons gaillardes, Pavanes, Branſles, Sonnets, Stances, Madrigales, Chapitres, Odes, & autres eſpéces de poëſie Lyrique.*

Ce qui fait, dit-il, que j'ai donné à ce petit livre » le tiltre de Gelodacrye, » pris de deux mots Grecs, *Gelos*, ris, » & *dacrion*, larme, c'eſt pour ce qu'en » amour il y a des ris & des pleurs, il » y a de la joie & du deuil, il y a de » la faveur & de la diſgrace, il y a du » deſdain & de la courtoiſie, du miel » & du fiel, du doux & de l'amer. » Il

avoit éprouvé lui-même toutes ces contrariétés, il les décrit dans son recueil; on l'y voit tantôt triste, tantôt joyeux, espérer successivement & se désespérer, maudire l'amour & en faire l'éloge, gronder sa maîtresse & la complimenter, feindre de l'abandonner, protester qu'il veut l'oublier, & rechercher ses bonnes graces, l'injurier & tirer de Pétrarque, de Bembe & de quelques autres Ecrivains ce qu'ils ont dit de plus tendre pour l'exprimer en vers François, & le lui envoyer. L'Auteur étoit à Lyon lorsqu'il y fit imprimer ces poësies; son Epître dédicatoire à Madelene de Reinçon, Dame de Montfort, &c. est datée de cette Ville le premier jour de Janvier 1576. Le Pere Jacob n'avoit point vû ce recueil, puisqu'il l'appelle un poëme Lyrique: mais l'Auteur de la Bibliothéque des Auteurs de Bourgogne le connoissoit-il mieux, lui qui prétend que *cet ouvrage est moitié prose & moitié vers*? J'ai lû l'édition de 1576. qu'il cite, & je n'y ai rien trouvé en prose que quelques Sentences recueillies à la fin sous différens titres, encore presque toutes ces Sentences sont-elles rimées.

CLAUDE DE PONTOUX.

Pontoux ne survécut tout au plus

CLAUDE DE PONTOUX.

que deux ou trois ans à l'impreſſion de ſa *Gélodacrye.* Il emploia cet intervalle à revoir ſes autres poëſies, à les mettre en ordre, & peut-être à en compoſer de nouvelles. La mort le. ſurprit dans cette occupation. Il n'eut qu'une maladie aſſez courte, dont il ne profita que pour recommander à quelqu'un de ſes amis ce qu'il avoit de plus cher, les poëſies qu'il avoit compoſées pour ſon *Idée*, & dont il n'avoit donné que la moindre partie dans ſa *Gélodacrye.* C'étoit vouloir mourir en Poëte. Sa volonté fut exécutée. Il avoit compté donner trois cens Sonnets ſur ſon *Idée*; on n'en trouva que deux cens quatre-vingt-huit. On n'en perdit aucun, & l'éditeur y joignit tout ce qu'il put recouvrer des vers de ſon ami, à l'exception de ſon Ode à Antoine du Verdier, & de ſes Huitains ſur les figures du nouveau Teſtament. Ce recueil parut en 1579. à Lyon. Outre les deux cens quatre-vingt-huit Sonnets & quelques autres qui n'ont pas été placés de ſuite, on y trouve quelques Odes, des Chanſons en plus grand nombre, une *Elégie funébre ſur le décès & treſpas de très-illuſtre & très-catholique Princeſſe Madame Iſabelle de France, Royne d'Eſ-*

pagne, fille de Henri II. Roi de France, & femme de Philippe II. Roi d'Espagne, morte au mois d'Octobre 1568. autre *Elégie des troubles & miseres de ce tems*, c'est-à-dire, sur les troubles qui agitoient alors le Royaume, & les désordres qui y regnoient dans toutes les conditions; la traduction en vers François, sous le titre de la *Forest paranétique ou admonitoire*, d'une piéce en vers Latins que Leger Duchesne, lecteur du Roi, avoit adressée à Charles IX. cette traduction est suivie de la piéce de Duchesne; le *Champ poëtique* dont je vous ai parlé; *Elégie sur la mort d'un Cochon nommé Grongnet*, piéce badine, mais très-puérile; les *tristes & lamentables vers de Philippe Beroalde sur la mort & passion de notre Sauveur Jesus-Christ au Vendredy-sainct, rendus de Latin en poësie Françoyse*; traduction de la prose, *Victima Paschali laudes*; & enfin, *Cantique à Dieu au nom du Roy Charles IX.*

CLAUDE DE PONTOUX.

Vous voyez par ce détail, que j'ai eu raison de vous dire que Pontoux n'avoit presque chanté que l'amour. Les maux qu'il avoit éprouvés en suivant cette passion, avoient été trop impuissans pour l'en guérir. Il n'avoit pas pris le seul reméde qui soit efficace, la fui-

CLAUDE DE PONTOUX.

te : & c'étoit moins pour préserver les autres de suivre son exemple, que pour entretenir lui-même le feu qui le dévoroit, qu'il revient si souvent aux peines qu'il dit avoir souffertes, & dont il a renfermé une partie dans le quatre-vingt-onziéme Sonnet, le seul que je me contenterai de vous rapporter.

Devant un huys mignarder une Lyre,
Estre au hazard de se faire estriller,
Et bien souvent jusqu'aux os se mouiller,
Craindre, esperer, plorer quand il faut rire;

Vivre & mourir en soulas & martyre,
D'un coup de bec se laisser engeoller,
Estre béant lorsqu'il convient parler,
Laisser le bon pour le mauvais eslire :

Souffrir le froid, le chaud, la soif, la faim;
Perdre ses pas & sa jeunesse envain,
Son bien, son temps, or en deuil, or en joye :

Veiller la nuict, & tout le jour courir :
Bref pour tout bien rien que mal n'encourir,
Sont les plaisirs qne l'Amour nous octroye.

Voilà un malade qui détaille fort bien sa maladie, mais qui n'en demeure pas moins malade. Le Pere Jacob, & après lui l'Auteur de la Bibliothéque des Ecrivains de Bourgogne, disent que Pontoux avoit composé deux Tragé-

dies & trois Comédies, *accommodées sur les Histoires de notre tems*; & le premier croit que ce n'étoit qu'une traduction du Grec en Latin, sans dire de quel Auteur Grec ces traductions ou ces imitations avoient été faites. Cet ouvrage est demeuré manuscrit. Antoine du Verdier le cite pareillement dans sa Bibliothéque Françoise; mais il ne dit point que ce fut une traduction. La devise de Pontoux étoit, *Ami de tous*, ce qu'il exprimoit en Grec.

CLAUDE DE PONTOUX.

ADRIEN DU HECQUET.

Quoique l'amour profane soit entiérement banni des poësies d'Adrien du Hecquet, quoique la piété de l'Auteur s'y fasse même sentir presque partout, je ne vous conseillerai pas plus de les lire que celles de Pontoux & de quelques autres Poëtes dont je viens de vous parler. Du Hecquet s'exprimoit fort mal en notre langue, & sa poësie est communément plate & rampante. L'Auteur étoit un Religieux de l'Ordre des Carmes, qui a beaucoup écrit en vers Latins, & qui a fait en prose dans la même langue & dans la notre plusieurs ouvrages de controverse con-

ADRIEN DU HECQUET.

Bibl. Belg. éd. de 1739. in-4°. t. 1. p 13.

tre les Hérétiques, & de morale pour instruire les Catholiques. Valere André qui en donne la liste dans sa Bibliothéque Belgique, dit que cet Ecrivain étoit d'Arras, & Docteur en Théologie dont il avoit pris le degré à Cologne. Il s'est trompé sur le premier fait.

Du Hecquet, dans son *Orphéïde*, livre inconnu à Valere André & à ses continuateurs, nous apprend qu'il étoit né à Crépi en Artois, près de l'endroit où la Lis prend sa source. Que dès l'âge de cinq ans il fut envoyé successivement à Lillers & à Arras pour y être élevé dans la piété & dans les Lettres; que le long séjour qu'il fit dans la derniére de ces deux Villes, le fit surnommer d'Arras; & qu'il continua ses études à Paris, à Cologne & à Louvain.

Humble Crepi tu m'a produitz au monde,
Je dis au Val qui de larmes abunde;
Mais je croy bien qu'en toy Dieu m'a fait naistre,
Pour de son pain au Ciel heureux me paistre....
O lieu plaisant plus qu'autre qu'il soit pas,
Fut-il plus grand que toy dix mille pas.,....
Non loin de toy, de trois surgeons jolis
Naissance prend la riviere de Lis,
Puis de saint Paul, le ruisseau qui descend,
T'orne & te sert d'un arrosoir décent........
Or n'as-tu veu que ma jeunesse tendre,

ADRIEN DU HECQUET.

Et m'a fallu pour sciences apprendre,
Issir hors toy, lors commençay sçavoir
Que sans travail bien nul ne peut avoir.
Sortans hors toy, vers Lillers entre amis,
Nay de cinq ans au plus, je fus transmis:
Puis en Arras, après six ou sept ans,
Amené fus, où demeuray longtemps,
Et pour raison que là fis ma demeure,
Tiltre d'Arras encore me demeure.
Lettres j'apprins (car homme indocte est vain)
En toy Paris, en Coulongne & Louvain,
Où le tout soit à la gloire de Christ,
Le cueur, le corps, toute l'ame & l'esprit.

Il paroît que ce fut à Arras qu'il fit profession dans l'Ordre des Carmes. Valere André ne nous instruit pas plus du tems de sa mort que des circonstances de sa vie. Mais comme son dernier ouvrage est de l'an 1576. on peut présumer qu'il n'a point passé de beaucoup cette année.

Son *Orphéïde*, qui contient ses poësies Françoises, est de la fin de l'an 1561. N'allez pas croire à ce titre que je vous annonce un poëme sur Orphée:

Je ne dis rien d'Orpheus en ce mien livre,

nous avertit l'Auteur,

Ny d'Apollo, ny de Phœbus aussi,
Inventé j'ay les propos qu'ici livre
De mon cerveau.

Quelle est donc la raison du titre que vous venez de lire ? La voici :

ADRIEN DU HECQUET.

Comme Orphéus chantoit tant doucement,
Aussi je fais mes vers doux & amis,
Pour te donner, lecteur, contentement,
Rien que doulceur ma Muse n'y a mis.

Ce sont donc des Chants divers, où le Poëte reprend les vices sans aigreur, instruit sans austérité, badine quelquefois sans insulte, prend le ton ironique sans rien dire de personnel, louë même sans flaterie. On étoit dans le goût alors dans le pays d'Artois de faire des Chants Royaux, & l'on adjugeoit à Aire des prix à ceux qui y réussissoient le mieux. Du Hecquet suivit le génie de son tems & du pays où il vivoit. Je trouve dix Chants Royaux dans son recueil ; mais il n'est marqué que d'un seul, qu'il ait été couronné à Aire : ce fut le jour de saint Jacques 25. Juillet de l'an 1561. Tous ces chants ont pour but, ou d'exhorter à quelque vertu, ou de combattre quelque vice ; & la base en est toujours quelque passage de l'Ecriture-Sainte. J'en excepte le neuviéme & le dixiéme qui semblent un peu satyriques, & où il y a moins de gravité que dans les autres. Le Poëte avoit

avoit beaucoup lû Jean le Maire, Molinet, Cretin, & ces autres vieux Poëtes qui avoient écrit dans le même genre, & son stile se ressent trop de celui de ses modéles.

ADRIEN DU HECQUET.

C'est encore à leur exemple qu'il a fait ses six Ballades, le Débat du Gentilhomme & du Laboureur, une liste rimée des *mémorables Journées & Batailles advenuës depuis l'Incarnation de Christ* jusqu'à l'an 1558. & une seconde liste des *Origines & inventions de plusieurs choses très-utiles au monde.* Il déplore dans d'autres piéces la prise de Rhodes, les calamités causées par la guerre, les injustices des Grands & du peuple, les ravages de l'Hérésie. Dans quelques-unes il célébre le mariage d'Isabelle de France, fille de Henri II. avec Philippe II. Roi d'Espagne, & l'arrivée de cette Princesse en Espagne, la paix concluë à Vaucelle, le zéle des Espagnols pour la foi, & quelques autres sujets semblables. Mais ce qui domine dans ses poësies, c'est une quantité de petites piéces où à l'occasion de quelque passage de l'Ecriture, l'Auteur instruit son lecteur de quelque dogme ou de quelque verité morale, & attaque les vices qui étoient opposés à

la sainteté du Christianisme. Je n'ai rien trouvé dans tout cela qui méritât d'être remarqué. L'Auteur termine les deux livres de son Orphéide par cette déclaration qu'il fait à son lecteur, & dont on ne peut s'empêcher de reconnoître la sincérité quand on a lû ses poësies.

ADRIEN DU HECQUET.

Ce m'est tout un, j'escris à mon franc çois
Métres Latins ou jolis vers François;
Mais ne me plaît, quel chose que je face
Mouvoir propos, qui homme vivant fasce;
Encore moins toucher l'art de Venus:
Scurriles mots soient loing, je n'en veux nulz.
En quelque endroit, pour joüer & pour rire,
Aucun propos joyeux je puis bien dire,
Mais qui ne mord, ni ne nuict à personne:
Ainsi partout ma Muse parle & sonne;
Si qu'un Momus qui ces vers blasmera,
De cueur meschant, non droit, se monstrera.

Rien de plus vrai, si vous en exceptés les *jolis vers François*; il n'y en a aucun qui mérite ce titre d'honneur dans toutes les poësies de notre Artésien.

ALEXANDRE SYLVAIN.

Bibl. Belg. éd. de 1739. t. 1, p. 45.

Valere André m'instruit encore moins sur la patrie d'Alexandre Sylvain, que

ALEXAND SYLVAIN.

ſur celle de du Hecquet. Il ſe contente de dire qu'il étoit Flamand, & que ſon vrai nom étoit Van den Boſſche. Il a vécu ſous Charles IX. & ſous Henri III. & a été attaché par quelque emploi à la perſonne de ces Rois. Il n'en fut pas moins expoſé à diverſes diſgraces, dont il ſe plaint dans ſes poëſies, mais qu'il ne détaille point. J'y vois ſeulement qu'il s'y plaint d'un *détracteur* qui l'avoit calomnié auprès de quelque perſonne puiſſante, ce qui lui avoit attiré une priſon auſſi longue que dure; que Madame de la Châtre qui lui avoit toujours accordé ſa bienveillance & ſa protection, voulut bien ſe charger de faire connoître ſon innocence & d'obtenir ſa liberté. Le Poëte la remercie de ce double bienfait dans une Epître qu'il lui adreſſe :

C'eſt à vous ſeule, Madame,
Que je dois le corps & l'ame,
L'eſprit, la vie & l'honneur,
Puiſqu'eſtes de mon Seigneur
L'ame, l'eſprit & la vie;
Auſſi, ce que je n'oublie,
Durant ma longue priſon
Vous pleut en toute ſaiſon

Montrer grand benivolence

ALAXAND. SYLVAIN, Vers moy & mon innocence.

Il répete à peu près la même chose dans la description d'un songe qu'il feint avoir eu, & qu'il envoya à la même Dame. Sylvain avoit fait sa cour aux Muses dès sa jeunesse, & jusques dans un âge avancé, & il les querelle assez vivement de ce qu'elles l'avoient laissé sans secours, & de ce que son amour pour elles ne l'avoit point préservé des disgraces où il étoit tombé.

J'ay tout le meilleur de mes ans
Perdu à vos jeux trop plaisans,

leur dit-il dans le premier adieu qu'il leur fait :

A vous j'ay pensé à toute heure,
Et sans imiter le Formis,
A chanter mon estude ay mis,
Dont le seul regret m'en demeure.

Il ajoute qu'il n'y a gagné qu'une *barbe grise* ; puis il dit :

Vous ne m'en ferez plus accroire,
Par autres je veux parvenir,
Sans plus de vous me souvenir :
Adieu les filles de mémoire.

Mais les adieux des Poëtes sont comme ceux des Amans, ils ne sont point irrévocables. Malgré ses protestations, Sylvain continua l'exercice de la poësie, négligea ses propres affaires, s'attira de nouvelles infortunes, & dans un nouveau dépit fit un second adieu qui ne fut peut-être pas plus sincere que le premier. Il finit ainsi ce second adieu : ALEXAND. SYLVAIN.

Moy cependant sans remarquer la fuite
Du tems soudain, estant à vostre suyte
N'ay rien gagné qu'une longue prison
Des yeux obscurs & du poil tout grison.

D'un espoir vain vous nous flatez, ô Muses,
Nous alléchant par cautelles & ruses
Jusques à ce que par un repentir
Du temps perdu regret nous fait sentir.

Le nom avez de chastes & pucelles,
Et toutesfois l'on voit bien qu'estes celles
Qui nous donnez le stile & les leçons
Pour composer les plus folles Chansons, &c.

Je ne sçai pas si notre Poëte Flamand avoit suivi lui-même ces leçons qu'il reproche aux Muses, je n'en trouve au moins que de légeres preuves dans le seul recueil de ses poësies que j'ai eu

ALEXAND. SYLVAIN.

occasion de voir, & qu'il fit imprimer en 1581. à la suite de ses *Epitomes de cent histoires tragiques*. Outre les deux Adieux aux Muses, & le Songe & l'Epître à Madame de la Châtre, ce recueil ne contient que les piéces suivantes : Description de la Charité, selon saint Paul, à la Reine Mere : les quatre Saisons de l'année, à Madame de la Châtre : piéce à la même, sur la mort d'un Perroquet : Ode & Adieu à Madame de Chaussin : douze Sonnets : un Dialogue, intitulé, l'Amant & l'Amour : Vers sur les effets de la vertu & du vice : autres, sur la vanité des hommes : Ode pour consoler une Dame affligée ; c'étoit Magdelene de la Fin : Discours poëtiques des miseres de ce monde : les effets de l'amour honnête & du lascif : Déclaration du saint état de mariage : quelques Chansons & Madrigaux, où je n'ai rien trouvé d'obscéne : Chant de l'amitié, de deux Demoiselles sœurs d'alliance : enfin la Description du dernier jour, avec le jugement de Dieu, selon l'Evangile & les Prophétes.

Valere André, après la Croix du Maine & du Verdier, cite du même un poëme (ou, comme dit du Verdier)

des poëmes & des Anagrammes, *composés des lettres du nom du Roy & des Roynes, ensemble de plusieurs Princes, Gentilshommes & Dames de France*, imprimés en 1576. & *cinquante Enigmes en autant de Sonnets, avec les expositions d'icelles*, publiés en 1582. Du Verdier, dans sa Bibliothéque, rapporte trois de ces Enigmes; il auroit pû s'en dispenser : cet échantillon ne fait pas desirer de lire les autres. ALEXAND. SYLVAIN.

GUILLAUME DES AUTELZ.

Guillaume des Autelz pouvoit dire, avec plus de raison que Sylvain, que les Muses ne lui avoient guéres appris qu'à *composer les plus folles Chansons* : l'Amour est l'objet principal de ses poësies. Le Pere Nicéron dit que ce Poëte étoit né à Montcenis en Bourgogne : il s'est trompé. Des Autelz dit lui-même en plusieurs endroits de ses ouvrages, qu'il naquit à Charolle. Ce fut vers 1529. puisque son portrait marque qu'il avoit vingt-quatre ans en 1553. Il étoit fils de Syacre des Autelz, Ecuyer, dont il a fait cette Epitaphe : Mém t. 30.

Appren, passant, quel fruyt avec son los
Porte vertu : celuy duquel les os ....

Amour. Répos de des Aut. à la fin, signat. K ij

GUILLAUME DES AUTELZ.

Gisent ici, la suyvit tout son aage,
Qui en mourant laissa à son fils seul
La povreté, les affaires, le deul,
Et bon renom, pour tout son héritage.

Guillaume avoit cependant une terre à *Vernoble* dans le Charollois, mais qui étoit apparemment d'un modique revenu, puisqu'il l'appelle son *petit Champ, non tant riche que noble*. Ce lieu étoit situé fort près de *Bissy*, puisque le Château de ce nom pouvoit être vû de *Vernoble*.

Ibid. signat. K.

Mon petit Champ, non tant riche que noble,
Tu m'es autant, voyre plus cher tenu,
Que si en toy je recueillois, *Vernoble*,
D'un Persien regne le revenu.
Tu es à moy de mes ayeux venu:
Et d'un humble œil tu vois révéremment
Du haut *Bissi* l'orgueilleux bâtiment.

Cette proximité faisoit d'autant plus de plaisir au Seigneur de Vernoble qu'elle lui donnoit lieu de fréquenter souvent les Seigneurs de Bissy, & en particulier Pontus de Tyard, dont il étoit proche parent, & qui avoit, comme lui, la même inclination pour la poësie. C'est ce qu'il dit dans une Ode qu'il adressa au dernier.

Ibid. signat. Ec.

GUILLAUME DES AUTELZ.

Notre grande ſimilitude
D'affection & d'étude,
Et ton ſuperbe Biſſy,
Approché ſi près d'icy,
Qu'il peut voir la révérence
Que lui fait ma demeurance;
Et de Nature la loy,
Qui d'une meſme ſemence,
D'aſſez proche conſéquence,
A produit & toy & moy.....
Etienne ton ayeul, frere
D'*Anne*, mere de ma mere, &c.

Des Autelz étudia le Droit à Valence en Dauphiné; mais il ne paroît pas qu'il ait jamais fait un grand uſage de cette ſcience. La poëſie Latine & Françoiſe l'occupoit plus que l'étude des Loix. Ce fut durant ſon ſéjour à Valence, qu'il fit à l'imitation du *Pantagruel* de Rabelais, un petit ouvrage qu'il intitula: *Fanfreluche & Gaudichon mythiſtoire Baragouine de la valeur de dix Atomes pour la recréation de tous Fanfreluchiſtes*. Ce livre fut imprimé depuis à Lyon en 1559. & l'on en a encore quelqu'autre édition. L'Auteur de la Bibliothéque des Romans le traite de

Ibid. Sonn. 54.

T. 2. p. 257.

Livre gaillard, facétiux & satyrique. L'avoit-il lû ? Tout m'y a paru extrêmement plat & fade ; il ne ressemble en rien au *Pantagruel* de Rabelais ; & si c'en est une copie, c'en est certainement une fort mauvaise.

GUILLAUME DES AUTELZ.

L'Auteur étoit à Lyon lorsque Joachim du Bellay passa par cette Ville pour aller à Rome, & il ne manqua pas de profiter de cette occasion pour chanter dans une Ode les loüanges du voyageur, & lui souhaiter toute sorte de prospérités. Ce fut vers le même tems qu'il alla à Romans en Dauphiné, dont il a fait aussi l'éloge dans une Ode. Cette Ville lui plaisoit cependant moins par elle-même que par la connoissance qu'il y avoit faite d'une Demoiselle, pour laquelle il se sentit une forte inclination. Il l'appelle *Denyze*, & ne la qualifie jamais autrement que sa *sainte*. Cette fille avoit vingt ans en 1553. comme on le voit par son portrait, que des Autelz fit graver à côté du sien au-devant de son *amoureux repos* ; & cette date s'accorde avec ce qu'il dit dans le même ouvrage, qu'elle étoit née le 16. Février de l'année en laquelle se fit la Ligue de Cambray, c'est-à-dire, en 1533.

Amour. rep. Sonn. 75.

Ib. Sonn. 35.

Il avoit quitté le Dauphiné, lorsquil

fit imprimer en 1553. l'ouvrage que je viens de citer, puisqu'il dit, au commencement, qu'il y avoit déja trois ans qu'il étoit éloigné de sa *Sainte*. Il étoit même engagé dans les liens du mariage, ayant épousé *Jeanne de la Bruyere*, à qui il adresse une de ses Epigrammes, à la fin du même livre, dans laquelle il lui promet de *ne plus écrire d'amours.* Il n'avoit pas été oisif depuis son retour, comme on le voit par sa dispute avec Louis Meigret sur l'ortographe & la prononciation Françoise. Je vous ai rendu compte ailleurs de cette dispute où la vivacité se montra beaucoup plus que la raison. La Croix-du-Maine dit que des Autelz traduisit Lucrece en vers François : cette traduction n'a jamais paru. Il ajoute que l'Auteur vivoit encore en 1570. Il auroit pû dire qu'il étoit encore au monde en 1576. puisqu'on lit un Sonnet de sa façon à la tête de la Gélodacrye de Claude de Pontoux, qui fut imprimé ladite année.

GUILLAUME DES AUTELZ.

Bibl. Fr. seconde édit. t. 1. p. 84. 85.

Ce Poëte n'étoit pas ignorant dans les langues Grecque & Latine ; mais le goût étoit chez lui fort inférieur à l'érudition. Trop servile imitateur de Ronsard, qu'il appelle son ami, il

affecta de même de paroître savant, & se rendit obscur. Son stile d'ailleurs est extrêmement embarrassé; il semble qu'il avoit juré une guerre perpétuelle au simple & au naturel. Il faut souvent de la méditation pour l'entendre, encore a-t'on beaucoup de peine à le deviner. J'en ai fait l'expérience; je ne vous conseille pas de la tenter après moi. Vous ne perdrez rien ou presque rien à ne le point lire. Il ne dit que des choses fort communes & triviales.

GUILLAUME DES AUTELZ.

Je n'ai point vû un petit livre, qu'il intitula le *Mois de May de Guillaume des Autelz*, & qu'il avoit composé dans sa premiére jeunesse: je ne sçai s'il est en vers ou en prose. Quant à ce qu'il écrit en vers François, je l'ai presque tout parcouru. On n'en a point fait de recueil complet. Lié avec la plûpart des Ecrivains de son tems, & principalement avec ceux de sa Province, on trouve plusieurs piéces de lui dans leurs ouvrages, telles sont un Sonnet au-devant des *Epîtres dorées* d'Antoine Guévares, traduites par Gutteri, de l'édition de 1558. in-4°. une Epître de G. Teshault, c'est-à-dire, de Guillaume des Autelz, dans les poësies de Charles Fontaine. Je vous ai

cité cette Epître en parlant de Fontaine : un Sonnet, à la suite du second livre des *Erreurs amoureuses* de Pontus de Tyard : celui qui est au-devant de la *Gélodacrye* de Claude de Pontoux, que je viens de vous citer : quelques vers sur la mort du même Pontoux, dans les poësies du même Pontus de Tyard ; un Sonnet au-devant du *Solitaire* de ce dernier : une Ode responsive à une autre de Charles Rouillon, avec quelques Sonnets parmi les œuvres dudit Rouillon, imprimées à Anvers en 1560. in-8°. dix-huit Stances, chacune de douze vers, au-devant de la traduction d'Hérodien, par Vintemille, en 1580. Ce qu'on a imprimé de lui séparément, consiste dans ce qui suit : la *Paix venuë du Ciel, en vers héroïques : plus, le Tombeau de l'Empereur Charles-Quint en douze Sonnets*. Cet ouvrage est apparemment de l'an 1558. puisque Charles-Quint mourut le 21. Septembre de cette année. *Remontrance au peuple François de son devoir en ce temps envers la Majesté du Roy ; à laquelle sont ajoutés trois Eloges de la Paix, de la Treve & de la Guerre*, en 1559. enfin le *Repos de plus grand travail* ; la *suite du Repos*, & l'*amoureux Repos*. Ces trois derniers

GUILLAUME DES AUTELZ.

Ci-devant t. XI.

font les recueils les plus confidérables des poëfies de Guillaume des Autelz.

GUILLAUME DES AUTELZ.

Le premier parut en 1550. L'Auteur marque dans fa préface qu'il contient les poëfies qu'il a compofées depuis fa quinziéme année jufqu'à fa vingtiéme. Outre diverfes fortes de poëfies, on y voit un Dialogue en vers dont les perfonnages font: Vouloir divin, Ignorance, le Tems & Vérité. Ces êtres métaphyfiques font perfonifiés, & chacun parle felon fon caractére, ou plutôt felon la maniére dont l'Auteur a pû les faire parler; car il faut convenir qu'il n'y a ni dignité dans ce qu'ils difent, ni élévation dans les termes dont ils fe fervent. C'eft le même goût dans un autre *Dialogue moral*, qui fait encore partie de ce recueil, *fur la Devife du Cardinal de Tournon*, Non quæ fuper terram, *joüé à Valence devant luy le Dimanche de My-Carefme* 1549. Les perfonnages de celui-ci font, le Ciel, l'Efprit, la Terre, la Chair & l'Homme.

La *fuite du Repos de plus grand travail* parut en 1551. avec la *Replique de Guillaume des Autelz aux furieufes défenfes de Louis Meigret.* Cette fuite eft encore un amas de petites piéces en vers de di-

verses mesures que l'Auteur adresse presque toutes à sa *Sainte*, c'est-à-dire, à sa Maîtresse; soit qu'il eût mis en effet son affection dans la Demoiselle que je vous ai nommée plus haut, soit que ce ne fût qu'une *Iris* imaginaire, qu'il s'étoit forgée, afin de pouvoir satisfaire la passion qu'il avoit de rimer. Il n'y a rien à apprendre dans ces deux recueils, ni pour les faits, ni pour les pensées. L'Auteur confirme dans le second ce que je vous ai déja dit, qu'il étoit cousin de Pontus de Tyard, & celui ci lui donne cette qualité dans une réponse qu'il lui fait, & qu'on lit aussi dans le même recueil. Cette suite finit par un *Adieu à sa Sainte & à ses amis de Romans*, & par une autre piéce, aussi en vers, intitulée, *Pour Platon, de la reminiscence, contre la septiéme Ode du troisiéme livre de Ronsard.*

GUILLAUME DES AUTELZ.

Suite, du repos p. 101.

L'*amoureux Repos*, d'où j'ai tiré plusieurs circonstances de la vie de l'Auteur, commence par une longue préface en prose, que des Autelz adresse encore à sa *Sainte*, & dans laquelle il se tourne en tous sens pour lui faire goûter le nom qu'il lui donne, & pour tâcher de le faire approuver de ses lecteurs: mais il verbiage beaucoup, & ne per-

GUILLAUME DES AUTELZ.

suade point. Quant au recueil, on y trouve d'abord cent Sonnets où le Poëte ne parle que de sa *Sainte*, ou de son amour pour elle; mais en déclarant presque partout qu'il n'a qu'un amour pur, spirituel & Platonique, lors même que ses desirs, ses demandes, ses vœux, & trop souvent ses expressions semblent faire entendre toute autre chose. Ces Sonnets sont suivis de quelques Odes, toutes réunies sous le titre singulier de *façons Lyriques*; de diverses Epigrammes, & d'une *Elégie à la Toute Divine de Pontus de Tyard.* Parmi les Epigrammes, on lit l'Epitaphe d'Antoine du Moulin, Maconnois, Poëte François, dont je vous ai parlé; mais cette Epitaphe est sans date. Dans les Odes, des Autelz loue Henri II. Catherine, Reine France, Marguerite, sœur du Roi, & Jeanne, Princesse de Navarre, qu'il appelle les *trois Graces Françoises*, Pontus de Tyard, Joachim du Bellay & quelques autres. La derniére de ces Odes est de l'*Accort de Messieurs de Saint Gelais & de Ronsard.* C'est une espéce d'exhortation que le Poëte leur fait à monter leur lyre sur le même ton, & un éloge qu'il rend commun à l'un & à l'autre. On attri-

bue encore à des Autelz la *Récréation des Tristes*, recueil de piéces en vers dans lesquelles il y a quelque génie, & qui a été imprimée à Lyon in-16. sans date. A l'égard du *Parnasse satyrique*, misérable rapsodie, indigne d'un homme de probité, je ne sçai sur quel fondement le Pere Garasse Jésuite, en fait présent à notre Auteur; il n'en apporte aucune preuve; & l'on croit que ce sot & impertinent recueil est de Motin. La devise de des Autelz étoit, *Travail en repos.*

GUILLAUME DES AUTELZ.

Doctr. curieuse a la table.

MARC-CLAUDE DE BUTTET.

Marc-Claude de Buttet étoit plus savant que son ami des Autelz. Outre les langues Grecque & Latine & la connoissance des bons Auteurs, il s'étoit appliqué à la science des Mathématiques & de la Philosophie, & l'on assure qu'il y a excellé. C'étoit un Gentilhomme de Savoye, dont la famille paroît avoir vécu avec honneur à Chamberry, & s'être distinguée par les armes. Il fut envoyé dès sa premiére jeunesse à Paris, où il fit ses études, & il se félicite de l'éducation qu'il reçut dans cette Ville. Il y acquit la connoissance

MARC-CL. DE BUTTET.

du Cardinal de Châtillon, & cette Eminence le présenta à Marguerite de France, qui épousa depuis Emmanuel Philibert, Duc de Savoie. Buttet, déja bien reçu chez les Grands, & flaté sur ses talens par ses amis, hésita quelque tems sur le parti dans lequel il devoit s'engager. Sa naissance, l'exemple de plusieurs de ses parens, & celui de Louis Buttet, son cousin, en particulier, sembloient devoir le déterminer pour la profession militaire; mais son amour pour les lettres, surtout pour la poësie, joint à la paix survenuë par le mariage de Marguerite de France avec son Souverain, lui firent embrasser un genre de vie plus tranquille & plus conforme à son inclination.

A la premiére nouvelle qu'il eut que le mariage de la Princesse avec le Duc de Savoie avoit été arrêté, il se mit en devoir de donner sur cette alliance des preuves de son zéle & de sa joie. Il composa un Epithalame de plus de six cens vers héroïques, où il mêla avec assez d'adresse, l'éloge du Roi Henri II. frere de la Princesse, du Cardinal de Châtillon & de quelques autres, avec ceux des deux futurs époux. Ce mariage devoit être célébré avec beaucoup de

pompe; les préparatifs étoient déja fort avancés; mais l'accident arrivé au Roi dans un Tournoi, & qui le conduisit à la mort, changea ces festes en dueil; le mariage se fit à la hâte, & presque sans cérémonie, & le Poëte eut d'abord la pensée de supprimer son Epithalame. Mais suivant l'avis de ses protecteurs & de ses amis, il le présenta, & le fit imprimer & distribuer. J'en ai vû un exemplaire sur velin, imprimé en 1559. avec une Epître en prose à la nouvelle Duchesse de Savoie.

Buttet accompagna la Princesse dans les Etats de son mari, & concentré dans le sein de sa patrie, il paroît qu'il ne s'y occupa presque plus que des Mathématiques & de la poësie, & qu'il fut toujours favorablement accueilli à la Cour de Savoie. Il vivoit encore en 1584. & il promettoit alors quelques ouvrages, qui n'ont point paru. Il se faisoit gloire d'avoir introduit le premier les vers Saphiques François, à l'imitation des Latins. Mais on ne lui a pas sçu plus de gré de cette ridicule invention qu'à Baïf, à Nicolas Rapin, & à quelques autres qui s'en sont dit de même les premiers Auteurs.

La même année qu'il donna son

MARC-CL. DE BUTTET.

Epithalame, il publia auſſi ſur la paix une Ode pour laquelle on lui avoit accordé un privilége dès le 21. Février 1558. Ces deux piéces ont été réimprimées avec quelques changemens, dans un recueil de ſes poëſies dont il fit préſent au public en 1561. Ce recueil, où Buttet a tranſporté dans notre langue bien des mots nouveaux tirés du Grec & du Latin, ſur leſquels il ſe juſtifie fort mal, contient d'abord deux livres d'Odes, vingt-cinq dans le premier, trente-un dans le ſecond : enſuite ſon *Amalthée* en cent vingt-huit Sonnets, & l'Epithalame dont je vous ai parlé. J'ai tiré de ces piéces les faits que j'ai rapportés. Tout ce que les Odes apprennent de plus, c'eſt que l'Auteur avoit reçu quelques marques de bienveillance de Henri II. de la Reine & du Cardinal de Châtillon ; qu'il conſerva toujours la faveur du Duc & de la Ducheſſe de Savoie ; qu'il fut ami du Poëte Jean Dorat & de quelques autres Ecrivains de ſon tems, qui ſont peu connus aujourd'hui, & qu'il eut l'eſtime & l'amitié de Meſſieurs de Lambert, d'une famille très-diſtinguée en Savoie, dont l'un fut Evêque de Nicée, & quelques autres brillerent dans

les armes ou dans les affaires. L'Ode dix-neuviéme du premier livre n'est presque qu'une traduction des vers Latins de Dorat, sur la mort de la Reine de Navarre. Dans l'Ode seconde du second livre, Buttet qui y déplore la mort de Charles IX. Duc de Savoie, nous apprend que cet événement lui fit abandonner un poëme où il avoit entrepris de chanter les glorieuses actions de ce Prince :

Desja pour toi je commençoi
Tirer une euvre à ta mémoire
Où prompt je desevelissoi
De tes aieux la morte gloire :
Mais las ! ton survenu trespas
Renverse l'entreprise à bas, &c.

L'Ode neuviéme du même livre est sur la perte de Saint Quentin, & sur les victoires de François de Lorraine, Duc de Guise, à Calais & à Thionville. La treiziéme est adressée à Ronsard, & n'a rien que de fort commun. La quinziéme qui est sur la mort de Henri II. est un Dialogue entre le Poëte & la France : rien de plus insipide. L'*Amalthée* vous contenteroit encore moins, si vous aviez la patience de la

MARC-CL. DE BUTTET.

lire. Ce n'est qu'un recueil de Sonnets où le Poëte ne parle que de sa passion pour son *Amalthée*, qu'il avoit commencé d'aimer dès l'âge de dix-neuf ans. Buttet y est presque toujours désespéré ; & comme il convient à un Poëte amoureux de ne mourir que d'amour, pourvû qu'il se porte toujours bien, notre Savoyard veut qu'on ne décore point son tombeau d'aucune autre Epitaphe que de celle-ci qu'il envoie dans ce Sonnet à un de ses amis.

Lambert, mon autre moi, quand la mort qui moissonne
Ce tout également, perdra mon jour plus beau,
Je te pri ne me dresse un superbe tombeau,
Pour ma cendre presser de pesante coulonne.

Tant seulement je veux qu'un marbre l'on maçonne,
Sans grand art, sans chercher terme ni chapiteau ;
Qui enferme mon vase, & ce triste écriteau
Arrosé de tes pleurs, ton amitié me donne :

Ci dedans est l'Amant qui sacra sa jeunesse
Aux neuf Sœurs. Et aima une demi-Déesse,
Bien digne d'estre aimé d'un amour aussi fort.

Par ses vers il la fit icy-bas immortelle
Ecrivant ses beautés. Toutefois la cruelle,
Ha trop ingratement, lui a donné la mort.

Il eut le tems cependant de réfléchir sur

cette ridicule Epitaphe, & de mieux connoître la vanité de ses desirs. A la fin de ce recueil, il promet un troisiéme livre de ses vers, à la loüange du Duc de Savoie, & *pour célébrer la vertu des plus illustres personnes de son pays.* On peut regretter que cet ouvrage soit demeuré dans les ténébres : il y a lieu de croire qu'on y auroit appris du moins quelques faits qui auroient pû intéresser. La Croix-du-Maine cite du même, *quelques poëmes contre Barthelemi Aneau, de Bourges :* l'Histoire de Job, écrite en vers François; & un autre livre intitulé, la *Maison ruinée :* tout cela étoit encore manuscrit en 1584. & je ne crois pas qu'aucun de ces écrits ait été imprimé depuis.

MARC-CL. DE BUTTET.

CLAUDE MERMET.

Si nous avions les éloges que Buttet avoit promis des personnes de son pays, il y a lieu de croire qu'il n'auroit pas manqué de nous faire connoître Claude Mermet qui, dans le même siécle, s'est fait aussi quelque nom par la poësie Françoise. Il étoit de Saint Rembert ou Rambert, Ville & Marquisat du pays de Valromey en Bresse. Du

CLAUDE MERMET.

Verdier le qualifie *Notaire Ducal & Escrivain de Saint Rambert en Savoye, demeurant à Lyon.* On voit en effet par ses poësies qu'il quitta le lieu de sa naissance dans un âge mûr, pour venir demeurer à Lyon, & qu'il étoit encore dans cette Ville en 1585. Que devint-il depuis ? Quand & en quel lieu est-il mort ? C'est ce que j'ignore. J'ai vû sa traduction en vers François de la Sophonisbe du Trissin, imprimée à Lyon en 1585. & dédiée à Etienne de la Couz, Abbé de Saint Rambert. Je ne vous répéterai point ce que je vous en dit ailleurs. Tout ce que prouve cette traduction, c'est que l'Auteur sçavoit la langue Italienne.

Bibl. Fr. t. 7. p. 393.

Ses autres poësies, imprimées pareillement en 1585. à Lyon, ne forment qu'un petit recueil intitulée : le *Temps passé de Claude Mermet, de Sainct Rambert en Savoye, œuvre poëtique, sententieuse & morale, pour donner profitable récréation à toutes gens qui aiment la vertu.* La premiére partie de ce titre ne signifie pas que ce ne sont ici que des poësies faites pendant la jeunesse de l'Auteur, mais seulement que c'est le recueil de ses amusemens, ou des piéces qu'il a composées dans ses momens

de

de loisir. Il y en a sur différens sujets, mais presque tous moraux, & qui méritent en effet la qualification d'*œuvre sententieuse & morale*. La poësie y manque ; l'instruction & la vérité en peuvent faire seules l'utilité. L'Auteur entreprend d'y plaider *le bon droit des femmes*, de donner des avis pour *les empêcher d'être mauvaises*, de consoler ceux & celles que leur engagement dans le mariage afflige, & qui y trouvent des sujets de mécontentement. La premiére piéce est la plus longue : c'est une espéce de poëme ; Mermet y entre dans le détail des soins qui sont commis aux femmes, de leurs peines, de leurs infirmités, des embarras attachés à leur condition. Il en résulte, selon le Poëte, que leurs travaux sont plus grands, plus pénibles, en plus grand nombre que ceux des hommes, & que les derniers sont presque toujours injustes à leur égard : mais tout ce détail ne convient guéres qu'à celles sur qui tombent tout ce qu'on appelle les soins du ménage. Le *moyen* qu'il donne *pour les garder d'être mauvaises*, c'est d'avoir pour elles beaucoup de douceur & d'attention, de leur accorder tout ce que la raison & la justice exigent, & d'a-

voir des égards pour leurs foiblesses.

CLAUDE MERMET. *La Pierre de touche du vrai Ami* est un recueil de Quatrains, qui tous n'expriment guéres que cette pensée, qu'on connoît l'ami au besoin. On voit que l'Auteur étoit sensible à l'amitié, non-seulement par ces Quatrains, mais encore par son *Adieu à la ville de Saint Rambert*, dans laquelle il saluë tous les Etats, sans en excepter ceux qui n'auroient pas dû attirer ses regards.

Les autres piéces du même recueil qui ayent quelque longueur, sont: la description & propriété du Réchaud de terre que l'on fabrique auprès de Limoges: *Cas merveilleux d'un jeune Soul-d'Art, lequel après avoir mangé son Cheval, s'est planté son espié au travers du corps*; *& la Métamorphose du verre au bassin, de l'année* 1573. Le *Cas merveilleux, &c.* est une histoire dont le but est de montrer qu'il est très-dangereux de s'exposer à être réduit à un besoin extrême, & que toute passion conduit ordinairement à cette extrêmité. La Métamorphose est une piéce badine, qui fut faite à l'occasion de la gelée qui perdit une partie des vignes en 1573. Vous trouverez de plus dans le même recueil un centaine d'Epigrammes,

c'eſt-à-dire, de Quatrains, de Sixains & de Huitains moraux, entremêlés de quelques hiſtoriettes qui ne méritent aucune attention. Du Verdier rapporte pluſieurs de ces Epigrammes : je vous y renvoie. Je me contenterai de vous en citer deux pour vous faire connoître le génie de l'Auteur & de ſa poëſie. La premiére eſt ſur un Gentilhomme dont les maniéres ſentoient encore le villageois ; CLAUDE MERMET.

Tu dis que tu es Gentilhomme
Par la faveur du parchemin,
Si un Rat le trouve en chemin,
Tu ſeras puis ſimplement homme.

La ſeconde eſt ſur la rareté des vrais amis :

Les amis de l'heure préſente
Ont le naturel du Melon,
Il en faut eſſayer cinquante
Avant qu'en rencontrer un bon.

Les Epitaphes qu'offre le même recueil ne ſont pareillement que de petites piéces ou morales ou badines : j'en excepte la premiére que Mermet a conſacrée à la mémoire de ſon ami Antoine Armand,

Docteur en Médecine à Lyon.

CLAUDE MERMET.

Icy git un Médecin rare,
Qui ne fut meurtrier, ny avare,
Il estoit prompt & diligent
Pour ceux qui n'avoient point d'argent;
Voilà pourquoy, maugré envie,
Les pauvres regrettent sa vie.

Il seroit à souhaiter que tous les Médecins pussent mériter un pareil éloge. Les Epitaphes d'un bon Marchand, d'une bonne Hôtesse, d'un bon Soldat, d'un bon Laboureur, sont de petites piéces instructives pour ces différens états. Du Verdier cite encore de Claude Mermet une *Pratique de l'Ortographe Françoise, avec la maniére de tenir livre de raison* (c'est-à-dire, de comptes) *coucher cédules, & lettres missives*, à Lyon, 1583. in-16. Cet ouvrage étoit convenable à la profession de l'Auteur.

PHILIBERT BRETIN.

Philibert Bretin, quoique d'une condition qui exigeoit, ce semble, plus de gravité que celle de Mermet, a traité cependant des sujets moins sé-

rieux : ses poësies ne roulent presque que sur l'amour. L'Auteur né à Auxonne, fut reçu Docteur en Médecine à Dijon le 19. Mars 1574. & mourut dans la même Ville le 29. Juin 1595. à l'âge de quarante-cinq ans. Comme Médecin, il a corrigé le Guidon de Chirurgie de Guy de Chauliac, traduit les Aphorismes d'Hippocrate, composé en Latin un Traité des Médecins illustres, qui n'a point été imprimé, & quelques autres ouvrages qui sont pareillement demeurés manuscrits. Il avoit goûté Lucien dans sa premiére jeunesse, & il en entrepit une traduction *repurgée de paroles impudiques & prophanes*, qui fut imprimée en 1582. il assure dans sa préface que cette version lui avoit coûté six années. Tabourot, dans l'Epître dédicatoire de ses Portraits des Ducs de Bourgogne, qui parurent en 1587. dit que Bretin a traduit en François l'histoire de Bourgogne ecrite en Latin par Pontus Heuterus : je ne connois point cette traduction.

PHILIBERT BRETIN.

Ses *Poësies amoureuses* & ses *Meslanges poëtiques* avoient paru des 1576. Les premiéres, *réduites en forme de discours de la nature d'Amour*, commencent par un Sonnet & un Huitain de

PHILIBERT BRETIN.

Jan Boudier, Dijonnois, à l'Auteur, & la réponse de celui ci : elle est aussi en vers. Suit un court avis au lecteur, où Bretin prévient la surprise que l'on pourroit avoir de rencontrer dans ses poësies des mots Bourguignons, peu intelligibles au commun des lecteurs. Le Poëte ne veut pas qu'on croie que ces mots lui sont échappés ; c'est volontairement qu'il les a employés pour exalter, dit-il, sa langue maternelle ; je ne crois pas qu'on lui en ait sçu plus de gré. Quelle bigarrure seroit-ce si les Poëtes Normands, Picards & autres eussent voulu imiter son exemple ? Ce premier *Avis* est suivi d'un autre de l'*Auteur à sa Dame*, c'est-à-dire, à sa Maîtresse, daté de Dijon le premier jour de l'an 1576. Bretin y proteste à sa *Dame* que toutes les poësies qu'elle va lire, n'ont été composées que pour lui plaire : cet avertissement étoit fort inutile ; l'intention du Poëte se sent d'elle-même en le lisant.

L'ouvrage au reste justifie le titre que Bretin lui a donné. Soit qu'il parle en prose à sa Dame, soit qu'il s'exprime en vers, c'est toujours de la nature de l'Amour qu'il traite. Il l'examine en Physicien, en Médecin, au-

tant ou plus qu'en Poëte. De la définition de l'Amour, & de sa *forme*, il passe à ses effets, les compte & les explique. Il entre dans le détail des desirs que cette passion excite, des souhaits qu'elle donne lieu de former, des troubles qu'elle éleve dans l'esprit, des sensations qu'elle cause dans le corps, des peines & des satisfactions vraies ou imaginaires qui l'accompagnent, & qui se succedent les unes aux autres; des causes physiques & morales des affections amoureuses, de la fin de l'Amour, de la maniére de s'y conduire, & des opinions des Poëtes sur cette passion. Tout cela est traité fort superficiellement, dans des Chansons, des Sonnets, des Odes, des Acrostiches & autres piéces, de même que dans quelques Epîtres en prose, & d'autres petits Discours, qui sont tantôt en prose, & tantôt en vers. Quelques-uns des Sonnets & plusieurs des Chansons ne paroissent que des imitations d'Anacréon, & de quelques Poëtes modernes. Dans une *Piramide renversée, acrostique*, on apprend que la Dame à qui Bretin donnoit tant de préceptes, ou inutiles, ou dangereux, se nommoit *Marguerite Chapelain*. Le Poëte

PHILIBERT BRETIN.

PHILIBERT BRETIN.

ne nous dit pas qui elle étoit : il l'aimoit, c'eſt tout ce qu'il vouloit qu'on en ſçût, & qui a dû fort peu intéreſſer ſes lecteurs.

Ses *Meſlanges* ne méritent guéres plus d'attention que ſes poëſies amoureuſes. J'y lis, dès le commencement, un *Poëme de l'origine & ſource de la perfection de l'homme, où ſe reconnoît*, dit l'Auteur, *la pauvreté de la nature.* Comment le Poëte prouve-t'il cette pauvreté? C'eſt que les animaux ont preſque été en tout, ſelon lui, le premier modéle de l'homme. L'Hirondelle lui a appris à bâtir, le Roſſignol à chanter, l'Araignée & les Vers à ſoie lui ont montré l'art de filer, les poiſſons l'ont inſtruit à nager, &c. au lieu que ces animaux ont eu ſans maître tous les talens qui leur ſont propres, toute l'induſtrie que nous admirons en eux. Le Poëte oublie que tout ce qui reſpire dans la nature, ne tient ce qu'il a que de l'Etre ſouverain & infiniment ſage qui a tout créé, & de qui vient toute perfection. Je ne le trouve pas plus conſéquent, ni meilleur raiſonneur, lors même qu'il fait l'apologie de la poëſie, dans ſon *Inſtitution des Feſtes Lyriques, à la loüange des Muſes*; & tous les complimens dont il gratieu-

se celles-ci dans d'autres piéces, toutes les demandes qu'il leur fait, n'ont pas beaucoup servi à lui attirer les faveurs du Parnasse. Il nous donne, comme quelque chose de grand, un *Hymne acrostique* qu'il composa, dit-il, sur le champ, à l'âge de dix-sept ans : & que prouve cette piéce, sinon qu'il avoit quelque facilité à faire de mauvais vers ?

PHILIBERT BRETIN.

De trois Satyres, qui sont dans le même recueil, les deux derniéres sont contre un anonyme qui parloit mal de sa poësie, & qui avoit, sans doute, raison : la premiére est adressée à un Peintre, qu'il exhorte à se faire honneur de ses ouvrages en les exposant en public, & qui s'en faisoit peut-être beaucoup plus en les supprimant. L'Epitaphe de Louis Sachot, de Dole, *Licentié en Chirurgie*, ne m'apprend rien de plus, sinon que ce Licentié mourut jeune, & qu'il avoit des talens qui faisoient beaucoup espérer de lui. Il n'y a que l'Ode à André Thevet, Cosmographe du Roi, qui instruise de quelque fait. Bretin qui a composé cette Ode à la loüange de la *Cosmographie universelle* de ce mauvais Ecrivain, nous apprend qu'il avoit demeuré quelque tems dans la maison de Thevet, & qu'il

PHILIBERT BRETIN.

y avoit *écrit & dressé* une partie de cette Cosmographie. Son Ode devoit parer cet ouvrage, qu'on ne lit plus, & qui ne mérite point d'être lû : mais ceux qui étoient chargés de la donner à l'Imprimeur, l'oublierent ou la négligerent, & Bretin se vit réduit à la confondre avec ses autres poësies. Son recueil finit par deux piéces de l'Auteur en vers Latins, adressées à Anatole Adam, Poëte d'Auxonne, qui est très-peu connu. La devise de Bretin étoit tirée de son nom, Φίλη Βάρβιτος ; étymologie cependant qui est extrêmement forcée.

FLAMINIO DE BIRAGUE.

Le nom de Flaminio de Birague est plus connu que celui de Bretin, mais il n'est pas plus distingué sur le Parnasse. La naissance n'augmente pas les talens. Birague sorti d'une famille illustre de Milan, qui avoit toujours suivi le parti de la France, étoit peut-être le premier de son nom qui se fut amusé à faire sa cour aux Muses Françoises, mais il n'en reçut que des faveurs très-médiocres. Il étoit neveu du célébre René de Birague, qui fut suc-

ceſſivement Ambaſſadeur au Concile de Trente, Garde des Sceaux ſous Charles IX. & Chancelier de France, & qui étant devenu veuve de *Valence Balbiane*, fut promu au Cardinalat en 1578. Flaminio eut pour pere Charles de Birague, frere de ce Cardinal, Conſeiller d'Etat, & Chevalier des Ordres du Roi en 1580. Je ne ſçai de quelle famille étoit ſa mere : dans les poëſies qu'il lui adreſſe, il ne la nomme jamais que *Madame de Birague*. Pour lui, il ne prend point d'autre qualité que celle de Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi.

FLAMINIO DE BIRAGUE.

Poëſ. de Flamin. de Bir. fol. 33. 34. 40.

Il aima paſſionnément une Demoiſelle qu'il nomme *Marie*, & à qui il a conſacré la plus grande partie de ſes poëſies. Le reſte ne contient que quelques Sonnets, des Quatrains & Huitains, & une Elégie aſſez longue où il déplore le tems que ſes amours lui ont fait perdre, & le peu de ſatisfaction qu'il y a trouvé : c'étoit ce qu'il auroit dû prévoir avant de s'y engager ; mais la prévoyance & la paſſion ſont ennemies, & ſe trouvent rarement enſemble. La plûpart de ſes Sonnets ſont adreſſés aux Princes & aux Dames les plus diſtinguées de ſon tems par leur

FLAMINIO DE BIRAGUE.

naiſſance. La ſienne pouvoit le mettre en liaiſon avec les uns & les autres. Il ne dit rien dans toutes ces piéces, qui mérite d'être obſervé. Pluſieurs ſont adreſſées au Cardinal de Birague, ſon oncle, & c'eſt à lui que tout le recueil eſt dédié : c'étoit manquer, ce ſemble, à la décence, de faire préſent à un Cardinal de tant de poëſies amoureuſes. Ronſard, Blaiſe de Vigenere, & Blanquet, Poëte François, Secrétaire du Roi, ont auſſi les hommages du Poëte. Flaminio avoit lû avec trop de reſpect & de docilité les ouvrages du premier; il l'avoit choiſi pour modéle, & il n'en a pris que le galimathias & l'obſcurité. Les éloges qu'il accorde à quelques Auteurs de ſon ſiécle ne ſont pas non plus preuve de ſon goût; je vous en rapporterois pour exemple ſon Sonnet à Blaiſe de Vigenere, ſur ſa traduction de Tite-Live, ſi ſes vers n'étoient pas trop mauvais pour être cités.

Parmi quelques Epitaphes qui ſont partie du même recueil, telles que celle de *Valence Balbiane*, femme du Chancelier de Birague, de Louis de Birague, Lieutenant pour le Roi en Piémont, & un petit nombre d'autres, on lit celle de Jean de Laval, Marquis de

Nesles, qui avoit épousé Françoise de Birague, fille unique de René de Birague, le même que je viens de vous nommer. Cette Epitaphe n'est qu'un jeu de mots, peu convenable à ce genre de piéces :

FLAMINIO DE BIRAGUE.

Passant pense-tu pas de passer le passage
Qu'en mourant j'ay passé ? pense le mesme pas :
Si tu n'y penses bien, de vray tu n'es pas sage,
Car possible, demain passeras au trespas.

Le recueil des poësies de Flaminio de Birague porte le titre de *premieres Oeuvres*; mais je n'en ai point vû d'autres, & du Verdier ne cite que celles dont je viens de vous parler. On lit au commencement quelques piéces en vers Latins adressées à l'Auteur par Edouard du Monin, & d'autres en François par différens Ecrivains. Ce sont des éloges, & rien de plus.

EDOUARD DU MONIN.

Les vers d'Edouard du Monin ne font aucun honneur à Birague; ils sont presque inintelligibles. L'obscurité la plus profonde, une dureté insupportable, & le galimathias le plus ridicule forment le caractére des écrits de cet

EDOUARD DU MONIN.

Auteur. On ne peut lire de ſuite dix de ſes vers François, ſans y remarquer tous ces défauts. La liberté qu'il a priſe de forger un grand nombre de mots nouveaux, tant ſimples que compoſés, & l'affectation avec laquelle il a répandu, comme Ronſard, l'érudition à pleines mains, font paſſer tout ce qu'il a écrit, pour les productions d'un vrai pédant, & nullement pour celles d'un homme d'eſprit. Sa poëſie Latine ne vaut pas mieux que ſa poëſie Françoiſe; elle a les mêmes défauts. Dans ſa proſe même, qui ſembleroit devoir en être exemte, on diroit qu'il n'a voulu parler que par énigmes. La plûpart des Auteurs de ſon tems s'accordent cependant à le combler de loüanges, & à le faire regarder comme un homme extraordinaire. Selon Naudé dans ſon *Apologie des grands Hommes accuſés de magie*, il ſçavoit les langues Latine, Grecque, Hébraïque, Italienne & Eſpagnole, la Philoſophie, la Médecine, les Mathématiques & la Théologie; & il a fait un nombre prodigieux de vers Latins & François. Mais ſon érudition, quelque eſtimée qu'elle fût de ſes contemporains, quelque étenduë qu'elle paroiſſe en effet

EDOUARD DU MONIN. Nicer. Mém. t. 31.

dans ses ouvrages, n'est plus regardée qu'avec dégoût & avec mépris. Rien de moins estimable qu'une érudition toujours déplacée, enveloppée d'ailleurs dans un amas de métaphores qui n'ont rien de juste, rien de naturel, & d'expressions ridiculement recherchées, ou follement inventées dont le sens échappe au lecteur le plus patient. Du Monin se vante dans la préface d'une de ses piéces intitulée *Quasimodo*, d'avoir, à l'âge de vingt ans, vû lire publiquement ses ouvrages à Paris au Collége de Harcourt. Je veux le croire sur sa parole. Mais c'est moins là une preuve du mérite de ses écrits, qu'une marque de la prévention où l'on étoit à son égard, & de l'ignorance de ceux qui enseignoient dans ce Collége.

Cet Auteur étoit né à Gy en Franche-Comté vers l'an 1557. Il vint à Paris fort jeune, y fréquenta l'Université, & s'y fit admirer. La facilité extrême avec laquelle il composoit, soit en vers Latins & François, soit en prose, & dont il s'applaudit en plusieurs endroits, l'engagea à publier successivement divers ouvrages que personne n'entendoit, & que tout le monde loüoit. Son nom vola bientôt de Ville

EDOUARD DU MONIN.

en Ville, & le mauvais goût de ses amis soutint quelque tems sa réputation. Il se vante dans une piéce en vers Latins, intitulée, *Pictavica*, que la peste ayant affligé Paris, les Villes les plus considérables de la France le presserent de se retirer dans leur enceinte. Sa patrie fut la seule qui montra pour lui une grande indifférence en cette occasion; il s'en plaint, & attribue ce manque d'attention aux envieux que son mérite, à ce qu'il croyoit, lui avoit attirés. Il choisit la ville de Poitiers pour lieu de sa retraite, & il y fit connoissance avec Scévole de Sainte-Marthe avec qui il eut toujours depuis quelques liaisons.

Il étoit encore à Poitiers, lorsque le Parlement de Dole le sollicita de venir dans cette Ville. Mais d'un autre côté, l'Université de Paris & les amis qu'il s'étoit faits dans cette Capitale de la France, le rappelloient, & il se rendit à leurs vœux. C'est du moins ce qu'il dit dans plusieurs piéces où il n'a oublié aucune de ces époques glorieuses de sa vie. Si l'amour propre ne l'a point porté à exagérer, on doit être surpris qu'un homme si estimé, si recherché, se plaigne continuellement

que l'indigence l'ait ſuivi partout, & que la *pauvreté* ait toujours *été ſon pédant*, pour me ſervir de ſon expreſſion. Quoi qu'il en ſoit, il demeuroit à Paris au Collége de Bourgogne, lorſqu'il fut aſſaſſiné le 5. Novembre 1586.

EDOUARD DU MONIN.

Naudé, dans l'ouvrage déja cité, dit qu'il avoit vingt-ſix ans. La Croix-du-Maine lui en donne vingt-ſept, & Dorat dit la même choſe. Mais il devoit être âgé de vingt-neuf ans, puiſque dans ſon *Manipulus Poëticus*, imprimé en 1579. il parle de ſon portrait, où il étoit repréſenté âgé de vingt-deux ans : ce qui prouve qu'il les avoit alors, & qu'en 1586. il en avoit vingt-neuf. Il fut enterré dans l'Egliſe de ſaint Côme, auprès du ſavant Claude Deſpence, & la Croix-du-Maine lui fit en Latin une Epitaphe qui par ſa longueur & les loüanges dont elle eſt remplie, peut paſſer pour un vrai panégyrique. Elle eſt rapportée par le Pere Nicéron.

Dès la même année, preſque dès le même inſtant, la plûpart des Poëtes du tems firent connoître leurs regrets ſur la mort de du Monin. François Granchier, *Marchois, ſon neveu & eſcolier*, répandit ſes *larmes*, ſes *regrets &*

EDOUARD DU MONIN.

déplorations, & les notifia à tous les amis du défunt : un anonyme publia dans le même tems une Elégie sur le même sujet, & l'on vit paroître aussi la même année un *Recueil d'Epitaphes en plusieurs langues composés par plusieurs hommes doctes de France sur le* même *trespas.* Toutes ces poësies sont fort mauvaises. La premiére piéce du dernier recueil est l'Epitaphe composée par la Croix-du-Maine.

Du Monin méritoit peu assurément que tant d'Ecrivains s'intéressassent à sa perte. Je pourrois justifier le jugement peu avantageux que j'en ai porté, en vous citant plusieurs endroits de ses *nouvelles Oeuvres* imprimées en 1582. Mais je crois que vous m'en dispenserez sans peine. Dès l'entrée de ce livre, dès l'Epître dédicatoire à François de Vergy, Comte de Champlitte, Gouverneur pour Sa Majesté Catholique en Bourgogne, du Monin fatigue & rebute son lecteur par son verbiage dur, entortillé & inintelligible. Je comptois trouver quelque faits dans l'*avant-Discours de l'Auteur sur son François, où il fait mention des langues, & inconstance humaine*, & loin d'y apprendre quelque chose, je n'y ai presque rien compris. Il s'y joue de la maniére du monde

la plus ridicule ſur ſes noms de Jean, d'Edouard & de du Monin, & en donne des étymologies que perſonne ne ſera tenté d'adopter. Les deux diſcours du *Triomphe du Temps* & du *Triomphe de l'Eternité*, ſont imités de Pétrarque dont le Poëte François a fait écliper toutes les beautés. Le *Diſcours philoſophique & hiſtorial de la poëſie philoſophique* contient une eſpéce d'énumération des Poëtes Grecs, Latins & François qui ont traité de matiéres philoſophiques. Le ſujet étoit beau; un autre que du Monin auroit pû le rendre utile & agréable; mais je vous aſſure que cette piéce n'a rien qui la diſtingue des autres que ſon ennuieuſe prolixité. J'en dis autant des Hymnes de la Muſique, & de la nuit, de ſon Ode Pindarique avec ſtrophes & antiſtrophes, de ſon *Diſcours de la Quinteſſence des métaus, extrait d'un plus ample traité, contre un Chémiſte Flamand, impoſteur; de ſon Epithalame* pour le mariage du Duc de Joyeuſe & de Marguerite de Lorraine; & de la vingt-troiſiéme Idylle de Théocrite. Du Monin ne ſe montre ni Poëte, ni Philoſophe, ni même Ecrivain raiſonnable dans aucune de ces piéces. Il extravague dans ſes *Amours de Ron-*

EDOUARD DU MONIN.

EDOUARD DU MONIN.

delette & dans sa *Palinodérotie contenant le regret de tant de soleils passés dans lesdites amours* ; & c'est tout ce que je puis vous en dire de plus favorable.

Il n'est point de mon sujet de vous parler de ses poësies Latines, ni moins encore de sa traduction en vers Latins de la premiére semaine de Salluste du Bartas. Du Monin se fait un mérite de dire que cette traduction ne lui avoit coûté que deux mois, quoiqu'elle contienne environ sept mille vers ; mais ils sont si mauvais, ils rendent si peu exactement l'original que cet ouvrage ne sert nullement à prouver l'habileté du traducteur. Claude du Verdier l'a raillé avec raison sur le titre de *Beresithias* qu'il a donné à cette version, pour faire voir qu'il sçavoit un peu d'Hébreu ; rien en effet de plus ridicule & de plus puérile.

JEAN LE MASLE.

Jean le Masle a été un Ecrivain plus sensé & de meilleur goût. Quoiqu'ami de Ronsard, comme du Monin, quoiqu'aussi prévenu que lui en faveur de ce Poëte, il ne l'a point imité dans ses défauts. Il n'a presque traité d'ailleurs

que des ſujets utiles, & on peut encore lire aujourd'hui avec quelque ſatisfaction ce qui nous reſte de ſes poëſies. Il étoit né à Baugé d'une famille honnête, vers l'an 1533. puiſque dans ſon *Diſcours des incommodités de la vieilleſſe*, écrit en 1568. au mois de Mars, il dit qu'il n'avoit pas encore trente-cinq ans accomplis. Il apporta, en naiſſant, de grandes diſpoſitions pour l'étude. Mais ſes parens n'eurent pas le plaiſir de les cultiver. Le Maſle les perdit de bonne heure : un de ſes oncles, Mathurin Chalumeau, Sieur de Bernay, Avocat à Angers, ſuppléa à leur défaut, & lui ſervit de pere. Le Maſle lui en témoigne ſa reconnoiſſance dans les vers qu'il compoſa ſur la mort de cet Avocat :

JEAN LE MASLE.

Poëſ. de le Maſle, fol. 39 40. 55. 75. 78.

Fol. 361

Un oncle mien dedans ce tombeau dort,
Qui me voyant orphelin jeune & tendre,
De moy ſoigneux, me fit la lettre apprendre;
Eſtant icy mon appuy & ſupport.......
.... Un chaſcun l'appelloit
Sieur de Bernay, qui fut Advocat droict,
Rond & entier, non touché de fallace:
Car de juſtice il eſtoit amateur,
Et de la foy antique obſervateur,
Fuyant touſjours des Sectaires la trace.

Le sieur de Bernay inspira à son neveu les mêmes sentimens, le même amour de la justice & de l'équité, le même éloignement pour les nouveautés des Hérétiques qui faisoient alors beaucoup de progrès en France, & qui infectoient toutes les conditions.

JEAN LE MASLE.

Fol. 32. 53. & 68.

Le Masle ne quitta Angers que pour venir à Paris, où il prit les leçons de Jean Dorat, Professeur Royal, & celles du savant Turnebe. Le premier expliquoit alors Pindare & Théocrite. Le disciple goûta les leçons de son maître, & l'amour qu'il avoit témoigné pour la poësie étant encore à Angers, se changea deslors en une véritable passion.

Là je t'ouy du grand Lyriq de Thebe
Interpréter les œuvres doctement,
Et Théocrit : alors soudainement
D'un chaut desir mon ame fut saisie
De suivre icy la douce poësie,
Si bien qu'au trac m'arrestay des neuf sœurs,
Par quelque temps, espris de leurs douceurs.

C'est ce que le Masle écrivoit à Jean Dorat, depuis qu'il fut retourné dans sa Province. Mais comme il avoit peu de bien, & que les Muses ne conduisent que très-rarement à la fortune, il eut assez de sagesse pour se contenter

de s'amuser avec elles, & assez de docilité pour suivre les avis de son oncle qui lui avoit conseillé de s'appliquer sérieusement à l'étude du Droit.

JEAN LE MASLE.

Lors à regret les Muses je quitté,
Pour caresser Jason, Balde & Bartolle,
Et m'en allay de Bourges à l'escolle,
Où de Cujas, fameux & grand Docteur,
Je me rendy disciple & auditeur :
Là retenu du fil de sa harangue,
Par chascun jour je voyois de sa langue
Couler le miel, & grand plaisir prenois
A escouter une si docte voix,
En apprenant de Themis la science,
Dont ce Docteur a tant d'expérience, &c.

Il avouë cendant qu'il chercha à tempérer la sécheresse de l'étude des loix par les amusemens de la galanterie. Il étoit jeune & vif ; l'amour n'eut point de peine à entrer dans son cœur ; il l'écouta, soupira successivement pour plusieurs Demoiselles qui eurent assez de retenuë pour ne point répondre à sa passion ; il s'en plaignit, il fit parler les Muses en sa faveur ; les vers tendres, les Elégies plaintives, les chansons gayes & joyeuses, coulerent rapidement de sa plume ; il y perdit son tems & sa peine, & ce peu de succès le ren-

Fol. 2. 3. 35. 39. 44. 48.

JEAN LE MASLE.

dit assez sage pour ne plus desirer qu'une alliance chaste & légitime. Il eut même la prudence, vertu rare dans un Poëte, & plus encore dans un Poëte amoureux, de supprimer tous les vers que la passion lui avoit dictés.

Fol. 2. 3.

Or de tous les escrits qu'ay en l'âge premiere
Faits en assez grand nombre, aucun mettre en lumiere
Oncques je n'essayé : ains l'oubly paresseux
A tousjours englouty la mémoire d'iceux :
Veu qu'icy la jeunesse en tout mal advisée,
Communément du feu d'amour est embrasée,
Si bien que tous les vers faits en mes jeunes ans
Sont remplis de regrets & de soupirs cuisans.

Le feu de la guerre civile qui embrasoit alors presque toute la France, s'étant allumé à Bourges, le Masle qui ne se voyoit plus en sûreté dans cette Ville, fut obligé d'en sortir promptement. Il regagna sa patrie, & quelque tems après il y épousa la Demoiselle le Bigot, sœur de M. le Bigot, *Lieutenant général au Siege & Ressort Royal de Baugé*, & de Clément le Bigot, Religieux de l'Ordre de Saint Dominique : il a adressé à l'un & à l'autre des poësies Françoises & Latines. Il paroît que ce mariage fut heureux ; du moins le Poëte s'en applaudit dans plusieurs de ses

Fol. 53. 54.

Fol. 49. 74.

ses Sonnets, où il témoigne beaucoup d'amitié pour sa femme, & la louë de sa vertu, de son attachement pour lui, & des autres bonnes qualités qui font l'ornement des femmes. Depuis ce tems-là, à l'exception d'un voyage qu'il fit en Poitou, & dont on ignore le sujet, il demeura toujours à Baugé, où il exerça la profession d'Avocat avec beaucoup d'honneur & de distinction, suivant en tout l'exemple & les préceptes que son oncle lui avoit donnés.

JEAN LE MASLE.

Fol. 37.

Il ne falloit pas moins cependant que l'amour naturel qu'on a pour sa patrie, l'alliance que le Poëre y avoit contractée, & l'état qu'il y exerçoit, pour le retenir à Baugé. Le génie de ses habitans lui déplaisoit:

> Bien que ce lieu soit beau & delectable
> Autant que nul du climat Angevin,

dit-il dans le trente-septiéme de ses Sonnets,

Fol. 39.

> Bien qu'il produise, avecques le bon vin,
> Tout ce qu'il faut pour couvrir une table,
>
> Il ne m'est point plaisant & agréable,
> Veu que le peuple envieux & mutin
> S'y estudie à médire sans fin,
> Et s'abandonne à tout vice excréable.

JEAN LE MASLE.

> Voilà pourquoy j'abhorre telles gens,
> Si que reclus la plus grand part du temps,
> Me tiens icy en morne solitude, &c.

Fol. 74. Il s'explique sur le même sujet avec encore plus de liberté dans l'Ode qu'il envoya à M. le Bigot qui avoit blâmé le Sonnet, dont je viens de vous rapporter une partie, & dans une Epigramme qu'il composa contre un *Boiteux* qui sollicitoit contre lui les Juges de Baugé, durant le cours d'un procès qu'il ne défendoit que malgré lui.

Fol. 77. 78. Le Masle étoit intéressé personnellement à la défense de ce procès : mais on voit par vingt endroits de ses poësies, qu'il haïssoit la chicane, qu'il étoit plus disposé à céder ce qui lui étoit dû qu'à le répéter avec trop de sévérité. Exemt d'ailleurs de toute ambition, ne prenant que l'équité pour regle de ses actions, & content du gain légitime qu'il pouvoit retirer de son travail, il n'étoit ni courtisan, ni flateur, & fuioit plutôt qu'il ne cherchoit les occasions d'augmenter sa fortune. Les occupations de son état, le soin de sa famille, & l'exercice de la poësie partageoient tout son tems. Il ne négligeoit rien de tout ce que le devoir lui

prescrivoit ; mais quand il s'ennuioit, ou qu'il avoit quelque chagrin, les vers le soulageoient & le consoloient.

JEAN LE MASLE.

Fol. 2.

Je demeure enfermé, pensif & solitaire,
Tousjours en une estude, où estant de séjour
Je lis : ou bien j'escry, trompant ainsi le jour.
D'escrire & composer ma main n'est jamais lasse,
Et ores que grands biens un Poëte n'amasse
Au froid mestier des vers, toutesfois je ne puis,
Si tost qu'il me survient quelques maux ou ennuis,
M'empescher de courir soudain vers Calliope,
Pour me desennuier au milieu de sa troppe,
Quittant nostre pratique, alleché des douceurs
Du gentil Apollon & des neuf doctes sœurs......
Faisant seulement cas des hommes studieux,
Desquels l'esprit aislé voisine les haux cieux.
De ces rares esprits j'admire donc l'ouvrage,
Et à les imiter j'employe de mon âge
Gran' partie, escrivant, soit en prose, ou en vers,
Ores loüant les bons, & ores des pervers
Les vices reprenant, selon qu'ils en sont dignes,
Et qu'incité je suis par les Muses insignes :
Mon naturel me fait ce doux labeur choisir,
Dont pour loyer ne veux que mon propre plaisir.

Avec de pareils sentimens, on n'est point étonné que le Masle ait été si indifférent pour ses ouvrages, & que nous n'en ayons que la plus petite partie. Il nous parle lui-même des Hymnes, des

Fol. 46. 81. 4. & 90. & fol. 34.

JEAN LE MASLE.

Cantiques chrétiens, & des Satyres qu'il avoit composés, d'un Commentaire qu'il avoit du moins fort-avancé sur la coutume de son pays, d'un grand nombre de poësies qu'il avoit faites dans sa premiére jeunesse, & de quelques autres écrits, dont il n'indique point les sujets. Rien de tout cela n'a été mis au jour, & dans l'instruction en vers qu'il laissa à son fils *René le Masle*, il ne l'exhorte point à charger le public de ceux de ses écrits qu'il n'avoit pas voulu publier lui-même. Il n'est occupé dans cette instruction qu'à donner à ce fils des avis utiles pour la conduite de sa vie, & à le prévenir contre les piéges que le monde & les passions ne manqueroient pas de lui tendre.

Fol. 81.

Je ne souhaite pas qu'en pompeuse chevance,
Estats, honneurs, grandeurs, la fortune t'avance;
Veu que le plus souvent celuy-là qui poursuit
La science & vertu, la richesse le fuit:
Car pendant qu'intentif sa pensée il leur donne,
Tout autre avancement & profit l'abandonne.
Mais je n'estime icy félicité, ny heur
Que ce qui nous en est apporté par l'honneur:
Aussi vanter me puis, que sans point estre chiche,
Au monde j'ay vescu, n'estant pauvre, ny riche,
Si riche l'on ne dit cettuy-là qui de peu
Vit heureux & content, & qui jamais n'a peu,

Pour eſtre grand en biens, ſe mettre en ſervitude :
Mais touſjours libre & franc, a mis tout ſon eſtude
A pourſuir la vertu, qui eſt l'aimable pris,
Où doivent ardemment aſpirer nos eſprits, &c.

Les ſeuls écrits qui nous reſtent donc de Jean le Maſle, ſont en premier lieu, *le Bréviaire des Nobles, contenant ſommairement toutes les vertus & perfections requiſes à un Gentilhomme pour bien entretenir ſa Nobleſſe.* Cet ouvrage en proſe, n'eſt guéres qu'un Commentaire de celui qu'Alain Chartier avoit composé ſur le même ſujet, & dont je vous ai parlé. En ſecond lieu : *Annotations ſur le Criton de Platon, de la traduction de Philibert du Val, Evêque de Seez, avec la vie de Platon miſe en vers par le Maſle :* cet ouvrage a paru en 1582. in-4°. Enfin le recueil de poëſies Françoiſes & Latines, d'où j'ai tiré tout ce que je viens de vous rapporter, concernant Jean le Maſle.

L'Auteur, ami de la vertu, & vertueux lui-même, comme je vous en ai donné des preuves, n'a point cherché d'autres Mécénes à ſon recueil que les *Lecteurs vertueux :* c'eſt à eux qu'il adreſſe ſa préface en vers, & le langage qu'il y tient n'a pû en être déſavoüé. C'eſt le même langage qui regne dans tout

JEAN LE MASLE.

le recueil, ſans en excepter les ſoixante-quatre Sonnets, les Epigrammes & les Odes qui en ſont partie. Quoique le ſtyle du Poëte ait vieilli, comme le bon ſens & la ſolidité des choſes ne vieilliſſent point, j'ai lû avec plaiſir les ſept Diſcours du même, *de l'origine du Droit & Loix civiles*, adreſſé à M. Hurault, *Seigneur de Cheverny*, Garde des Sceaux de France, & *lors Chancelier de M. le Duc d'Anjou*; *de la Nobleſſe & de ſon origine*, à François de Belleforeſt, *Gentilhomme Commingeois*; *de l'origine des Angevins, enſemble des Manceaux & autres nations Gauloiſes*, à frere Jean Porthais, Religieux de l'Ordre de S. François; *de l'excellence des Poëtes & de leur honneſte liberté*, à Jean Dorat, Poëte du Roi; *des incommodités* de la vieilleſſe, à M. Gabriel d'Amours, Seigneur du Serrin, & Conſeiller du Roi en ſon grand Conſeil; *de la vraie amitié*, à René Michel, Seigneur de la Roche-Maillet, Gentilhomme Angevin; enfin *de l'excellence de la Théologie*, à René Benoît, Angevin, Docteur-Régent en Théologie, & Curé de Saint Euſtache à Paris. Dans tous ces Diſcours l'Auteur ſe montre inſtruit de la matiére qu'il traite, & ſage & judicieux dans

JEAN LE MASLE.

la maniére de la traiter. Il n'approfondit point ses sujets, il est même trop superficiel, & il manque un peu de critique dans ce qu'il rapporte de l'origine des Gaulois; mais il n'avoit pas entrepris de composer des traités en forme, & en général on ne peut que loüer son zéle, & même l'érudition qu'il fait paroître. Dans le Discours sur l'origine des Loix, il fait un bel éloge de M. Hurault de Chiverny; & dans celui sur l'origine des Gaulois, & en particulier des Angevins & des Manceaux, il donne presque toute l'histoire de la vie de Jean Porthais, qui a été en son tems un célébre Controversiste & un zélé Missionaire; & sa modestie le porte à avoüer que c'est des écrits même de ce Religieux qu'il a tiré la plus grande partie de ce qu'il a mis en vers dans ce Discours. Son Epître à Jean le Frere de Laval, contre les Poëtes lascifs, son Ode des loüanges de la Médecine, à Antoine du Four, *Docteur en icelle science*, suivie de l'Epitaphe de ce Docteur, son Ode à M. du Bouchet, Gentilhomme Angevin, Chevalier de l'Ordre du Roy, sur son mariage avec la Demoiselle de Crissé, & quelques autres piéces ne m'ont pas

JEAN LE MASLE.

paru non plus méprisables. Vous trouverez dans le même recueil quelques Epitaphes, la traduction du Dialogue de Lucien, qui a pour interlocuteurs Diogéne & Alexandre, & une satyre qui devoit servir de préface aux piéces du même genre que l'Auteur avoit composées, & qui sont demeurées manuscrites.

PIERRE D'ORIGNY.

Si Pierre d'Origny, Ecuyer, Sieur de Sainte Marie-sous-Bourg en Réthelois, n'a point fait d'autres poësies que son *Temple de Mars tout-puissant*, on doit lui accorder, comme à Jean le Masle, la qualité de Poëte sage & vertueux. Ce Champenois paroît avoir été attaché au service de François II. Roi de France. C'est pour ce Prince qu'il a bâti son Temple; c'est à lui qu'il l'a dédié; mais François II. n'est pas la Divinité qui y est honorée; ce n'est point non plus à ce Mars que la Fable qualifie de Dieu, que le Poëte veut qu'on dresse des autels, ou qu'on brûle de l'encens. Son but est plus noble, son intention est plus pure. L'édifice construit par d'Origny, dit son ami

Marc-Antoine Picart, dans une Ode préliminaire, est un Temple plus respectable :

PIERRE D'ORIGNY

Temple auquel n'habite
La fureur despite
Du boureau d'honneur,
Ny de sa Bellone
La rigueur felone,
Ny sanglant malheur......

Pour le sacrifice
Taureau ne Genisse
N'y sont égorgés ;
Ce qu'on y demande
Pour y faire offrande,
Ce sont cœurs purgés.

Honneur immortel
Présente à l'Autel
Le cueur vertueux ;
Mais il en rejette
Comme chose abjecte,
L'homme vicieux, &c.

Le poëme de d'Origny est en effet tout allégorique. C'est l'honneur qui conduit un jeune homme au Temple de Mars ; qui le défend sur la route contre la peur & la mort qui s'offrent à

PIERRE D'ORIGNY

lui pour l'effrayer & le décourager. Le même guide l'introduit chez le *Conseil*, qui lui donne des avis solides sur la maniére dont un jeune Gentilhomme doit se conduire au milieu des douceurs de la paix ou des horreurs de la guerre. Il est aïsé de sentir que cette fiction n'a été imaginée que pour donner une instruction indirecte à François II.

C'est dans la même vûë que *bon Conseil* prodigue ses éloges à la France, qu'il choisit dans l'histoire les exploits qui ont le plus illustré quelques-uns des Rois prédécesseurs du jeune Monarque, qu'il s'attache en particulier à lui rappeller une partie de la vie de Charlemagne & de saint Louis; & que s'il s'arrête au regne du Roi Jean, ce n'est que pour lui montrer que ce Prince n'a été malheureux, que parce qu'il n'avoit pas eu soin de prendre de bons conseils, ou qu'il n'avoit pas suivi ceux qu'on lui avoit donnés.

Jean de France estoit Prince en ce monde bien né,
Et en force & Soldatz heureux & fortuné.
Mais le mespris de moy qu'il eust dedans Poitiers,
A presque ruiné ses hoirs & héritiers:
Sa personne captive, & son fils mal mené
Selon le seul vouloir d'un peuple mutiné,
Embrouillerent si bien le Royaume, & si fort;

Que grans maux il en a souffert depuis à tort.
De ce mesme mespris la mort est ensuivie
Du bon Duc d'Orléans, qui conceut une envie,
Laquelle ne dura sans emprendre son feu
Entre les Principaux du Royaume qu'un peu.
Si bien qu'en délaissant toute honte & vergogne
Par vengeance mourut aussi Jean de Bourgogne.
Quel despit ! puisqu'un Roy contraint par ce mespris,
Porte le Chaperon d'un Prevost de Paris.
Quels maux sont advenus en ce monde, depuis
Que je fus d'eux trestous chassé & mis à l'huis.
Et toutefois si Jean m'eust voulu croire, adonc
Rien de tous ces maux-cy advenu ne fut onc.

Aux exemples, *Honneur* & bon Conseil joignent les avis. J'ai déja observé qu'ils m'ont tous paru sages & judicieux. Des Maîtres si parfaits pouvoient-ils en donner d'autres ? Je me contenterai de rapporter les suivans, qui sont communément moins ignorés que pratiqués.

Gardez l'honneur de Dieu, l'union de l'Eglise,
Et que sous vous le mal en bien on ne déguise.
Ne pensez la grandeur consister en querelle ;
Mais présentez raison, vous tenant de coste elle,
Si en la présentant, quelcun en fait refuz ;
Croyez : Dieu le rendra misérable & confuz.
Les armes bien souvent prises par convoitise,
N'ont pas sur leurs voisins si bonne serre & prise,
Comme l'on penseroit. . . . .

PIERRE D'ORIGNY

Si le monde apperçoit que vous desirez paix,
Tout le monde voudra se rendre sous le faix
De vostre saint fleuron de céleste équité, &c.

Le regne de François II. fut si court, que ce Prince n'eut guéres le tems de mettre ces avis à profit. Mais toute instruction qui a la vérité pour base, n'est pas bornée aux tems & aux personnes. Pour exciter le Prince à la vertu, le Poëte lui peint ainsi celui qui est le Maître des Rois comme des autres hommes.

Comme on n'apperçoit point, mais on sent bien Zéphire,
Lorsqu'ès grandes chaleurs doucement il respire :
Ainsi ce Dieu caché en un cueur magnanime,
Ne se voit, mais se sent de l'ardeur qu'il anime....
Aussi ne demandez en quel Temple il habite,
Car son Temple, pour vray, est le cueur qu'il incite
A venger l'innocent, l'orphelin, l'oppressé,
Quand en oppression vers lui s'est adressé.
Ce cueur, ce temple vif, est l'autel acceptable,
Et le vrai Sanctuaire où ce Dieu redoutable
Reçoit l'humble oraison de l'affligé qui crie,
Et de tout son pouvoir luy subvenir le prie, &c.

Vous voiez par cet extrait du poëme de Pierre d'Origny, que ce Poëte ne s'est pas mis en peine d'observer l'alternative des rimes masculine & féminine.

Il a été plus attentif aux choses, qu'aux regles de notre versification. Son poëme a été imprimé à Reims en 1559. in-8°. La Croix-du-Maine dit que l'Auteur vivoit encore en 1584.

GUY DE LA GARDE.

L'*Histoire & Description du Phœnix* imprimée dès 1550. est un ouvrage plus mêlangé que celui de d'Origny. Il fut *composé à l'honneur & loüange de Madame Marguerite de France, sœur unique du Roy*, & a pour Auteur *Maistre Guy de la Garde, Escuyer de Chambonas, Lieutenant du Séneschal de Provence, au Siége d'Arles*. Dans l'Epître dédicatoire en prose *au Seigneur Nicolas de Bernay, Aumônier ordinaire* de Marguerite de France, la Garde proteste qu'il n'avoit point eu intention, en composant les piéces qui composent ce recueil, de charger le public de ses productions. Il n'avoit voulu que s'amuser dans un tems où il suivoit la Cour du feu Roi, & divertir la Princesse Marguerite à qui toutes les fictions poëtiques étoient agréables. En vain durant le séjour de deux ans qu'il fit à la Cour, on le sollicita de faire imprimer ces

GUY DE LA GARDE.

poësies, on ne put l'y faire consentir. Mais obligé dans la suite de retourner à la Cour, M. de Bernay lui fit de nouvelles instances, & il se rendit enfin à cette douce violence. L'Epître où il s'explique ainsi, est datée de Paris le 20 Mai 1550.

L'ouvrage est composé de plusieurs piéces, dont il me suffira de vous indiquer le sujet. La premiére est une *Adresse de Phœbus à son Phœnix*, parce que l'Auteur feint que Phœbus envoie son recueil à la Princesse Marguerite, dont il fait un grand éloge. Cette *Adresse* est suivie d'une longue Epître à la même Princesse: elle est au nom du sieur de la Garde, & on y lit l'*argument* de son livre, pris du troisiéme Chapitre de l'Evangile selon S. Jean. Vient ensuite la Description du Phœnix. Le Poëte place sa résidence dans un lieu fortuné, digne de faire envie aux mortels, & d'être le séjour des Rois: il lui accorde une longue vie, une beauté au-dessus de tout ce qu'on peut concevoir de plus admirable, des couleurs bien variées, & dont chacune peut fixer les regards de ceux qui ne sont touchés que du beau: il parle de sa fin, de sa résurrection, & adopte toutes les

fables qu'on a débitées sur cet Oiseau imaginaire. Il a tiré une partie de ce qu'il rapporte, du poëme de Claudien sur le même sujet; mais en y ajoutant tout ce que son imagination a pû lui fournir de plus merveilleux.

GUY DE LA GARDE.

Je le trouve beaucoup plus ridicule dans l'*explication ou sens mystique* qu'il entreprend de donner du *Phœnix*. Quelle torture ne donne-t'il pas à son esprit pour appliquer tout ce qu'il venoit de dire de cet Oiseau fabuleux, tantôt à la France, qu'il appelle le *Phœnix des Royaumes*, tantôt à la Princesse Marguerite, au Roi son pere, au Prince régnant, dont il fait autant de Phœnix; tantôt à l'immortalité de l'Ame, à la résurrection, à la Religion. Cette explication est en vers de dix syllabes, de même que la Description.

Le Poëte termine son recueil par une piéce en vers de même mesure, adressée encore à Marguerite de France. C'est une *Invective de l'Auteur du Phœnix contre l'Usurpateur d'iceluy*. La Garde nous apprend dans cette piéce que lorsqu'il eut composé les précédentes, il les fit transcrire proprement, & revêtir d'une couverture noire, parce que la Princesse à qui il vouloit of-

GUY DE LA GARDE.

frir ce recueil, étoit veuve; mais que pour tempérer cet air lugubre, il y fit mettre divers ornemens, & graver en lettres d'or les titres & qualités de Marguerite de France. Il ajoute, que lorsqu'il se disposoit à faire son présent à la Princesse, on le lui vola, & qu'il le fit inutilement chercher. C'étoit enlever la Maîtresse à un Amant. Que faire dans une disgrace qu'on n'a pû empêcher! La Garde se saisit du seul reméde qu'il pouvoit apporter à cette infortune. Il fit faire une seconde copie de son recueil, enchérit sur les ornemens de la premiére, ne l'exposa plus au danger d'être prise, & se hâta de la présenter à la Princesse. Mais quel fut son étonnement, lorsqu'il vit la premiére copie entre les mains de Marguerite, & qu'il apprit que celui de qui elle la tenoit, s'étoit donné pour l'Auteur dudit recueil! Il se récria avec raison contre cette injustice: il demanda que l'usurpateur de son nom, de sa gloire & de son ouvrage vint se présenter avec lui devant la Princesse pour y recevoir la confusion qu'il méritoit, & sollicita Marguerite de France à ne point laisser un si grand attentat impuni, au cas que le coupable pût être connu. Car, dit-il,

Car trop grand est la faulte de celluy
Qui le labeur usurpe de l'autruy.
Et si est dit malheureux & infame
Celluy qui prend d'aultruy l'honneur & fame,
Et non moins est Larron cil qui desrobe
L'honneur d'aultruy, que luy oster sa robe:
Et toujours suit finistre advenement
La proye qui est ravie injustement.

GUY DE LA GARDE.

Par un endroit de l'explication ou sens mystique du Phœnix, on voit que la Garde, avant de composer cette *Invective*, avoit déja présenté sur le même sujet une Requête à la Princesse; que Marguerite la reçut, la lut, & promit de rendre justice au Poëte, mais que l'usurpateur ne put être découvert. *Il craignoit*, dit le Poëte, *vostre sentence*

Qui eust esté aumoins diffamatoire
De son honneur, & pour un exemplaire
A tout jamais, contre ceux qui corrodent
L'honneur d'aultruy, & leur travail desrobent.

Dans un Avis aux lecteurs qui est après l'Invective, l'Auteur du recueil indique tous ceux où il est parlé du Phœnix. Il réitere qu'il a *composé cet ouvrage à la suite de la Cour du feu Roy; privé de la commodité de livres; & que dès sa jeunesse il avoit esté dédié aux sacrifices*

tant graves de la Vierge Astrée, qui ne peut souffrir ses sacrificateurs fréquenter le Temple des Muses. C'est-à-dire, que l'étude de la Jurisprudence & l'exercice de la Justice l'avoient occupé dès sa jeunesse, & qu'il n'avoit pû suivre, autant qu'il l'auroit voulu, son inclination pour la poësie. Cet *Avis* est daté de Paris le 15 Juin 1550.

PIERRE BOTON.

Quelque peu d'estime que je fasse de de l'ouvrage de Guy de la Garde, j'en ai encore moins pour *la Camille de Pierre Boton*, *Masconnois*, & ses *Resveries & Discours d'un Amant désespéré.* Le Poëte prévient contre lui dès l'entrée de son livre. Son Avis au lecteur n'est qu'une insulte qu'il fait à quiconque aura eu la patience de lire son ouvrage. Il charge d'injures tous ceux qui ne lui prodigueront point leurs éloges; & sous prétexte de déplorer les défauts & les vices de son tems, on sent qu'il craint la critique; & que ce n'est que par cette raison qu'il veut qu'on regarde la plûpart des hommes comme prévenus ou dépourvus de jugement. C'est le tour, malignement grossier, qu'il

prend pour se donner le droit de mépriser tous ceux qu'il n'aura pour approbateurs. S'il modére sur la fin ce ton d'aigreur & d'emportement, en appellant aux lecteurs judicieux, ce n'est presque que pour faire entendre qu'il y en a très-peu de ce caractére.

PIERRE BOTON.

Cette hauteur & cet air de mépris convenoient moins à Boton qu'à tout autre : il manquoit du génie de la poësie, & d'ailleurs il étoit jeune, puisqu'il convient *qu'il ne faisoit qu'entrer dans l'Avril de ses ans*, lorsqu'il composa cet ouvrage. C'est envain que pour excuser les défauts dont il est rempli, & qu'il est forcé d'avoüer, il proteste que son dessein étoit de suivre le précepte d'Horace avant de publier son recueil; qu'il vouloit attendre que la maturité de l'âge le mît en état de le revoir & de le corriger; que ses amis l'avoient, malgré lui, livré à l'impression. Ces sortes d'excuses ne sont point recevables, quand elles seroient aussi vraies qu'elles sont communément fausses.

Boton a encore plus de tort de dire, qu'*en tout son livre un amour chaste est tellement dépeint, que le vice rougiroit auprès de telle pudicité, & qu'il a esté si so-*

PIERRE BOTON.

bre en ces amours, que l'on n'y trouvera mot qui ne ſoit honnête. Quelle idée veut-il par cette proteſtation nous donner de ſon goût, de ſon jugement & même de ſes mœurs. Pour moi je ne vois point de quelles autres expreſſions, que celles qu'il emploie, il auroit pû ſe ſervir, s'il eût voulu décrire l'amour le plus paſſionné & le plus profane. Quant à ce qu'il ajoute, que *ſous le nom de ſa Camille il a pû cacher la vertu, à laquelle devant que pouvoir parvenir, il nous faut endurer tant de traverſes*; c'eſt une miſérable défaite que tout le livre dément.

La Camille eſt le récit d'un rêve, composé en proſe & en vers. Amoureux dès l'âge de quatorze ou quinze ans, & déſeſpérant de pouvoir obtenir l'objet de ſa paſſion, le Poëte cherche la retraite la plus profonde, s'y livre aux ſoupirs & aux larmes, s'endort, eſt accueilli, toujours en ſonge, par diverſes beautés qui l'entretiennent d'amour, & à qui il fait part du ſien. Ces inſipides converſations, alternativement en proſe & en vers, ſont toutes d'un ſtyle ſi follement figuré, qu'il faudroit aujourd'hui rêver longtems ſi l'on vouloit trouver de ſoi-même les expreſ-

ſions & les tours dont l'Auteur ſe ſert. Après bien des entretiens de cette eſpéce, des lamentations, des actes de déſeſpoir, le Poëte eſt conduit dans la demeure de l'Amour, qu'il décrit au long, & ſi obſcurément que j'ai eu beaucoup de peine à comprendre ce qu'il vouloit dire. Il y voit des Amans de toute eſpéce, & dans toute ſorte de ſituations d'eſprit & de cœur, qui fixent ſes regards, & qui l'attendriſſent. Une eſpéce de Sorciére interroge ſur le ſort du nouvel hôte les Puiſſances infernales, la réponſe eſt favorable, le ſonge finit, notre Amant ſe réveille, & doute encore ſi tout ce qu'il a cru voir & entendre, n'a pas été réel.

PIERRE BOTON.

Boton n'eſt pas plus ſenſé dans les poëſies qu'il compoſa étant bien éveillé. Ce ſont cinq Elégies, toutes fort longues & très-mauſſades, une multitude de Sonnets entremêlés de pluſieurs Odes, le tout juſtifiant le titre qu'il a donné à ce recueil, *Réveries & Diſcours d'un Amant déſeſpéré.* Il y fait connoître par ces vers le tems où il les compoſoit.

Je chantois mon déſaſtre, & je roulois ces larmes
De mes deux yeux, alors que l'Alcide François
Bouleverſoit à bas les murs des Rochelois,

Et lorsqu'il animoit ses Soldats aux allarmes,
S'achettant un beau nom par le fait de ses armes, &c.

PIERRE BOTON.

Le Poëte finit par protester qu'il veut renoncer à l'Amour, se plaignant d'y avoir trop longtems asservi sa jeunesse. Je ne puis vous dire s'il a tenu parole. Dans son avis au lecteur, il promet d'autres fruits de ses études, *étant*, dit-il, *imbu & favorisé du sacré Aer des Muses, qui le poussera à entreprendre choses plus graves & sérieuses, que non pas ces amours*. On ne connoît de lui que l'ouvrage dont je viens de vous parler, & qui ne méritoit pas assurément les éloges que lui ont prodigués Jean Bonnefons, Morisot, Girard & autres, dont on lit les vers au commencement de la Camille. Boton se louë aussi lui-même dans des vers Latins qu'il a fait imprimer après son Avis au lecteur, & qui ne prouvent pas que l'indiscrétion de ses amis l'eût beaucoup fâché.

JEAN RUYR.

Il étoit fort rare dans le siécle où vivoit Boton de voir les Ecclésiastiques mêmes, qui s'amusoient de la poësie, observer dans leurs vers la décence de

leur état. Jean Ruyr, *Charmesien*, n'a pas suivi ce mauvais exemple. Ses Mêlanges poëtiques, imprimés en 1588. n'offrent rien que de convenable à sa profession. Je ne sçai pourquoi il n'y prend que la qualité de *Secrétaire des vénérables Doyen, Chanoines & Chapitre de saint Diey :* on voit par les *Antiquités de la sainte Vosge*, qu'il fut de plus Chanoine & Chantre de la même Eglise. Il étoit fils de Didier Ruyr, qu'il louë de sa charité dans un de ses Sonnets, & à qui il dit : JEAN RUYR.

Votre service a fait beaucoup d'amis ;
Votre vertu, à laquelle avez mis
Maints bons exploits, fait que l'on vous honore.
De moy j'apprends à la postérité
Que mon estude, & cette Muse encore
Ont print vigueur en vostre charité.

Il eut pour Précepteur Jean Wiriot, qui a été aussi Chanoine de saint Diez. Dans sa jeunesse, & avant d'embrasser, à ce qu'il paroît, l'Etat Ecclésiastique, il fit des vers profanes, qu'il abjura dans la suite, comme on le voit par sa premiére Ode, ou *Palinodie des premiers escrits de l'Auteur*. Il y invoque toutes les Divinités du Paganisme pour les sollicter d'anéantir ces piéces, & finit

JEAN RUYR.

par ce vœu, dont les expressions sont singuliéres.

Jesus soit mon art studieux,
Le Clou de sa dextre ma plume,
Mon ancre son Sang prétieux,
Et sa sainte Croix mon volume.
Le Parnasse où je veux dessigner mon repos,
C'est le cayer de ses divins propos.

Dans sa *Prosopopée à la Muse*, sur l'amitié qui étoit entre lui & Guillaume Beudot, Champenois, il dit encore :

Je quitte à son exemple,

il parle de son ami :

Les prophanes escris,
Pour un sujet plus ample
Dans lequel est compris
L'ordre & la discipline,
Qui dresse & illumine
Les mœurs & les esprits.

Il s'agit là, sans doute, de quelque ouvrage moral qu'il avoit entrepris; mais je ne sçai ce que c'est. Ses autres poësies consistent en Sonnets & en Stances sur la patience & la consolation dans les adversités, & sur plusieurs autres points de morale. Dans un autre Sonnet il se félicite du succès de la Ligue; ce

JEAN RUYR.

ce qui prouve qu'il étoit attaché à cette faction que le faux zéle enfanta & soutint : ce Sonnet est adressé au Cardinal de Vaudemont, de la Maison de Lorraine. Ses Dialogues, entre des Bergers, sur la naissance de Jesus-Christ; Sa Paraphrase sur l'Antienne pour la paix; & son *Sympose, ou Dialogisme dressé au festin sacerdotal de Gabriel de Reynette, grand Prevost de saint Diey, auquel vertu, science & honneur débatent qui aura prérogative de saluer les assistans*, sont des piéces qui montrent plus la piété de l'Auteur que son génie pour la poësie. Son *Discours à Maître Jacques Fournier, Docteur en l'un & l'autre Droit, Doyen de saint Diey*, n'est qu'un éloge de ce Doyen. Ruyr paroit avoir été fort attaché à tous ses confreres, & en avoir été fort aimé. C'est à chacun d'eux qu'il adresse cette multitude de petites piéces sur différentes vertus, qui font partie de ses mêlanges, & qui n'ont plus d'autre utilité aujourd'hui que de faire connoître ceux qui composoient alors le Chapitre de saint Dié.

On trouve dans le même recueil deux traductions dont je vous ai parlé, l'une des *Triomphes de Pétrarque, mis en vers François par forme de Dialogues*; l'autre

JEAN RUYR.

de l'*Elégie ou Complainte du Noyer, extraite des œuvres d'Ovide*. La premiére traduction prouve que Jean Ruyr entendoit bien la langue Italienne. Il lui échappoit aussi quelquefois des vers Latins, comme on le voit par ceux qu'il adressa à la Croix-du-Maine sur sa Bibliothéque Françoise. Cet Auteur n'étoit pas le seul Ecrivain de son tems avec qui Ruyr fut en liaison. Puisqu'on lit dans ses Mêlanges beaucoup de piéces de diverses personnes, en vers Latins & François, où l'on fait son éloge, c'est une preuve qu'il étoit au moins connu & estimé de ces Ecrivains. Ceux-ci sont fort obscurs aujourd'hui, mais ils passoient alors pour gens d'esprit, & avoient quelque réputation.

PIERRE DE JAVERCY.

Pierre de Javercy, Parisien, n'est pas plus connu maintenant ; mais on l'estimoit dans le seiziéme siécle, & il avoit mérité l'amitié de Jean-Auguste de Thou, à qui il dédia ses *Récréations puériles mises en vers François*, qui furent imprimées en 1589. Cet ouvrage, entiérement ignoré aujourd'hui, a été longtems entre les mains de la jeunesse,

pour qui l'Auteur l'avoit composé, & alors il n'étoit pas inutile à cet âge. Javercy n'y a pour but que de l'instruire de ce qu'il seroit honteux de ne pas sçavoir. Son intention se découvre dans le *Poëme des civilités de la Table*, qu'il n'a guéres que traduit d'un Poëte Latin qu'il ne fait connoître que par ces deux lettres J. S. & dans sa traduction paraphrasée, aussi en vers, de six Dialogues d'Erasme, sçavoir, le *Congé de joüer donné aux enfans par leur Maître*; le *Jeu de la paume*; le *Jeu de la longue-boule*; le *Devis ou Confabulation du sault*; la *Chasse*; la *Promenade*.

PIERRE DE JAVERCY.

Il instruit moins; mais peut-être a-t'il plû davantage aux jeunes gens dans sa traduction de ces huit Dialogues de Lucien; la *Délivrance de Prométhée*; la *Métamorphose d'Ino*; la *Naissance de Minerve*; la *Naissance de Bacchus*; la *Naissance de Mercure*; le *Ravissement de Ganimede*; la *Querimonie d'Amour contre Jupiter*; l'*Origine du discord des trois Déesses, touchant la Pomme d'or*. Javercy dit dans son Epître dédicatoire qu'il avoit connu le grand-pere de Jacques-Auguste de Thou; ainsi il devoit être avancé en âge en 1589. Il ajoute, qu'il avoit composé d'autres écrits, mais il n'en nomme aucun.

ANONYME.

Le *Recueil de tout ſoulas & plaiſir, & paragon de poeſie*, qui avoit paru dès 1562. n'avoit été donné de même que comme un livre de *Récréations* : mais le but de l'Anonyme étoit bien différent de celui de Javercy. Ce dernier n'avoit voulu qu'inſtruire ; l'Anonyme ne pouvoit que nuire aux bonnes mœurs. Son recueil d'Epîtres, Rondeaux, Ballades, Epigrammes, Dizains & Huitains, ne contient que des poëſies amoureuſes, ſouvent remplies d'obſcénités groſſiéres. Ce ſont toutes piéces de différens Auteurs, que l'Editeur s'étoit contenté de raſſembler ; mais il n'avoit puiſé que dans des ſources corrompuës. Il avoit choiſi ce qu'il y a de plus libre dans Clément Marot, & dans quantité d'autres Ecrivains qui avoient eu plus de génie que de ſageſſe, plus de facilité que de retenuë. Peut-être que l'Anonyme eſt lui-même Auteur de quelques-unes de ces piéces, comme de la *Deſcription de la ville de Chaſtres près Montlhery*, qui eſt très-détaillée, & qui peut ſervir encore aujourd'hui à faire connoître quelle étoit

alors la ſituation de ce lieu, le nombre de ſes Egliſes, ſes bâtimens, ſon commerce, &c. L'Auteur de cette Deſcription ſemble faire entendre qu'il étoit né dans cette petite Ville qui de nos jours a changé de nom pour prendre celui d'Arpajon.

ANONYME

JEAN DES PLANCHES.

Je ne fais pas plus de cas de la *Synathriſie, aliàs Recueil confuz*, donné en 1579. par Jean des Planches, Imprimeur à Roüen. C'eſt encore un amas de *Quolibets*, d'Epitaphes badines ou burleſques, d'obſcénités & autres ſottiſes, le tout recueilli de divers écrits. Des Planches dit qu'il l'avoit fait *en s'amuſant dans ſon Imprimerie :* il n'y étoit donc guéres occupé. La ſeule piéce de ce recueil qui méritoit de revoir le jour, eſt l'*Epitaphe d'un Chat*, par Joachim du Bellay ; mais elle étoit déja entre les mains de tout le monde. Le collecteur promettoit d'autres recueils ; s'il s'en eſt tenu à celui-ci, qui étoit déja de trop, il a bien fait.

JEROSME D'AVOST.

Dans ce recueil & dans le précédent on trouve quelques Anagrammes. C'étoit un genre de poësie fort à la mode alors. Jérôme d'Avost l'aimoit beaucoup, & se plaisoit à s'y exercercer. C'étoit un jeune Ecrivain, né à Laval, & qui dès l'âge de vingt ans étoit attaché au service de Marguerite de France, sœur du Roi Henri III. J'ai vu son portrait gravé en 1583. & il est dit qu'il n'avoit alors que vingt-cinq ans. Il fut lié avec nos deux anciens Bibliothécaires, la Croix-du-Maine & du Verdier, & avec les Demoiselles Philippe & Anne du Prat, filles de François du Prat, Baron de Thiern, qui se sont distinguées par leur esprit, & par leur connoissance des langues Latine & Italienne. D'Avost sçavoit les mêmes langues, & il en a donné des preuves dans plusieurs traductions. Je vous ai parlé de celle qu'il a publiée de trente Sonnets de Pétrarque, & de celle de la *Croisade*, poëme du Tasse, dont du Verdier n'a fait imprimer que le troisiéme Chant. Ses Anagrammes, imprimées en 1583. & qu'on lit aussi à la

Bibl. Fr. t. 7. p. 316. & suiv.
T. 8. p. 22.

suite de sa traduction des Sonnets de Pétrarque, imprimée l'année suivante, n'ont rien de naturel ; & l'explication en vers que l'Auteur donne de chacune, ne péche pas seulement par sa prolixité, elle manque encore souvent de justesse & de vérité. Je ne vous dis rien du style, vous jugez bien que je l'ai trouvé fort mauvais.

JERÔME D'AVOST.

J'ai lû dans le même recueil diverses piéces que d'Avost qualifie d'Elégies, mais je vous assure qu'elles n'ont rien qui convienne à ce genre de poësie. Ce ne sont communément que des sentimens amoureux, mal rimés, encore plus mal exprimés, adressés à quelques Demoiselles, dont le Poëte vouloit, sans doute, captiver la bienveillance, ou des complimens qui ne respirent pas toujours une galanterie fort délicate. Telles sont les piéces que d'Avost n'a pas craint d'envoyer aux deux Demoiselles du Prat. On dit qu'il soupiroit pour l'une ou l'autre ; mais on le laissa soupirer. Anne du Prat aimoit la poësie, & s'y exerçoit, puisque d'Avost lui fait ce compliment :

En vostre docte poësie
Tout est plein de Philosophie ;
Et les vers d'une gravité

JERÔME D'AVOST.

Telle, qu'ils défient la Parque;
Et du passeur l'aislée barque,
Targuez de l'immortalité.

Parmi les autres piéces, plusieurs sont adressées à Jean Dorat & à la Croix-du-Maine sur sa Bibliothéque. Il y a aussi une Elégie sur la mort de l'Historien François de Belleforest, arrivée au commencement de l'an 1583. D'Avost l'appelle *l'honneur & lumiére de la France :* il y a longtems que cette lumiére est éclipsée.

Si vous êtes curieux de connoître les autres ouvrages du sieur d'Avost, vous pouvez consulter les Bibliothéques de du Verdier & de la Croix-du-Maine. Ils lui donnent une traduction des amours d'Isméne & d'Isménias, faite sur une version Italienne : un *Dialogue des graces & excellences de l'homme, & de ses miséres & disgraces*, traduit de l'Italien d'Alphonse Ulloa : la version du quatriéme Volume des Epîtres de Guevare : celle d'une Comédie de Louis Dominichi, intitulée les deux Courtisannes : les Fleurs de Louis de Grenade, ou Sentences tirées des Ecrits de ce pieux Auteur Espagnol ; & des Quatrains sur la mort. D'Avost, dans ses poësies, ne fait mention que du

Poës. de d'Avost, p. 2.

Dialogue, traduit de l'Italien d'Ulloa. Comme il n'avoit que vingt-six ans lorsque du Verdier & la Croix-du-Maine faisoient cette énumération de ses ouvrages, j'en conclus qu'il aimoit le travail, & que s'il n'est pas mort jeune, ce qu'on ignore, il y a lieu de croire que ses écrits ont dû beaucoup se multiplier. Mais je ne connois que ceux que je viens de citer. JERÔME D'AVOST.

Fin du douziéme Volume.



BIBLIOTHEQUE FRANÇOISE.

****

On a rangé ce Catalogue suivant l'ordre des matieres qui sont traitées dans cet ouvrage : & afin que l'on trouve sans peine les jugemens que l'on porte des livres dont il y est fait mention, on indique ici les pages où il en est parlé. On a cru aussi devoir insérer dans ce Catalogue quelques écrits concernant les mêmes matieres, dont on ne dit rien dans l'ouvrage ; mais ces derniers sont en petit nombre.

HUITIE'ME PARTIE.

Poëtes François.

JEAN MAROT, de Caën, sur les deux heureux voyages de Genes & de Venise victorieusement mis à fin, par le très-Chrestien Roy Loys douziéme de ce nom, pere du peuple, & véritablement escript par iceluy *Jan* MAROT, alors Poëte & Escrivain de la très-magnanime Royne Anne,

Duchesse de Bretaigne, & depuis Valet de Chambre du très-Chrestien Roy François premier du nom. On les vent *à Paris, pour Pierre Rouset, dict le Faulcheur, par Maistre Geofroy Tory, de Bourges, Imprimeur du Roy* 1532. in-8°. *tome* II. *pages* 24. 25.

Recueil des œuvres de *Jehan* MAROT illustre Poëte François, contenant Rondeaulx, Epistres, Vers espars, Chants Royaux, 1536. in-16. *sans marque du lieu de l'impression, feuillets non chiffrés, avec gravures en bois, ibid. p.* 25. 26.

Jan MAROT, de Caën, sur les deux heureuses voyages de Genes & Venise, victorieusement mys à fin par le très-Chrestien Roy Loys douziesme de ce nom. Alors Poëte de la Royne Anne, Duchesse de Bretaigne, & despuis Valet de Chambre du très-Chrestien Roy François premier de ce nom, 1539. *avec les* œuvres de Clément Marot, *à Anvers, en la maison de Jean Steels*, in-8°. *ibid.*

Les mêmes œuvres de *Jean* MAROT (les deux voyages & ses autres poësies) nouvelle édition, *à Paris, chez Coustelier*, 1723. in-12. *ibid.*

Les mêmes, augmentées de quelques piéces, *dans le tome V. des* œuvres de Clément Marot (publiées avec des notes par M. l'Abbé LENGLET DU FRESNOY) *à la Haye*, 1731. in-12. *t.* II. *p.* 34. *& suiv. &* 85.

Les œuvres de *Clément* MAROT, Valet de Chambre du Roy, desquelles le contenu

s'ensuit. L'Adolescence Clémentine, & la suite de l'Adolescence, bien augmentées. Deux livres d'Epigrammes : le premier livre de la Métamorphose d'Ovide ; le tout par luy autrement & mieulx ordonné que par cy-devant, *à Lyon, chez Gryphius* (1538.) in-8°. *tome* II. *page* 61.

Les mêmes œuvres imprimées sur l'édition précédente, avec le même titre, *à Paris, par Anthoine Bonnemere*, 1538. ou 1539. in-16.

L'Adolescence Clémentine, aultrement les œuvres de *Clément* MAROT, de Cahors en Quercy, Valet de Chambre du Roy, faictes en son adolescence, avec aultres œuvres par luy composées depuis sa dicte adolescence, reveuës & corrigées selon la coppie de sa derniere recongnoissance, oultre toutes aultres impressions par cy-devant faictes, *à Anvers en la maison de Jehan Steels*, 1539. 2. vol. in-8°. (Les deux voyages de Jean Marot sont dans le second, avec une suite des poësies de Clément.)

Les œuvres de *Clément* MAROT, &c. augmentées d'un grand nombre de ses compositions nouvelles, par cy-devant non imprimées, &c. *à Lyon, chez Etienne Dolet*, 1543. in-8°. (au-devant est une Epître en prose de Marot à Dolet, laquelle dans d'autres éditions est un peu changée, & adressée en général aux Imprimeurs de ses œuvres.)

L'Adolescence Clémentine, aultrement les œuvres de *Clément* MAROT, Valet de

Chambre du Roy, faictes en son adolescence, avec le résidu despuys faict: le tout selon sa derniere recognoissance, *imprimé à Paris le 15. jour d'Avril 1538. par Denys Janot, Libraire*, in-16. *avec gravures en bois.*

L'Enfer de *Clément* MAROT, de Cahors en Quercy, Valet de Chambre du Roy. Item, aulcunes Ballades & Rondeaulx appartenants à l'argument; & en oultre plusieurs aultres compositions dudict Marot, par cy-devant non imprimées, *à Lyon, chez Estienne Dolet*, 1542. in-8°. (Ce recueil a au commencement une Epître en prose de Dolet à Lyon Jamet, dattée du 1. Janvier 1542.) *t. 11. p. 42. & suiv. 66. & suiv.*

Les œuvres de *Clément* MAROT, de Cahors, Valet de Chambre du Roy, plus amples & en meilleur ordre que paravant, *à Lyon, à l'enseigne du Rocher*, 1545. in-8°. —— Les mêmes, avec le même titre, *à Paris, par Guillaume le Bret*, 1546. in-16. —— Les mêmes, *à Lyon, chez Guillaume Rouille*, 1546. in-16. (imprimées par *Estienne Roussin & Jean Ausoult.*) —— Les mêmes, *à Lyon, par Jean de Tournes*, 1549. in-16. —— Les mêmes, *à Paris, par la veufve Françoys Regnault*, 1551. in-16. (*imprimées par Estienne Mesviere, à l'hostel de Vendome, près le College de Boncourt.*) —— Les mêmes, reveuës & augmentées de nouveau, *à Lyon, chez Guillanme Rouille*, 1554 in-16. (*imprimées chez Jean Ausoult.*) —— Les mêmes reveuës, augmentées de plusieurs choses, & disposées en beaucoup meilleur ordre que ci-devant.

—— Plus quelques œuvres de Michel Marot, fils dudit Marot, *à Nyort, par Thomas Portau*, 1596. in-16. —— Les mêmes, *à Lyon, pour Jean Gauthier*, 1597. in-16. —— Les mêmes, *à Lyon, par Jean de Tournes*, 1603. in-16. (avec quelques gravures en bois.) —— Les mêmes, reveuës & augmentées de nouveau, *à la Haye, chez Adrian Moetjens*, 1700. (avec l'abrégé de la vie de Clément Marot.) 2. vol. in-12.

Œuvres de *Clément* MAROT, Valet de Chambre de François I. Roy de France, reveuës sur plusieurs manuscrits, & sur plus de quarante éditions, & augmentées tant de diverses poësies véritables, que de celles qu'on lui a faussement attribuées : avec les ouvrages de *Jean* MAROT son pere, ceux de *Michel* Marot son fils, & les piéces du différend de Clément avec François Sagon, acompagnées d'une préface historique & d'observations critiques (par M. l'Abbé LENGLET DU FRESNOY) *à la Haye*, 1731. *quatre volumes in-4°. & six volumes in-12. tome* II. *pages* 61. 62. *& suiv.* 103. *& suiv.*

Plusieurs Traictez par aulcuns nouveaulx Poëtes, du différent de MAROT, SAGON & LA HUETERIE, avec le Dieu gard dudict Marot, 1538. in-16. *sans date ni indication du lieu de l'impression.* (Ce recueil contient le coup d'essay de Sagon, avec une response à celuy qui dict l'Imprimeur avoir beaucoup perdu à l'impression d'icelluy : le Dieu gard de Marot : le Vallet de Marot : la grande Généalogie de Fripelippes : Response à Marot dict Fripelippes : Rescript à Sagon & au Poëte champestre : le Rabais du

caquet de Fripelippes & de Marot : Remontrance à Marot, Sagon, la Huëterie, & au Poëte champêtre : Epiſtre à Marot, Sagon & la Huëterie : Apologie du grand Abbé des Cornards : Epiſtre contre Sagon & les ſiens : les Tréves de Marot & de Sagon, juſques à la fleur des febves : Reſponſe à l'Abbé des Cornards, de Roüen : le différent de Marot & de Sagon : Reſponſe d'ung qui ne ſe nomme point à l'Epiſtre de celluy qui ne s'eſt point nommé, adreſſée à Marot, à Sagon & Huëterie, en laquelle il blaſme Sagon, diſant qu'il a commencé le débat de Marot & de luy : le Banquet d'honneur ſur la paix faicte entre Clément Marot, Françoys Sagon, Fripelippes, Huëterie, & autres de leurs ligues : l'Adieu envoyé aux Dames de Court, au moys d'Octobre 1537. Marot à deux Cordeliers, avec la reſponſe d'un Cordelier à Marot ; ce ſont deux Epigrammes. *tome* 11. *pages* 88. *& ſuiv.*

Le même recueil, ſous le même titre, *à Paris*, 1539. in-16. (mais on y trouve de plus, 1. Une Epiſtre compoſée par Marot de la veuë du Roy & de l'Empereur à Nice. 2. Epiſtre à Marot par Françoys de Sagon, pour luy monſtrer que Fripelippes avoit fait ſotte comparaiſon des quatre raiſons dudict Sagon à quatre Oyſons. 3. Trois Dizains, 4. Un Dizain de Jean de Conches, de Valence en Dauphiné, où il louë l'Epiſtre de la veuë du Roy, &c. *ibid.*

Les diſciples & amys de Marot contre Sagon, la Huëterie & leurs adhérentz (ſçavoir, Apologie de Maiſtre *Nicole* GLOTE-

LET, de Victry en Partoys, pour Clément Marot, contre le coup d'Essay faict par ung Cérite ou Mathelineux, nommé Sagon : pour Marot absent contre Sagon, par *Bonaventure* (DES PERRIERS) Valet de Chambre de la Royne de Navarre : Epistre à Sagon & à la Huëterie, par *Charles* FONTAINE : Response à Charles Huët, dict Huëterie, qui feit du Mytouart le Grys, par *Charles* DE LA FONTAINE (c'est Charles Fontaine.) Epistre à Marot par ung sien amy : la Complaincte & Testament de Françoys Sagouyn, dict Sagon, envoyez à Fripelippes, Valet de C. Marot, par *C.* DE LA FONTAINE : Epitaphes de Françoys Sagouyn dict Sagon : le Valet de Marot contre Sagon : la grande Généalogie de Fripelippes, composée par ung jeune Poëte champestre (*Charles* HUET, dit LA HUETERIE) avecques une Epistre, adressant le tout à Sagon : le tout imprimé *à Lyon*, (*sans date*) *par Pierre de Sainčte Lucie, dičt le Prince*, in-8°. *tome* II. *page* 92. *& suiv.*

Le Discours de la vie & mort accidentelle de noble homme Guy Morin, Sieur de Loudon, par *François* DE SAGON, Secrétaire (de Felix de Brie, Abbé de S. Evroult) son vray amy, en vers François ; à la suite du livre intitulé : le Préparatif à la mort : livre très-utile & nécessaire à chascun Chrestien, translaté (par Guy Morin) de Latin (d'Erasme) en François, *à Paris, imprimé par Maistre Olivier Mallard, Libraire & Imprimeur du Roy, pour Galiot Dupré.)* 1537. in-16. *t.* II. *p.* 99. *& suiv.*

La Complaincte des troys Gentilzhom-

mes Françoys, occiz & mortz au voyage de Carrignan, bataille, journée de Cerizolles, par *François* DE SAGON, *à Paris, de l'Imprimerie de Denys Janot, Imprimeur du Roy en langue Françoise*, 1544. in-8°. *tome* II. *page* 100.

Epitaphes de la famille de Brie de Serrand, qui se lisent dans la Chapelle du Chasteau de Serrand en Anjou, (par SAGON) *dans les Remarques* de Gilles Ménage *sur la vie de Pierre Ayrault*, *ibid*. *p*. 101.

Epître du même SAGON, *Curé de Beauvais*, à Jean Bouchet (la cent neuviéme des Epîtres familieres de Bouchet) *ibid*. *p*. 92.

Chant de paix chanté par les trois Etats, par le même, en 1538. *t*. II. *p*. 99.

Blason du pied, par le même, imprimé avec les Blasons anatomiques du corps féminin; & dans le tome troisiéme des œuvres de Marot, édit. de 1731. *ibid*. *p*. 99.

Recueil d'Estrennes pour l'an 1539. en 1539. par le même, *ibid*. *p*. 99.

Le Triomphe de la grace & prérogative d'innocence sur la conception & trespas de la Vierge esleuë Mere de Dieu, par le même. *ibid*.

Apologie en défense du Roy très-Chrestien François I. du nom, fondée sur texte d'Evangile, contre ses ennemis & calomniateurs, par *F*. SAGON, 1544. *t*. II. *p*. 100.

La Réjouissance du Traité de paix en France, publiée l'an 1559. par le même, *ibid. p.* 102.

Poësies de *Michel* MAROT, 1°. Avec les contredits à Nostradamus par Antoine Couillard, Seigneur du Pavillon près Lorris en Gâtinois : 2°. Avec les poësies de Jean Marot, *à Paris*, 1722. in-8°. 3°. Avec les poësies de Jean & de Clément Marot, *édit. de Hollande*, 1731. in-4°. & in-12. *tome* 11. *pages* 103. 105. 106.

Le Printemps de l'humble Espérant, aultrement dict *Jehan* LE BLOND, Seigneur de Branville, où sont comprins plusieurs petitz œuvres semez de fleurs, fruict & verdure, qu'il a composez en son jeune aage, fort récréatifs, *à Paris, en la boutique de Arnoul Langelier*, 1536. in-18. *t.* 11. *page* 107.

Les Ruisseaux de Fontaine : œuvres contenant Epîtres, Elégies, Chants divers, Epigrammes, Odes & Estrennes pour cette présente année 1555. par *Charles* FONTAINE. Parisien. Plus y a un Traité du passe-temps des amys ; avec un translat d'un livre d'Ovide, & de vingt-huit Enigmes de Symposius, traduits par ledit Fontaine, *à Lyon, par Thibauld Payan*, 1555. in-12. (*le privilege est du* 16. *Janvier* 1552.) *t.* 11. *p.* 125. *& suiv.*

Les Sentences du Poëte Ausone, sur les dits des sept Sages. Odes & autres compositions, pour inciter à la vertu : le tout nou-

vellement traduit & composé pour l'utilité d'un chacun, par M. *Charles* FONTAINE, Parisien, *à Lyon*, *par Jean Brotot*, in-12. (*le privilege est daté de Villiers-Cotteretz le* 1. *Octobre* 1555.) *ibid. p.* 132. 138. *& suiv.*

Odes, Enigmes & Epigrammes adressés pour Etreines au Roy, à la Royne, à Madame Marguerite, & autres Princes & Princesses de France, par *Charles* FONTAINE, Parisien, *à Lyon*, *par Jean Citoys*, 1557. in-8°. (*le privilege est du* 1. *Octobre* 1555.) *tome* 11. *pages* 136. 137.

Ode de l'antiquité & excellence de la ville de Lyon, composée par *Charles* FONTAINE, Parisien, (avec plusieurs Epigrammes du même) *à Lyon*, *par Jean Citoys*, 1557. in-8°. *t.* 11. *p.* 135. 136. (Voyez ci-dessus ses piéces pour Clément Marot, & plus bas, sa contr'Amye de Court.)

Le Jardin d'amour, avec la Fontaine d'amour, contenant Elégies, tant inventées que traduictes (d'Ovide) Epistres, Epigrammes, & autres choses fort plaisantes & recréatives: le tout nouvellement imprimé (par *Charles* FONTAINE, Parisien) *à Lyon*, *par Benoît Rigaud*, 1588. in-16. *t.* 11. *p.* 139. 140.

La parfaicte Amye, nouvellement composée par *Antoine* HEROFT) depuis Evêque de Digne) dict la Maison-neufve, avec plusieurs aultres compositions dudict Autheur, sçavoir, l'Androgyne de Platon, traduict de Latin en (vers) Françoys; avec une Epistre de l'Autheur au Roy Françoys.

premier de ce nom: aultre invention extraicte de Platon, de n'aymer point sans estre aymé; & complaincte d'une Dame surprinse nouvellement d'amour, *à Troyes, par Maître Nicole Paris*, 1542. in-8°. (les deux piéces imitées de Platon, sont aussi dans le Sympose de Platon, traduit du Grec par Louis le Roy, *à Paris*, 1559. in-4°.) *tome* II. *pages* 141. 145. *& suiv.*

L'Amie de Court inventée par le Seigneur de BORDERIE, *à Paris, en la Boutique de Gilles Corrozet*, 1542. in-8°. (le privilége est du 9. Mars 1541.) *t.* II. *p.* 148. *& suiv.*

Opuscules d'amour, par HEROET, LA BORDERIE, & autres divins Poëtes, *à Lyon, par Jean de Tournes*, 1547. in-8°. (Ce recueil contient, 1°. tout ce que l'on vient de citer d'Heroët & de Borderie. 2°. La contre-Amye de Court, par *Charles* FONTAINE (contre l'Amie de Court de Borderie) *t.* II. *p.* 151. *& suiv.* 2. L'Expérience de M. *Paul* ANGIER, Carentennois, contenant une briefve défense en la personne de l'honneste Amant pour l'Amye de Court, contre la contre-Amye, *t.* II. *p.* 153. *& suiv.* 3°. Le nouvel Amour inventé par le Seigneur PAPILLON, *ibid. p.* 154. 155. 4°. Le Discours du voyage de Constantinople, envoyé dudit lieu à une Damoyselle de France, par le Seigneur de BORDERIE, *ib. p.* 156. *& suiv.* Le même voyage de Constantinople, dans un recueil de vers, in-16. *à Lyon, par Thibauld Payen*, 1549. *t.* II. *p.* 154

Le Tuteur d'Amour, auquel est comprise

la fortune de l'Innocent en amours. Ensemble un livre où sont Epistres, Elégies, Complaintes, Epitaphes, Chants royaux, Ballades, Rondeaux & Epigrammes, le tout composé par *Gilles* D'AURIGNY, dit le Pamphile, in-16. *sans date, ni indication du lieu de l'impression.* —— Le même, sous ce titre : le Tuteur d'Amour, auquel est comprise la fortune de l'Innocent en amours, ensemble un livre, où sont Epistres, Elégies, Complaintes, Epitaphes, Chants royaux, Ballades, Rondeaux & Epigrammes : le tout composé par *Gilles* D'AURIGNY, dit le Pamphile, *à Lyon, par Jean de Tournes*, 1547. in-8°. —— Le même, reveu, corrigé & augmenté de plusieurs des œuvres de l'Auteur trouvées après sa mort, ensemble quelques Epitaphes sur son trespas, *à Paris, au clos bruneau, par la veuve Guillaume le Bret*, 1553. in-16. *t.* 11. *p.* 167. *& suiv.*

La Peinture de Cupidon, par l'Innocent esgaré, (D'AURIGNY) *à Poitiers, chez les de Marnefs*, 1545. *ibid. p.* 178.

Contemplation sur la mort de Jesus-Christ, par laquelle est monstrée la différence qui est entre Adam céleste, & Adam terrestre, par le même 1547. *t.* 11. *p.* 178.

Trente Psalmes de David, traduits en vers par le même, *ibid. p.* 178.

L'Oraison de Mars aux Dames de la Court, ensemble la Response des Dames à Mars par *Claude* COLET, de Rumilly en Champaigne, nouvellement reveuë & cor-

rigée, oultre la précédente impreſſion. Plus y ſont adjoutées de nouveau aulcunes aultres œuvres dudict Autheur, *imprimé à Paris, chez Chreſtien Wechel*, 1548. in-8°.

Mars aux Dames de la Court, nouvellement faict & imprimé, 1544. in-12. *ſans indication du lieu de l'impreſſion, & ſans nom de Libraire.* C'eſt la premiere édition, *t.* II. *p.* 179. *& ſuiv.*

Les Controverſes des ſexes maſculin & féminin, par *Gratien* DU PONT, Seigneur de Druſac, *Toloze*, 1534. *in-fol. Gothique.* —— Les mêmes, avec la Requeſte du ſexe maſculin contre le ſexe féminin, les Plaidoyers pour l'un & l'autre, & l'Arreſt prononcé par Dame Raiſon, 1536. in-16. —— Les mêmes, *à Paris, par Jean Dupré*, 1541. in-8°. *t.* II. *p.* 184. *& ſuiv.*

Anti-Druſac, ou Livret contre Druſac, faict à l'honneur des femmes nobles, bonnes & honneſtes, par maniere de Dialogue, par *François* ARNAULT, Seigneur de Laborie, *à Toulouſe*, 1564. *t.* II. *p.* 191.

Autres Controverſes des ſexes maſculin & féminin, par *François* CHEVALLIER (de Bourdeaux, *Collégié au Collége de Foix à Toulouſe*) 1536. in-16. *t.* II. *p.* 192.

Le ſecond Enfer *d'Eſtienne* DOLET natif d'Orléans, qui ſont certaines compoſitions faictes par luy-meſme, ſur la juſtification de ſon ſecond empriſonnement, *à Lyon*, 1544. in-16. *t.* II. *p.* 196. 197. *& ſuiv.*

Bref Discours de la République Françoise, désirant la lecture des livres de la sainte Escriture, luy estre loisible en langue vulgaire, par le même, *ibid. p.* 197.

L'Enfer de Cupido, par le Seigneur DES COLES, premiere impression, *à Lyon, par Macé Bonhomme*, 1555. in-8°. *avec gravures en bois, t.* 11. *p.* 204. *& suiv.*

Le Papillon de Cupido, inventé & composé par Maistre *Jehan* MARTIN, Seigneur de Choysi, Disjonnois, *à Lyon, chez Thibaud Payen*, 1543. in-8°. (La Croix-du-Maine en cite une autre édition faite la même année in-8°. *à Paris, par Jacques Fezandat, pour Nicolas Duchemin*, & dit que c'étoit la seconde édition de ce poëme faite à Paris,) *t.* 11. *p.* 207. *& suiv.*

Le Livre des visions fantastiques, *à Paris*, 1542. in-8°. *t.* 11. *p.* 210. *& suiv.*

Le Casteau d'*Amours*, par *Pierre* GRINGORE, in-8°. *Gothique*, (*sans nom de lieu, ni d'Imprimear*; mais on voit à la fin par accrostiche le nom de l'Imprimeur, *Philippe Pigouchet*; celui du Libraire, *Simon Vostre*, & celui de l'Auteur, *Gringore.*) —— Item, *à Paris, Jean Trepperel*, in-8°. *sans date.* (Du Verdier en cite une édition *de Paris*, in-8°. 1500. & une *de Lyon, chez François Juste*, in-12.) *t.* 11. *p.* 216. *& suiv.*

Les folles Entreprises par le même, *à Paris, Pierre le Dru*, 1505. in-8°. *avec gravures en bois.* —— Item, *sous le même titre*,

on lit à la fin : *cy finist le livre des folles Entreprises, imprimé à Paris, l'an mil cinq cens & sept, le* VI. *jour de Janvier*, in-12.) —— Item, *sous ce titre :* les folles Entreprises qui traitent de plusieurs choses moralles, imprimées nouvellement *à Paris*, (*en* 1510.) in-8°. *sans nom d'Imprimeur, t.* 11. *p.* 217. 218.

Les Abus du monde, par le même, *à Paris, par Pierre le Dru*, 1504. *le* 10. *jour d'Octobre*, in-8°. (Le P. Nicéron en cite une édition chez le même en 1509. in-8°.) —— Item, *à Lyon, par Anthoine du Ry*, in-16. *sans date, ibid. p.* 219. 220.

L'Espoir de paix, par le même, in-16. *au second feuillet est ce titre plus ample* : l'Espoir de paix, & y sont déclarés plusieurs gestes & faicts d'aucuns Papes de Rome; lequel Traité est fait à l'honneur de très-Chrestien Louis XII. de ce nom, Roy de France, rédigé & composé par *Pierre* GRINGORE. Et à la fin on lit : *imprimé pour Gringore le* 8. *Février* 1510. *t.* 11. *p.* 222.

La Chasse du Cerf des Cerfs, composée par *Pierre* GRINGORE, in-16. *sans date, ibid. p.* 222.

Le jeu du Prince des Sots & Mere sotte, joüé aux Halles de Paris, le Mardi gras, l'an 1511. *t.* 11. *p.* 222.

Les Fantaisies de Mere sotte, par le même, in-8°. *sans date, ni nom de lieu ; avec gravures en bois : le privilege est du* 17. *Octobre* 1516. —— Item, *sous ce titre* : les Fantaisies

taisies de Mere sotte, contenant plusieurs belles hystoires moralisées, *imprimées nouvellement à Paris, (par la veuve Jehan Trepperel & Jean Jehannot,* 1525. in-4°. *avec gravures en bois, ibid. p.* 223. 224.

Les mêmes propos composés par *Pierre* GRINGORE, Hérault d'armes de illustre, très-hault, très-puissant Prince Anthoine par la grace de Dieu Duc de Calabre, Lorraine & Bar, Comte de Provence & de Vaudémont, &c. *nouvellement imprimés à Paris par Phelippe le Noir, Libraire & Relieur en l'Université de Paris, l'an* 1522. *le* 7. *de Décembre* in-8°. *Goth. avec figures.* —— Item, *à Lyon, Olivier Arnoullet, le* 16. *Juin* 1635. in-16. *ibid. p.* 224. 225. *& suiv.*

Entreprinse de Venise, avecque les Cités, Chasteaux, Forteresses & Places que usurpent les Vénitiens, des Roys, Princes & Seigneurs Chrestiens, par le même, in-18. *vers* 1509. *Il n'y a que sept feuillets, t.* XI. *p.* 222.

Les Ditz & Auctoritez des sages Philosophes, par le même, in-8°. *huit feuillets, sans date, ibid. p.* 223. 224.

Les Proverbes dorés, attribués au même, in-16. On lit à la fin : *cy finient les cent nouveaulx Proverbes dorés & moraux, ibid. p.* 223.

Notables Enseignemens, Adages & Proverbes, faits & composés par *Pierre* GRINGORE, dit Vauldémont, Hérault d'armes

de haut & puiſſant Seigneur M. le Duc de Lorraine, nouvellement reveus & corrigés, avecques pluſieurs aultres adjouſtés, oultre la précédente impreſſion, avec privilege du Roy noſtre Sire. *On les vend à Paris en la ruë ſaint Jacques, à l'enſeigne de l'Eléphant, devant les Mathurins*, in-12. *Le privilege eſt du* 15. *Novembre* 1527. *tome* 11. *pages* 228. 229.

Les Faintiſes du monde, *Paris*, *Galiot Dupré*, 1532. in-16. —— Le même, *ſous ce titre* : les Faintiſes du monde qui regne, in-8°. *ſans date*, —— Item, in-4°. —— It. *à Paris*, *Michel le Noir*, in-4°. *t.* 11. *p.* 223. 228. *& ſuiv.*

Les Ditz de Maiſtre Aliborum qui de tout ſe meſle, attribués à GRINCORE, in-8°. *trois feuillets*, *ſans date*, *ni marque du lieu de l'impreſſion*. *t.* 11. *p.* 229. 230.

Les Viſions de Mere ſotte, par le même, *Paris*, *Denys Janot*, 1534. (ſelon du Verdier.) *t.* 11. *p.* 229.

Paraphraſe & dévote expoſition ſur les ſept très-précieux & notables Pſeaumes du Royal Prophéte David, non ſans cauſe ditz pénitentiels; car dévotement récités & prémédités réduyſent les Pénitents de l'eſtat du péché à l'eſtat de grâce & vertu, mis en ryme Françoiſe par *Pierre* GRINGORE, par le commandement de Madame Renée de Bourbon, Ducheſſe de Lorraine, *Paris*, 1541. in-16. *t.* 11. *p.* 223.

Heures de Noſtre-Dame, tranſlatées de

Latin en François, & mises en ryme : additionnées de plusieurs Chants Royaulx figurés & moralisés sur les mysteres miraculeux de la Passion de nostre Rédempteur J. C. avec plusieurs belles Oraisons & Rondeaulx contemplatifs, composés per *Pierre* GRINGORE, dict Vaudémont, Hérault d'armes, &c. par le commandement de Madame Renée de Bourbon, Duchesse de Lorraine, *à Paris*, *Jehan Petit*, in-4°. *avec figures*. (On en a beaucoup d'éditions.) *ibid. p.* 223. 230.

La Complainte de la Cité Chrestienne, faite sur les Lamentations de Jérémie, par le même, *Paris*, *Pierre Bige*, in-16. (selon du Verdier.) *t.* II. *p.* 229.

Le Blason des Hérétiques (cité par le même.) *ibid.*

Le Chasteau de Labour, par le même, (attribué mal-à-propos à Octavien de Saint Gelais) *à Paris, par Gillet Couteau demourant en la ruë Garnier-Saint-Ladre près la faulse porte Saint Martin*, in-4°. *sans date*, *avec gravures en bois*, *ibid. p.* 332. *& suiv.*

Contredits du Prince des sotz, autrement dit Songe creux, *à Paris*, in-18. *sans date*, (au moins dans l'exemplaire que j'ai vû,) (par *Pierre* GRINGORE.) —— Le même, *sous ce titre :* Contredicts de Songe creux, *à Paris*, *par Nicolas Couteau*, *Imprimeur*, *pour Galiot Dupré*, *achevé d'imprimer le* 2. *jour du mois de May*, 1530. in-12. *t.* II. *p.* 238. *& suiv.*

Epiſtre de Clorinde à Rhéginus. par le même, in-8°. *ſans date, ibid. p.* 241.

Rondeaulx en nombre trois cens cinquante ſinguliers & à tous propos, *nouvellement imprimés à Paris*, in-18. *ſans date, en caracteres Gothiques, t.* 11. *p.* 241. 242.

L'Amoureux tranſy ſans eſpoir, *nouvellement imprimé à Paris*, par *Jean* BOUCHET, Procureur à Poitiers, *à Paris, par Jehan Janot*, in-4°. *Gothique*, 1507. *t.* 11. *p.* 245. 248. *& ſuiv.*

Les Angoyſſes & remedes d'amour du Traverſeur en ſon adoleſcence (*Jean* BOUCHET, Procureur à Poitiers) *à Poitiers, par Jehan & Enguilbert de Marnef, freres*, 1537. in-16. *caracteres Italiques.* —— Les mêmes, *à Lyon, par Jean de Tournes*, 1550. in-16. —— Item, *avec* l'hiſtoire d'Euryale & de Lucreſſe, *à Roüen*, 1599. in-12. *t.* 11. *p.* 249. *& ſuiv.*

Les Regnars traverſant les périlleuſes voyes des folles fiances du monde, compoſées par *Sébaſtien* BRAND, lequel compoſa la Nef des fols, dernierement imprimées à Paris, & autres pluſieurs choſes compoſées par autres facteurs, *imprimé à Paris, pour Anthoine Vérard*, petit in-fol. *ſans date, Gothique, avec fig. en bois.* (Cet ouvrage n'eſt pas de Sébaſtien Brand, mais de *Jean* BOUCHET,) *t.* 11. *p.* 254. *& ſuiv.*

Opuſcules du Traverſeur des voyes périlleuſes (*Jean* BOUCHET) nouvellement par luy reveuz, amandez & corrigez, Epi-

ftre de Juftice à l'inftruction & honneur des Miniftres d'icelle. Le Chappelet des Princes. Ballades moralles. Déploracion de l'Eglife excitant les Princes à paix, *à Poitiers, par Jacques Bouchet à la Celle le 9. d'Avril* 1526. in-4°. *Gothique, tome* 11. *pag.* 262. *& fuiv.*

Le Temple de bonne renommée, & repos des hommes & femmes illuftres, trouvé par le Traverfeur des voyes périlleufes, (*Jean* BOUCHET) en plorant le très-regretté décès du feu Prince de Thalemont, unique filz du Chevalier & Prince fans reproche, *à Paris, pour Galiot Dupré, le* 2. *Janvier*, 1516. in-4°. *Gothique, t.* 11. *p.* 267. *& fuiv.*

Le Panégyric du Chevallier fans reproche (Louis de la Trimouille) en profe & en vers, par *Jean* BOUCHET, *à Poitiers, par Jacques Bouchet le* 28. *Mars* 1527. in-4°. *Gothique, t.* 11. *p.* 274. *& fuiv.* (Les Epîtres en vers qui font partie de ce recueil, ont paru féparément en 1536.) *ibid. p.* 280.

Le Labirynthe de fortune & féjour des trois nobles Dames, compofé par l'acteur des Renards traverfans & Loups raviffans, furnommé le Traverfeur des voyes périlleufes, (*Jean* BOUCHET) *à Poitiers, par Jacques Bouchet à la Celle & devant les Cordeliers, le* 26. *de Mars* 1524. *privilege du* 6. *de Novembre* 1522. in-4°. *Gothique.* —— Le même Livre réimprimé *à Paris*, in-4°. *Gothique, fans date, par Philippe le Noir.* —— Le même réimprimé in-4°. *Gothique, fans date, à Paris, pour Alain Lo-*

trian, *tome* 11. *pages* 280. *& suiv.*

Les Triumphes de la noble & amoureuse Dame, & l'art de honneftement aymer, composé par le Traverseur des voyes périlleuses, nouvellement imprimé *a Paris*, 1537. in-8° *Gothique*, (en prose & en vers.) —— Le même, *à Paris*, *par Etienne Groulleau*, avec une Analyse des trois parties de ce livre, 1555. in-8°. *non Gothique.* —— Le même, *à Paris*, *par Guillaume de Boffozel*, 1536. in-fol. *Gothique* —— Le même, *ibid. pour Ambroise Girault*, *le* 21. *jour de Juin*, 1536. in-fol. *Gothique. t.* 11, *p.* 284. *& suiv.*

Le Jugement poëtic de l'honneur femenin & séjour des illuftres, claires & honneftes Dames, par le Traverseur (*Jean* BOUCHET) *à Poitiers*, *le* 1. *jour d'Avril* 1538. *par Jean & Enguilbert de Marnef, freres*, in-4°. *Gothique. t.* 11. *p.* 291. *& suiv.*

Les anciennes & modernes Généalogies des Roys de France, & mesmement du Roy Pharamond, avec leurs Epitaphes & effigies, par *Jean* BOUCHET, *à Poitiers*, *par Jacques Bouchet*, *le* 27. *de Novembre*, 1531. in-4°. *Gothique*, prose & vers. —— Le même, *à Paris*, *chez Galiot Dupré*, 1536. in-16. —— Le même, *sous ce titre* : les Généalogies, Effigies & Epitaphes des Roys de France, récentement reveuës & corrigées par l'Auteur mesme : avecque plusieurs aultres opuscules, le tout mis de nouveau en lumiere par le dict Autheur, *à Poitiers*, *chez Jacques Bouchet*, *& Jehan & Enguilbert de Marnef*, *freres*, 1545. in-

fol. (Les opuscules ajoutés sont :) 1. Epitaphes de plusicurs Princes & aultres personnes particulieres. 2. Le Chappellet des Princes. 3. Rondeaulx. 4. Ballades morales. 5. Epître de la déploration de l'Eglise. 6. Dizains sur les Apophtegmes des sept Sages de Grece, & de leurs meurs & vie. 7. Des Angoisses d'amours. 8. Quatrains & Cinquains donnant mémoire des temps d'aulcuns mémorables faictz. 9. Patrons selon l'ordre de A. B. C. pour les filles qui veulent apprendre à écrire. *tome* 10. *pages* 262. *& suiv.* 2;4. *& suiv.*

Triomphes du très-chrestien, très-puissant & invictissime Roy de France, François premier de ce nom, contenant la différence des Nobles. par *Jean* BOUCHET, *à Poitiers*, 1550. in-fol. *t.* 11. *p.* 300. *& suiv.*

Epîtres morales & familieres du Traverseur, (*Jean* BOUCHET) *à Poitiers*, *chez Jacques Bouchet*, *& Jean & Enguilbert de Marnef*, *freres*, 1545. in-fol. *t.* 11. *p.* 303. *& suiv.*

Fiction poëtique en forme d'Epître à la la loüange de Jean Bouchet, par *Pierre* GERVAISE, Assesseur de l'Official de Poitiers. (C'est la vingt-deuxiéme des Epîtres familieres de Bouchet.) *t.* 11. *p.* 329. *& suiv.*

La Nef des fols, traduite par *Pierre* RIVIERE, Poitevin, Avocat : & le Recueil des vertus, en vers, par le même, *ibid.* *p.* 332. *& suiv.* (Voyez aussi le tome 10.

de cette Bibliothéque Françoise, *p.* 191.)

Epître à Jean Bouchet, par *Germain* EMERY, ou AYMERY, Licentié ès Loix, & Avocat à Poitiers. (C'eſt la quarantiéme des Epiſtres familieres de Bouchet.) *tome* II. *page* 338.

Epître à Jean Bouchet (la quarante-quatriéme des Epîtres familieres de celui-ci,) par *Jean* PARMENTIER, de Dieppe. *t.* II. *p.* 338.

Autres Poëſies du même, recueillies & publiées par *Pierre* CRIGNON, contenant la Moralité très-élégante à dix perſonnages, à l'honneur de l'Aſſomption de la Vierge Marie, *à Paris*, 1531. in-4°. *ibid. p.* 342.

Epître à Jean Bouchet, par *Pierre* COTTEREAU, Chanoine prébendé en l'Egliſe de Paris. (C'eſt la cent vingt-troiſiéme des Epîtres familieres de Bouchet.) *t.* II. *p.* 347.

Autre Epître à Bouchet, par *François* Thibault, Licentié ès Droits, & Avocat à Poitiers, *ibid.* Le Débat de l'eſprit amoureux, du même, cité par Bouchet. *ibid.*

Deux Epîtres à Jean Bouchet (parmi les Epîtres familieres de celui-ci,) par *Germain-Colin* BUCHER. *t.* II. *p.* 348. *& ſuiv.*

Réponſe (en vers) de *Jacques* LE LIEUR, Orateur & Poëte de Roüen, à Jean Bouchet : parmi les Epîtres familieres de celui-ci. Et trois Chants Royaux du même, ci-

tés par Bouchet. *tome* II. *pages* 352. 353.

Epître de Maiſtre *Jean* BRECHE, Avocat à Tours, à Jean Bouchet, Procureur à Poitiers, (parmi les Epîtres familieres de Bouchet,) *ibid. p.* 353.

Le Manuel Royal ou Opuſcules de la doctrine & condition du Prince, partie en proſe, partie en rime; avec le Commentaire de Plutarque de la doctrine du Prince: enſemble les quatre-vingt Préceptes d'Iſocrate, du régime & gouvernement du Prince, par le même, *à Tours*, 1541. in-4°. *ibid. p.* 354.

L'honneſte exercice du Prince, livre premier en vers, par le même, 1544. *ibid. p.* 355.

Dialogue de Narciſſe ou Narciſſus, & d'Echo, par *Jacques* GODARD, Curé & Chanoine de la Chaſtre en Berry, *à Poitiers*, 1539. *t.* II. *p.* 356.

Petit Traité, du même, auſſi en vers, contenant la déploration de toutes les priſes de Rome depuis ſa fondation par Romulus juſqu'à la derniere priſe par les Eſpagnols, *à Paris*, 1528. in-8°. *ibid.*

Epître Latine & Françoiſe, du même, à Maiſtre Jean des Foſſez, Lieutenant du Bailly en Berry. *ibid.*

Deux Epîtres en vers, de *Jean* D'AUTHON, Abbé d'Angle, Hiſtoriographe de Louis

XII. l'une dans le *Panégyric du Chevalier sans reproche* par Jean Bouchet ; l'autre à la fin du *Labyrinthe de fortune*, par le même. *tome* 11. *pages* 360. 361.

Epîtres (du même) envoyées au Roy très-Chrestien de-là les Monts par les Estats de France, avec certaines Ballades & Rondeaulx sur le faict de la guerre de Venise composées, *à Lyon*, 1509. in-4°. *ibid. p.* 361.

L'Exil de Gênes la superbe, faict par frere *Jean* D'AUTHON, Historiographe du Roy, in-4°. 1508. *ibid. p.* 362.

Triumphes de France, translatés de Latin en François, selon le texte de Curre Mamertin, par *Jean* DIVRY, Bachelier en Médecine à Paris, *a Paris, par Jean Barbier pour Guillaume Eustace*, 1508. in-4°. *t.* 11. *p.* 364. (avec quelques autres poësies du même Divry.)

Poëme, du même, sur l'origine & les conquestes des François, depuis le partement de Francion fils d'Hector de Troyes jusqu'à présent, 1508. *ibid. p.* 366. 367.

Les Faits & Gestes de très-révérend Pere en Dieu Monsieur le Légat, translatez de Latin en Françoys par Maistre *Jehan* DIVRY, Bachelier en Médecine, selon le texte de Fauste Andrelin : avec l'Epitaphe de Guy de Rochefort, Chancelier de France, translatée du même. *ibid. p.* 368.

Epître aux Romains attribuée au même,

imprimée avec l'*Exil de Gênes la superbe*, de *Jean* D'AUTHON. *ibid. p.* 368. 369.

L'Esperon de discipline pour inciter les humains aux bonnes lettres, stimuler à doctrine, animer à science, inviter à toutes bonnes œuvres vertueuses & moralles, par conséquent pour les faire cohéritiers de J. C. expressément les nobles & généreux; lourdement forgé & rudement limé par noble homme Fraire *Antoine* DU SAIX, Commandeur de Sainct Antoine de Bourg-en-Bresse.

La seconde partie de l'Esperon de discipline, en laquelle est traicté de la nourriture & instruction des enfans, mesmement nobles & généreux, qui pour l'origine, entretien & consummation de vraye noblesse extraicte de bonnes mœurs & gestes magnanimes, doibvent requerir science; à ce que le sens qu'on quiert, soit en son temps à eulx acquis, 1532. in-8°. *sans indication du lieu de l'impression. tome* II. *p.* 376. *& suiv.*

Petitz Fatras d'ung Apprentis, surnommé l'Esperonnier de discipline (par le même) *à Lyon, par Olivier Arnoullet, le* 8. *de Février*, 1538. in-8°. — Item, deux autres éditions, l'une in-12. l'autre in-16. l'une en 1537. l'autre sans date : toutes deux sans indication du lieu de l'impression; & à la suite de deux *Traités de Plutarque, traduits en François par* DU SAIX. *ibid. p.* 374. 394. *& suiv.*

Le Blason de Brou (ou piéces en vers

du même, sur l'Eglise de Brou) Temple nouvellement édifié au pays de Bresse par très-illustre Princesse Marguerite d'Autriche, Duchesse de Savoye, & Comtesse de Bourgoigne, *à Lyon*, in-8°. *par Claude Nourry, sans date. ibid. p.* 374.

L'Opiate de sobriété composée en Caresme pour conserver la santé de Religion, *à Lyon*, 1553. in-4°. *ibid. p.* 375.

Marquetis de diverses pieces assemblées, par *Antoine* DU SAIX, contenant Epigrammes & Emblêmes, *à Lyon*, 1559. in-8°. *ibid. p.* 375.

Epître à une Dame. Dialogue de Cupidon & de Venus. Et conformité de l'Amour au navigage, par *Jacques* COLIN, Lecteur & Secrétaire du Roi François I. & Abbé de saint Ambroise de Bourges, *à la suite de sa traduction de quelques endroits des Métamorphoses d'Ovide, donnée sous ce titre* : le Procès d'Ajax & d'Ulysses pour les armes d'Achilles, contenu au treiziesme livre de la Métamorphose d'Ovide, translaté en langue Françoise, *à Lyon, par Pierre de Tours devant Nostre-Dame de Confort*, 1547. in-8°. *Et dans le recueil intitulé* : le Livre de plusieurs piéces, c'est-à-dire, faict & recueilly de divers Autheurs, comme de Clément Marot, & autres, *à Lyon, par Thibauld Payen*, 1549. in-16. *t.* II. *p.* 401. *& suiv.*

Les Marguerites de la Marguerite des Princesses, très-illustre Royne de Navarre, *à Paris, par la veufve François Regnaud*,

1554. 2. vol. in-16. *tome* 11. *pages* 409. & *ſuiv.*

La Fable du faux Cuyder, contenant l'hiſtoire des Nymphes de Diane, tranſmuées en Saules, faite par une noble Dame de la Court (*Marguerite* DE VALOIS) envoyée à Madame Marguerite, fille unique du Roy de France. Avec autres compoſitions (tant de Marguerite de Valois, que de quelques anonymes) *à Lyon, par Jean de Tournes*, 1547. in-8°.

La même Fable du faux Cuyder, & autres piéces de la même, *dans le recueil intitulé* : le Livre de pluſieurs piéces, *à Lyon, par Thibauld Payen*, 1549. in-16. *t.* 11. *p.* 413. 414. 421.

Déploration de Venus ſur la mort du bel Adonis : avec pluſieurs autres compoſitions, (par *Antoine* DU MOULIN Maſconnois, & autres) *à Lyon*, 1548. in-8°. *& en partie dans le Livre de pluſieurs piéces. t.* 11. *p.* 422. *& ſuiv.*

Le Chant des Seraines, avec pluſieurs autres compoſitions nouvelles, par *E. F.* (*Etienne* FORCADEL) *à Lyon, par Jean de Tournes*, 1548. in-8°. *t.* 11. *p.* 425. — Le même recueil augmenté de pluſieurs pieces. *ibid.* 1551. in-8°. — Le même, *ſous ce titre* : Œuvres poëtiques d'*Eſtienne* FORCADEL, Juriſconſulte, derniere édition reveuë, corrigée & augmentée par l'Auteur, *à Paris, chez Guillaume Chaudiere*, 1579. in-8°. *t.* 11. *p.* 422. *& ſuiv.* 425. *& ſuiv.*

La Poësie Françoise de *Charles* DE SAINTE MARTHE, natif de Fontevrault en Poictou, divisée en trois livres. Le tout adressé à très-noble & très-illustre Princesse, Madame la Duchesse d'Estampes, & Contesse de Poinctievre. Plus un Livre de ses amys, *imprimé à Lyon, chez le Prince*, 1540. in-8°. *tome* II. *pages* 433. *& suiv.*

Epître de Bigotius (*Guillaume* BIGOT, de Laval au Maine, Médecin & Philosophe) à Charles de Sainte Marthe, *à la fin du recueil précédent. ibid. p.* 439.

Les Loüanges de Jesus-Christ nostre Sauveur, poëme, par *Victor* BRODEAU, de Tours, Secrétaire & Valet de Chambre de François I. & de Marguerite de Valois, sa sœur, *à Lyon*, 1540. in-8°. *par Sulpice Sabon & Antoine Constantin. t.* II. *p.* 441. 442.

Saulsaye: Eglogue de la vie solitaire, par *Maurice* SCEVE, *à Lyon, par Jean de Tournes*, 1547. in-8°. — La même, *sous le seul titre* d'Eglogue de la vie solitaire, *dans le Livre de plusieurs pieces, à Lyon, par Thibauld Payen*, 1549. in-16. *t.* II. *p.* 445.

Arion, Eglogue sur la mort de François, Dauphin de France, fils de François I. qui mourut à Tournon, par le même, *à Lyon, par François Juste*, 1536. *ibid. p.* 445.

Les Blasons du front, du sourcil, de la gorge (par le même) avec les Blasons anatomiques du corps féminin, composés par plusieurs Poëtes François, *à Lyon, Fran-*

çois Juste, 1537. *ibid. page* 448.

Délie, objet de plus haute vertu, par le même, *à Lyon, chez Sulpice Sabon, pour Antoine Constantin*, 1544. in-8°. *Le privilege est du* 30. *Octobre* 1543. *t.* II. *p.* 446. *& suiv.*

Microcosme (poëme, du même, en trois livres) *à Lyon, par Jean de Tournes*, 1562. in-4°. *t.* II. *p.* 448. *& suiv.*

Les Diaphores, poësies de *Pierre* LOYAC, in-8°. (vers 1620.) *t.* II. *p.* 452. 453.

La Tricarite. Plus quelques Chants en faveur de plusieurs Damoëzelles, par C. (*Claude*) DE TAILLEMONT, Lyonoes, *à Lyon, par Jean Temporal*, 1556. in-8°. *t.* II. *p.* 454. *& suiv.*

Colloque social de Paix, Justice, Miséricorde & Vérité pour l'heureux accord des très-augustes Roys de France & d'Espaigne, par *Jean* DE LA MAISON-NEUFVE, *en* 1559. *selon du Verdier. t.* II. *p.* 456.

L'Adieu des neuf Muses, aux Roys, Princes & Princesses de France, à leur département du festin nuptial de François de Valois, Roy Dauphin, & de Marie d'Estuart, Royne d'Escosse, par le même, *en* 1558. *selon du Verdier. ibid. p.* 456.

Œuvres poëtiques de *Mellin* DE SAINT GELAIS, *à Lyon, par Antoine de Harsy*, in-8°. 1574. — Les mêmes, *à Lyon, chez Benoît Rigaud*, 1582. in-8°. — Les mê-

mes, nouvelle édition, augmentée d'un très-grand nombre de piéces Latines & Françoises, *à Paris*, (*Coutelier*) 1719. in-12. *tome* 11. *pages* 457. *& suiv.*

Les œuvres de *Hugues* SALEL, Valet de Chambre ordinaire du Roy, imprimées par le commandement dudit Seigneur, *à Paris, Etienne Roffet, dit le Faucheur*, in-8°. *sans date; mais le privilege est daté d'Abbeville, le* 23. *Févier* 1539. *t.* 12. *p.* 5. *& suiv.* —— Les mêmes, sous le même titre, *à Lyon, par Benoît Rigaud*, in-16. 1573. *ibid.*

Recueil d'aucunes œuvres de M. SALEL, Abbé de Saint Chéron, non encore imprimées, *à la suite des* Amours d'Olivier de Magny, *à Paris, par Estienne Groulleau, Libraire & Imprimeur*, in-8°. 1553. —— Les mêmes, *à la suite des* Amours d'Olivier de Magny, *à Lyon, par Benoît Rigaud*, in-16. 1573. *t.* 12. *p.* 11. *& suiv.*

Vers de la nativité de M. le Duc, premier fils de Monseigneur le Dauphin de France, par le même, *imprimés à Paris, par Jacques Nyverd*, l'an 1543. *ibid. p.* 14.

Les Amours d'*Olivier* DE MAGNY, Quercinois, & quelques Odes de luy: ensemble un recueil d'aucunes œuvres de M. Salel, Abbé de saint Chéron, non encore veuës, *à Paris, par Estienne Groulleau, Libraire & Imprimeur*, in-8°. 1553. *t.* 12. *p.* 24. *& suiv.* —— Les mêmes, *à Lyon, par Benoît Rigaud*, 16. 1573. *ibid.*

Les Gayetez d'*Olivier* DE MAGNY, à Pierre Paſchal, Gentilhomme du bas pays de Languedoc, *à Paris, pour Jean Dallier*, 1554. in-8°. *ibid. p.* 25. *& ſuiv.*

Les Soupirs d'*Olivier* DE MAGNY., *à Paris, pour Jean Dallier*, 1557. in-8°. (avec un Sonnet de Jean de Pardaillan, au commencement de ces Soupirs.) *ibid. p.* 28. *& ſuiv.*

Les Odes d'*Olivier* DE MAGNY, de Cahors en Quercy (diviſées en cinq livres) *à Paris, chez André Wechel*, 1559. in-8°. (*Le privilege eſt daté de Reims le* 11. *Juin* 1557.) *t.* 12. *p.* 32. *& ſuiv.*

Hymne ſur la naiſſance de Madame Marguerite de France, fille du Roy très-Chreſtien Henri II. *imprimée à Paris, chez Arnould l'Angelier, l'an* 1553. *avec pluſieurs autres vers Lyriques dudit Autheur* (ſelon la Croix-du-Maine.) *ibid. p.* 40.

Livret de folaſtries, à Janot Pariſien. Plus quelques Epigrammes Grecs, & des Dithyrambes chantés au Bouc d'Etienne Jodelle, Poëte Tragique (par *Ambroiſe* DE LA PORTE, Pariſien) *à Paris*, 1553. in-8°. *t.* 12. *p.* 27.

Les premieres Poëſies de *Jacques* TAHUREAU, dédiées à M. le réverendiſſime Cardinal de Guyſe, *à Poitiers, par les de Marnefz & Bouchetz, freres*, in-8°. 1554. (Cette édition eſt belle.) *t.* 12. *p.* 44. *& ſuiv.* 46. 47.

Sonnetz, Odes & Mignardises amoureuses de l'Admirée, par le même Auteur : *même édit. & de la même année. ibid. p. 45. & suiv.*

Sonnetz, Odes & Mignardises amoureuses de l'Admirée, par *Jacques* TAHUREAU, *à Lyon, par Benoît Rigaud*, 1574. in-16. *ibid.*

Les Poësies de *Jacques* TAHUREAU, du Mans, mises toutes ensemble, & dédiées au révérendissime Cardinal de Guyse, *à Paris, pour Robert le Mangnier*, 1574. in-8°. (avec des vers de Jean-Antoine de Bayf à la loüange de l'Auteur.) *ibid.*

La Médée, Tragédie, & autres poësies de *Jean* DE LA PERUSE, *à Poitiers, par les de Marnefz & Bouchetz, freres*, 1556. in-4°. *t. 12. p. 56. & suiv.*

Les Œuvres de *Jean* DE LA PERUSE, avec quelques autres diverses poësies de Claude Binet, Beauvaisin, 1573. *à Paris, par Nicolas Bonfons*, in-16. *ibid. p. 58. & suiv.*

Ode à Jean de la Péruse, par *Jean* BOICEAU, Sieur de la Borderie, Avocat à Poitiers, (*parmi les* œuvres de la Péruse.) *t. 12. p. 63. 64.*

Eclogue pastorale sur le vol de l'Aigle en France par le moyen de paix, où sont introduits des Bergeres, Paix & France, par le même BOICEAU, *à Lyon*, 1539. in-16. (selon du Verdier.) *ibid. p. 62. 63.*

Ode à Jean de la Péruse, par *Pierre-Marin* BLONDEL, *parmi les* poësies de la Péruse. *tome* 12. *pages* 68. 69.

Rymes de gentile & vertueuse Dame *D. Pernette* DU GUILLET, Lyonnoise, (avec une Epître en prose aux Dames Lyonnoises, par *Antoine* DU MOULIN, Mâconnois; & à la fin les Epitaphes de du Guillet, par *Maurice* SCEVE, & autres,) *à Lyon, par Jean de Tournes*, 1545. in-8°. *t.* 12. *p.* 70. *& suiv.* 75. 76. —— Les mêmes, avecque le Triumphe des Muses sur amour, & autres nouvelles compositions, *a Paris*, 1546. *de l'Imprimerie de Jeanne de Marnef*, in-16. *ibid. p.* 75. —— Les mêmes, en 1552. in-8°. *à Lyon, par Jean de Tournes*, (selon du Verdier.) *ibid. p.* 76.

Euvres de *Louize* LABÉ, Lionnoize, *à Lion, Jean de Tournes*, 1556. in-16. *pages* 176. *non chiffrées.* —— Les mêmes, *à Roüen, chez Jean Garou*, 1556. in-16. *t.* 12. *p.* 82. *& suiv.*

Pour Marot absent contre Sagon, par *Bonaventure* DES PERIERS: *piece de cent soixante-dix vers, imprimée dans le Recueil, intitulé*: les Disciples & amis de Clément Marot contre Sagon, la Huëterie & leurs adhérans, *à Lyon*, 1537. in-8°. *t.* 1 . *p.* 92. & *t.* 12. *p.* 88.

Recueil des œuvres de feu *Bonaventure* DES PERIERS, Vallet de Chambre de très-Chrestienne Princesse Marguerite de France, Royne de Navarre, (publié par Antoine du Moulin, Mâconnois,) *à Lyon*,

Jean de Tournes, 1544. in-8°. —— Le même, *à Roüen*, *sans date*, in-8°. *tome* 12. *pages* 93. *& suiv.*

Le Cantique de Moyse, par le même; imprimé avec les Psalmes, traduits par *Jean* POITEVIN, *à Poitiers*, 1551. in-8°. & diverses autres fois: & dans l'édition des œuvres de Clément Marot, *à la Haye*, 1700. *t.* 12. *p.* 95.

Les quatre Princesses de vie humaine, c'est-à-sçavoir, les quatre Vertus Cardinales, selon Séneque, translatées de Latin en rime Françoise, par le même, (dans le Recueil publié par du Moulin; & avec l'Andrienne de Térence, traduite en vers par des Periers,) *à Lyon*, 1555. in-8°. *t.* 12. *p.* 94.

Le Siécle d'or, & autres vers divers (par *Berenger* DE LA TOUR, natif d'Albenas,) *à Lyon*, *par Jean de Tournes & Guillaume Gazeau*, 1551. in-8°. *t.* 12. *p.* 96. 97.

Choréïde, autrement Loüenge du Bal, aux Dames, par *B.* DE LA TOUR, d'Albenas, *à Lyon*, *par Jan de Tournes*, 1556. in-8°. (La Naséïde, poëme, est dans ce Recueil. *t.* 12. *p.* 96. 99. 100.

L'Amie des Amies, imitation d'Arioste, divisée en quatre livres, par le même; avec d'autres poësies du même, (entr'autres, le premier livre de la Moschéïde,) *à Lyon*, *de l'Imprimerie de Robert Grandjon*, 1558. in-8°. *tome* 12. *pages* 101. 102.

L'Amie ruftique par le même, (felon du Verdier & la Croix-du-Maine.) *t. 12. p. 96.*

Epigrammes & Epitaphes par *Laurent* DE LA GRAVIERE, Secrétaire de M. le Vicomte de Joyeufe, (à la fuite de fa traduction en vers de cinq Eclogues du Mantuan, & de quelques Epigrammes de Jean Voulté & de Salmon Macrin,) *à Lyon, par Jean Temporal*, in-8°. 1558. *t.* 12. *p.* 104. *& fuiv.*

Le Raviffement d'Orythie, compofé par B. Tag. (*Barthelemi* TAGAULT,) à M. Roger de Vaudetar, Confeiller en la Court de Parlement, & Seigneur de Poully, *à Paris, chez André Wechel*, 1558. in-8°. *t.* 12. *p.* 106. 107.

L'importunité & malheur de noz ans: poëme, par M. B. (*Balthafar*) BAILLY, Confeiller à Troyes (& Echevin,) *de l'Imprimerie de Claude Garnier, à Troyes, le 24. Juillet* 1576. in-8°. *t.* 12. *p.* 107. 108.

Les Eftrennes de *Eftienne* THEVENET, dédiées à M. Charles de Dormans, Confeiller du Roy, & Maiftre ordinaire en fa Chambre des Comptes à Paris, Seigneur Chaftelain de Biévre, &c. *à Paris, par Denys Dupré*, 1574. in-8°. *t.* 12. *p.* 109. 110.

Les premieres œuvres de *Martin* SPIFAME, Gentilhomme François, Seigneur du grand Hoftel & d'Azi, dédiées au très-Chreftien Roy de France & de Pologne, Henri III. (avec une Harangue, en pro-

se, de la parfaicte amitié, & en quoy elle differe des autres, laquelle l'Auteur feint réciter en la présence d'une parfaicte Amye & parfaict Amy, qu'il introduist à ceste fin,) *à Paris, pour la vefve Lucas Breyer*, 1583. in-12. *tome* 12. *pages* 111. *& suiv.*

Nuptiale Sestine à l'honneur de Pierre de Rosel, Conseiller au Présidial de Nismes, & de Demoiselle Françoise de Savaz, sa femme, par *Philibert* BUGNYON, Docteur ès Droits, Avocat en la Sénéchaussée, Siége présidial de Lyon, & Parlement de Dombes; depuis Conseiller du Roy, & son Avocat en l'Election de Lyon & pays Maconnois, *à Avignon*, 1554. *t.* 12. *p.* 116.

Erotasmes de Phidie & Gélasine. Plus le Chant panégyricque de l'Isle Pontine, avec la gayeté de May (sans nom d'Auteur, mais par le même BUGNYON,) *à Lyon, par Jean Temporal*, 1557. in-8°. *Le privilege est du* 14. *Mars* 1555. *t.* 12. *p.* 114. *& suiv.*

Déploration Elégiaque sur le trespas de feu Jean de la Valette, Grand-Maître des Chevaliers de l'Ordre de saint Jean de Jérusalem, par le même, *à Lyon*, 1568. in-8°. *t.* 12. *p.* 116.

Déploration sur le trespas d'excellente Princesse Isabelle (ou Elisabeth) de Valois, Reine d'Espagne, par le même, *à Lyon*, 1568. *ibid.*

Souhait du peuple François sur l'heureux retour du Roy de Pologne (Henri III.)

par le même, *à Lyon*, 1574. avec la continuation du même souhait. *ibid.*

De la Paix & du profit qu'elle apporte, par le même, *à Lyon*, 1577. *ibid.*

L'Olive & autres œnvres poëtiques de *Joachim* DU BELLAY, Gentilhomme Angevin, *à Paris, de l'Imprimerie de Fédéric Morel*, 1568. in-8°. *tome* 12. *pages* 124. *& suiv.*

Le quatriéme livre de l'Enéïde de Vergile, traduict en vers Françoys : la Complaincte de Didon à Enée, prinse d'Ovide ; & autres œuvres de l'invention du Translateur, par *Joachim* DU BELLAY, *à Paris, pour Vincent Certenas*, 1552. in-8°. & 1561. in-4°. avec le cinquiéme livre de l'Enéïde, &c. *ibid. p.* 137.

Les Regrets & autres œuvres poëtiques de *Joachim* DU BELLAY, Angevin, *à Paris, Fédéric Morel*, 1558. in-4°. & 1565. in-4°. *t.* 12. *p.* 127. *& suiv.*

Le premier livre des Antiquitez de Rome, contenant une générale description de sa grandeur, & comme une déploration de sa ruine, par *Joachim* DU BELLAY, Angevin. Plus un Songe ou vision sur le même subject, du même Auteur, *à Paris, Fédéric Morel*, 1558. in-4°. & 1562. in-4°. *t.* 12. *p.* 126.

La Deffence & illustration de la langue Françoise, avec l'Olive augmentée : l'Antérotique de la vielle & de la jeune Amye :

Vers Lyriques. Le tout par J. D. B. A. (*Joachim* DU BELLAY, Angevin,) *à Paris, par Arnoul l'Angelier*, 1553. in-8°. & 1561. in-4°. *tome* 12. *pages* 124. *& ſuiv.* 132. *& ſuiv.*

Recueil de poëſie, préſenté à très-illuſtre Princeſſe Madame Marguerite, ſœur unique du Roy, & mis en lumiere par le commandement de ma dicte Dame, reveu & augmenté depuis la premiere édition, par le même, *à Paris, chez Guillaume Cavellat*, 1553. in-8°. *Le privilege eſt de* 1549. *& l'Epître dédicatoire du mois d'Octobre, même année.* —— Le même Recueil, reveu & augmenté, oultre les précédentes impreſſions, par l'Auteur *Joachim* DU BELLAY, Gentilhomme Angevin, *à Paris, de l'Imprimerie de Fédéric Morel*, 1558. in-8°. & 1561. in-4°. *t.* 12. *p.* 126. *& ſuiv.*

Entrepriſe du Roi-Dauphin pour le Tournoy, par le même, *à Paris*, 1559. in-4°.

Hymne au Roy, ſur la priſe de Calais, par le même, *à Paris*, 1559. in-4°. *t.* 12. *p.* 137.

Diſcours au Roy ſur la Tréve de l'an 1555. par le même, *à Paris*, 1559. in-4°. *ib.*

La Monomachie de David & Goliath, avec pluſieurs autres œuvres poëtiques, par le même, *à Paris*, 1561. in-4°.

Epithalame ſur le mariage de Philibert Emmanuel, Duc de Savoye, & Marguerite de France, Ducheſſe de Berry; & Entrepriſe

treprise du Roy-Dauphin pour le Tournoy, par le même, *à Paris*, 1561. in-4°.

Ode sur la naissance du petit Duc de Beaumont, par le même, *à Paris*, 1561. in-4°. *ibid.*

Divers Jeux rustiques, & autres œuvres poëtiques de *Joachim* DU BELLAY, Angevin, *à Paris, Fédéric Morel*, 1558. in-4°. *tome* 12. *pages* 124. *&* *suiv.*

Les œuvres Françoises de *Joachim* DU BELLAY, Gentilhomme Angevin, & Poëte excellent de ce temps, reveuës, & de nouveau augmentées de plusieurs poësies, non encores auparavant imprimées, au Roy très-Chrestien (Charles IX.) *à Paris, Fédéric Morel*, 1574. in-8°. (L'Epître dédicatoire au Roy, est de Guillaume Aubert: elle est datée du 20. Novembre 1568. Les poësies sur la mort de du Bellay sont à la fin de cette édition.) *Le volume contient* 560. *feuillets.* —— Les mêmes œuvres (sous le même titre) au Roy très-Chrestien Henry III. (avec la même Epître de Guillaume Aubert, & les poësies sur la mort de du Bellay,) *à Paris, par Fédéric Morel*, 1584. in-12. *Ce volume contient* 583. *feuillets.* —— Les mêmes œuvres, sous le même titre, *à Roüen, pour George l'Oyselet*, 1592. in-12. (On trouve de plus dans cette édition que dans les précédentes, un Sonnet de Dauphine des Jardins, de Provence.) —— Les mêmes œuvres, sous le même titre, *à Roüen*, 1597. in-12. 528. *feuillets.* *t.* 12. *p.* 124. 126. 132. *&* *suiv.* 138.

La Mesnagerie de Xénophon : les Reigles de mariage de Plutarque : Lettre de consolation de Plutarque à sa femme. Le tout traduit de Grec en François par feu M. *Etienne* DE LA BOETIE, Conseiller du Roy en sa Court de Parlement à Bordeaux : ensemble quelques vers Latins & François de son invention. Item, un Discours sur la mort dudict Seigneur de la Boëtie, par M. de Montaigne, *à Paris, Fédéric Morel*, 1571. in-8°. (Il n'y a point de vers François dans ce recueil, quoiqu'ils soient annoncés dans le titre.) *tome* 12. *page* 142.

Vers François de feu *Etienne* DE LA BOETIE, Conseiller du Roy en sa Cour de Parlement à Bordeaux, *à Paris, par Fédéric Morel*, 1572. in-8°. (Avec une Epître en prose de Montagne, éditeur de ce recueil, comme du premier, à M. de Foix, Ambassadeur à Venise.) *t.* 12. *p.* 145. *& suiv.*

Vingt-neuf Sonnets du même *Etienne* DE LA BOETIE, dans le premier livre, ch. 28. des Essais de Michel de Montagne, *édit.* in-4°. *d'Abel l'Angelier, à Paris*, 1588. & dans le tome 1. de l'édition in-4°. faite en 1725. *à Trévoux, sous le titre de Paris. ib. p.* 146. 147.

Les Eglogues & aultres œuvres poëtiques de *Jacques* BEREAU, Poictevin, *à Poictiers, par Bertrand Noscereau, Maistre Imprimeur en ladicte Ville*, 1565. in-4°. *Les pages de ce volume ne sont point chiffrées. t.* 12. *p.* 149. *& suiv.*

Hymne sur le mariage de François, Dauphin de France, & de Marie de Stuard, Roine d'Ecosse, par *Jacques* GREVIN, de Clermont en Beauvaisis, Docteur en Médecine, *à Paris*, 1558. *tome* 12. *page* 158.

Les Regrets de Charles d'Autriche, Empereur, cinquiéme du nom : ensemble la Description du Beauvaisis, avec quelques autres œuvres, par le même, *à Paris*, 1558. in-8°. *ibid.*

L'Olympe de *Jacques* GREVIN, de Clermont en Beauvaisis : ensemble les autres Euvres poëtiques dudict Autheur, à Gérard l'Escuyer, Prothénotaire de Boulin, *à Paris, de l'Imprimerie de Robert Etienne*, 1560. in-8°. (Les Jeux Olympiques, & le premier livre de la Gélodacrie, du même, avec l'Epitaphe de Henri II. ses Elégies, partie de ses Odes, sa Pastorale sur le mariage de Marguerite de France, Duchesse de Savoye, sont dans ce volume.) *t.* 12. *p.* 157. *& suiv.* 162.

Le Théâtre de *Jacques* GREVIN, de Clermont en Beauvaisis, à très-illustre & très-haulte Princesse Madame Claude de France, Duchesse de Lorraine : ensemble la seconde partie de l'Olympe & de la Gélodacrye (avec un Discours en prose sur les Théâtres, quelques Odes, Epithalames, Sonnets, Epitaphes, & des traductions en vers Grecs & Latins de quelques piéces de Grevin,) *à Paris*, *pour Vincent Sertenas*, 1562. in-8°. (le portrait gravé de l'Auteur est au-devant de ce volume : les piéces de Théâtre sont, César,

Tragédie ; la Tréſoriere & les Eſbahis ; Comédies.) *tome* 12. *pages* 154. 155. 160. 161.

Proëme en vers ſur l'Hiſtoire des François & hommes vertueux de la Maiſon de Médicis, à la Reine, mere du Roy, (par le même) *imprimé à Paris, par Robert Etienne*, 1567. in-4°. *ibid. p.* 163.

Emblêmes d'Adrian le Jeune, dit Junius (du Jon) miſes en vers François, par le même, *à Anvers, Plantin*, 1567. in-16. *ibid.*

Emblêmes de Jean Sambucus, traduites en vers François, par le même, *à Anvers, Plantin*, 1568. in-12. ſelon la Croix-du-Maine, de même que l'ouvrage précédent. *t.* 12. *p.* 163.

Les Œuvres de Nicandre, Médecin & Poëte Grec, traduictes en vers François : enſemble deux livres des venins, auquels il eſt amplement diſcouru des beſtes venimeuſes, thériaques, poiſons & contrepoiſons, par *Jacques* GREVIN, de Clermont en Beauvaiſis, Médecin à Paris, *à Anvers, de l'Imprimerie de Chriſtophle Plantin*, 1567. in-4°. (avec une Epître préliminaire en vers à Jacques de Gorris, Médecin.) *ibid. p.* 163. 164.

Le recueil des Inſcriptions, Figures, Deviſes & Maſcarades ordonnées en l'Hoſtel-de-Ville à Paris, le Jeudy 17. de Février 1558. devant le Roy Henri II. à ſon retour de la Comté d'Oye heureuſement

conqueſtée. Autres Inſcriptions en vers Héroïques Latins, pour les images des Princes de la Chreſtienté, (un Diſcours en proſe, & pluſieurs piéces en vers Françoys) par *Etienne* JODELLE, Pariſien, *à Paris, Wechel*, 1558. in-4°. *t.* 12. *p.* 174. *& ſuiv.* 177. *& ſuiv.*

Les Œuvres & Meſlanges poëtiques d'*Etienne* JODELLE, Sieur du Lymodin, premier volume, (avec une Préface hiſtorique & critique de Charles de la Mothe, Conſeiller au grand Conſeil,) *à Paris, chez Cheſneau & Patiſſon*, 1574. in-4°. *t.* 12. *p.* 168. *& ſuiv.* 182. *& ſuiv.*

Les mêmes Œuvres reveuës & augmentées, *à Lyon*, 1597. in 8°. *ibid.* —— Les mêmes, en 1583. *ſelon M. de la Monnoye, en ſes notes ſur les* Jugemens des Savans de M. Baillet, tome IV.

Ode de la Nobleſſe, par le même (*ſelon du Verdier*) *à Poitiers*, 1577. in-8°. *t.* 12. *p.* 184.

Ode à André Thevet, par le même, *à la tête du livre de celui-ci, intitulé :* les ſingularités de la France Antarctique, &c. *à Paris*, 1558. in 4°. *ibid.*

Les Œuvres de *Pierre* DE RONSARD, Gentilhomme Vendomois, rédigées en ſix tomes (avec des Commentaires) *à Paris, chez Gabriel Buon*, 1567. in-4°. (Le premier contenant ſes amours, diviſées en deux parties : la premiere commentée par Marc-Antoine de Muret ; la ſeconde, par Remy Belleau. Le ſecond, *ſous ce titre :* les

Odes de Pierre de Ronſard, Gentilhomme Vandomois, au Roy Henry de ce nom. Le troiſiéme, les Poëmes de P. de Ronſard, Gentilhomme Vandomois. (On y trouve partie des Epitaphes & des Sonnets, & l'Abrégé de l'Art poëtique Françoys, en proſe, à Alphonſe Delbene, Abbé de Hautecombe.) Le quatriéme contient les Hymnes en quatre livres. Le cinquiéme, les Elégies, avec les Maſcharades. Le ſixiéme, Diſcours des Miſeres de ce temps, à la Reyne, Mere du Roy ; la Réponſe, en vers, à quelques Miniſtres ; la ſeconde Réponſe, en proſe, ſous le titre d'*Epiſtre au lecteur*, &c. avec la Paraphraſe du *Te Deum*, quelques Elégies, &c.

Les Œuvres de *Pierre* DE RONSARD, reveuës & augmentées en cette édition, diviſées en dix tomes, avec la vie de ce Poëte, par Claude Binet ; ſon Oraiſon funebre par Jacques Davy du Perron, à préſent Evêque d'Evreux ; & le tombeau de Ronſard, recueilli de divers Auteurs, en vers Grecs, Latins & François ; le tout recueilli, & mis au jour par Jean Galandius, Principal du Collége de Boncour, *à Paris, Nicolas Buon*, 1604. in-12. 10. tomes. —— Les mêmes œuvres, avec ſes derniers vers, ſa vie par Claude Binet, & ſon Oraiſon funebre par M. du Perron, *in-folio, à Paris*, 1609. *tome* 12. *pages* 210. *& ſuiv.* —— Les mêmes, *à Paris, chez Nicolas Buon*, 1623. *in-fol.* 2. *vol.* avec l'Oraiſon funebre par du Perron ; le Diſcours de la vie de Ronſard, par Claude Binet ; le *Recueil des Sonnets, Odes, Hymnes, Elegies, Fragmens, & autres piéces retranchées aux*

éditions précédentes des œuvres de Ronſard ; & quelques autres non imprimées cy-devant : plus le *Tombeau de Pierre de Ronſard*, ou Recueil de vers Grecs, Latins, François, Italiens, ſur ſa mort. *ibid.*

OBSERVATION.

(Le recueil des piéces retranchées, avoit déja été donné en 1617. in-12. *à Paris, chez Nicolas Buon*, pour ſervir de ſuite à l'édition des œuvres du Poëte faite par Gabriel Buon, en neuf vol. in-12.)

Diſcours de la vie de Pierre de Ronſard, Gentilhomme Vandomois, Prince des Poëtes François, avec une Eglogue repréſentée en ſes obſeques, par Claude Binet. Plus, les vers compoſez par ledict Ronſard peu avant ſa mort : enſemble ſon Tombeau recueilli de pluſieurs excellens perſonnages, *à Paris, chez Gabriel Buon*, 1586. in-4°. *t.* 12. *p.* 243. *& ſuiv.* 251. 252.

Les derniers vers de *Pierre* DE RONSARD, Gentilhomme Vandomois, avec une Epître en proſe de Claude Binet, à la noble & vertueuſe Compagnie qui a honoré les obſeques de M. Ronſard, Prince des Poëtes François, *à Paris, Gabriel Buon*, 1586. in-4°. *ibid.*

Complainćte funebre ſur la mort de M. de Ronſard, par M. Habert, *à Paris, chez Jean Richer*, 1586. in-4°.

Elégie à la France ſur le larmoyable treſpas de Pierre de Ronſard, Gentilhomme Vandomois, unique Poëte François, par

D. J. E. M. *à Paris, pour Berenguié Chalabre*, 1586. in-12.

Response aux calomnies contenuës au Discours & suyte du Discours sur les Miseres de ce ce temps, faits par Messire Pierre Ronsart, jadis Poëte, & maintenant Prebstre. La premiere par A. Zamariel (*Antoine* DE LA ROCHE-CHANDIEU.) Les deux autres, par *B.* DE MONT-DIEU, où est aussi contenuë la Métamorphose dudict Ronsard en Prebstre, (*à Orléans*) 1503. in-4°. *tome* 12. *pages* 234. *& suiv.*

Seconde Response de *F.* DE LA BARONIE (Florent Chrestien) à Messire Pierre de Ronsard, Prestre-Gentilhomme Vandomois, Evesque futur. Plus le Temple de Ronsard où la Légende de sa vie est briefvement descrite, (*à Orléans*) 1563. in-4°. *ibid.* & 236. 237.

Remonstrance à la Royne, Mere du Roy, sur le Discours de Pierre de Ronsard des miseres de ce temps, nouvellement mis en lumiere, *à Lyon, par Françoys le Clerc*, 1563. in-12. *t.* 12. *p.* 232. *& suiv.* 239. 240.

Apologie, ou Deffense d'un homme Chrestien pour imposer silence aux sottes repréhensions de M. Pierre Ronsard, soy disant non-seulement Poëte, mais aussi maistre des Poëtastres, par laquelle l'Auteur respond à une Epistre secretement mise au-devant du Recueil de ses nouvelles poësies, 1564. in-4°. *en prose*, (*Cette Apologie est de Florent* CHRESTIEN.) *t.* 12. *p.* 240. *& s.*

Diverſes Poëſies de *Claude* BINET, Beauvaiſin, dédiées à très-excellent Seigneur René de Voier, Vicomte de Paulmy & de la Roche-Janes, Chevalier de l'Ordre du Roy, & Gentihomme ordinaire de ſa Chambre : *à la ſuite des* Œuvres de Jean de la Péruſe, 1573. *à Paris*, in-16. *tome* 12. *pages* 251. *& ſuiv.*

Préface du même, *à la tête des* Œuvres de la Péruſe, l'Argument de la Tragédie de Médée, & Sonnet ſur le même ſujet. *ibid.* 252. 253.

Diverſes Poëſies du même, *parmi celles qui ont été faites ſur la* Puce de Madame des Roches, *à Paris, pour Abel l'Angelier*, 1583. in-4°. *& dans le Recueil des* Œuvres de Paſquier. *ibid. p.* 255. 256.

L'Apologie de la main, en proſe, *dans le Recueil intitulé :* la Main de Paſquier : *dans les Oeuvres de celui-ci. ibid. p.* 257.

Ode ſur la naiſſance & ſur le baptême de Madame Marie-Eliſabeth de Valois, fille unique de France, *à Paris, chez Dalier*, 1572. *ibid. p.* 257.

L'Adieu de France au Roy de Pologne, & l'Adieu du Roy de Pologne à la France, *à Paris*, 1573. *ibid.*

Adonis, ou le Treſpas du Roy Charles IX. Eglogue *ſelon la Croix-du-Maine. ibid.*

Rencontre merveilleuſe ſur les noms tournés du Roy & de la Royne, *ſelon le même. ib.*

Les Daulphins, ou le Retour du Roy, Eglogue marine, avec le chant des Sereines, qui est une Epithalame sur le mariage du Roy Henry III. *à Paris, chez Féderic Morel*, 1575. *ibid.*

Les Plaisirs de la vie rustique & solitaire, *à Paris*, 1583. *ibid.*

Les Oracles des onze Sybilles, extraits d'un livre antique, mis en vers Latins par Jean Dorat, & en vers François, par *Cl.* BINET, avec les figures desdites Sybilles pourtraites au vif par Jean Rabel, *à Paris*, 1586. *in-fol.*

Hymne Généthliaque sur la naissance de M. le Conte de Soissons fils, à M. le Prince de Condé, Loys de Bourbon, & Françoise d'Orléans, illustre Princesse, par *Florent* CHRESTIEN, *à Paris*, 1567. in-8°. *tome* 12. *page* 2 9.

Le Jugement de Paris, Dialogue joüé à Anguien-le-François, à la naissance du fils de M. le Prince de Condé. Plus un Cartel avec quelques Stances & Sonnets faits pour les Tournois à Valery en l'an 1567. par le même, *à Paris*, 1567. in-8°. *ibid. p.* 259.

Le Compte du Rossignol, (mal attribué au méme,) *à Lyon, par Jean de Tournes*, 1547. in-8°. *ibid. p.* 261. *& suiv.*

Cinquante Quatrins, contenant préceptes & enseignemens utiles pour la vie de l'homme, composés à l'imitation de Phocilides, Epicharmus, & autres Poëtes Grecs,

par GUI DU FAUR DE PIBRAC, *à Paris*, 1574. in-4°. *tome* 12. *pages* 266. *& suiv.* — Les mêmes augmentés de soixante-seize Quatrains, imprimés un grand nombre de fois, ou seuls, ou avec la traduction de divers Ecrivains. *Voyez ce que nous en disons dans le corps de l'Ouvrage. ibid.*

Les Quatrains des sieurs PYBRAC, FAVRE & MATHIEU : ensemble les plaisirs de la vie rustique (extrait d'un plus long poëme de Pibrac) enrichis de figures en taille-douce, dédiés à Monseigneur le Dauphin, *à Paris, chez Etienne Loyson*, 1667. in-8°. *ibid. &* 267. 280. *& suiv.*

Les Quatrains de M. DE PIBRAC changés en Sixains, à la maniere dont on parle aujourd'huy, avec des Annotations qui expliquent les endroits les plus difficiles, pour l'instruction des enfans, *à Paris, chez Jacques Langlois*, 1687. in-8°. *ibid.* 268.

La belle Vieillesse, ou les anciens Quatrains des sieurs DE PIBRAC, DU FAUR & MATTHIEU, sur la vie, sur la mort, & sur la caducité des choses humaines, nouvelle édition augmentée de remarques critiques, morales & historiques, sur chacun de ces Quatrains, par l'Auteur des Remarques sur M. le Duc de la Rochefoucault (M. l'Abbé de la Roche,) *à Paris*, 1746. in-12. *ib.* 268. *& suiv.* 285. *& suiv.*

Les Plaisirs de la vie rustique, poëme de M. DE PIBRAC; avec une traduction en vers Latins, par Sébastien Roulliard, *à*

Paris, chez Pierre Label, 1598. in-8°. *tome* 12. *p.* 271. *& suiv.*

Les Entretiens ſpirituels d'*Antoine* FAVRE, Préſident D. G. diviſés en trois centuries de Sonets. La premiere de l'Amour divin & de la Pénitence. La ſeconde, du très-ſainct Sacrement de l'Autel. La troiſiéme, du ſainct Roſaire, avec une centurie de Quatrains, dédiez à Madame Marguerite, Princeſſe de Savoye, *à Paris, chez Pierre Chevallier*, 1602. in-8°. (*Dans le privilege on nomme M. Favre Préſident* de Grenoble : *je crois qu'il faut* du Genevois.) *t.* 12. *p.* 278. *& suiv.*

Les Gordians & Maximins, ou l'Ambition, Tragédie en vers, in-8°. 1596. par le même, *ſelon M. de Beauchamp, en ſes Recherches ſur le Théâtre François. t.* 12. *p.* 278.

Tragédies de *Pierre* MATTHIEU, &c. *Voyez le corps de l'Ouvrage. t.* 12. *p.* 281. *& suiv.*

Tablettes ou Quatrains de la vie & de la mort, par le même, & Quatrains de la vanité du monde, attribués au même. *ibid. p.* 285. *& suiv.*

Agamemnon, Tragédie : avec deux livres de Philoſophie & d'Amour, par *Charles* TOUTAIN, *à Paris*, 1557. in-4°. *t.* 12. *p.* 288. *& suiv.*

Sonets, du même, avec les Foreſteries de Jean Vauquelin de la Freſnaye, *à Pa-*

ris, 1555. in-4°. *ibid. page* 291.

Martiales du Roy au Château d'Alaize, par le même, *à Paris*, 1581. *selon la Croix-du-Maine*.

Les Amours & nouveaux eschanges des Pierres prétieuses, vertus & propriétés d'icelles, par *Remy* BELLEAU : avec un Discours de la vanité, pris de l'Ecclésiaste de Salomon ; & des Eglogues sacrées, prises du Cantique des Cantiques de Salomon, par le même, *à Paris*, 1576. in-4°. *t.* 12. *p.* 295. *& suiv.*

La Bergerie de *Remi* BELLEAU, divisée en une premiere & seconde journée, *à Paris*, 1572. in-8°. *ibid. p.* 297. *& suiv.*

Chant de la paix, par le même, *à Paris*, 1559. in-4°. *ibid. p.* 298.

Epithalame de M. le Duc de Lorraine & de Madame Claude, fille du Roy Henry II. par le même, *à Paris*, 1559. in-4°. *ib. p.* 298.

Ode pastorale sur la mort de Joachim du Bellay, Angevin, par le même, *à Paris*, 1560. in-4°. *& à la suite du* Recueil des œuvres de du Bellay, *ibid. p.* 298.

Tombeau de M. François de Lorraine, Duc de Guise, par le même, *à Paris*, 1566. in-4°. *ibid. p.* 298.

Larmes sur le trespas de M. René de Lorraine, Marquis d'Elbeuf, & de Louise de

Rieux sa femme, *à Paris*, 1566. in-4°. *ib. p.* 298. *&* 299.

Les Œuvres poëtiques de *Remi* BELLEAU (contenant, outre ce qui vient d'être détaillé, la Reconnuë, Comédie, & ses traductions d'Aratus & d'Anacréon, mentionnées ailleurs,) *à Paris*, 1578. in-8°. & 1585. in-12. *à Lyon*, 1592. in-8°. & *à Roüen*, 1604. in-12. deux tomes. *ibid. p.* 291. *& suiv.*

L'Innocence prisonniere, & la Vérité fugitive, poëmes. *On en ignore la date. ib. p.* 299.

Ode au-devant des Coutumes du Perche, *à la suite de l'*Histoire des Comtés d'Alençon & du Perche, par *Gilles* BRY, sieur de la Clergerie, *à Paris*, 1620. in-4°. *ib. p.* 292. & 299.

Les Euvres poëtiques de *Jacques* DE COURTIN DE CISSÉ, Gentilhomme Percheron, (contenant les amours de Rosine, en deux livres; diverses Odes; & les Hymnes de Synése Cyrenéan, Evesque de Ptolémaïde, traduits de Grec en vers François,) *à Paris, par Gilles Beys*, 1581. in-12. *t.* 12. *p.* 302. *& suiv.*

Du même, quelques piéces dans le Recueil intitulé: *la Puce des grands jours de Poitiers. t.* 12. *p.* 302.

Les Œuvres poëtiques de *Jacques* PELETIER, du Mans, (Moins & Meilleur,) *à Paris, de l'Imprimerie de Michel de Vas-*

cosan, 1547. in-8°. *tome* 12. *pages* 310. & *suiv.*

Les Amours des Amours, du même, contenant quatre-vingt-seize Sonnets : l'Amour volant, le Parnasse, l'Uranie, l'Air, les trois Régions de l'Air, la Rosée, le Frimas, la Pluye, la Gresle, la Neige, les Vents, la Foudre, la Lune, Mercure, le Soleil, Mars. Vers Lyriques, le Rossignol, la Description des quatre Saisons de l'année, Epître à M. le Maréchal de Brissac, *à Lyon*, *Jean de Tournes*, 1555. in-8°. *ib.* *p.* 312.

Opuscules en vers, du même, sçavoir, Chanson, Epigrammes, Sonnets, Ode, Epithalame, Ode à Louyse Labé, Lyonnoise, le Désespéré, le Content, l'Aloüete, *à Lyon*, *Jean de Tournes*, 1555. in-8°. (à la suite de l'Art poëtique François, du même.) *ibid.* *p.* 312. 313.

La Savoye, ou Description du pays de Savoye, en trois livres, par le même, *à Annecy*, 1572. in-8°. *ibid.*

Euvres poëtiques de *Jacques* PELETIER, du Mans, intitulez Loüanges, avec quelques autres Ecritz du même Auteur, ancores non publiez, *à Paris*, *chez Robert Goulombel*, 1581. in-4°. *ibid.* *p.* 313. 314.

Les Œuvres poëtiques de *Claude* TURRIN, Dijonnois, divisé en six livres. Les deux premiers sont d'Elégies amoureuses ; & les autres de Sonets, Chansons, Eclogues & Odes. A sa Maîtresse, *à Paris*, *chez*

Jean de Bordeaux, 1572. in-8°. *tome* 12. *pages* 315. *& suiv.*

Huitains François pour l'interprétation & intelligence des figures du Nouveau-Testament, par *Claude* DE PONTOUX, Châlonnois, *à Lyon*, *Guillaume Rouille*, 1570. in-8°. *t.* 12. *p.* 328.

Ode Françoise sur la Prosopographie d'Antoine du Verdier, par le même, imprimée dans ce dernier ouvrage, *à Lyon*, 1573. in-4°. *t.* 12. *ibid.*

Gélodacrye amoureuse contenant plusieurs Aubades, Chansons gaillardes, Pavanes, Branfles, Sonnets, Stanses, Madrigales, Chapitres, Odes, & autres espéces de poësie Lyrique, par le même, *à Paris*, *par Nicolas Bonfons*, 1579. (c'est en 1576.) in-16. *ibid.* 328. *& suiv.*

Les Œuvres de *Claude* DE PONTOUX, Gentilhomme Chalonnois, Docteur en Médecine, dont l'Idée contenant environ trois cens Sonnets n'a esté par cy-devant imprimée, *à Lyon*, *par Benoît Rigaud*, 1569. in-16. *t.* 12. *p.* 323. *& suiv.* 330. *& suiv.*

Orphéïde, œuvre excellent & singulier contenant plusieurs Chantz Royauz, Ballades, notables inventions, & matieres d'honneur & vertu. Autheur Frere *Adrien* DU HECQUET, de l'Ordre des Carmes du Couvent d'Arras, Docteur en Théologie. Tout cest œuvre comprins en deux livres, déclaire en certains endroitz plusieurs bons

paſſages de l'Eſcriture divine, *à Anvers, de l'Imprimerie d'Amé Tavernier*, in-8°. *Le privilége eſt du* 30. *Octobre* 1561. *tome* 12. *pages* 334. 335. *& ſuiv.*

Epitomes de cent Hiſtoires tragiques, (en proſe) partie extraites des Actes des Romains, & autres de l'invention de l'Autheur, avecque les demandes, accuſations & deffenſes ſur la matiere d'icelles : enſemble quelques Poëmes. Le tout par *Alexandre* (van den Boſſche dit) SYLVAIN, *à Paris, Nicolas Bonfons*, 1581. in-8°. (Quelques-unes de ces poëſies avoient déja paru ſéparément.) *t.* 12. *p.* 339. *& ſuiv.* 342.

Poëmes & Anagrammes, compoſés des Lettres du nom du Roy & des Roynes, enſemble de pluſieurs Princes, Gentilshommes & Dames de France, par le même, *à Paris, Guillaume Julian*, 1576. in-4°. *ibid. p.* 343.

Cinquante Enigmes en autant de Sonnets, avec les expoſitions d'icelles, par le même, *à Paris, Gilles Beys*, 1582. in-8°. *ibid. p.* 343.

Repos de plus grand travail, (contenant diverſes ſortes de poëſies) par *Guillaume* DES AUTELZ, *à Lyon, Jean de Tournes*, 1550. in-8°. *p.* 141. *ibid. chez Thibaud Payen*, 1560. in-16. *t.* 12. *p.* 349. *& ſuiv.*

Suite du Repos de plus grand travail, par le même, à la fin de ſa Replique aux furieuſes défenſes de Louis Meigret, *à Lyon*,

Jean de Tournes & Guillaume Gazeau, 1551. in-8°. *ibid.*

Amoureux Repos de *Guillaume* DES AUTELZ, Gentillomme Charrollois, *à Lyon*, *par Jean Temporal*, 1553. in-8°. *ibid.*

La Paix venuë du Ciel, en vers héroïques. Plus le Tombeau de l'Empereur Charles-Quint en douze Sonnets, par le même, *à Paris*, in-4°. (1558.) *t.* 12. *p.* 349.

Remonstrance au peuple François de son devoir en ce temps envers la Majesté du Roy, à laquelle sont adjoutez trois Eloges, de la Paix, de la Tréve & de la Guerre, (le tout en vers) par le même, *à Paris*, *André Wechel*, 1559. in-4°. *ibid. p.* 349.

Ode responsive à une autre de Charles de Rouillon, & quelques Sonnets. Avec les Odes de Rouillon, *imprimées à Anvers par Plantin en* 1560. in-8°. *t.* 12. *p.* 349.

Récréation des Tristes, Recueil de piéces en vers, in-16. *à Lyon*, *sans date*. On attribuë ce recueil à des Autelz, *ibid. p.* 353.

Diverses Poësies imprimées avec différens ouvrages de ses contemporains. *Voyez son article.*

Epithalame, ou Nosses de très-illustre & magnanime Prince Emmanuel Philibert, Duc de Savoye, & de très-vertueuse Princesse Marguerite de France, Duchesse de Berry, sœur unique du Roy, par *Marc-*

Claude DE BUTTET, Savoiſien, *à Paris, de l'Imprimerie de Robert Etienne*, 1559 in-4°. *& dans le recueil ſuivant. tome* 12. *page* 355.

Le premier livre des vers de *Marc-Claude* DE BUTTET, Savoiſien, dédié à très-illuſtre Princeſſe Marguerite de France, Ducheſſe de Savoie & de Berri. Auquel a eſté ajouté le ſecond, enſemble l'Amalthée, *à Paris, de l'Imprimerie de Michel Fezandat*, 1561. in-8°, *ibid. p.* 356. *& ſuiv.*

Le Temps paſſé de *Claude* MERMET, de ſaint Rambert en Savoye Œuvre poëtique, ſententieuſe & moralle, pour donner profitable récréation à toutes gens qui aiment la vertu, *à Lyon, pour François Arnoullet*, 1585. in-8°. *Le privilege eſt de Lyon le* 28. *Aouſt* 1584. Du Verdier cite une édition précédente, *à Lyon, par Leonard Odet*, 1583. *t.* 12. *p.* 360. *& ſuiv.*

Poëſies amoureuſes réduittes en forme d'un Diſcours de la nature d'amour, par *Filber* BRETIN, Bourgongnon, Auſſonois. Plus, les Meſlánges du meſme Auteur, Φιλη Βάρβιτος, *à Lyon, par Benoît Rigaud*, 1576. in-8°. *t.* 12. *p.* 365. *& ſuiv.*

Les premieres Œuvres poëtiques de *Flaminio* DE BIRAGUE, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy, à Monſeigneur l'illuſtriſſime & révérendiſſime le Cardinal de Birague, Chancelier de France, 1581. in-16 *ſans marque du lieu de l'Impreſſion.* (Du Verdier dit que cette Edition eſt de Paris.) *tome* 12. *pages* 371. *& ſuivantes.*

Nouvelles Œuvres de *Jean-Edouard* DU MONIN, Poëte Philosophe, B. G. (Bourguignon de Gy) contenant Discours, Hymnes, Odes, Amours, contr'Amours, Eglogues, Elégies, Anagrammes & Epigrammes, *à Paris*, *chez Jean Parant*, in-12. *sans date*. Il y a une édition de ce livre qui porte au frontispice l'année 1582. Elle est toute conforme à celle-ci pour le format, le nombre des pages, le caractere, & même les fautes d'impression, excepté que la priere Latine en forme d'œuf est ici en noir, & qu'elle est en rouge dans les exemplaires qui portent la date de 1582. *tome* 12. *pages* 378. *& suiv.*

Les nouvelles Récréations poëtiques de *Jean* LE MASLE, Angevin, contenans aucuns discours non moins récréatifs & plaisans, que sententieux & graves. Au premier desquels est traité des loüanges du Droit & Loix civiles, ensemble de leur origine. Au second, de l'origine & excellence de la Noblesse. Et au troisiéme, de l'origine des Gaulois, ensemble des Angevins & Manceaux, avec plusieurs Sonnets, Odes & autres œuvres dudit le Masle, *à Paris*, *pour Jean Poupy*, 1580. in-18. ou petit in-12. *t.* 12. *p.* 381. 389.

Les deux Discours de l'origine du Droit & de la Noblesse, imprimés séparément en 1578. in-8°. *à Paris*, *par Nicolas Bonfons*, selon du Verdier. *ibid.*

Annotations sur le Criton de Platon, de la traduction de Philibert du Val, Evesque de Seez : avecque la vie de Platon mise en

vers, par le Masle, *à Paris*, *Jean Poupy*, 1582. in-4°. *ibid. p.* 389.

Le Temple de Mars tout-puissant, dédié à François deuxiesme de ce nom, très-Chrestien Roy de France, par *Pierre* D'ORIGNY, Seigneur de Sainte Marie, *à Reims*, 1559. in-8°. (pages 64.) *t.* 12. *p.* 392. *& suiv.*

L'Histoire & Description du Phœnix, composé à l'honneur & loüange de très-haulte & très-illustre Princesse Madame Marguerite de France, sœur unique du Roy, par Maistre *Guy* DE LA GARDE, Escuyer de Chambonas, Lieutenant du Seneschal de Provence, au siege d'Arles, *à Paris*, *de l'Imprimerie de Regnauld Chaudiere & Claude son filz*, 1550. in-8°. *t.* 12. *p.* 397. *& suiv.*

La Camille de *Pierre* BOTON, Masconnois, ensemble les Resveries & Discours d'un Amant désespéré, *à Paris*, *par Jean Ruelle*, 1573. in-8°. *t.* 12. *p.* 402. *& suiv.*

Les Triomphes de Pétrarque, mis en vers François par forme de Dialogues; avec autres Meslanges de diverses inventions, dédiez aux sieurs vénérables Doyen, Chanoines & Chapitre de saint Diey, par *Jean* RUYS, Charméfien, Secrétaire desdits Sieurs, *à Troyes*, *chez Claude Garnier*, 1588. in-8°. *t.* 12. *p.* 406. 407. *& suiv.*

Récréations puériles mises en vers François, par *Pierre* DE JAVERCY, Parisien, à non moins studieux d'honneur & de ver-

tu, que bien né adolescent, Jean-Auguste de Thou, Gentilhomme Parisien, *à Paris, de l'Imprimerie de Pierre Chevillot*, 1589. in-8°. *tome* 12. *page* 410.

Le Recueil de tout soulas & plaisir, & Paragon de poësie, comme Epîtres, Rondeaux, Ballades, Epigrammes, Dizains & Huitains, nouvellement imprimé, *à Paris, par Jean Bonfons*, 1562. in-16. *t.* 12. *p.* 412.

La Synathrisie, aliàs Recueil confuz, faict par *Jean* DES PLANCHES, *à Roüen, par Michel Tertulier*, 1579. in-8°. *t.* 12. *p.* 413.

Poësies *de Hierosme* D'AVOST, de Laval, en faveur de plusieurs illustres & nobles personnes, *à Paris, pour Abel l'Angelier*, 1583. in-8°. *t.* 12. *p.* 414.

Quatrains de la Mort, par le même, imprimés *à Paris, chez Jean le Clerc*, selon la Croix-du-Maine.

Fin du Catalogue.

ERRATA.

TOme XI. *page* 17. *ligne* 7. Prefties : *lisez*, Preftres.

Ibid. p. 48. *l.* 3. me ; *lisez*, ne.

P. 119. 124. 132. 152. Teshault : *ajoutez*, c'eft-à-dire, Guillaume des Autelz.

P. 130. vous avez plus haut : *lisez*, vous avez vû plus haut.

P. 151. *l.* 7. quelle : *lisez*, quel.

P. 322. *l.* 6. fait y fçavoir : *lisez*, y fait fçavoir.

P. 339. *l.* 12. éditeur ce : *lisez*, éditeur de ce que, &c.

P. 358. *l.* 2. par foixante & plus : *lisez*, par foixante ans & plus.

P. 423. *ligne pénultiéme*, compofiteur : *lisez*, compétiteur.

Tome XII. *page* 23. *ligne* 9. près : *lisez*, prêt.

P. 35. *l.* 21. & 22. & je vous les ai fait connoître : *lisez*, & que je vous ai fait connoître.

P. 46. *l.* 6. quand il fortit : *lisez*, quand il en fortit.

P. 60. *l.* 10. diverfes : *lisez*, divers.

P. 161. *l.* 26. démêlés : *lisez*, démêlées.

Ibid. l. 28. relevées : *lisez*, relevés.

P. 201. *ligne derniére*, roupe : *lisez* : troupe.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, les Tomes onziéme & douziéme de *la Bibliothéque Françoise*; je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression, & j'ai cru que l'ouvrage seroit très-utile, & feroit beaucoup d'honneur à nos Ecrivains François. De la Bibliothéque du Roi, le vingt-trois Janvier 1748.

SALLIER.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre ; A nos amez & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux: leurs Lieutenans civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Notre bien amé PIERRE-JEAN MARIETTE fils, Imprimeur & Libraire de Paris, ancien Adjoint de sa Communauté, Nous ayant fait remontrer, qu'il souhaiteroit imprimer ou faire imprimer, & donner au public un ouvrage qui a pour titre, *Bibliothéque Françoise*, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilege sur ce nécessaires, offrant pour cet effet de le faire imprimer en bon papier & en beaux caracteres, suivant la feuille imprimée & attachée pour modéle sous le contre-scel des Présentes. A ces causes, voulant favorablement traiter ledit Exposant : Nous lui

avons permis & permettons par ces Présentes, d'imprimer ou faire imprimer ledit ouvrage ci-dessus spécifié, en un ou plusieurs volumes, conjointement ou séparement, & autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de *douze années consécutives*, à compter du jour de la date desdites Présentes. Faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance. Comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage ci-dessus exposé, en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits, sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titre, ou autrement, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelle; que l'impression de cet ouvrage sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs; que l'Impetrant se conformera en tout aux Reglemens de la Librairie, & notamment à celui du dixiéme Avril mil sept cens vingt-

cinq, & qu'avant que de l'exposer en vente, le manuscrit ou imprimé qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le sieur Daguesseau, Chancelier de France, Commandeur de nos ordres, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier, le sieur Daguesseau, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir ledit Exposant ou ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie desdites Présentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit ouvrage, soit tenuë pour dûëment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent, de faire pour l'execution d'icelles, tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : Car tel est notre plaisir. Donne' à Versailles le vingt-quatriéme jour d'Avril, l'an de grace mil sept cens trente-neuf, & de notre Regne le vingt-quatriéme. Par le Roi en son Conseil.

SAINSON.

Registré, ensemble la cession, sur le Registre X. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 219. fol. 199. conformément aux anciens Reglemens confirmez par celui du 28. Février 1723. A Paris, ce deuxiéme Mai 1739.

Signé, LANGLOIS, *Syndic.*

Je reconnois que Monsieur Hyppolite-Loüis Guerin a la moitié dans le présent Privilege. A Paris, ce 28. Avril 1739.

Signé, MARIETTE.





